

L'ASSEMBLÉE DES FEMMES

**« MeToo + 5
Révolutions et contre-
révolutions »**

**L'Assemblée
DES Femmes**

Nous dédions notre 29^{ème} Université féministe à **Marie-Paule Grossetête**, co-présidente d'OLF-13 et de la CLEF, co-pilote du Collectif Génération Égalité-2021.

Elle était également membre de l'Assemblée des Femmes.

Militante féministe, universaliste et abolitionniste, son action a traversé les frontières. Elle était généreuse, solaire, infatigable. Elle partageait autour d'elle bonheur et sororité. Elle nous manque terriblement.

Notre Université féministe a eu lieu les 22 et 23 octobre 2022, au Palais du Pharo, à Marseille.

Elle a été ouverte par Laurence Rossignol, présidente de l'Assemblée des Femmes, vice-présidente du Sénat, ancienne ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes, et par Benoît Payan, Maire de Marseille. Elle a reçu le soutien du Ministère délégué en charge de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances.

280 participant.e.s y ont assisté.

Les débats et interventions ont été enregistrés afin de permettre l'édition des Actes que vous tenez entre vos mains. La retranscription a été travaillée à plusieurs mains afin d'en rendre la lecture plus agréable et fluide.

Toute l'équipe de l'Assemblée des Femmes vous souhaite une bonne découverte – ou redécouverte – de nos travaux.

L'Assemblée des Femmes a reçu le soutien de la ville de Marseille, du ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances, et d'ENGIE. Qu'ils et elles en soient remercié.e.s.

Table des matières

Samedi 22 octobre 2022	4
OUVERTURE DE LA 29 ^e UNIVERSITÉ FÉMINISTE DE L'ASSEMBLÉE DES FEMMES	4
Table ronde introductive – MeToo et les « mythos » du patriarcat	11
Séquence 1 – Les nouvelles offensives contre les corps des femmes : contrôle et marchandisation	46
Table ronde – <i>La Servante écarlate</i> , une dystopie ?	46
Table ronde – La loi du marché	68
Dimanche 23 octobre 2022	95
Témoignages – L'asservissement des femmes, armes des dictateurs : la parole aux résistantes	95
Séquence 2 – À bout de bras, à bout de souffle : la vie ordinaire des femmes	122
Table ronde – Patriarcat, rends l'argent !	122
Table ronde – Mères monoparentales, la double peine	155
CLÔTURE DE LA 29 ^e UNIVERSITÉ FÉMINISTE DE L'ASSEMBLÉE DES FEMMES	179
Les biographies de nos intervenantes et modératrices	184
Remerciements	195

Samedi 22 octobre 2022

OUVERTURE DE LA 29^e UNIVERSITÉ FÉMINISTE DE L'ASSEMBLÉE DES FEMMES

Laurence ROSSIGNOL, présidente de l'Assemblée des Femmes, vice-présidente du Sénat et ancienne ministre des Droits des femmes

Bonjour à toutes et à tous, Monsieur le Maire, cher Benoît, bonjour. Je déclare donc ouverte la 29^{ème} Université féministe de ***l'Assemblée des Femmes***.

Cher Benoît, nous sommes très heureuses d'être accueillies ici à Marseille et nous vous remercions chaleureusement de votre invitation, de votre accueil, de la qualité des lieux que vous avez mis à notre disposition. Je suis, pour ma part, très heureuse d'accueillir les militantes féministes qui sont ici dans un aussi beau lieu.

Un mot peut-être sur ***l'Assemblée des Femmes***, pour vous dire que c'est une **association de bénévoles** — vous allez me dire : « *Bénévole et femme, c'est quasiment un pléonasme* », je le sais bien — c'est une association de bénévoles, c'est-à-dire que nous faisons tout, nous-mêmes. Nous n'avons pas de permanentes, pas de salarié.es dans cette association et tout ce qui est mis à votre disposition, les dossiers, la librairie, la préparation, l'élaboration du programme, les contacts avec les intervenantes, la réservation des hôtels, la réservation des trains pour certaines d'entre nous, tout cela est pris en charge par des militantes qui font cela en dehors de leurs heures de travail, pendant leur temps de retraite ou, pour certaines d'entre elles, avec un bébé sur la hanche et une intendance domestique à tenir en même temps. C'est cela être des militantes féministes bénévoles.

Vous avez raison de les applaudir et, en particulier, l'équipe de Marseille avec Geneviève COURAUD, toute l'équipe de PACA puisque que nous avons nos amies qui viennent de Nice et de Cannes pour préparer et agir avec nous, qui sont Jacqueline DEVIER, et Agnès DE PRÉVILLE. Je m'arrête pour le moment aux régionales de l'étape, toutes les autres ont des petits badges avec leur nom et vous les reconnaîtrez et identifierez.

Je voudrais saluer aussi toute l'équipe qui est là, nos historiques de ***l'Assemblée des Femmes***. Je vois Danielle BOUSQUET au premier rang, Françoise DURAND et puis toutes — je ne vais pas me lancer dans la liste parce que je vais forcément en oublier

quelques-unes — mais je voudrais vous dire à quel point le militantisme féministe est un bonheur et combien il nous procure de réjouissance, la plus grande étant de vous retrouver ici cette année.

Monsieur le Maire, j'ai su que, lorsque avez été élu, vous avez dit que vous vouliez faire de Marseille une ville féministe. C'est fait, voilà, en accueillant notre université, vous êtes déjà labellisé ville féministe. C'est naturellement un petit peu plus compliqué que cela néanmoins, et je n'aurai pas l'immodestie de vous indiquer le chemin, mais peut-être de vous apporter un éclairage. **Être une ville féministe c'est simplement ôter les bécies des prédécesseurs, chausser une autre paire de lunettes, et se dire que l'on va regarder son environnement, sa ville, son département, sa région — cela marche à tous les échelons — d'un autre point de vue. Du point de vue des femmes, celui de la condition sociale des femmes, de la condition culturelle des femmes, du quotidien des femmes,** de la manière dont elles peuvent se déplacer ainsi que des contraintes qui pèsent sur elles, de la charge qu'elles ont dans leur travail, dans leur famille, du nombre de familles monoparentales qui existent dans votre ville.

Regarder le monde du point de vue des femmes, c'est déjà commencer, initier une démarche féministe qui permet ensuite de conduire des politiques publiques qui sont adaptées aux besoins des femmes et à ce qu'elles attendent, pas simplement pour être épanouies au titre individuel, mais aussi pour pouvoir participer et être dans la ville les citoyennes dont la démocratie, locale ou nationale, ne peut se priver. Et les femmes ont envie d'être citoyennes. *L'Assemblée des Femmes* contribue à cela, c'est son origine, c'est son histoire, elle a été fondée par Yvette ROUDY pour porter la parité. *L'Assemblée des Femmes* est, au départ, une association à but citoyen. La parité ayant évolué, étant rentrée dans la Constitution, dans la loi, *L'Assemblée des Femmes* est désormais une association féministe pluridisciplinaire, j'ai envie de dire.

Je vais faire la liste : elle est laïque ; elle promeut un féminisme universel avec une lecture intersectionnelle — les plus initiées comprendront la nuance, « féminisme universel avec une lecture intersectionnelle », donc cela veut dire que nous sommes de plain-pied dans les débats du féminisme d'aujourd'hui. **Nous sommes une association populaire, nous promouvons un féminisme populaire, un féminisme qui parle de la condition sociale des femmes et du plus grand nombre ; nous sommes une association anti-patriarcale, anti-misogyne.** Bref, tout ce qui fait la condition de vie des femmes est dans notre association et dans nos universités.

Nous avons fait le choix cette année de « MeToo +5 », « MeToo +5 ». Alors, ça fait un peu comme la grande convention de Pékin donc régulièrement, Pékin +5, +10, +25, on évalue et examine les engagements et la mise en œuvre. On a donc fait « MeToo +5 » pour **faire le point sur la condition des femmes, cinq ans après MeToo**. Et c'est pour cela que, pendant ces deux jours, avec toutes nos intervenantes, nous allons travailler sur des sujets variés et emblématiques de la condition des femmes, aujourd'hui.

Il y aura la question du MeToo justice et des violences sexistes et sexuelles, ce sera la première table ronde. Nous allons travailler sur le corps des femmes du point de vue à la fois de l'appropriation, de la commercialisation, du droit à disposer de son corps. Nous allons travailler avec les femmes qui vivent et s'expriment au nom des résistantes dans les dictatures pour identifier à quel point les femmes sont les cibles de ces régimes, mais à quel point elles en sont aussi ferment de résistance et de déstabilisation. Nous allons travailler sur les familles monoparentales, avec des associations qui vont venir nous décrire la condition de vie des familles monoparentales, ce qu'elles en attendent, leurs revendications, et puis aussi du point de vue des institutions, des entreprises, des employeurs, sur la manière d'intégrer et d'accompagner les familles monoparentales.

Pendant ces deux jours, nous allons travailler dans une ambiance festive, féministe car nous nous réjouissons d'être là, ensemble. Avant que nos travaux ne commencent, je vais d'abord donner la parole à Benoît PAYAN, maire de Marseille, ensuite nous écouterons le message vidéo que nous a adressé Isabelle Rome-Lonvis la Ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes qui souhaitait être présente mais n'a pas pu venir jusqu'à Marseille aujourd'hui pour des raisons d'agenda, mais a tenu à témoigner de l'intérêt qu'elle nous porte.

Avant de conclure, je voudrais remercier celles et ceux qui nous donnent les moyens d'organiser ce type de rencontre : bien entendu, la mairie de Marseille qui nous accueille, mais aussi le ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, ENGIE et sa direction de la diversité qui ont la gentillesse de nous aider depuis maintenant plusieurs années. Cher Benoît, c'est à toi.

Benoît PAYAN, Maire de Marseille

Merci beaucoup, Madame la Ministre.

Madame la Ministre, Madame Laurence ROSSIGNOL, Mesdames les députées, Madame l'adjointe, Madame Audrey GATIAN, Madame la conseillère municipale,

Madame Nathalie TESSIER, et Mesdames les élues, Madame la Présidente d'honneur de l'Assemblée des femmes, Madame Geneviève COURAUD, Mesdames les représentantes d'associations, Mesdames,

C'est un honneur, bien sûr, et une fierté pour nous d'accueillir aujourd'hui, ici à Marseille, dans ce palais du Pharo, l'Assemblée des Femmes. Nous croyons que cela veut dire beaucoup. Cela veut dire beaucoup parce que, vous l'avez dit Madame la Présidente, **nous voulons faire de Marseille cette ville qui fait de l'égalité l'horizon de son existence, nous voulons faire de Marseille une ville féministe.** Et je veux ici saluer, remercier, l'action de Nathalie TESSIER, qui ne compte pas ses heures pour faire de Marseille cette ville qui protège, **cette ville dans laquelle les femmes se sentent en sécurité, n'ont pas peur de sortir, n'ont pas peur d'aller travailler.** Avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous voulons que Marseille devienne une ville qui écoute les femmes — et tu as eu raison, Laurence, d'insister sur cette question — qui écoute les femmes et qui les accompagne. Nous partons de loin, de très loin.

Trop longtemps, on a cru que se cacher les yeux, que ne pas en parler, qu'éviter le problème permettrait peut-être de l'éloigner, de l'oublier, et durant toutes ces années les Marseillaises n'ont pu compter que sur elles-mêmes et n'ont pu imaginer que la ville pourrait les défendre. Aujourd'hui, les choses avancent et nous n'en sommes qu'au début. Pour autant, grâce à nos efforts, grâce à la détermination des élues marseillaises, nous montons les marches les unes après les autres pour relever Marseille et en faire une ville féministe. Nous sommes fières des fondations que nous sommes en train de construire, comme cette auberge marseillaise réservée aux femmes vulnérables que nous avons impulsée et qui aide au quotidien des dizaines de femmes.

Nous pensons qu'une ville féministe, c'est une ville qui invente des solutions, une ville qui innove, une ville qui écoute celles qui ont fait du féminisme leur combat quotidien. Laurence, nous nous y sommes engagé·es il y a un an et nous tiendrons cette promesse, celle de mettre en place, d'ici la fin du mandat, les soixante-six propositions que nous ont faites l'Assemblée des Femmes, Osez le féminisme ! et Femmes Solidaires Marseille.

Je suis très fier que vous ayez choisi Marseille pour mener vos travaux. J'espère d'ailleurs que cet événement sera la première pierre de ce que nous devons, et je sais que nous le pouvons, construire ensemble. **Pour faire de Marseille une ville féministe, pour que nous réussissions ensemble, nous pourrions compter, sur votre expérience du**

terrain, sur votre expertise, sur votre engagement, parce que les associations féministes ont toujours été les premières à agir sur l'histoire pour transformer le monde et pour essayer de construire l'égalité.

Grâce à vous, et nous devons le répéter, les victimes peuvent se sentir soutenues, elles retrouvent la force de se battre grâce à l'engagement dont vous faites preuve. Grâce à vous, les mentalités changent. **Grâce à vous, c'est la société tout entière qui se transforme et qui évolue. Je veux rappeler ici les mots de Virginia WOOLF qui déjà, en 1929, disait qu'« une femme féministe, c'est une femme qui dit la vérité sur sa vie ».** Vous êtes ces gardiennes de la vérité dont nous avons tant besoin. Vous êtes ces militantes éternelles de l'égalité, qui est le cœur de tous nos combats. Vous êtes les héritières d'un mouvement qui a mené les plus grandes conquêtes féministes. Vous êtes les héritières de Théroigne DE MÉRICOURT, les héritières de Simone VEIL et de Rosa LUXEMBOURG. **Ce mouvement, c'est celui d'une omerta qui se craquelle et d'un tabou qui se fissure.** Voilà des décennies que les femmes parlent, des décennies qu'elles se lèvent contre les dominations alimentées par le silence complice, parfois honteux, souvent résigné, du plus grand nombre.

Mais voilà, depuis cinq ans, quelque chose a changé. Depuis cinq ans, les femmes du monde entier nous donnent à voir sèchement cette réalité cruelle sur laquelle trop longtemps nous avons fermé les yeux. Alors, plus personne ne pourra dire qu'il ne savait pas. Les agressions sexuelles et sexistes, les comportements oppressifs existent toujours dans nos institutions, dans nos collectifs, dans nos associations, dans nos entreprises, dans nos partis politiques. C'est simple, elles sont partout. **Les victimes sont nos amies, nos filles, nos mères, nos compagnes, les agresseurs sont nos collègues, nos camarades, nos frères, et c'est d'abord autour de nous que nous devons agir et, en premier lieu, dans nos partis politiques.**

L'actualité nous le rappelle de plein fouet, les violences sexistes ne s'arrêtent pas à la porte de l'engagement, elles continuent de sévir avec la même brutalité, avec la même férocité, là où, au contraire, devraient se construire des cadres d'émancipation et de liberté. Nous devons aujourd'hui poser collectivement la question de nos failles et de nos faiblesses. Les partis, tous les partis de gauche et de droite, doivent se saisir du sujet, construire des lieux d'écoute, des stratégies communes pour prévenir, pour former, pour réagir avec fermeté sans jamais se soustraire à la justice face aux agressions. Alors, il nous faudra apprendre à recueillir la parole, à croire, à écouter, à

prendre en charge les victimes pour les accompagner parce que l'égalité ne se construit pas qu'avec des mots, elle se construit avec des actes. Bien sûr qu'il y a la loi, bien sûr qu'il y a le droit, bien sûr qu'il y a les grands principes, LE grand principe, et les valeurs morales, mais il y a aussi — et elle est moins belle — la réalité.

Nous sommes à ce moment de l'histoire où il est urgent d'agir. Partout dans le monde, des femmes se lèvent contre le patriarcat, ce patriarcat féroce qui s'est érigé depuis des millénaires en système et qui continue d'alimenter la fontaine terrible des dominations. Je veux penser à toutes ces femmes qui se sont battues et se battent toujours parce qu'elles savent qu'en matière d'égalité, rien n'est jamais acquis. Encore aujourd'hui, il faut se battre pour que le droit à l'avortement ne soit pas remis en cause, encore aujourd'hui, dans un pays qui se pense la plus grande démocratie du monde, on tord le cou au droit le plus élémentaire, le plus fondamental, celui de disposer librement de son corps.

Et je veux penser aussi aux femmes iraniennes parce qu'elles nous forcent à l'humilité la plus totale et la plus absolue, parce que la révolution qu'elles mènent est universelle, exemplaire et dans leurs mots, dans leurs actes, on retrouve la lutte des femmes du monde entier. **Cette lutte, c'était celle de Marie-Paule GROSSETÊTE.** Ici, on se rappelle de Marie-Paule. Elle était de tous les combats, de toutes les manifestations, de toutes les réunions, partout elle était un aiguillon, elle nous montrait le chemin. Rendre honneur à sa mémoire, à ses combats, c'est rendre honneur à une femme qui n'a jamais cessé de se battre.

Oui, aujourd'hui, Marseille est fière, fière de ses histoires, fière de son présent, parce qu'elle espère peut-être continuer de construire son avenir avec vous, fière de vous accueillir dans ce palais du Pharo, dans ces lieux qui ont fait notre fierté, quelquefois notre honte peut-être, mais que nous devons continuer de construire ensemble.

Mesdames, soyez les bienvenues, à Marseille vous êtes chez vous. Nous sommes très fier.es de vous accueillir. Je vous remercie.

Isabelle LONVIS-ROME, • ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances

Chère Madame la Ministre, chère Laurence, Monsieur le Maire, bonjour à toutes et à tous. Je vous adresse ces quelques mots parce que je ne peux malheureusement être parmi vous, mais il me semblait important de vous exprimer tout mon soutien. Je

connais votre association, je sais les valeurs qu'elle défend et que je défends moi aussi. Je sais tout cela et c'est pourquoi je suis très heureuse de m'adresser à vous.

Cette année, vous avez choisi comme thème de réflexion « Cinq ans après MeToo ». Oui, effectivement, c'est un sujet qu'il nous faut vraiment traiter parce qu'il y a cinq ans s'est produite cette véritable révolution culturelle : cette chape de plomb qui enfermait, qui opprimait la parole des femmes depuis des centaines d'années, s'est enfin levée, la parole de 52 % de l'humanité libérée. C'est un moment extraordinaire de révolution culturelle.

Alors, bien sûr que cette parole a été libérée et **aujourd'hui, cinq ans plus tard, nous devons passer à l'acte II de MeToo, c'est-à-dire qu'une fois cette parole libérée, il faut qu'elle soit traitée le mieux possible.** Et c'est pourquoi, même si lors des cinq années qui viennent de se dérouler, des efforts sans précédent ont été menés dans la lutte contre les violences faites aux femmes en termes de protection des victimes et aussi de prévention de la récurrence, il convient d'aller encore plus loin. Cela passe par une formation extrêmement pointue de tous les acteurs amenés à traiter des violences faites aux femmes à tous les niveaux : qu'il s'agisse des associations, des avocats, des policiers, des gendarmes et des magistrats, mais aussi des médecins, il faut que tous les acteurs qui interviennent à un moment donné dans cette chaîne de traitement des violences faites aux femmes soient très bien formés.

Et c'est pourquoi on peut parler de **spécialisation**, c'est le sens des annonces qu'a faites la Première ministre le 2 septembre 2022 lors de l'anniversaire du Grenelle des violences conjugales, en indiquant que le nombre d'enquêteurs spécialisés allait être doublé et en lançant une mission parlementaire confiée à une sénatrice, Dominique VÉRIEN, et à une députée, Émilie CHANDLER, afin de faire un bilan de l'existant du traitement judiciaire, mais aussi d'effectuer toutes les préconisations pour aboutir à une **justice plus réactive, plus performante et peut-être à une justice spécialisée.**

En tout cas, je soutiens très fortement ce travail et je me tiens à votre disposition aussi pour échanger après votre journée, en fonction des éléments qui naîtront des travaux que vous menez aujourd'hui. Je vous souhaite de bons travaux et vous dis à bientôt.

Table ronde introductive – MeToo et les « mythes » du patriarcat

Comprendre les enjeux de MeToo et les réactions masculinistes

Modératrice : Laurence ROSSIGNOL, présidente de l'Assemblée des Femmes

- *Lénaïg BREDOUX, journaliste et responsable éditoriale aux questions de genre*
- *Madeline DA SILVA, cofondatrice de l'Observatoire des violences sexistes et sexuelles*
- *Anne-Cécile MAILFERT, présidente de la Fondation des femmes*
- *Isabelle ALONSO, militante féministe, romancière et chroniqueuse*

Laurence ROSSIGNOL

Encore merci, Benoît, pour les mots que tu as eus et pour nous avoir témoigné à quel point parler de la condition des femmes n'est pas qu'une figure de style et à quel point la ville de Marseille est engagée. Elle l'est aussi parce que tu bénéficies d'un fort tissu associatif, de nombreuses militantes, de femmes engagées, et nous rendrons tout à l'heure un femmage à Marie-Paule GROSSETÊTE, qui nous manque beaucoup.

Nous allons commencer avec la première table ronde « MeToo et les “mythes” du patriarcat ». Pour discuter, nous avons invité quatre femmes qui sont à la fois militantes engagées, actrices et observatrices du mouvement MeToo. Je vais les présenter en commençant par Lenaïg BREDOUX, qui est journaliste à *Mediapart* et qui vous parlera de la manière dont elle travaille, ensuite nous accueillons Madeline DA SILVA, cofondatrice de *l'Observatoire des violences sexistes et sexuelles en politique*, Anne-Cécile MAILFERT, présidente de la *Fondation des femmes*, et enfin Isabelle ALONSO, autrice et féministe... historique. Nous étions ensemble quand nous avons vingt ans, c'est pour cela que je dis ça. Voilà, nous sommes des féministes historiques.

Alors, dans cette table ronde, quelques mots sur ce que nous voulons traiter et aborder. Nous voudrions progresser dans notre compréhension à la fois des effets du MeToo. On entend tout le temps parler du « *tribunal médiatique* », de la « *présomption d'innocence* », des dénonciations, je vais peut-être commencer avec une anecdote.

Comme la ministre a eu la gentillesse de nous envoyer un message et qu'elle n'entend

pas ce que je vais dire à cet instant, je vais pouvoir me permettre de parler du Président de la République. En 2017, le 25 novembre, le Président de la République rassemble les associations féministes, la vague MeToo a commencé et on mesure déjà que ça va être une déferlante sur la planète. Le Président de la République, pour la journée contre les violences, nous réunit toutes, il se réjouit de MeToo, de la libération de la parole des femmes et il ajoute immédiatement : « *La parole des femmes libérée, c'est formidable, mais attention à la société de la délation* ». Et immédiatement, le ton était donné : « *Parlez, mais taisez-vous* ». Et cinq ans après, cette fameuse « *société de la délation* » a été régulièrement remise en avant, opposée à la parole des femmes.

Donc dans un premier temps, je vais donner la parole à Lénaïg BREDOUX parce que **ce qu'on appelle « le tribunal médiatique » est à mon sens simplement le métier de journaliste. Le métier de journaliste, c'est d'enquêter et de livrer des faits, de faire connaître des faits** et je voudrais que Lénaïg explique comment justement elle travaille à *Mediapart*, qui fait partie des organes de presse qui ont fait plusieurs enquêtes et ont contribué à permettre la manifestation de la vérité sur plusieurs affaires. Ce qu'on peut déjà dire, Lénaïg, c'est que vous n'avez pas les moyens de traiter toutes les affaires qui remontent jusqu'à vous parce que c'est un long et patient et sérieux travail. Voilà, je te donne la parole.

Lénaïg BREDOUX

Merci beaucoup. Bonjour à toutes — pluriel de majorité, comme on applique l'écriture inclusive, je vais faire du pluriel de majorité aussi.

Effectivement, on ne traite pas tout dans la presse, je peux généraliser à mes confrères et consœurs, surtout qui enquêtent sur ces sujets, le fait que c'est un travail long et difficile. Mais d'abord, je voulais quand même dire qu'il y a quelque chose de très joyeux et de très réjouissant dans ce qu'il s'est passé pour moi en tant que journaliste et pour le rôle de la presse en général — qui est tant décriée, à juste titre aussi, qui a tant de mal à faire son travail à cause de la concentration de la presse et la difficulté financière dans laquelle sont de nombreuses rédactions — et c'est que **MeToo est évidemment parti d'un mouvement et d'une mobilisation de la société, comme toujours, mais aussi d'enquêtes de presse.**

Le mouvement MeToo en lui-même a été déclenché après l'affaire WEINSTEIN, qui désigne des révélations de presse suite aux enquêtes du *New York Times* et du *New*

Yorker. Cela montre précisément dès le départ en quoi la presse peut être utile, en quoi elle peut jouer le rôle qui est le sien, celui d'informer, de produire de l'information, et ainsi, d'accompagner un mouvement social, un mouvement dans la société et une mobilisation. Et moi, en tant que journaliste, c'est quelque chose à observer, à voir, auquel on participe aussi, qui est à la fois enthousiasmant sur le sens de notre métier et joyeux sur les perspectives que cela peut donner dans la manière de le faire.

Alors, évidemment, cela ne va pas sans difficulté. **La première chose, c'est effectivement qu'on est d'abord confronté e à la difficulté d'un sujet d'enquête parce que, pour nous, les violences sexistes et sexuelles, c'est un sujet de décryptage, d'entretiens, de reportages, mais aussi d'enquête, de production d'informations. Ce sont des enquêtes qui sont relativement récentes dans l'histoire de la presse française, comme partout dans le monde.**

L'affaire WEINSTEIN en est un très bon exemple. Ça a été très difficile pour les journalistes qui ont mené ces enquêtes d'y parvenir, ils et elles se sont heurtés à de nombreuses résistances et ici, même si on n'est pas du tout confronté e au même type de contraintes, ce sont des enquêtes très longues, qui n'aboutissent pas toujours, même qui souvent n'aboutissent pas. Celles que vous voyez apparaître mettent souvent des mois, voire parfois des années : l'enquête qui a été produite par *France Télévisions* visant Nicolas Hulot a pris quatre ans, cela montre la lenteur et la difficulté de ce travail.

Cette lenteur et cette difficulté sont aussi indispensables parce que justement, contrairement à ce que pérorent certains responsables politiques ou certains éditorialistes à la va-vite, ce sont des informations, ce ne sont pas des opinions. Les enquêtes sur les violences sexistes et sexuelles sont des informations et ça demande un lent et long travail de recoupement des sources, c'est comme cela qu'on travaille tout simplement : prendre les témoignages, rencontrer le plus de personnes, recouper tous les éléments dans le rôle qui est le nôtre. Et ce rôle est un rôle de journaliste, qui n'est ni magistrat ou magistrate, ni policier ni policière, ni gendarme, et c'est tout à fait la raison pour laquelle **cette expression de « tribunal médiatique » est une catastrophe parce que, justement, nous ne sommes pas un tribunal** — et heureusement, heureusement — mais que ça ne veut pas dire que la presse ne peut rien faire puisque justement elle doit, c'est son cœur de métier, produire des informations.

Dans ce débat parfois qui existe sur MeToo, il y a un énorme malentendu qui voudrait,

en vérité, non seulement faire que les femmes ne parlent pas ou que l'on arrête de les écouter, mais faire que la presse ne fasse plus rien. Et c'est un peu la même chose par moment avec des sortes de mots un peu totem, « *tribunal médiatique* », « *présomption d'innocence* ». **La présomption d'innocence, parfois dévoyée dans le débat public, est un principe absolument fondamental de l'état de droit, mais c'est un principe juridique, un principe judiciaire : cela ne veut pas dire que la presse ne peut pas produire de l'information,** ne peut pas révéler des informations, ne peut pas produire des enquêtes. La présomption d'innocence ne veut pas dire chape de plomb ou vœu de silence. Or aujourd'hui, on a cette difficulté de confusion générale, alimentée à dessein par ceux et celles qui voudraient que l'on arrête d'en parler. Cela génère de la confusion sans doute parfois auprès de plein de gens de bonne volonté, et on a du mal à avancer parfois là-dessus. Il faut également mentionner la confusion sur le rôle de journaliste qu'on mélange parfois avec les réseaux sociaux, les éditorialistes.

Parce que ce qui a quand même aussi été très joyeux et très positif dans cette histoire — et je reviens sur cette note de joie — c'est que l'agenda médiatique a quand même changé, a quand même évolué. Malgré les difficultés, malgré la volonté de « revenir à la normale », entre guillemets évidemment, qu'on ressent de manière assez systématique, il n'empêche que l'espace aujourd'hui pour parler de ces questions, pour enquêter sur ces sujets, n'a rien à voir avec ce qu'il était il y a quelques années et la manière dont on est encouragé e à le faire et la réception de ces enquêtes a beaucoup, beaucoup évolué.

On n'est pas arrivé au bout de l'histoire, mais c'est évident quand même que — je le constate dans mon travail au quotidien — ça progresse dans sa réception.

Laurence ROSSIGNOL

Madeline, avec *l'Observatoire des violences sexuelles et sexistes en politique*, vous avez lancé le MeToo politique. Ce mouvement consiste à essayer de **convaincre les partis politiques qu'ils devraient être exemplaires et que les comportements de leurs représentants devraient être à peu près en adéquation avec les projets politiques qu'ils portent et la vision qu'ils ont de la société.** Je ne suis pas sûre qu'en fait ce soit si consensuel que ça, le MeToo politique. Si, apparemment, personne n'ose dire que les hommes violents doivent être les représentants des partis politiques, ce qui est intéressant, c'est d'observer les résistances.

Pour connaître un peu le monde politique, mon sentiment, au bout de toutes ces années, c'est que **les violences sexistes et sexuelles en politique ne relèvent pas simplement de comportements sexuels**. Les hommes ne se contentent pas d'être mus par la faculté, la possibilité, la facilité qui leur serait donnée de se servir autour d'eux : je le ressens comme aussi des stratégies dissuasives. Ce qui est intéressant dans le mouvement MeToo politique, c'est comment, dans les milieux de pouvoir exclusivement masculins, en fin de compte, ça ne résiste pas si mal que ça à cette fameuse déferlante du MeToo.

Madeline DA SILVA

Merci Laurence. Je suis femme politique également, et maire-adjointe en Seine-Saint-Denis et je crois que la première fois que je me suis dit « *ça n'est pas possible* », c'est évidemment, comme beaucoup de féministes, avec l'affaire BAUPIN. Quelque chose a démarré pour moi, sur la question de l'impunité et sur cette impunité politique, qui n'est évidemment pas le seul secteur où l'impunité existe, mais qui était une sorte de questionnement, ou plutôt de constat sur la force de cette impunité.

Quand nous avons lancé le MeToo politique, l'idée était aussi de pouvoir dire : « *Là, on arrive vers une période d'élection, les partis doivent pouvoir s'engager puisqu'ils ont le pouvoir d'investir ou de ne pas investir, d'embaucher dans les campagnes ou de nommer au gouvernement des personnes qui ne sont pas mises en cause pour ce type de violence* ». Il s'agissait donc de commencer en amont, avec ce MeToo politique, pour dire « *en fait, nous avons une demande, c'est qu'il y ait cet engagement* ». Alors, nous n'étions pas complètement dupes sur le fait que ça n'allait pas se passer exactement comme cela. **Une fois le MeToo politique lancé, ça s'est transformé en observatoire et la période de la présidentielle puis des législatives a été extrêmement intéressante de ce point de vue : ont été investis un certain nombre de candidats qui étaient effectivement mis en cause pour tout type de violences.**

Au sein de *l'Observatoire*, nous avons constaté qu'un certain nombre de personnes ne savaient pas que ces personnes étaient mises en cause. On parle beaucoup de « *carrières brisées* », vous savez ce MeToo qui, lorsqu'il arrive, brise les carrières politiques : à l'instant même où vous témoignez avec un MeToo, les carrières de toutes ces personnes sont brisées. Or, **on a plutôt constaté qu'un certain nombre de candidats investis aux législatives étaient mis en cause dans la presse pour ce type de violences** (nous partons

toujours d'une information publique), allant des violences dans le couple aux agressions sexuelles, aux crimes sexuels, au viol, et que lorsque vous interrogez la population, elle ne le sait pas. Donc ces « *carrières brisées* », qui vous mènent à être ministre de l'Intérieur par exemple, cette impunité politique, nous ont quand même assez questionnées. Quatre ans ou cinq ans après MeToo, nous avons l'intention de dire aux partis : « *N'investissez pas ces personnes, est-ce qu'il n'y a pas assez de personnalités politiques pour que l'on investisse les autres ?* ».

Ça, c'est vraiment une question. Je vais citer une affaire qui a été pour *l'Observatoire* une affaire bousculante, c'est l'affaire de Damien ABAD. En fait, **il n'y a pas assez de personnes pour que l'on nomme ministre quelqu'un qui ne soit pas mis en cause pour des questions de crimes sexuels ?** Vous voyez, c'est qu'il y a un moment où l'on se dit « *pourtant, j'ai l'impression qu'autour de moi il y a quand même pas mal de candidats à ces questions politiques* ». Et bien, non.

Cela, c'est vraiment notre constat et le travail que l'on fait, cinq ans après MeToo, c'est aussi de se dire à quel moment dans le milieu politique il va y avoir une bascule. On ne peut pas dire que c'est tout à fait comme c'était, ça a évidemment énormément bougé, la levée du niveau de conscience est quand même très forte sur ces questions, mais il s'avère qu'aujourd'hui **on ne peut que constater qu'à de nombreux postes à responsabilité, avoir été possiblement violent n'est pas un handicap très important.**

Laurence ROSSIGNOL

Anne-Cécile, avec la *Fondation des femmes*, tu as essayé de répondre à un des sujets majeurs du militantisme féministe et de l'action féministe qui est l'absence de moyens financiers pour les femmes. Tu nous diras peut-être un mot en introduction sur la manière dont les levées de fonds, les dons aux associations, le mécénat vont principalement à la cause des hommes et beaucoup moins à la cause des femmes. Avec la *Fondation des femmes*, tu as essayé, et tu parviens, à mobiliser des fonds pour l'action quotidienne en faveur des femmes. Est-ce que tu peux d'abord nous dire un mot de la Fondation — je crois que tout le monde n'est pas forcément au courant du champ très large que vous couvrez — et également de la manière dont la *Fondation des femmes* est venue en appui sur la lutte contre les violences sexistes et sexuelles à partir de MeToo ?

Anne-Cécile MAILFERT

Oui, merci beaucoup. Je voulais dire d'ailleurs que je vois pas mal de visages amis, et que ça me fait très plaisir d'être avec vous dans cette salle.

Alors, la **Fondation des femmes** est une fondation que j'ai cofondée il y a six ans sur le constat qu'il n'y en avait pas. Effectivement lorsque j'étais, comme vous, militante féministe dans diverses associations, soit de terrain comme **Le Mouvement du Nid**, soit des associations plus militantes comme **Osez le féminisme !**, très souvent nous étions confrontées, avec mes camarades, aux interrogations suivantes : « *On aimerait bien faire telle chose, mais nous n'en avons pas les moyens et puis, voilà, les violences faites aux femmes, c'est un sujet tabou dans la société. Qui voudrait nous donner un centime pour nous aider à faire telle ou telle action ?* » Et puis, au bout d'un moment, à force de se dire « *il faudrait que* », on s'est dit « *on va essayer, on va tenter. Après tout, peut-être que ça peut marcher* ».

Nous avons donc créé la Fondation des femmes, d'abord dans une perspective de levée de fonds afin de pouvoir financer le secteur féministe : non seulement parce qu'il n'y avait pas d'argent, mais aussi parce que l'on sait qu'en face il y a de l'argent. En effet, en France, il y a beaucoup de dons, ce ne sont d'ailleurs pas forcément uniquement des financements pour les hommes : ça va être des financements sur des tas de causes très justes comme des maladies, l'environnement, les animaux. C'est vrai qu'à un moment donné ça peut poser question de voir qu'une fondation comme la SPA lève quarante-cinq millions d'euros par an et qu'il n'y a pas une seule fondation sur les droits des femmes qui, à mon avis, valent aussi la peine de se battre.

On a donc créé la Fondation pour cette raison. Nous nous sommes également rendu compte que, pour aller dans le sens de ce que disait Laurence, **pour défendre les droits patriarcaux, il y avait beaucoup de moyens.** Il y avait des moyens juridiques, il y avait des moyens financiers, il y avait des moyens politiques et en termes de moyens financiers, en particulier sur la lutte contre l'avortement, il y a vraiment des fondations qui existent, notamment en France, et qui financent vraiment des actions visant à mettre un terme à ce droit pour les femmes. Face à cela, ça nous a semblé d'autant plus important et nécessaire d'avoir une fondation forte, puissante, indépendante, indépendante y compris des institutions publiques et des financements publics, pour pouvoir déjà, au jour le jour, financer des actions importantes, qui viennent en aide, mais aussi dans cette perspective politique, de se dire « *en fait, on a besoin d'avoir nos*

propres petits sous à nous, les féministes, parce que si un jour on veut mettre, je ne sais pas, 100 000, 200 000, 300 000, 500 000 personnes dans la rue pour défendre un droit aussi fondamental et important que l'avortement, oui, on peut le faire avec trois bouts de ficelle, ça, on sait faire nous, les féministes, mais si on a un peu d'argent pour nous aider à bien l'organiser, à bien le penser, à bien le structurer, en fait on va sûrement faire quelque chose de plus fort et on arrivera à mieux résister ». Donc c'est aussi dans cette perspective-là qu'on a fait la **Fondation des femmes**.

La Fondation des femmes aujourd'hui finance d'abord principalement des actions de terrain. Par exemple, nous venons de lancer une collecte, #PlusJamaisSeules, qui vise à soutenir les associations qui permettent de recevoir la parole des femmes parce que si on a des politiques qui, ces dernières années, nous ont dit que c'était très, très, très important que les femmes parlent, bizarrement ce n'est pas si important de faire en sorte qu'il y ait des personnes qui leur répondent au téléphone. Donc on leur dit de parler mais on ne finance pas de poste d'écoutes.

Je pense en particulier au **Collectif féministe contre le viol** qui gère le numéro vert 0 800 05 95 95, le numéro Viols Femmes Info, qui est un numéro absolument essentiel qui, depuis quarante ans, écoute les victimes de viol et d'inceste. Aujourd'hui, les écoutes ne savent pas comment elles vont finir l'année parce qu'il leur manque des sous, qu'elles sont dans des locaux dans lesquels il y a tous les trois mois des débordements sanitaires qui font qu'en fait, dans leur salle d'écoute, pendant qu'elles répondent à des femmes et des enfants sur les questions d'inceste et de viol, elles ont littéralement les pieds dans la merde. C'est celle-là, la situation du numéro national d'écoute sur le viol, et je trouve que c'est absolument indécent qu'on n'ait pas les moyens financiers, que l'État ne mette pas quelques centaines de milliers d'euros sur cette question-là. C'est la raison de cette collecte : n'hésitez pas à faire des dons pour que l'on puisse venir les soutenir aussi financièrement.

Pour nous, l'argent est vraiment un sujet politique et **la manière dont on utilise l'argent est politique**. Ce que nous voulons faire avec cette collecte et en finançant le **CFCV**, c'est également une manière de dire en face : « *Et vous, qu'est-ce que vous faites ?* ». Et on voit que ça marche un petit peu cet effet boule de neige. Depuis que nous avons mis au centre de la table la question de l'argent, puisqu'on a co-écrit avec le Haut Conseil à l'égalité femmes-hommes, quand Danielle BOUSQUET en était la présidente, un rapport intitulé « Où est l'argent pour les droit des femmes ? », on a vu

qu'en chiffrant le milliard et ce qu'il y avait derrière le milliard — ce n'est pas un milliard en l'air pour celles et ceux qui disent n'importe quoi sur ce chiffre, il y a vraiment du travail derrière — depuis cinq, six ans, la question de l'argent est devenue vraiment centrale et à raison, c'est absolument central.

Afin de lutter contre les violences sexuelles et sexistes, nous avons également créé une force juridique, donc un collectif d'avocates et d'avocats qui sont en capacité de pouvoir agir lorsque des affaires nous paraissent extrêmement stratégiques. Il ne s'agit pas uniquement de dispositifs de soutien pour les femmes qui ont besoin de faire valoir leurs droits, pour cela, il y a déjà des choses qui existent comme les juristes de la **FNCF** par exemple : l'appui de la **Fondation des femmes** va être un tout petit peu particulier parce qu'il s'agit de plaider stratégiquement. En fait, nous allons nous dire : **« il y a des procès qu'il faut gagner non seulement pour les femmes qui sont victimes, mais pour toutes les femmes »**.

Un des premiers procès dans lesquels on a mis en soutien des avocates, la **Fondation des femmes** et ce que nous savons faire aussi au niveau médiatique, c'était le procès BAUPIN parce qu'en fait nous nous sommes dit : *« celui-là, nous ne pouvons pas le perdre parce que ça a une résonance dans toute la société. Et de la même manière finalement qu'il y a cette solidarité entre hommes et qu'ils savent aller chercher les ténors du barreau, qu'ils savent aller chercher les agences d'influence ou les grosses structures qui savent faire des campagnes médiatiques de décrédibilisation des victimes, etc., il faut que nous aussi on ait des armes, on ait des ressources »*. Et donc, avec la **Fondation des femmes**, l'idée c'est de renforcer l'action féministe, en ajoutant à ce qu'elles font déjà d'extraordinaire, un peu plus de moyens et ces avocates et ces avocats.

Depuis le début de la création de la **Fondation des femmes**, on a reversé six millions d'euros et chaque année on reverse plus et c'est ça qui est extraordinaire, c'est que chaque année en fait on arrive à reverser plus d'argent. Quelque chose m'a toujours frappée : quand j'étais à la tête d'**Osez le féminisme !**, on me regardait — alors dans le secteur féministe, il y a toujours eu beaucoup de gentillesse — mais à l'extérieur, c'était un peu : *« Non, mais cette petite féministe là, qui se croit je ne sais pas quoi »*. Depuis que je dis qu'on lève des millions et qu'on a des avocates — 350, de fait — les mecs ne me regardent plus pareil et ça, c'est vrai que c'est marrant. C'est quelque chose que je trouve assez formidable : si on a plus de moyens et plus de ressources, y compris

juridiques, on contribue à ce que les associations font déjà, on les renforce pour augmenter le rapport de force et, ça, c'est important.

Laurence ROSSIGNOL

Tu vois, Anne-Cécile, à la question « *est-ce que c'est ça que tu voulais que je dise* », la réponse était dans la salle, c'est ce que la salle voulait entendre de ta part. Isabelle, quand j'ai dit tout à l'heure que tu étais historique...

Isabelle ALONSO

Je suis historique.

Anne-Cécile MAILFERT

Elle est légendaire.

Laurence ROSSIGNOL

Mythique. Mythique, je dirais même. Non, pourquoi j'ai dit ça ? Parce qu'en fait cette révolution du MeToo qui a libéré la parole des femmes : « *En fait, maintenant c'est fini quoi, c'est bon, circulez les filles, qu'est-ce que vous voulez encore de plus puisque maintenant votre parole est libérée ?* » Et nous avons appelé la table ronde « les “mythos” du patriarcat », on aurait pu les appeler aussi « les “ouin ouin” du patriarcat », vous savez ce « *on ne peut plus rien dire, on ne peut plus draguer, on ne peut même plus prendre l'ascenseur avec vous* » — je l'entends quand même régulièrement « *est-ce que je peux prendre l'ascenseur avec toi ?* » « *Il y a l'escalier, ça pourra ne pas te faire de mal vu ta stature* », c'est ce que je réponds en général — et l'on voit bien qu'il y a deux niveaux.

Il y a un premier niveau qui est cette espèce de consensus autour de MeToo : tout le monde participe, tout le monde est pour, je n'ai entendu personne qui dise très franchement : « *Ah non, moi je suis contre le fait que les femmes parlent* ». En même temps, deuxième niveau, est-ce que ça a changé tant que ça et est-ce qu'on est vraiment dans une période nouvelle ? Ou, du moins, **est-ce que le patriarcat a vraiment mis un genou à terre depuis MeToo ?**

C'est la question que je voulais te poser, Isabelle, avec un petit peu de recul puisqu'on a commencé ensemble, je peux le dire, à la fin des années 70 au **MLF** et nous sommes

actrices et observatrices du mouvement féministe et du patriarcat depuis déjà quelques années. **Mon sentiment, c'est qu'en fin de compte il ne s'en sort en général pas si mal, le patriarcat.** Il a une telle capacité de rebond, et à chaque fois il nous fait croire que cette fois-ci on a pris le dessus et qu'une nouvelle ère est commencée et à chaque fois on se dit « *il y a encore beaucoup de boulot devant* ».

Isabelle ALONSO

Merci. Chère Laurence, tu me parles de mettre le patriarcat à genoux, ce n'est pas exactement cette partie de son anatomie que nous voudrions voir au sol, n'est-ce pas ?

Je voudrais commencer par dire une chose qui me tient beaucoup à cœur et c'est à quel point je suis contente d'être là, à quel point je kiffe être avec des féministes, à quel point depuis des années et des années, comme cela vient d'être souligné par Laurence, je me nourris, je me *re-flou!* à la présence des autres féministes.

Alors, ça a commencé par les féministes plus vieilles que moi, il n'en reste guère, mais bénies soient-elles, et puis je crois maintenant chez les féministes plus jeunes que moi et je ne suis jamais d'accord pour que l'on se sente divisées ou tirillées entre tendances. Les tendances, les engueulades, les conflits, c'est l'essence même du féminisme qui est le mouvement le plus libre, le plus indépendant qui soit : et pour cause, on n'a pas un rond, cela rend très indépendant d'un certain point de vue.

Et je voulais vous dire à quel point je suis contente d'être là parce qu'on a tendance à oublier un peu que la misère, que nous venons de décrire et contre laquelle nous luttons tous les jours, est tellement profonde. Nous oublions souvent que **nous, les féministes, je vous inclus toutes et je nous inclus toutes, avons accompli depuis plus de 70 ans une révolution profonde sans aucune violence**, à part Valérie SOLANAS qui tira un coup de feu sur Andy WARHOL pour se faire remarquer il y a beaucoup d'années et qui ne le tua absolument pas. Cette révolution, qui a profondément changé la vie des gens beaucoup plus qu'aucune autre, nous l'avons accomplie à contre-courant, à contrevent, mais avec des résultats puisque la vie de tout le monde aujourd'hui a profondément changé. Je voudrais juste rappeler que jusque **dans les années 70, une fille qui avait un enfant hors mariage était une fille-mère et signait sa mort sociale, tandis qu'aujourd'hui un enfant sur deux en France naît hors mariage.** Ça, c'est le travail des féministes. C'est juste un détail, mais il y en a des dizaines et des dizaines. Alors, bravo les meufs.

MeToo donc. Alors, MeToo, c'est presque devenu un mot commun, on dit qu'il y a « un MeToo », « tu crois un "MeToo" et, paf, ta carrière est foutue », « il y a un "MeToo" qui m'a sauté dessus ». Il n'y en a pas que dans les ascenseurs, il y en a même ailleurs : l'autre jour j'étais dans un restaurant et le serveur est venu me dire : « Madame Alonso, vous êtes pour, vous, MeToo ? » Alors, je dis « évidemment » et il me dit « mais tout MeToo ? ». « Tout MeToo ». Il espérait peut-être que je puisse extraire du MeToo deux ou trois cas inacceptables qui feraient qu'il pourrait enfin reprendre un peu confiance dans son avenir, le pauvre. Donc oui, « tout MeToo ».

On nous parle de MeToo, on nous demande : « Est-ce que plus rien ne sera plus comme avant parce que MeToo a tout changé ? ». Quel bilan allons-nous en tirer ? Que va-t-il se passer maintenant ? D'abord, même il y a cinq ans, il y avait déjà des MeToo un petit peu partout. Je ne sais pas si vous avez relevé cette histoire à l'époque de l'affaire ASSANGE, il y a eu un fil de discussions qui parlait de « la zone grise » et ça disait, en suédois, « pratar om det », ce qui signifie « parlons-en ». Et puis, **en France, nous avons eu l'inoubliable « Balance ton porc » auquel nous avons fini par renoncer parce que c'était extrêmement désobligeant pour de pauvres animaux qui ne nous ont rien fait.**

Alors, MeToo n'a pas marqué un arrêt à partir duquel plus rien ne serait comme avant, parce que ce phénomène des femmes qui parlent, ça n'a rien de nouveau. **Les femmes ont toujours parlé**, savoir si on les a écoutées ou pas est une autre question, mais elles ont toujours parlé et puisque je suis une féministe historique, j'en profite pour vous raconter une anecdote qui date de l'an 2000, période à laquelle certaines féministes d'aujourd'hui n'étaient même pas nées.

À l'époque, il y avait l'association dans laquelle j'étais qui s'appelait **Les Chiennes de garde**. Un jour, une des filles — c'était avant les réseaux sociaux, mais on avait déjà un site et, dans ce site, il y avait un forum — a intitulé un fil de discussions « Banalités des violences commises contre les femmes ». Elle a ouvert le fil à onze heures, je crois qu'à quatorze heures il y avait 500 messages. Nous étions pourtant à la préhistoire d'Internet. C'est donc pour vous dire que la parole des femmes non seulement existe, mais elle est surtout exprimée depuis toujours. Évidemment, ça n'a pas eu beaucoup de retentissements sauf à l'intérieur du mouvement, mais les femmes parlent, elles parlent depuis toujours. On les écoute aujourd'hui, pourquoi ? Parce que grâce aux réseaux sociaux — et je les remercie au passage, les réseaux sociaux sont

intrinsèquement féministes même s'ils ne sont pas que cela —, il y a un tel effet de masse qu'on ne peut plus faire ce que l'on faisait avant, c'est-à-dire faire comme si ça n'existait pas.

Donc ce n'est pas nouveau et il n'y a pas une rupture. **Si quelqu'un peut me dire qu'il y a plus de violeurs qui vont en prison aujourd'hui qu'il y a cinq ans, je serais contente d'avoir les données parce que je crois qu'on m'a dit le contraire : le nombre de violeurs qui finissent en prison après un procès est resté stable depuis cinq ans. Il ne s'agit pas d'une révolution au sens où on l'entend, c'est-à-dire quelque chose qui change le quotidien des femmes. Cela ne veut pas dire que ce n'est pas utile, bien au contraire,** ça veut dire simplement que MeToo s'inscrit dans une longue tradition de lutte qui est la nôtre et qui n'a pas cessé. Ce qui nous manque peut-être aujourd'hui et que je regrette beaucoup ne pas voir davantage se développer, c'est la transmission qui permettrait à chaque jeune féministe aujourd'hui de savoir exactement d'où elle vient, d'où viennent ses droits, comment ça se passait il y a 10 ans, 20 ans, 30 ans, 40 ans, 50 ans. Aucune femme française d'aujourd'hui – française et sûrement ailleurs — ne voudrait mener la vie qu'ont mené leurs mères, leurs grand-mères et ainsi de suite.

Du progrès, il y en a eu, c'est indéniable et c'est même merveilleux, c'est même merveilleux que nous puissions mener la vie que nous menons aujourd'hui et il faut que l'on s'arrête de temps en temps dans ce parcours de Sisyphe qui est la pratique quotidienne du féminisme, de se décourager et de se dire « *je pose le baluchon et j'arrête* » parce que ça avance, on avance tout le temps. Mais on n'avance pas comme ça par à coup, on avance constamment, constamment, grâce d'ailleurs à toutes les femmes comme vous. C'est vous qui faites avancer les choses.

Je voulais également dire une chose concernant le « *tribunal médiatique* ». Beaucoup de « *ouin ouin* » et de « *allô maman bobo* », etc., qui se plaignent énormément de ce « *tribunal médiatique* ». Est-ce que vous ne trouvez pas que la principale victime en ce moment d'un « *tribunal médiatique* » s'appelle Sandrine ROUSSEAU qui était précisément une des victimes de BAUPIN ? On est d'accord avec elle ou non, mais c'est un véritable lynchage qui s'abat sur elle en ce moment. On peut lui répondre par des arguments politiques, certainement pas par cette espèce de tsunami permanent de railleries, de moqueries, de caricatures, etc., qui a touché et qui nous a toutes touchées à un moment ou à un autre. Nous savons très bien de quoi nous parlons.

Alors, je voudrais finir par une petite remarque purement linguistique. L'expression « violences sexistes et sexuelles » ne me convient pas. Elle ne me convient pas parce qu'elle ne dit pas exactement ce qui est, parce qu'il y a trois mots là où il suffirait d'un seul et puis parce que c'est une manière de toujours mettre le projecteur soit sur les femmes victimes, soit sur les actes eux-mêmes, jamais sur ceux qui les commettent. Alors, **j'aimerais qu'à la place de « sexistes et sexuelles », on emploie le mot « machistes ».** Le mot « machiste » contient dans sa racine même le mot « *macho* », le mâle. C'est la violence masculine, celle qui nous vient des hommes. On va me dire : **« Pas tous les hommes », non, pas tous les hommes, et pourtant presque toutes les femmes** donc, quand même, beaucoup, beaucoup d'hommes, qui restent dans l'obscurité bienveillante des projecteurs braqués sur quelqu'un d'autre. Je trouve que, déjà, si l'on disait « *violences machistes* », cela remplacerait à la fois « *sexistes et sexuelles* » ou « *violences faites aux femmes* » parce que je n'aime pas « *faites aux femmes* », ça sonne comme « *la fête des femmes* », c'est vrai qu'on leur « *fait leur fête* », mais pas exactement comme on voudrait. Alors, si on pouvait remplacer « sexistes et sexuelles » par « machistes », j'en serais ravie et puis ça ferait un petit peu un mot d'origine hispanique ajouté dans le français. À ce sujet, j'ajoute qu'on me dit toujours que « *oui, toi, comme tu es d'origine espagnole, tu es particulièrement sensible au machisme* », je voudrais dire que le machisme se porte encore mieux en France qu'il ne se porte en Espagne où il est déjà pas mal servi.

Un petit mot sur le patriarcat qui est admirable : il est admirable, il est à la fois plus lourd, plus pesant, plus injuste et plus violent que le capitalisme lui-même, et surtout beaucoup plus ancien. Alors, personnellement, je me vois très bien abattre le capitalisme, mais surtout, surtout, s'il vous plaît, abattons le patriarcat dans tous ces aspects.

Laurence ROSSIGNOL

Avant de poursuivre le débat, deux petites remarques que m'évoque le propos d'Isabelle. La première sur le fait que le mot « *violences sexistes et sexuelles* » est désincarné. En fait, il désigne d'ailleurs à peine les victimes. Ce qui est intéressant, c'est que notre droit pénal est un droit pénal qui est fondé sur l'auteur. **En droit pénal, ce qui caractérise l'infraction, c'est l'auteur et l'intentionnalité de l'infraction et quand on dit « *violences sexistes et sexuelles* », on n'en désigne pas l'auteur.** Il y a une mise à distance par rapport au principe du droit pénal qui est intéressante.

Un mot, non pas sur Sandrine ROUSSEAU, mais sur ce qu'a dit Isabelle, auquel j'adhère totalement. Nous sommes régulièrement, nous les féministes un peu exposées, qui sommes dans les carnets d'adresse des journalistes, sollicitées pour commenter telle ou telle autre féministe. Sauf accident ou vraiment gros problème, mon point de vue est de dire : « *Écoutez, pour ce qui est de dire du mal des féministes, les masculinistes et les anti-féministes s'en occupent déjà beaucoup, il n'y a pas besoin qu'on en rajoute* », ce qui ne veut pas dire qu'il ne faut pas mener des débats sur le fond.

Le féminisme n'est pas au-dessus des débats politiques, **le féminisme est un projet politique** qui vit les mêmes confrontations, les mêmes courants, les mêmes discussions que nous devons mener avec le moins de violences possible, le plus sereinement possible, mais que nous devons mener avec une rigueur intellectuelle. Il en va du respect du féminisme comme pensée, de mener nos débats entre nous comme ce qui anime toutes les pensées. Vous connaissez des dizaines de courants du socialisme depuis que le socialisme existe qui n'ont jamais cessé de se confronter et pinailler sur tel ou tel détail de l'histoire, le féminisme a droit à la même chose.

Mais pour ce qui est de participer au concert du discours anti-féministe qui régulièrement se fixe sur l'une ou sur l'autre, et je suis toujours frappée d'à quel point, à un moment de l'histoire, on aime les féministes d'avant : « *les bonnes féministes, ce sont toujours celles d'avant-hier* », mais ce ne sont jamais celles du moment.

Isabelle ALONSO

Tu connais l'adage : « *Une bonne féministe est une féministe morte ou alors un pied dans la tombe et l'autre sur une peau de banane* ».

Laurence ROSSIGNOL

Voilà, c'est exactement ça. Je voudrais réinterroger mes deux amies à ma droite sur quelque chose qu'on entend beaucoup lorsqu'il s'agit de dénoncer le sort qui est réservé aux femmes dans les lieux de pouvoir à domination masculine, au moment où, **juste après le « tribunal médiatique », arrive derrière la bonne solution pour éviter le « tribunal médiatique » : c'est « il n'y a qu'à porter plainte »**. J'observe qu'il y a une façon d'opposer la plainte, et après la plainte, l'instruction, puis la condamnation justement au « tribunal médiatique ». Et ça marche très bien dans le milieu politique puisque certaines formations politiques l'assument totalement : c'est le cas de

l'extrême droite lorsque Marine LE PEN répond très clairement : « *Tant qu'il n'y a pas de condamnation, il n'y a pas d'affaire* ». D'ailleurs, la concernant, même quand il y a des condamnations, il n'y a toujours pas d'affaires...

Mais voilà, comment, de votre côté, réagissez-vous à cette injonction à la plainte et à la manière dont elle est destinée à faire dévier les balles ?

Madeline DA SILVA

C'est effectivement un sujet qui nous revient tout le temps. Alors, il y a plusieurs choses. La première, c'est qu'il est tout le temps renvoyé au pénal quand on renvoie aux partis politiques leur responsabilité d'investir ou pas quelqu'un. C'est ce que je disais tout à l'heure, il n'y a pas assez de candidats pour qu'on ne nous rétorque pas : « *Oui, mais tant qu'il n'y a pas de condamnation, etc., tribunal médiatique* ». Mais la deuxième chose qui me choque davantage, c'est que **les partis oublient qu'ils ont une obligation de protection en interne**. C'est-à-dire qu'il y a une méconnaissance, et une incompétence, excusez-moi du terme, sur le fait qu'il y a quand même deux champs aujourd'hui : l'employeur en tant que tel a une obligation de protéger les personnes qui travaillent en son sein, mais également les usagers. Comment aujourd'hui les militantes, les salariées, sont protégées dans les partis alors que l'on a des personnes qui sont mises en cause pour violence ? Comment sont-elles protégées ?

Systematiquement, quand je fais un média, on me dit : « *Oui, mais Madame DA SILVA, il n'y a pas de condamnation* ». D'accord, je vais reprendre — vous allez dire que je persévère — mais je vais reprendre le cas de Damien ABAD mis en cause pour plusieurs crimes sexuels au sujet duquel on me dit : « *Mais Madame DA SILVA, quand même, le tribunal médiatique* ». Et à cela, je réponds : « *Mais je ne demande pas à ce que Monsieur ABAD aille en prison, je ne suis pas située à cet endroit, je ne suis pas en train de dire qu'il faut enfermer Damien ABAD en prison demain matin. Mon sujet est comment les personnes qui travaillent avec Damien ABAD aujourd'hui sont protégées ? Comment Élisabeth BORNE aujourd'hui — enfin, plus aujourd'hui du coup mais à ce moment-là — protège-t-elle les personnes qui travaillent avec lui ? Mais c'est son rôle d'employeur, elle n'a pas le choix* ».

Et ce qui me frappe, c'est qu'on le sort de ce champ, c'est-à-dire que même quand on le dit, on nous dit : « *Mais attendez, il y a une condamnation ?* ». Et vous savez, on a le sentiment de devenir folle, c'est-à-dire de dire : « **Je ne vous parle pas de pénal, je vous parle d'une obligation disciplinaire de l'employeur en interne de protéger, c'est-**

à-dire de mener une enquête. Où est cette enquête ?», et qu'on nous réponde : « *Elle doit être menée par la justice* ». Vous voyez, il y a ce sentiment incroyable de ne pas se faire comprendre.

Donc la question du pénal, au-delà du fait que j'estime que le fait qu'une personne soit mise en cause suffit pour ne pas l'investir à un poste de ministre ou de candidat aux législatives — en fait, ça devrait déjà être la base — mais au-delà de ça, il y a vraiment tout le travail de la protection en interne qui est complètement oublié, volontairement. Soyons très claires, volontairement.

Lénaïg BREDOUX

Je partage largement ce qui a été dit. Nous le constatons en fait au quotidien, tout à l'heure je parlais de confusion, mais là c'est un très bon exemple, une confusion savamment propagée au fait de faire de la justice pénale la seule boussole du débat public. **Déjà, vu les moyens dont dispose la justice pénale, où les juges et les auxiliaires de justice ont globalement du mal à faire leur travail au quotidien, si en plus on leur ajoute toute la gestion sociale des violences sexistes et sexuelles, cela semble assez disproportionné.** Donnons-leur dans un premier temps les moyens de travailler pour traiter les dossiers qu'ils ont à traiter, ce sera déjà très bien. Par ailleurs, la justice pénale n'a jamais été la seule boussole dans une société, et heureusement.

Il y a effectivement plusieurs choses : le Code du travail, le Code civil... Tout d'un coup, on oublie par ailleurs que nous avons d'autres pans possibles du droit existant qui peuvent être mobilisés. On oublie que les employeurs privés gèrent mille fois plus que les partis politiques cette question, même s'ils la gèrent globalement souvent très mal, mais enfin nettement mieux aujourd'hui que le gouvernement par exemple, mais aussi le disciplinaire de manière générale. Même les partis politiques — c'est le sujet sur lequel j'ai beaucoup travaillé — savent exclure des gens des partis politiques. Ils savent les suspendre, ils savent les désinvestir depuis qu'ils existent pour des tonnes de motifs, pour dissidence, pour avoir pris des positions contraires à la direction d'un parti, ce sont des choses quand même extrêmement fréquentes. Quand on a couvert comme moi la politique pendant dix ans, on le voit très souvent. Après, ils sont réintégrés, mais en tout cas, pendant un moment il y a une sanction.

Par exemple, **quand la question se posait sur des accusations de violences sexistes et**

sexuelles ou de propos sexistes, tout d'un coup, il y avait un grand silence comme s'il n'y avait pas de sujet d'éthique ou de sujet politique, de contradiction quant aux valeurs portées par des formations politiques qui se revendiquent comme féministes — encore défendraient-elles l'inégalité entre les femmes et les hommes, ce serait un peu différent. Quand on prétend défendre l'égalité, quand on prétend être féministe, quand on dépose des projets de loi qui sont censés favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes et qu'on ne voit pas de contradiction politique ou éthique entre ces positions politiques là et la manière dont les militantes ou les militants se comportent en interne, enfin ce que les militantes vivent et ce que les militants font parfois, c'est ça qui, pour moi, était quelque chose d'extrêmement puissant au début lorsque j'ai commencé à travailler sur ces sujets, et qui reste quelque chose de très fort comme si c'était quand même un sujet toujours un peu périphérique, toujours un peu « *pas vraiment aussi politique que le reste* ». C'est-à-dire que l'on peut parler de justice sociale, on peut parler d'éthique dans plein de sujets mais là, tout d'un coup, c'est comme si ça disparaissait, c'est comme si ça s'évaporait et c'est là où on voit quand même encore, je pense, le chemin qui reste à faire pour que cette question soit aussi politique que le reste. Je le constate chaque jour.

Madeline DA SILVA

Très clairement, **on a par exemple vu une très grosse différence entre manger des homards et être pris en photo quand on le fait, et se rendre coupable possiblement de crime sexuel.** Ça, typiquement, sur la question de l'éthique c'était assez bluffant : « *OK, là, ça n'est pas possible ; là, par contre on n'est pas sûr, sûr* ».

Laurence ROSSIGNOL

Un peu comme Madeline, je me suis retrouvée à devoir répondre, dans la séquence qu'on a connue depuis la rentrée, à la question de comment les partis politiques peuvent gérer les dénonciations de violences sexistes et sexuelles sans pour autant se livrer à un « *tribunal médiatique* » ou « *parallèle* », à une « *justice d'exception* ». Je revendique et plaide pour l'idée que nous avons dans nos partis nos propres codes éthiques et déontologiques. **Personne n'est obligé d'adhérer à un parti politique, aucun parti politique n'est obligé de désigner qui que ce soit comme un de ses représentants et personne n'a un droit à être ministre et il y a des faits qui ne relèvent pas des sujets sexuels, mais qui sont absolument aujourd'hui devenus incompatibles avec une**

désignation. Dès lors qu'il s'agit d'affaires financières, même si elles ne sont pas jugées, aucun parti politique ne prend plus le risque de désigner un candidat qui est jusqu'au cou dans des affaires de malversation et de corruption.

Je vais prendre un exemple simple. Madeline a une petite obsession ABAD, moi j'en ai une autre, vous allez comprendre. Imaginez qu'il soit quasiment reconnu par un élu, un homme politique, que lorsqu'on lui a demandé un quelconque coup de main, passe-droit, piston, il ait accepté une petite enveloppe avec des billets dedans. Il le reconnaît, mais pour autant, comme c'est un peu parole contre parole, qu'on ne sait pas bien où est placée l'infraction, on ne va pas arriver à poursuivre. Imaginez, il aurait du mal à être désigné comme ministre. Et bien, prenons la même histoire avec une relation sexuelle : il n'y a aucun problème. Dans le cadre d'une relation, la relation sexuelle a été reconnue par les deux protagonistes, la demande de soutien pour un logement a été reconnue, mais personne ne considère qu'il y a un lien entre la demande de logement et le fait que la dame ait bien voulu coucher avec le monsieur.

Vous racontez une histoire comme cela en dehors de la France, dans d'autres pays, les gens vous regardent comme si vous veniez d'un État avant l'État, vous voyez, la jungle quoi, où la loi du plus fort et l'abus de faiblesse régulent les rapports entre les êtres humains. Et bien voilà, **c'est cela le principe de la présomption d'innocence et le respect de la stricte condamnation pénale parce que le classement sans suite fait de vous un innocent.**

Anne-Cécile MAILFERT

Ce qui a été dit là depuis tout à l'heure m'a fait penser qu'il semblait important un petit peu de **rappeler pourquoi existent les violences machistes, masculines, parce que ça me paraît important si on se remet à : pourquoi existent-elles ? Comment pouvons-nous faire pour qu'un jour on en vienne au terme ? Et ces violences-là, c'est à la fois un moyen de faire perdurer la suprématie masculine et aussi une finalité de la domination masculine**, donc c'est à la fois le « *pourquoi et le comment existe la domination des hommes sur les femmes* ».

Alors, **dans les partis politiques par exemple, le fait qu'il y ait ces comportements, ces violences-là, c'est une manière de signifier aux femmes que, quelque part, elles n'ont rien à faire là.** C'est quelque chose que l'on a commencé à comprendre avec le

harcèlement de rue, c'est-à-dire le fait qu'il y ait du harcèlement, là, comme ça, dans la rue, c'est une manière de nous dire que nous n'avons pas à être dans la rue, qu'il faut que l'on soit chez nous. Et dans les partis politiques en réalité, c'est un peu la même chose : **nous sommes des anomalies, nous sommes des intruses, nous venons les perturber dans leur cercle masculin.** Ce qui nous est signifié, c'est que si nous sommes là, c'est parce que nous sommes des femmes, nous sommes là donc en tant que corps féminins, nous sommes là en tant qu'objets sexuels.

Les violences masculines dans ce cadre-là, c'est aussi une manière de réduire un petit peu notre présence. On l'a vu dans les violences qui ont pu avoir lieu dans les partis de jeunes, dans les syndicats y compris étudiants : cela va dégoûter un certain nombre de femmes de continuer dans cette voie-là. Lorsque vous êtes dans un parti politique, que vous vous engagez et que vous êtes jeunes, avoir une famille, la garde d'enfants, c'est déjà bien sûr un sujet mais ce que l'on commence peut-être à comprendre, c'est qu'**il n'y a pas que la vie quotidienne et le partage des tâches qui posent problème et qui expliquent la non-présence des femmes à de hauts niveaux de responsabilité, mais que peut-être, en fait, les violences masculines sont aussi une manière de briser des tas de femmes.** Ensuite, elles sont tellement dégoûtées qu'elles quittent la politique et cela explique pourquoi, encore aujourd'hui, il y a si peu de femmes à des postes à responsabilité et en position de pouvoir.

La finalité de la domination masculine, c'est aussi que les corps des femmes, nos sexualités, et y compris ce qui sort de nos entrailles, sont des enjeux de prédation. Le fait que les hommes puissent conserver un pouvoir, c'est extrêmement important parce que ça leur assure un accès à nos corps. En ce sens-là, la révolution MeToo est un phénomène absolument inédit parce que les femmes commencent, lorsqu'elles parlent ensemble, lorsqu'elles sont solidaires — et c'est ce qu'il se passe avec MeToo, « *me too* » c'est « *moi aussi* », ça veut dire « *on se tend la main en fait, on se prend par la main, on est ensemble* » — et tout d'un coup, parce qu'on est ensemble, parce qu'on est nombreuses, c'est beaucoup plus facile d'en parler. C'est ce qu'il se passe avec Sandrine ROUSSEAU : quand il y en a une, ils y vont tous, et là c'est difficile, et là ils nous brisent, mais quand on est plein — et c'est d'ailleurs le travail extraordinaire qui a été fait par *Mediapart* dans l'affaire, entre autres, PPDA, quand on a vu toutes ces femmes, ces vingt femmes — tout d'un coup ce n'est plus une, c'est un peu plus difficile de réussir à nous briser. Et cette solidarité-là, c'est ça MeToo pour moi, on a

vu les femmes dire « *moi aussi* ». **On a vu les femmes composer le peuple des femmes.** Tout d'un coup, on était nous.

Et face à nous, la vérité éclate et on est d'une force absolument incroyable, on n'a plus peur, on est ensemble, on est solidaire. Dans les enjeux de MeToo, une fois que l'on s'est dit ça, grâce au fait qu'on est solidaire, qu'ensemble on se dit « *on se croit parce que moi aussi, parce que nous toutes* », que fait-on de tout cela ? Que fait-on de ces violences ? Qu'en faisons-nous socialement ?

Quand on se dit, et comme vous l'avez très bien signalé, Monsieur le Maire, et j'ai trouvé ça très fort dans votre discours, « *si ce sont nos femmes, nos filles, nos collègues, nos amies, cela veut dire que les agresseurs ce sont nos fils, nos pères, nos collègues, nos camarades* » et une fois que l'on a dit ça, que fait-on de tous ces mecs ? Et comment fait-on ? Donc on dénonce là aujourd'hui, et c'est, pour moi, l'enjeu principal aujourd'hui suite à MeToo — enfin « suite à MeToo », on n'a pas fini MeToo bien heureusement — mais que fait-on de cette prise de parole des femmes ? Que fait-on de ces témoignages ? **Que fait-on de tous ces crimes qui existent ?**

Nous toutes, cela fait longtemps que nous le savons, que les violences masculines sont massives, **cela fait longtemps que nous le savons, qu'il y a beaucoup, beaucoup, beaucoup de femmes qui sont violées, cela fait longtemps que nous le savons, que la justice est incapable de résoudre cela**, mais maintenant le voile est levé un peu plus et c'est la société qui s'en rend compte. Par conséquent, quelle est la réponse politique à cela ? **Que fait-on de ces violences massives et comment les traite-t-on socialement ?** On a essayé d'y réfléchir récemment, en organisant un colloque en partenariat avec le Programme de recherche et d'enseignement des savoirs sur le genre de Sciences Po, intitulé « Droits, justice et féminisme ». Comment fait-on ? Je n'ai pas la réponse, mais je pense que c'est une question intéressante à se poser. Et je voulais vous la poser parce que la justice aujourd'hui n'arrive pas à juger ça et il y a moins d'1 % des violeurs qui sont condamnés. **Si 100 % des violeurs étaient condamnés, où les mettrait-on ? On ne sait pas, voilà.** Et c'est un vrai sujet.

C'est un vrai sujet et c'est un défi sociétal qui est équivalent à celui qui peut arriver dans les pays dans lesquels il y a eu des grands traumatismes et des grandes violences entre membres de ce même pays, par exemple un apartheid ou une guerre civile. Que faites-vous quand les agresseurs, les meurtriers, les coupables, les criminels sont dans votre famille, sont vos voisins, sont vos collègues ? Ce sont des personnes que vous

allez revoir, recroiser, qui existent, qui sont là, qui sont partout, comment fait-on pour juger ça ? Les violences masculines ne sont pas une anomalie, elles sont en réalité une généralité, donc comment fait-on pour juger ça ? Et **on continue de penser que les violeurs sont des personnes complètement anormales, qui ont des comportements complètement déviants alors qu'en réalité, malheureusement, dans notre culture patriarcale, les violences sexuelles sont beaucoup plus présentes, prégnantes, qu'on a eu envie de le voir jusqu'à présent.** Or, le Code pénal juge ça comme si c'était une anomalie et qu'il n'y avait que quelques viols, alors qu'en réalité c'est beaucoup plus fréquent que ça.

Pour finir, ce que ça pose aussi comme question, je trouve, c'est qu'**on est parti des violences les plus facilement identifiables et que finalement, ce que l'on est en train d'interroger, ce sont vraiment les relations entre femmes et hommes et tout ce qui est dysfonctionnant dans ces relations-là**, dans les relations de pouvoir et dans des relations où, en fait, il n'y a peut-être pas forcément une violence très simple à identifier parce que très circonstanciée, un passage à l'acte en particulier. Les violences masculines sont aussi des violences, dans les rapports entre femmes et hommes, il y a ces violences-là qui sont beaucoup plus insidieuses, qui nous abîment petit à petit, qui nous érodent. **Nous sommes nombreuses à avoir été – nous toutes en fait – un petit peu abîmées par ça, toutes abîmées par ça.**

Laurence ROSSIGNOL

Avant de repasser la parole à Isabelle, juste pour poursuivre le propos d'Anne-Cécile : j'ai l'absolue conviction que ce ne sont, d'abord et avant tout, que des **stratégies de dissuasion des femmes** et une façon dans tous les lieux de pouvoir de leur rappeler, tout le temps, qu'elles ne sont pas à leur place, qu'elles y sont de passage et que leur situation y est précaire et que **ceux qui sont aux manettes ont toujours la possibilité à tout moment de mettre fin à leur présence dans ces lieux de pouvoir.**

Pour dire la vérité sur les partis politiques, que je connais quand même un peu, honnêtement, **le viol n'est pas quotidien dans les partis politiques, ce ne serait pas juste et même factuellement faux que de dire ça. Cela peut arriver, mais ce qui est quotidien c'est le mépris. C'est le brouhaha qui commence dès qu'une femme prend la parole, c'est le désintérêt manifeste pour les sujets que les femmes portent**, dont elles parlent — « *la condescendance* » me souffle Isabelle — et cette impression d'être transparente,

l'impression de vivre dans un monde, comme dans les films de science-fiction, « *je crois que je vis encore, mais en fait je suis morte, je parle mais on ne m'entend pas* ». Un bureau national d'un parti politique dans lequel j'ai été militante pendant des années, c'était ça. Je disais : « *Mais en fait, je crois que je suis là, mais je ne suis pas là, ce n'est pas possible. Dès que l'on commence à parler, ils se parlent* ».

Sur la question du lien avec les violences sexuelles, il y a une anecdote que j'aime beaucoup. Quand on a commencé à travailler sur la question de la pénalisation des clients de la prostitution, un dirigeant, un grand dirigeant politique du parti — c'était en 2008 si ma mémoire est bonne et avec Danielle, elle connaît l'anecdote — à la fin de la discussion, dans le bureau national du PS, il vient me voir, il me dit : « *C'est tout ce que vous avez trouvé pour vous débarrasser de nous ? Ça ne vous suffit pas la parité, en plus vous voulez nous envoyer en prison ?* ». Et en fait, celui qui m'a dit cela, c'est la seule personne que je connais qui a essayé les prisons des États-Unis. Mais cela m'avait quand même beaucoup troublée, cette façon de me dire : « *Nous sommes des clients, nous sommes des clients, et c'est en tant que tel que je te parle, toi qui est supposée être mon égale autour d'une table* » était assez déstabilisante.

Isabelle ALONSO

Je voulais abonder dans le sens d'Anne-Cécile, mais je voulais commencer par une citation de COLUCHE qui a sans doute synthétisé en une phrase extrêmement courte la synthèse la plus remarquable sur la notion de consentement lorsqu'il disait « : *Ah non, ah non, Monsieur le Juge, je l'ai pas violée parce que le viol, c'est quand on veut pas et moi je voulais* ». Donc on voit bien ici qu'on a deux points de vue irréconciliables et que le mot « consentement » est le mot des violeurs, jamais celui des victimes, c'est le mot des violeurs.

Je vais pousser la vanité jusqu'à vous lire un petit extrait d'un de mes propres livres parce que cela reprend exactement ce que disait Anne-Cécile il y a deux secondes. Je parle de la violence et je dis : « *Le fait est si massif que, tôt ou tard, si la parole persiste, si on ne la fait pas taire comme on l'a toujours fait, nous serons toutes et tous, un jour ou l'autre, confrontés à l'inévitable. Nous côtoyons au quotidien, en toutes circonstances, des agresseurs protégés par l'épais silence que leur a tissé le patriarcat au fil des siècles. Et, irrémédiablement, une évidence s'imposera : nous connaissons intimement un agresseur. Un agresseur que nous aimons. À qui nous sommes*

attaché es. Que nous avons l'envie spontanée de protéger. La plupart des violeurs font partie de l'environnement immédiat de la victime. Alors, la victime peut résoudre la question, mais l'entourage. « Que faire alors ? Le trahir ? Le dénoncer ? Fermer les yeux ? Le rejeter ? S'en faire une complice ? Comment s'y prendre ? Que dire ? À qui ? Porter plainte ? Ne pas porter plainte ? Faire jeter quelqu'un qu'on aime en prison ? Briser l'équilibre de sa propre vie ou bien laisser briser celle de la victime ? Sitôt les choses dites, un point de non-retour sera franchi. Les violeurs ordinaires ne correspondent en rien à l'image de loup-garou malade véhiculée par les infos et les séries et les documentaires. C'est monsieur Tout-le-Monde. On peut être amoureuse de lui ou frère, c'est papa, ou fréro ou fiston, ou bon pote. On fait quoi quand on apprend qu'il a violé ? [Tout] s'écroule »¹. Et je n'ai pas non plus de réponse à cette question.

Et je crois aussi une chose, c'est que **les hommes ont beaucoup de mal à comprendre la gravité du problème parce que, dans leur tête, ils sont tellement compartimentés que tout ce qui concerne les femmes est un compartiment qui ne les regarde pas**. Ils arrivent à s'en rendre tout à fait imperméables, étanches, indépendants et c'est pour cela qu'ils peuvent laisser faire autant d'horreurs sans réagir parce que « *ça ne les concerne pas* », d'après leur point de vue, qui rejoint un petit peu celui de COLUCHE.

DÉBAT

Laurence ROSSIGNOL

Nous allons avoir une petite demi-heure d'échanges avec vous, la salle. Avons-nous un micro baladeur, qui n'a rien à voir avec les mains ? Alors, je donne les règles du jeu des interventions de la salle : deux minutes. Vous verrez, on s'y habitue très bien, il faut juste penser avant à concentrer sa pensée.

Personne du PUBLIC 1

Bonjour. Merci pour toutes ces interventions et ce ne sont pas des informations en tant que telles, mais le fait parfois d'entendre quelqu'un reformuler ce que l'on pouvait ressentir confusément, c'est toujours aussi très réconfortant. Donc rien que pour cela, je suis très heureuse d'être ici.

J'ai une question pour Anne-Cécile MAILFERT spécifiquement. Vous disiez avoir réussi à

¹ Isabelle ALONSO, *Les vrais hommes sont féministes*, Héloïse d'Ormesson, 2021.

lever à peu près six millions d'euros, la question que je me posais, c'est, même si c'est très chouette comme somme, ça reste relativement petit — et ce n'est absolument pas un reproche — comparativement à d'autres types d'associations, mais est-ce que c'est parce que la majorité des personnes qui donnent sont des femmes et que l'on sait toutes et tous très bien que les femmes sont plus pauvres que les hommes ou est-ce que c'est parce que ce n'est pas encore entendu comme une cause qui a besoin et mérite de l'argent ?

J'ai une seconde question. Vous avez dit : « *Que fait-on des violeurs ? Que fait-on des agresseurs ?* ». Le problème est aussi : « *Que fait-on de la justice ?* ». Étant donné qu'elle est intimement et intrinsèquement patriarcale, est-ce que le personnel même de la justice, même quand il est de genre féminin, a-t-il conscience de ce qu'ils et elles jugent, de la massivité et du côté prégnant du problème ? C'est-à-dire que les violences machistes, les violences sexuelles, les violences contre les femmes sont-elles réellement entendues encore aujourd'hui comme réellement des violences puisqu'on est tellement habituées à tout endurer, et depuis la nuit des temps pour reprendre ne serait-ce que les textes monothéistes, et bien nous sommes sur Terre pour en bavarder ?

Personne du PUBLIC 2

Bonjour. Merci pour toutes ces interventions. Alors, moi je me situe, je ne suis pas intersectionnelle et je ne maîtrise pas tous les termes, mais disons que je suis de l'ancienne génération, de la vôtre, si je peux me permettre, à part quelques-unes, mais par rapport à la salle de féministes. J'ai une fille de trente ans et ce que je trouve très intéressant, c'est qu'elle est bien entendue féministe. Elle ne vit pas en couple, ne veut pas vivre en couple, ne veut pas non plus avoir d'enfant et elle n'est pas toute seule, sa dizaine de copines sont pareilles et elles sont nourries d'une autre approche du féminisme à travers les podcasts, les questions notamment justement des violences ordinaires des hommes sur les femmes et notamment de l'éducation genrée du patriarcat et c'est très éclairant, c'est une porte d'entrée assez fascinante. Si les hommes ne parlent pas, ce n'est pas pour les excuser, mais de la même manière que les femmes ont accepté parce qu'on leur a appris à accepter et de s'occuper des autres, on a appris aux hommes à ne s'occuper que d'eux-mêmes. Donc c'est quelque chose qui est articulé et qui est même d'ailleurs, comment dirais-je, le propre du patriarcat.

Donc je suis très sensible à la question qui a été posée : à partir du moment où les violences ne sont pas anecdotiques mais font partie en fait du système de fonctionnement des hommes, comment faire pour avancer, pour les générations futures, pour voir de quelle manière il est possible, effectivement, de réconcilier deux parties qui ont des intérêts très contradictoires ?

Personne du PUBLIC 3

Bonjour. Je voudrais commencer par vous remercier parce que je suis celle qui récolte les fruits que vous avez plantés donc grâce à vous, j'ai une très belle vie, je suis indépendante, j'ai pu faire des études. J'ai une petite question sémantique. En fait, je voudrais savoir, vous essayez de travailler sur le champ lexical « violences sexistes », etc.. « Violences machistes » est votre proposition. Comment différenciez-vous ces définitions et surtout que pensez-vous du terme de « violences misogynes » ? Merci.

Personne du PUBLIC 4

Bonjour. Juste une précision : la *Fondation des femmes*, je crois que vous avez lancé un nouvel appel à fonds pour défendre les femmes qui ont porté plainte dans le procès Jackie et Michel. Pouvez-vous nous en parler ? Merci.

Personne du PUBLIC 5

Bonjour. Merci beaucoup pour toutes ces informations. Alors, je suis, non pas par l'âge, mais par rapport à l'intérêt, une nouvelle féministe et donc par rapport à la discussion sur les partis politiques qui contraignent les femmes, qui les rabaisent, je pense que ça évolue, enfin je l'espère. Au sein de mon parti, pour le moment, je n'ai pas la sensation d'être rabaisée ou stigmatisée, chez les jeunes, il y a beaucoup de jeunes femmes en responsabilité donc j'en suis heureuse. J'espère que cela va évoluer pour tous les partis dans ce sens-là.

Et concernant la problématique de la violence patriarcale, j'ai une fille qui a vingt-quatre ans, qui est très, très engagée et qui, elle, me dit qu'avec ses ami·es, elle réfléchit à la déconstruction masculine vers une éducation des hommes vers l'égalité femmes-hommes et le respect de chacun et de chacune. Alors, je pense que c'est une piste chez les jeunes pour vivre en harmonie et j'espère qu'elles auront la force de continuer dans ce sens-là.

Laurence ROSSIGNOL

J'ai juste une petite question : c'est quoi ce parti paradisiaque dont tu nous parles ?

Personne du PUBLIC 5

Alors, il n'est pas paradisiaque, il ne faut pas se leurrer, c'est ce que je ressens, je suis au Parti communiste français.

Laurence ROSSIGNOL

On fait un tour de parole à la tribune puis on revient dans la salle après. Anne-Cécile.

Anne-Cécile MAILFERT

Alors, il y avait deux questions sur l'argent. Déjà, « *pourquoi*, 'même si six millions d'euros reversés c'est sympa, ce n'est quand même pas assez'; *pourquoi* ? ». Je crois que c'était ça la première question. En fait, effectivement, **quand on regarde aujourd'hui qui sont en France les personnes qui donnent de l'argent à toutes les causes, on voit qu'en fait, dans l'immense majorité, ce sont les femmes et ce sont d'ailleurs les femmes qui ont plutôt des revenus modestes qui sont les plus nombreuses à donner**. Donc on voit là en fait quelque chose que l'on connaît très bien, qui est la manière dont on a été éduquée à faire don : don de soi, don de notre temps, don pour les autres. Cela explique pourquoi nous sommes très généreuses, nous, les femmes, mais ça explique aussi pourquoi nous ne sommes pas, quelque part, généreuses pour nous-mêmes.

Parce qu'en fait, **faire un don pour les droits des femmes, pour la *Fondation des femmes*, entre autres, c'est faire un don pour ses propres droits, c'est faire un don pour soi, c'est penser quelque part un peu à soi**, penser à ses filles et je pense que c'est entre autres pour cela que les femmes n'ont pas forcément toujours ce réflexe et ne l'ont en tout cas pas vraiment eu jusqu'à présent.

Alors, nous essayons de travailler sur cette question justement, en expliquant, pour défendre les droits des femmes, que **les femmes méritent que leurs droits soient défendus dans de bonnes conditions et que les associations féministes aussi méritent de ne pas être dans la misère comme elles le sont aujourd'hui** parce que la cause des femmes est une cause qui est absolument noble et magnifique. Nous sommes quand même en train de défendre les droits de la majorité de la population française donc c'est normal, en fait, que l'on demande les moyens de pouvoir le faire dans de bonnes conditions.

Alors, effectivement, aujourd'hui, nous n'avons reversé entre guillemets « que six millions d'euros ». Nous avons commencé petit parce qu'à la base nous étions un groupe de jeunes féministes qui n'avions aucun patrimoine personnel et donc nous sommes allées un peu toquer à la porte au fur et à mesure. Donc la première année, je crois que l'on a reversé trente mille euros, nous étions hyper fières, et puis l'année dernière, on a reversé un peu plus de deux millions. Donc vous voyez, on progresse.

Mon objectif à court terme, c'est que l'on puisse faire aussi bien qu'une des fondations anti-IVG françaises qui collecte à peu près douze millions d'euros par an. Ça, c'est mon premier objectif. Et puis après, pourquoi ne pas faire aussi bien que la SPA. Mais pour cela, en fait, j'ai besoin de vous. J'ai besoin de vous, on a besoin d'être ensemble, tout le monde peut donner, on accepte les dons même petits, quelques euros par mois : c'est huit euros tous les huit du mois pour que le 8 mars soit toute l'année. Vous pouvez toutes, dans cette salle, faire un don. 100 % des dons sont reversés aux associations puisque les salaires à la ***Fondation des***

femmes sont financés par du mécénat d'entreprise qui nous permet de reverser l'intégralité des dons aux associations. Et donc, posez-vous aussi la question de : « *Est-ce que j'ai envie aussi de militer de cette manière-là ?* ». Parce que, pour moi, c'est une manière de militer. On peut militer en signant une pétition, en allant dans la rue et **on peut militer aussi en montrant là où est-ce que l'on veut que nos impôts aillent, puisque 66 % de vos dons sont défiscalisés. C'est une manière aussi de diriger un peu la dépense publique** vers cette cause-là et vers les associations féministes.

Il y a plusieurs collectes en cours. Il y a effectivement la collecte dont je vous ai parlé tout à l'heure à l'occasion des cinq ans de MeToo qui s'appelle #PlusJamaisSeules, où l'on va reverser les dons aux associations qui sont les associations post-MeToo qui ont beaucoup de mal à gérer l'afflux de victimes qui se tournent vers elles : **l'Association contre les violences faites aux femmes au travail**, l'AVFT, le CFCV et aussi d'autres associations d'écoute et d'accompagnement des femmes victimes de ces violences. Nous avons deux autres campagnes aussi, dont effectivement une pour aider les femmes qui sont aujourd'hui en train de faire un cheminement extraordinaire pour dénoncer l'industrie pornographique. La **Fondation des femmes** soutient évidemment leur démarche et les associations qui sont avec elles. Et je salue Céline PIQUES qui est là et qui fait partie des femmes absolument extraordinaires qui, depuis plusieurs années, fait un travail que, honnêtement, je serais absolument incapable de faire, d'être à la fois en accompagnement de ces femmes et d'avoir dû aussi être plongée dans cet univers de violences, de tortures absolues.

Avec la **Fondation des femmes**, ce que l'on fait, c'est qu'on lève des fonds et on les reverse, entre autres, à **Osez le féminisme !** pour pouvoir financer les frais d'avocat·es. Ce qu'il faut savoir, c'est que ce genre de procès, pour nous, cela fait vraiment partie de notre stratégie, c'est-à-dire se dire en fait « *il y a des procès que l'on ne peut pas perdre* » et celui-là en fait partie. Ce procès est historique. Il faut que l'on ait les moyens de se défendre collectivement, nous, les femmes, et surtout pour les victimes en premier lieu, mais pour toutes les femmes. On a besoin d'avoir des avocates qui puissent être en capacité de se concentrer sur ce procès, de bien travailler. On a besoin pour cela de les payer. Je vous invite donc à faire des dons à la **Fondation des Femmes**.

Isabelle ALONSO

Concernant l'expression de « violences misogynes » plutôt que « violences machistes », cela rejoint ce que je disais tout à l'heure. « **Misogyne** », cela veut dire « **qui déteste les femmes** », mais ça, il y a beaucoup de gens qui détestent les femmes, il y a même certaines femmes elles-mêmes qui détestent les femmes. Ce que j'aime dans le mot « **machiste** », c'est que l'on connaît le vecteur de cette violence, on en connaît l'auteur. C'est une manière de nommer

quelqu'un qui n'est jamais nommé. La « violence machiste » est la violence du système machiste, le système machiste étant par exemple le patriarcat. Donc nous disons bien à la fois d'où vient la violence, qui en est l'auteur, qui en est le bénéficiaire. Qui tape sur qui. Donc les machistes.

Madeline DA SILVA

J'aurais juste une petite réaction sur la question des partis politiques et des violences en interne, vous aurez compris que c'est mon créneau. Ce dont vous témoignez — et tant mieux, je suis ravie si effectivement il n'y a pas de violences dans certains partis, en tout cas, pas partout — ça m'a rappelé une enquête que nous avons menée avec *Élues locales* et qui s'appelait « Entendu à la mairie », où l'on avait interrogé simplement des élues locales pour qu'elles témoignent de ce qu'elles vivaient.

Et au-delà des postures individuelles — heureusement que toutes les femmes en politique ne sont pas méprisées et qu'elles ne sont pas toutes agressées — ce qui nous avait frappées, c'est la dimension systémique. C'est-à-dire qu'il y a quelque chose de très fort en politique et toutes les femmes disaient : *« J'ai le sentiment que quand je parle, le canal de diffusion est coupé »*. Nous avons observé des choses complètement incroyables sur la manière dont sont nommées les femmes : *« ma petite poulette »*, *« ma belle »*. Le vocabulaire de cette enquête était assez intéressant parce qu'en fait on voyait bien effectivement que l'idée était de montrer que : *« Vous êtes là sur un coup de bol parce qu'on est venu vous chercher, mais que ne vous attachez pas trop au poste parce que ça ne devrait pas durer »*.

La dernière chose que je souhaitais aborder est la question de la déconstruction des hommes. Très honnêtement, les militantes féministes ont déjà suffisamment de boulot pour faire le travail de protéger et de prévenir et de faire lever le niveau de conscience, on va laisser les hommes qui le souhaitent se déconstruire tout seuls.

Laurence ROSSIGNOL

Je voudrais répondre sur la question qui a été posée sur le droit tout à l'heure : **que fait-on de la justice ? Comment les violences machistes sont-elles appréhendables par la justice ? Il faut avoir en tête que le Code pénal et le Code civil ont été conçus pour garantir aux hommes le droit d'accès sur le corps des femmes.** Ils ont été rédigés dans cette, peut-être pas finalité, mais au moins pour garantir et organiser cette protection.

Isabelle ALONSO

C'est l'esprit de la loi.

Laurence ROSSIGNOL

Voilà, c'est l'esprit de la loi, l'esprit des rédacteurs du Code civil et du Code pénal. Alors, progressivement, et ceci d'ailleurs dès le milieu du XIX^e siècle, le Code pénal et le Code civil ont commencé à mettre des limites à ce droit d'accès au corps des femmes, mais ces limites sont des petites limites. Ensuite, jusqu'aux années 70 à peu près, les choses sont restées en l'état. Une deuxième phase s'est ouverte dans les années 70 au niveau du Code civil — fondamental — puis sur une série de dispositions du Code pénal.

Aujourd'hui, nous avons encore des sujets de discussion entre juristes sur la nature du Code pénal : la définition du viol telle qu'elle est aujourd'hui dans le Code pénal, « *contrainte, menace, violence ou surprise* », permet-elle d'appréhender et de poursuivre les auteurs de viol ? Est-ce qu'il faudrait partir d'une autre définition qui partirait de la victime ? Quelqu'une a dit tout à l'heure que « *Le consentement est souvent quand même un argument des hommes* », c'est : « *mais elle était consentante* ». On peut se demander si le fait de partir du consentement renversera totalement la charge de la preuve. Je n'en suis pas si sûre. Je ne le crois pas.

Le problème que l'on a, c'est le problème de la pratique des codes par toute la chaîne pénale. La chaîne pénale commence au moment du dépôt de plainte et elle va jusqu'à la condamnation. C'est ce à quoi aujourd'hui on travaille et effectivement, on y a passé une journée la semaine dernière à l'initiative de la *Fondation des femmes*. On travaille à la fois sur les évolutions nécessaires de la loi et surtout sur les évolutions des pratiques de la loi qui sont extrêmement importantes. De fait, rien dans le Code pénal n'oblige un policier à demander à une femme qui vient porter plainte pour viol pourquoi elle était à cet endroit-là à ce moment-là. Ce n'est pas dans le Code pénal, ce sont des questions de pratique. Et j'ajoute une deuxième chose, c'est que **la prise en charge des violences contre les femmes ne doit pas se limiter aux violences physiques, il y a aussi les violences économiques et les violences symboliques, et elles sont autant dans le cabinet du juge civil que chez le juge pénal.** Ce sont dans les deux cabinets que se nouent les contextes de violence.

Et je finis juste pour dire que ce qui est extrêmement déstabilisant et troublant pour les femmes, c'est que maintenant, la justice, ce sont des femmes. Une présidente de Cour d'appel, féministe engagée, évoquait « *ce face-à-face anthropologique qui est que des femmes jugent des hommes toute la journée* » puisque l'essentiel des auteurs d'infractions pénales, ce sont des hommes, l'immense majorité, ce sont des hommes.

Plus de 90 % sont des hommes, hors violences sexuelles, toutes violences confondues et toutes infractions confondues. Et ce qui est troublant pour les femmes, c'est que quand elles sortent d'un entretien avec la juge et qu'elles sont en général désarmées parce qu'elles n'ont pas pu faire entendre ce qu'elles avaient à faire entendre, elles disent : « *Et c'est une femme que*

j'avais en face de moi».

Ce qui amène à réfléchir, pas simplement à la reproduction des violences patriarcales dans les codes, mais à la nécessité d'adhérer à la philosophie de ces violences et des codes pour les femmes qui intègrent la justice. C'est la raison de l'existence aujourd'hui de réseaux de femmes magistrates, avocates, féministes qui font un travail parallèle qui est essentiel et avec lesquelles nous travaillons quotidiennement, en coordination et en osmose, aussi bien côté **Fondation des femmes** que du côté législateur que je suis. Je pense que c'est un énorme chantier, très complexe, qui ne se réglera pas avec trois slogans.

Lénaïg BREDOUX

Je voulais juste revenir sur les mots que l'on utilise parce que **la responsabilité médiatique est très forte dans les mots qu'on choisit dans le débat public**, quant à la manière dont on nomme les choses et dont on nomme, souvent, mal les choses. Je trouve qu'il y a quelque chose de très intéressant dans la question des violences sexistes et sexuelles.

En fait, cette appellation a constitué un réel progrès dans la manière dont on a nommé ce fait social et **ce qu'il y a de très intéressant dans MeToo, c'est que cela a aussi permis de faire le lien entre les violences que subissaient les femmes et les violences qui étaient subies par les enfants, ou celles qui étaient subies par les garçons dans des cas de domination** — sachant que plus de 90 % des agresseurs sont de toute façon des hommes, quelle que soit l'identité des victimes. On a vu se développer, au fur et à mesure des différents MeToo, le « MeToo inceste », les questions de la pédocriminalité, etc. Toutes ces questions permettent, et c'est capital, de montrer que ce sont les mêmes mécanismes qui se déroulent.

Dans les enquêtes, nous avons vu exactement parfois les mêmes mots être prononcés et les mêmes mécanismes décrits, les mêmes mécanismes de déni, les mêmes mécanismes de « silenciation », de complicité, de comment on n'a pas voulu entendre les victimes, de comment cette parole n'a pas été considérée, prise au sérieux par toutes les institutions, y compris par ma profession de journaliste. C'est vraiment quelque chose de général, la police, la justice, les médias, les partis politiques, etc., toutes ces institutions-là. Ces mêmes mécanismes se sont retrouvés dans la sphère familiale, au travail. Quand on lit par exemple le rapport de la **CIASE** sur la pédocriminalité dans l'Église — et maintenant on ne dit plus « pédophilie » mais « pédocriminalité » — on voit très bien comment exactement les mêmes mécanismes se posent que lorsqu'on a parlé des violences faites aux femmes.

Laurence ROSSIGNOL

Merci Lénaïg. Avant de redonner, pour peut-être trois interventions de la salle, la parole, je voudrais saluer l'arrivée de Samia GHALI, maire adjointe de Marseille qui nous a rejointes

tout à l'heure déjà.

Moïra SAUVAGE

Bonjour. Moïra SAUVAGE du collectif *Ensemble contre le sexisme*. Il y a une idée qui me tracasse. Nous sommes toutes d'accord que les hommes qu'on connaît, qu'on aime, nos fils, nos compagnons, etc., ce sont des types bien, donc ils ne sont pas coupables de violences. Ceci dit, ce qui me tracasse, c'est que c'est le silence qui est complice, le **silence tacite face à toutes ces violences**, que cela soit « *ma petite poulette* » dite à une collègue ou des violences plus épouvantables, **c'est le silence des hommes qui fait que ces violences continuent**.

Donc j'ai envie de lancer un *hashtag* — je ne suis pas douée du tout, ça fait cinq minutes que j'y pense et je n'ai pas trouvé de *hashtag* — mais quelque chose du style #PasNous, ou #PasTous, enfin quelque chose comme ça qui motiverait ces jeunes hommes, trentenaires, quarantenaires ou plus, qui se sentent concernés et qui ne disent rien, qui n'osent pas dire parce qu'il faut du courage pour les hommes d'intervenir quand ils entendent des choses qui ne vont pas vis-à-vis de leurs congénères masculins. Donc si vous avez des idées, allez-y.

Personne du PUBLIC 7

Bonjour. On nous a interpellées dans la salle en disant « *que faire pour lutter contre le machisme ?* ». Je pense que, bien sûr, on pense à la prévention dès le plus jeune âge dans le milieu familial et pas uniquement se reposer sur l'Éducation nationale ; changer les mentalités dans les partis politiques, on voit bien ce qu'il faut faire, il faut un rapport de force aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, c'est ce que nous faisons aujourd'hui d'ailleurs.

Ma question est la suivante : ne **pensez-vous pas que les racines profondes du machisme viennent des religions et de ces représentations des rôles masculins et féminins ?** Je trouve qu'on est trop silencieuses là-dessus, trop pudiques. Plutôt que de déconstruire les hommes, j'ai plutôt envie de déconstruire les mythes. Or, on voit que nous sommes traitées comme des sujets inférieurs dans un certain nombre de religions et il me semble qu'il y a un vrai travail de fond à faire, qui ne soit pas superficiel sur ces sujets.

Personne du PUBLIC 8

Bonjour à toutes. Merci pour toutes vos interventions, quand on est féministe, ça fait du bien d'entendre tout cela donc je pense que ces deux jours vont être bien utiles. Quand on est féministe et qu'on milite au quotidien, ces agressions du quotidien dont vous avez parlé, en réunion, dans nos cercles professionnels, personnels, militants, on en a conscience, on les voit, on les subit, ils nous énervent, ils nous usent. Et j'ai une question — alors, je ne sais pas si je vais avoir une réponse toute faite et je ne suis même pas sûre qu'il y en ait une — mais

comment est-ce que, en tant que féministe, survit-on à ça ? Parce que ça use, ça fatigue, il y a des moments où on a envie de tout lâcher...

Isabelle ALONSO

Mais il n'y a qu'à voir dans quel état on est, ma pauvre... Il n'y a qu'à voir dans quel état où on est, ça ne va pas du tout.

Personne du PUBLIC 8

Heureusement qu'on a nos **copines de sororité** vers qui on râle un bon coup. Et puis, surtout, on en bave parce que souvent on est seule en fait dans nos cercles à faire remarquer un comportement, à faire remarquer une parole, à faire remarquer qu'il n'y a que les mecs qui parlent, à faire remarquer qu'on se fait couper la parole. Comment on se protège ? Comment on survit ? Comme on ne lâche pas l'affaire ? Et comment, aussi, on n'est pas trop affectée de manière à ce que notre santé physique, morale, et tout ce que l'on veut, soit impactée ?

Personne du PUBLIC 9

Bonjour. Je voulais juste répondre par rapport à la question des hommes, enfin le rôle des femmes par rapport à l'éducation des hommes. Il y a un manifeste qui s'appelle le manifeste **Zéromacho** qui parle des hommes qui s'opposent à la prostitution et à la pornographie et j'invite tous les hommes qui sont sensibilisés à cette question à lire ce manifeste et à le signer.

Dans les mouvements féministes, nous avons régulièrement des hommes qui arrivent en disant « *je suis féministe, je suis féministe, je suis plus féministe que vous, même, je sais tout d'ailleurs* ». La première chose que je leur dis, c'est : « *Allez voir ce manifeste, signez-le, ce sera un début de preuve de votre engagement féministe* ». Et vraiment, envoyez un maximum d'hommes sur **Zéromacho**. Ce sont des hommes qui s'organisent entre eux, on n'est pas leur maman, ils peuvent s'organiser et aussi lutter contre les violences masculines, misogynes.

Laurence ROSSIGNOL

Quelques dernières réponses et après nous allons lever la table ronde. Isabelle.

Isabelle ALONSO

Oui, je voulais juste répondre très rapidement à Moïra parce que tu dis : « *pas tous les hommes* ». Il y a déjà des *hashtags* qui existent qui s'appellent #NotAllMen et **c'est un argument qui revient sans arrêt, de nous dire : « Pas tous les hommes, pas tous les hommes, pas tous les hommes ». Mais « presque toutes les femmes » et j'irais même jusqu'à dire « toutes les femmes »**. Alors, il y a un truc qui cloche dans le raisonnement.

La deuxième chose, c'est que quelqu'un a dit tout à l'heure : « *On n'est pas agressées tous les jours, constamment, tout le temps* ». Ce n'est pas la peine. **La culture du viol fonctionne exactement comme les éclaireurs d'une armée d'occupation. Ils arrivent, ils font quelques exactions, il suffit de tuer une personne sur vingt et les autres se tiennent tranquilles. Et bien, je peux vous dire que les femmes se tiennent tranquilles parce qu'elles sont menacées**, que quand on leur dit : « *il faut parler* », elles savent très bien ce qu'il peut se passer quand elles parlent, qu'elles risquent de s'en prendre plein la tronche, et même physiquement. Donc les hommes gèrent la situation, je suis d'accord, ce sont de grands garçons, ils se débrouillent, nous on s'occupe d'abord de nous.

Et pour dire comment on fait pour résister à des années et des années de machisme ambiant, je vous le dis tout net, il n'y a qu'un truc qui donne de la force, c'est que **fondamentalement on a une certitude : on a raison**. On a raison. C'est tout. Ça suffit. Ils ont tort, ce sont des nains et ils sont analphabètes du féminisme.

Anne-Cécile MAILFERT

Là-dessus, je pense qu'on a des exemples absolument incroyables de femmes qui tiennent et il y en a là aux premiers rangs, mais il faut aussi qu'on se le dise : c'est dur. Et ce n'est pas seulement dur, **ce qui m'affecte le plus, ce n'est pas tellement que les gros machos viennent nous dire et nous insulter de manière éhontée, c'est plutôt de réaliser à quel point les violences faites aux femmes sont terribles et quand on a un minimum d'empathie, évidemment que ça nous touche**.

Et je pense que d'ailleurs on est toutes là aussi parce qu'on est touchées par ça, ça nous fait mal aussi. Donc je trouve absolument incroyable ce que font les associations qui, tous les jours, écoutent des femmes raconter ce que fait la violence masculine parce que ce que fait la violence masculine, c'est horrible, c'est vraiment horrible. Et c'est vrai que, voilà, des fois je suis triste, et des fois j'ai le cœur très lourd, et des fois je suis fatiguée, et je pense qu'on est nombreuses comme ça.

Isabelle ALONSO

Je ne sais plus qui a dit : « *Plus que le bruit de nos ennemis, c'est le silence de nos amies qui nous tue* ».

Laurence ROSSIGNOL

Je voudrais contribuer aussi à la question que tu as posée sur : comment fait-on ? **C'est vrai que c'est épuisant d'être féministe, mais ce qui est épuisant, c'est de voir le monde avec nos lunettes de féministes. Ce qui est épuisant, c'est de voir ce que tellement d'autres gens ne**

voient pas les violences, les humiliations, les mauvais traitements, dans nos propres entourages. Combien de fois, à la fin d'un dîner avec des potes, vous êtes parties en vous disant « *ça ne va pas comment il traite sa femme, lui, ça ne va pas comment il lui parle, il y a un gros problème* » et quand vous dites ça à votre mec : « *tu as remarqué comment machin il traite sa femme ?* » « *Ah. Non, mais moi j'ai discuté d'autres choses avec lui, je n'ai pas fait gaffe.* » « *Oui, fais un peu gaffe des fois, tu vois.* ». C'est épuisant.

C'est parfois bouleversant de recueillir les témoignages. Moi, les gens me voient à la télé, les femmes me voient : « *La dame a l'air gentille, elle a l'air de comprendre ce que je vis* ». Parce qu'à la fin du labyrinthe judiciaire, après s'être cognées dans le mur de la justice, elles m'envoient des dossiers tous plus abominables les uns que les autres et qui montrent à quel point les femmes sont seules dans le monde kafkaïen de la justice. Bien sûr, c'est bouleversant.

Mais en même temps, je fréquente mes collègues au Sénat qui vivent dans des organisations politiques où les hommes n'ont pas été élevés comme celle dans laquelle je vis, au féminisme, depuis Yvette ROUDY. Disons-le clairement, je suis au Parti socialiste, au Parti socialiste, cela fait quand même un moment que les féministes ont commencé à expliquer qu'il y avait une autre lecture du monde quand on prétendait construire un avenir meilleur. Je vois mes collègues, elles ne voient peut-être pas tout ce que je vois, mais elles souffrent. Elles souffrent énormément. Elles souffrent parce qu'elles se rendent compte d'un certain nombre de choses, elles sont elles-mêmes humiliées et elles sont marginalisées, bloquées dans leur épanouissement politique, elles n'ont pas de sororité et quand elles disent quelque chose, elles sont raillées. Et donc, quand je vois ça, je me dis « *quand même, j'aime mieux mon statut que le leur, même si le mien est quotidiennement peut-être plus compliqué* ».

Et puis enfin, une féministe, c'est avoir des tas de copines féministes. Voilà, c'est décrocher son téléphone et puis c'est appeler Lénaïg à *Mediapart* en lui disant « *dis donc, tu es au courant de tel truc ? Oh...* » — alors, elle est au courant de tout en général, elle est toujours au courant de tout, ça, c'est vrai — « *tu es au courant de tel truc, tu ne veux pas aller regarder un peu ? Parce que, là, c'est vraiment monstrueux* ». C'est appeler Madeline en lui disant « *qu'est-ce que tu sens toi en ce moment ? Comment ça bouge ?* ». C'est appeler Anne-Cécile, c'est appeler Isabelle et toutes celles qui sont dans la salle aujourd'hui. Être féministe, c'est avoir un énorme réseau. Et puis, **dans le monde tel qu'il est aujourd'hui où tout va mal, disons-le clairement, qui est un monde terriblement angoissant entre la guerre, la récession, la crise et le désastre écologique qui s'annonce, la seule bonne nouvelle, la seule lueur d'espoir que l'on puisse avoir, c'est ce qu'il se passe du point de vue des féministes.** C'est ce que le féminisme offre à la société.

Merci à toutes les quatre de votre présence.

Séquence 1 – Les nouvelles offensives contre les corps des femmes : contrôle et marchandisation

Table ronde – *La Servante écarlate, une dystopie ?* *Les droits sexuels et reproductifs mis à mal dans le monde*

Modératrice : Maud OLIVIER, ancienne députée, membre du bureau de l'Assemblée des Femmes

- *Muriel SALLE, historienne, maîtresse de conférences à Lyon I et autrice*
- *Naky SY SAVANÉ, militante de la lutte contre l'exclusion et comédienne*
- *Docteure Josiane CAMARENA, Collège des gynécologues médicales de Marseille-Provence*
- *Docteure Julia MARUANI, Collège des gynécologues médicales de Marseille-Provence*
- *Docteure Dominique SPERANDEO, Collège des gynécologues médicales de Marseille-Provence*

Maud OLIVIER

Je suis très, très heureuse de vous présenter les participantes de cette table ronde. Vous avez vu dans les documents qui vous ont été remis que nous avons de belles personnes. À ma droite, Muriel SALLE, spécialiste en histoire des femmes et du genre ; Naky SY SAVANÉ, présidente de *l'Union des femmes du monde-Gams Sud*, comédienne et militante contre les mutilations sexuelles; le *Collège des gynécologues de Marseille* que je suis vraiment très heureuse d'accueillir, à ma gauche, Josiane CAMARENA, Dominique SPERANDEO, et enfin, Julia MARUANI qui parlera pour le groupe.

L'intitulé de la table ronde est « *La Servante écarlate : une dystopie ?* » : nous avons cherché des titres qui pouvaient interpeller et nous le sommes tout à fait par ce qu'il se passe actuellement contre le corps des femmes. Le sous-titre, « Les droits sexuels et reproductifs mis à mal », désigne bien une vision cauchemardesque du sort qui est fait aux femmes dans le monde patriarcal.

Dans sa lutte politique, le mouvement féministe a toujours accordé une place centrale

au corps, que ce soit dans les domaines de la contraception, de l'avortement ou de la sexualité, pour une raison évidente : **le contrôle du corps des femmes est une caractéristique récurrente de toutes les formes d'appropriation des femmes dans le monde**, à des fins d'exploitation sexuelle comme dans la prostitution ou la pornographie, ou par la remise en question du droit à l'avortement, ou bien même pour l'utiliser à des fins de gestation pour autrui. Or, **le corps des femmes n'est ni un objet, ni une marchandise**, ni une couveuse. **Contrôler le corps, le comportement et la sexualité des femmes est l'expression la plus criante de la domination masculine pour préserver son pouvoir patriarcal**. Le viol comme arme de guerre et le nombre de féminicides — cent vingt-deux aujourd'hui en France — en sont les plus violentes et les plus cruelles manifestations. Les attaques actuelles contre l'IVG marquent cette volonté de reprendre le contrôle sur la maternité ou la sexualité des femmes. Que ce soit au nom de la religion ou au service d'un projet politique totalitaire, la tentative d'asservissement ou de mise sous tutelle de la femme vise toujours à réaffirmer la domination de ces hommes sur le corps des femmes et réprimer leurs libertés. L'apartheid sexiste ne se pratique pas seulement en Iran, en Arabie saoudite ou en Afghanistan, il y a tellement d'autres pays où le sort réservé aux femmes et aux filles n'est que violence, comme au Pakistan ou en Inde par exemple, l'Inde considérée comme le pays le plus dangereux au monde pour les femmes en 2018 juste devant la Syrie et la Somalie. Naky SY SAVANÉ nous parlera tout à l'heure de son combat contre les mutilations génitales en Afrique et en Égypte notamment.

En France, le droit des femmes à disposer de leur corps et l'accès à l'avortement sont des droits fondamentaux. L'avortement, devenu un acte médicalisé puis remboursé, a permis qu'il n'y ait plus de mortes d'hémorragie, de septicémie, de péritonite. Un petit rappel : avant la loi VEIL de 1975, chaque année en France 250 000 avortements illégaux étaient pratiqués et 250 femmes en mouraient. Après l'extension en 2017 du délit d'entrave à l'IVG, le délai de recours à l'IVG à 14 semaines de grossesse, c'est maintenant une proposition de loi constitutionnelle pour sécuriser l'accès des femmes à l'IVG qui vient d'être déposée par des parlementaires conscients du signal donné par la décision de la Cour suprême des États-Unis de laisser les États américains légiférer sur le droit à l'avortement et ce que cela impliquait évidemment comme recul manifeste des droits des femmes. Au vu du succès au Sénat de cette proposition de loi, je pense qu'il faudrait plutôt inscrire ceci dans un projet de loi constitutionnel, par le gouvernement, ce qui permettrait son adoption en congrès par trois cinquièmes des

parlementaires. C'est un débat dont on pourra reparler. En 2022, les députés européens ont exprimé leur souhait, eux et elles aussi, d'inclure le droit à l'avortement dans la Charte des Droits fondamentaux de l'Union européenne. Le Conseil européen doit désormais se réunir pour discuter d'une convention qui permettrait de réviser les traités à ce sujet.

Mais les anti-IVG bénéficient de très gros moyens pour manipuler l'opinion. Comme aux États-Unis, au Brésil, au sein même de l'Union européenne, des partis extrémistes, des lobbys religieux puissamment implantés dans certains États s'emploient à faire reculer les droits des femmes. On voit que les intégrismes évangéliques, catholiques et musulmans sont bien les partenaires des masculinistes. Un petit exemple quand même de ce qu'il se passe en Europe : en Pologne, le 22 octobre 2020, une décision du tribunal constitutionnel a instauré une interdiction quasi totale de l'avortement en Hongrie, le gouvernement de Viktor ORBAN a fait inscrire dans la Constitution la protection de la vie dès la conception et, dernière polémique en date, vous le savez sans doute, un décret entré en vigueur contraint les femmes à écouter les battements du cœur du fœtus avant de poursuivre leur IVG. En République tchèque, la plus haute instance juridique du pays a jugé inconstitutionnel l'avortement pour malformation du fœtus alors que c'était la motivation principale des avortements qui étaient pratiqués dans ce pays. Au Brésil, le président BOLSONARO a jugé inadmissible l'avortement d'une fillette de 11 ans victime de viol. Et maintenant, aux États-Unis, les États interdisant l'avortement vont désormais chercher à empêcher la vente de pilules abortives avec les conséquences que l'on imagine, comme lorsque le Brésil l'a fait adopter : les femmes se sont rabattues sur les dealers et vivent maintenant les affres du marché noir de l'avortement médicamenteux. Une étude aux États-Unis en 2021 a montré qu'une interdiction de l'avortement à l'échelle nationale pourrait entraîner une hausse de mortalité, due à une grossesse, de 21 %.

Alors, face à toutes ces régressions et ces oppressions, ce sont les femmes qui, partout dans le monde, individuellement et collectivement, se lèvent, résistent et utilisent tous les moyens de la rue, le web, les manifestations. Oui, les femmes décident pour elles-mêmes maintenant. J'ai eu une émotion particulière quand j'ai appris qu'en Afghanistan des femmes ont manifesté devant l'ambassade d'Iran à Kaboul pour soutenir le combat de leurs sœurs de lutte iraniennes. Quelle courageuse et magnifique solidarité.

Alors, *Femmes et santé : encore une affaire d'hommes ?* nous a écrit Muriel SALLE. Juste un petit mot, Muriel : est-ce quand même bien normal que l'IVG et la contraception ne soient vues que comme des affaires de femmes ? À elles, quand même, d'en supporter le coût et la responsabilité, ce qui leur donne une charge mentale et une charge financière supplémentaires, car hormis la contraception d'urgence, certains moyens contraceptifs sont gratuits seulement pour les moins de 26 ans, après « débrouillez-vous ». Je considère qu'il s'agit bien là d'une discrimination sexiste sur le pouvoir d'achat des femmes, mais on en reparlera peut-être.

Muriel SALLE, à qui je vais passer la parole maintenant, est historienne, spécialiste de l'histoire des femmes et du genre et tout le monde sait ce que sont les études de genre qui permettent d'analyser les inégalités femmes-hommes et de comprendre leurs origines. J'avais eu le plaisir d'auditionner Muriel en 2016 lorsque j'ai été chargée par la délégation droits des femmes de l'Assemblée nationale d'un rapport intitulé « Les études de genre — Les sciences au service de l'égalité réelle ». Elle expliquait, entre autres, que le corps masculin était le référentiel en matière de santé avec tous les écueils que cela représente pour la prise en charge de la santé des femmes. Depuis 2010, elle assure à l'Institut d'études politiques de Lyon un cours intitulé « Genre et rapports sociaux de sexe », puis « Corps, sexe et politique ». Elle y est coresponsable de la mission Égalités. Maîtresse de conférences en histoire depuis 2011 à l'Université Lyon I, elle est responsable depuis 2016 de l'unité d'enseignement « Corps, genre et santé » dans le master Genre, habilité par deux universités lyonnaises ; et elle dirige la rubrique santé du magazine *Femmes, ici et ailleurs*, dont nous verrons demain le rédacteur en chef, Pierre-Yves GINET.

Comme vous, Muriel, *l'Assemblée des Femmes* est convaincue de la nécessité de mettre en lumière les femmes agissantes pour tout ce qu'elles font et tout ce qu'elles sont. C'est donc un grand plaisir de vous entendre aujourd'hui.

Muriel SALLE

Merci, pour cette invitation de *l'Assemblée des Femmes* qui m'honore. Il faudrait dire beaucoup de choses sur les transmissions générationnelles qui se nouent ici aussi. Pour rebondir sur ce que vous évoquiez, à savoir la question de la charge mentale de la gestion de l'interruption volontaire de grossesse et aussi de la contraception par les femmes — une affaire de femmes ? —, comme les droits des femmes, l'assemblée de

cet après-midi est presque, exclusivement, féminine. C'est peut-être déjà une première partie du problème.

Puisque vous m'invitez à partir du présent, ce qui, contrairement à ce que l'on pourrait croire, est assez classique — nous, les historiennes, interrogeons toujours le passé à partir du présent, on pose au passé les questions d'aujourd'hui — je dirais que la situation actuelle est contrastée. Peut-être que le dire comme cela est faire preuve d'un optimisme un peu échevelé, mais voilà, cela dit, c'est dans le titre de ***L'Assemblée des Femmes*** puisqu'il est question de « Révolutions et de contre-révolutions ».

Effectivement, **les droits sexuels et reproductifs des femmes reculent dans le monde**, je n'apprends rien à personne. On a beaucoup incriminé, sur ce sujet-là, la crise sanitaire, je trouve tout à fait louable que vous rappeliez que ce recul est aussi largement imputable à des décisions politiques qui sont le fait d'un certain nombre d'hommes. Il est vrai que la crise sanitaire a porté un coup important à la question des droits sexuels et reproductifs pour les femmes. Pour donner simplement quelques chiffres : la perturbation de l'accès à la contraception concerne 47 millions de femmes qui sont sans contraceptifs dans 114 pays qui sont des pays que l'on dit « à faible revenu » ou « à revenu intermédiaire », ce sont des chiffres de ***l'Organisation mondiale de la Santé*** — je trouve que c'est aussi intéressant d'ouvrir la focale sur l'international — ; et chaque fois que l'on prolonge de trois mois des mesures sanitaires ce sont 2 millions de femmes supplémentaires qui souffrent d'un problème d'accès à des contraceptifs. Ce sont peut-être des façons d'envisager la crise sanitaire qui n'ont pas été suffisamment mises en avant. Sans compter que la fermeture des écoles, c'est aussi une réduction de l'accès à l'information et à l'éducation sexuelle, que l'accès à l'avortement est problématique parce qu'il est considéré comme « *un service non essentiel* » dans de nombreux États, mais ça, c'est pour regarder les choses sous l'angle négatif et vous en avez déjà dit beaucoup. On peut aussi noter qu'il y a des voix qui s'élèvent, ça me paraît important d'évoquer la révolution des femmes qui fait trembler la théocratie iranienne. Cela permet de dresser un tableau contrasté.

Quand on fait de l'histoire, on aime se placer peut-être au patronage des grandes ancêtres et il est assez facile dans le contexte actuel de rappeler les paroles, qui sont très partagées, de Simone DE BEAUVOIR, que vous connaissez, qui disait : « *N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question* ». Il n'y manque que l'idée de la crise

sanitaire. Mais **ce que je relève dans cette citation, c'est « N'oubliez jamais »**, parce que ne pas oublier, cela veut dire « se souvenir », et nous avons un terrible besoin d'histoire.

J'aime à rappeler, mais vous êtes nombreuses ici à le savoir, que cette demande est exprimée depuis longtemps déjà dans les mouvements féministes et j'ai presque envie de fredonner : « *Nous qui sommes sans passé, les femmes, nous qui n'avons pas d'histoire* » et je m'arrête là pour dire que **c'est faux de dire que les femmes n'ont pas d'histoire**, elles en ont une, il y a des chercheuses qui travaillent à l'écrire. Ce qui manque sûrement beaucoup, c'est la diffusion de cette histoire, ce qui est tout à fait autre chose. Je sais bien que je parle devant une assemblée de convaincues, il n'empêche, cela paraît important de rappeler ce besoin de savoir, ce besoin de connaître notre histoire, même si nous ne sommes pas les premières à le demander, cet acte fondateur du **MLF**, le 26 août 1970 : « *Il y a plus inconnu que le soldat inconnu, sa femme* ».

Alors, pourquoi faut-il écrire l'histoire ? Essentiellement pour deux raisons. Tout d'abord, Geneviève FRAISSE dit que c'est « *Pour rendre les choses intelligibles* », parce que le féminisme, « *la lutte des femmes pour leurs droits apparaît souvent comme un désordre* », elle dit les choses comme ça, « *une hystérie, une passion, rarement comme un engagement raisonné dans l'espace public* ». Quand on fait de l'histoire, on se rend compte qu'il y a des raisons à l'engagement des femmes et qu'il est par ailleurs raisonnable, dans toutes les acceptations du mot. C'est une façon de dire que cet engagement a un sens et qu'il est fondé sur des éléments de contexte qui sont analysés par les féministes. Elles savent le faire, elles savent aussi ajuster leurs demandes, leurs revendications, à ces éléments de contexte et raconter l'histoire des mouvements féministes. **Le féminisme n'est pas un mouvement d'humeur, c'est une analyse lucide, parfois douloureuse, de la situation que vivent les femmes.**

Le deuxième point important qui plaide pour la nécessité de l'histoire, c'est qu'il permet de montrer que rien ne change spontanément. En matière de droits des femmes, on est souvent pétri e de cette conception positiviste de l'histoire, qu'on pourrait résumer par un slogan qui serait : « *Plus qu'hier, moins que demain* », façon de dire que l'on a des raisons de se réjouir quand on est de ma génération plutôt que de celle de ma grand-mère. Néanmoins, à l'heure actuelle, la génération de ma fille se réjouira moins que je n'ai moi-même de raison de me réjouir. Je vous dis cela pour vous montrer

la nécessité d'écrire l'histoire.

Aujourd'hui, comme je forme aussi des enseignants et des enseignantes, je pense qu'il est important d'être attentif et attentive à la façon dont on raconte l'histoire. Je vais prendre quelques exemples. Lorsque l'on dit « *Les femmes obtiennent le droit de vote en 1944* » — parfois en 1945, dans les manuels scolaires — je trouve que c'est un peu court parce qu'on oublie de parler des modalités. Il faut le rappeler, dans notre pays, il n'y a jamais eu de majorité à la représentation nationale pour donner le droit de vote aux femmes. La Chambre des députés a voté à six reprises le principe du suffrage féminin en 1919, en 1925, en 1927, en 1932, en 1935 et en 1936, le Sénat a systématiquement fait barrage et ce n'est pas par la grâce du général DE GAULLE, même s'il est celui qui signe l'ordonnance, que les femmes obtiennent le droit de vote, mais au prix d'un siècle de mobilisations qui s'ouvre *a minima* en 1848 au moment où l'on proclame cette magnifique invention sémantique qu'est le suffrage universel masculin. Donc je plaide contre une conception positiviste et surtout contre un récit trop individualisé qui s'organise autour de grandes figures.

On comprend bien pourquoi il est nécessaire de faire émerger des grandes femmes puisqu'il y a des grands hommes, il s'agit de symétrie. Mais je crois profondément à la **nécessité de faire une histoire collective** et, pour reprendre les paroles d'un autre avant moi, « *Nous sommes des naines juchées sur les épaules de géantes* ». Dire que par exemple, les femmes obtiennent l'interruption volontaire de grossesse dans notre pays à la faveur de la loi VEIL, même si là aussi il faut rendre justice à l'engagement de la ministre qui porte ce texte, c'est oublier toutes les militantes anonymes qui ont milité activement pour que cette loi soit votée. Ce qui ne veut pas dire qu'il ne faille pas rendre hommage à Simone VEIL, **mais plutôt insister sur le fait que ce sont des mouvements collectifs qui portent les avancées des droits des femmes**, il faut enseigner cette histoire-là. Parce que la première, au sens de la plus fondamentale, au sens de **la plus ancienne violence que subisse les femmes, c'est peut-être celle-là, celle d'être privées de leur histoire**. Leurs actions sont invisibilisées, leurs récits sont silenciés.

La chanson poursuit : « *Il nous ont divisées, les femmes, et de nos sœurs, séparées* », on peut aussi dire qu'ils nous ont « *fait oublier, perdre jusqu'à la mémoire* ». Tout à l'heure on entendait « *MeToo* », et « *nous toutes* » — il y aurait peut-être des choses à dire sur le fait que l'on dit « *moi aussi* » et « *nous toutes* » ou qu'on disait « *nous, les femmes* » dans les années 70 — « *nous, les femmes* », c'est quelque chose que l'on

trouve dans certains cahiers de doléances dès 1789, c'est important de le rappeler.

L'histoire, ça sert à cela aussi, à faire émerger les femmes comme sujets politiques. On n'existe pas en tant que sujet politique si on n'a pas une histoire, c'est-à-dire un récit collectif à partager. Et dès lors, ne pas enseigner cette histoire-là, c'est évidemment très préjudiciable, non seulement parce que c'est une faute du point de vue du récit historique, mais c'est aussi un manque, quelque chose qui fait défaut aux jeunes femmes d'aujourd'hui si éventuellement elles veulent s'engager, aux jeunes gens d'aujourd'hui aussi s'ils veulent **prendre la mesure de la contribution qui a été celle des femmes à l'histoire et la contribution qui est celle des femmes au présent.**

Pour en terminer, et pour répondre à votre question : peut-on prédire l'avenir ? Les historiennes n'aiment pas qu'on leur pose cette question, on commence toujours par rappeler qu'il n'y a pas de loi en histoire, mais qu'il y a des leçons du passé — je vous fais une réponse de Normande... — qu'il y a des philosophies de l'histoire qui s'interrogent pour savoir s'il y a un sens à l'histoire... Il n'est pas certain qu'il y ait un sens à l'histoire, dans ma discipline on dit beaucoup que « *comparaison n'est pas raison* ». Je crois donc important de rappeler que si l'on se demande « *est-ce que le passé a quelque chose à nous apprendre ?* », il faut d'abord se demander « *à quel passé est-ce qu'on se réfère ?* » et se rendre compte qu'on ignore vraiment beaucoup de choses en matière d'histoire des femmes.

C'est Isabelle ALONSO qui disait, je crois : « *Il faut transmettre* », elle appelait à transmettre à toutes les jeunes féministes. Moi j'ouvrirais la focale en disant : « *il faut transmettre à toutes les jeunes femmes* », pas seulement féministes — on peut faire le pari que, peut-être, elles le deviendront — et aussi transmettre à tous les jeunes hommes. Et célébrer. Nous sommes en octobre 2022, permettez-moi de rappeler qu'on fête le cinquantième anniversaire d'un procès historique qui était le procès de Bobigny, en octobre et novembre 1972. On n'a peut-être pas assez ce sens de la célébration.

Quant à savoir si on peut tirer des leçons du passé pour ce qui est de l'avenir, peut-être qu'en tant qu'historienne on peut inciter, dans le contexte du moment, à la vigilance. Dire aussi qu'on a une bonne partie de la solution, en matière de défense des droits des femmes, qui serait la connaissance de ce qu'il en a coûté pour les obtenir, de collectif, et ce qu'il en coûterait aussi collectivement si d'aventure ces droits venaient à reculer. Et je vais passer la parole. Merci.

Maud OLIVIER

Merci Muriel de ces explications qui nous rappellent que nous avons une histoire. C'était un vrai plaisir d'avoir autour de moi des femmes intelligentes, engagées, qui avaient envie de partager tout ce qu'elles ont fait, ce à quoi elles pensent.

Naky, quand je vous ai appelée, j'ai été très, très heureuse de tout ce que vous avez pu me dire. Je rappelle que Naky est une figure du septième art sur le continent africain, mais pas seulement en Afrique ; que vous avez poursuivi votre carrière avec le souci de défendre les droits des femmes dans la vie mais aussi au cinéma ; que vous êtes comédienne au théâtre et au cinéma, et que vous avez tourné avec de grands réalisateurs africains ; que vous continuez à militer activement pour favoriser l'accès à l'éducation et l'émancipation des femmes ; que vous menez des actions en Côte d'Ivoire pour les plus défavorisé·es ; que vous avez une structure qui promeut la culture africaine au travers du théâtre, de la danse, des contes, des musiques ou des arts plastiques ; que vous avez commencé votre carrière très jeune ; que vous avez tourné dans plusieurs longs métrages, une dizaine, dans de nombreux films de télévision et obtenu plusieurs prix dont deux prix d'interprétation féminine ; vous avez joué les premiers rôles dans une quinzaine de pièces de théâtre, et dans cinq autres pièces dont l'une s'appelle *Femmes déchirées*², le titre me fait frémir.

Merci d'être là Naky, c'est vraiment un grand honneur de vous accueillir, vous militez activement contre l'excision et vous avez créé l'association *Gams Sud*, je l'ai dit tout à l'heure. Est-ce que vous pouvez nous expliquer, malgré votre vision féministe, pourquoi vous avez un homme président de votre association ? Il y a dans la salle des hommes : vous allez être contents, il y a un président d'une association que Naky a créée.

Naky SY SAVANÉ

Merci beaucoup de me donner la parole ici ce matin, mais avant tout propos, j'aimerais rendre un vibrant hommage à nos pionnières, à nos mamans. Aujourd'hui, le *Gams* est en train de célébrer ses 40 ans de lutte en France. Nos devancières, qui sont nos mamans, qui ont été les premières à oser ouvrir la bouche pour parler de l'intimité, parler de la question de l'excision, sont en train d'être célébrées aujourd'hui par la

² Naky SY SAVANÉ, *Femmes déchirées*, 2009.

jeune génération à Paris. Merci à vous également, féministes, qui m'avez accompagnée dans mon parcours en France. Madame ROSSIGNOL disait tout à l'heure que quand on a des amies féministes, cela nous permet d'avancer, moi **je n'ai jamais cessé de dire un grand merci aux femmes parce que quand je suis arrivée en France, ce sont les femmes que j'ai vues d'abord. Ce sont les femmes qui m'ont tendu la main là où même ma corporation artistique m'a rejetée.** Les femmes m'ont prise, elles ont essuyé mes larmes, elles ont reconnu que j'étais une des leurs. J'en vois certaines ici : Nicole THUET, Renée CLERGUE... Je ne peux pas citer tout le monde.

Mon engagement a commencé très tôt. Quand vous êtes une enfant du haut de vos 3 ans, que vous voyez que les premières à se lever le matin pour aller chercher de l'eau au puits, ce sont vos mamans. Donc chaque fois que ma mère se réveillait pour aller au puits avec ses copines, je me levais également avec mon petit seau et je partais avec elle pour aller chercher l'eau, ce sont des choses qui vous marquent pour la vie. Plus tard, à 12 ans, je vois des petites filles comme moi, qu'on a confiées à mes parents parce qu'elles doivent entrer en 6^{ème} comme moi, mais qu'elles sont enceintes, parce qu'elles ont été enfantées par le maître ou l'instituteur, elles sont deux, je me retrouve dans la même classe que ces filles-là qui habitent chez nous. J'ai suivi tout leur parcours de grossesse et j'en ai même accompagné une le jour de son accouchement. Ce sont des choses que je n'ai jamais dites, que je dis aujourd'hui parce que nous sommes entre nous, nous sommes entre initiées, entre femmes. La question des femmes, qu'on soit blanche, noire, jaune ou rouge, est la même partout, croyez-moi. J'ai la chance de voyager par mon métier et partout où je suis allée, je me suis rendu compte que les femmes vivent les mêmes problèmes, d'où mon engagement. À travers mon travail, à travers les rôles que je choisis, à travers mes écrits, à travers tout ce que je fais au quotidien, quand je monte un projet, je vais d'abord penser « femmes ».

Madame parlait du moment où les femmes ont eu le droit de vote ici. Dans le même temps il y a des femmes en Côte d'Ivoire qui étaient aussi en train de marcher pour aller libérer leurs maris qui s'étaient fait emprisonner par les colons. Je n'ai pas vécu cette époque, mais je me dis « *une société, où on ne transmet pas les choses, meurt* ». La chance que j'ai en tant qu'Africaine, c'est que les femmes africaines sont celles qui transmettent. Je me suis dit du haut de ce que je suis aujourd'hui « *qu'est-ce que je peux faire ?* ». J'ai créé un festival de cinéma dans mon pays et j'ai décidé qu'il devait y avoir une journée consacrée aux femmes. Cette journée se déroule dans cette fameuse

ville où les femmes sont venues affronter la police coloniale, pour libérer leurs hommes. Ça se fait avec des lycées, des collèges, des centres de formation de jeunesse. Partout où je suis, j'essaie d'apporter ma petite pierre à cet édifice qui est le combat des femmes.

Maud OLIVIER

Je peux dire aussi, que vous êtes précurseure dans votre combat pour amener les hommes à le partager. C'est un élément que nous n'avons pas, on essaye seulement de se rassembler entre nous et de se construire. Comment faites-vous pour amener les hommes à partager ce combat ?

Naky SY SAVANÉ

Tout à fait. Voilà pourquoi je salue toujours les féministes marseillaises. Elles nous ont respectées. Je le dis souvent : « *Il y a les féministes "pagneuses", "jupeuses", "pantaloneuses" et moi je suis une "pagneuse"* ».

Maud OLIVIER

Une « *féministe en pagne* ».

Naky SY SAVANÉ

Voilà, avec nos spécificités. Nous étions en train de mener un combat contre l'excision et je leur ai dit : « *Je vais travailler sur ce sujet, mais je ne suis pas d'accord avec ce qui se fait ici, nos mamans ont mené un combat, elles l'ont laissé quelque part, on va le reprendre et on va avancer* ». C'est comme cela que j'ai commencé à fédérer les hommes, les artistes connus, notamment KIMBIRILA, qui est un grand peintre qui a dédié toute son œuvre au combat contre l'excision. On a pu amener un autre homme avec nous, Kéléligui COULIBALY, qui est un des meilleurs conteurs africains, qui est aussi forgeron. La féministe européenne aurait dit, avait tendance à dire : « *Oui, mais l'excision, ce sont des choses qui sont propres aux femmes, c'est un combat de femmes* ». J'ai dit : « *Oui, c'est un combat de femmes, mais ça touche l'intimité. Nous devons être réalistes parce que nous, au niveau d'où nous sommes, dans notre combat, ce sont encore les hommes qui décident. Donc on va être intelligentes, on va les amener avec nous* ».

Nous sommes allées chercher un forgeron qui militait déjà avec nous. Ce n'est pas

anodin parce que, vous savez, l'excision est pratiquée par la caste des forgerons. Ce qu'on appelle banalement « caste » ici est une organisation sociétale en Afrique. Il y a plusieurs castes : il y a les griots, que l'on connaît un peu ici, qui chantent, qui racontent — ce n'est pas nous qui écrivons l'histoire, ce sont eux qui détiennent toute l'histoire — et il y a la caste des forgerons. Le forgeron, c'est celui qui a trouvé l'eau, c'est lui qui va aller chercher le fer dans la terre et qui va fabriquer tout ce qui est engin. Sa femme, derrière, prend l'argile pour faire tout ce qui est poterie. Donc on dit d'eux qu'ils ont le secret du fer. Ce n'est pas comme aujourd'hui où tout le monde pratique l'excision. Pour nous, Africaines, ça avait un sens, c'était même un trophée pour nous d'avoir un tel homme à nos côtés pour travailler sur cette question.

Maud OLIVIER

Merci Naky. Vous avez dit aussi que « *les femmes portent l'Afrique* », on y reviendra . Je vais maintenant passer la parole au *Collège des gynécologues marseillaises*, que je suis très heureuse d'accueillir. Elles ont accepté de participer à cette table ronde même si elles m'ont avoué qu'il n'était pas dans leurs habitudes de parler en public. Josiane CAMARENA, qui est conseillère scientifique du *Collège de gynécologie médicale de Marseille-Provence*, Julia MARUANI, la jeune présidente du *Collège de gynécologie médicale de Marseille-Provence* et Dominique SPERANDEO, qui est vice-présidente...

Un mot, pour ne pas être longue, sur la gynécologie médicale qui, à la suite de la réforme de l'internat en 1984, avait été supprimée du cursus universitaire. Je rappelle que **la gynécologie médicale est une spécialité qui s'occupe de la physiologie et des pathologies de l'appareil génital féminin, qui permet de prendre en charge les patientes dans leur globalité et de les accompagner à toutes les étapes de leur vie**, de l'adolescence à la fin de vie. Mais grâce à la mobilisation de la profession et des plus de 1 600 000 femmes de notre pays qui ont signé une pétition nationale, qui ont réclamé la restauration de la gynécologie médicale comme spécialité, il y a maintenant un nouveau diplôme d'études spécialisées, distinct de la gynécologie obstétrique, qui a été créé en 2003.

Josiane, Julia, Dominique, je vais vous laisser préciser le champ de vos interventions. Je sais que vous avez beaucoup à nous dire et, en particulier Josiane qui a beaucoup de choses à nous dire sur l'utérus, un organe qui la passionne, et sur l'avortement, bien

sûr, un acte auquel il faut vraiment donner du sens.
Je vous cède la parole chacune votre tour.

Josiane CAMARENA

Merci Maud et merci de nous avoir invitées à cette université. Avant de commencer mon propos, je voudrais remercier Naky qui nous aide beaucoup à l'hôpital, qui nous a beaucoup aidées, moi en particulier, et qui fait un travail extraordinaire. Merci Naky.

Quant à ma fascination pour l'utérus, vous allez voir que ce n'est pas complètement un délire parce que l'utérus est un organe qui se régénère régulièrement, tous les mois ; il tolère un corps étranger sans rejet, l'embryon, et il passe de 6 centimètres à 33 centimètres sans problème ; il se contracte de façon synchrone pour expulser un être humain ; et en plus, il ne vieillit pas parce que si on lui apporte des hormones, il peut redémarrer. Il n'y a aucun autre organe dans l'espèce humaine qui remplit ces fonctions. Et il peut fabriquer des humains femelles ou mâles. Bon, il se trouve que cet utérus est dans un corps, il est dans un corps de femme. Est-il connecté ? Est-il déconnecté ? Ça va être l'objet de notre débat et je vais commencer par deux cas cliniques pour éclairer nos propos.

Un premier cas clinique date de 1980, ma génération. C'est une femme de 29 ans qui arrive, assez agressive, et qui trouve que c'est vraiment ridicule de s'informer, de discuter avec d'autres femmes dans la salle d'attente — cela se passe dans un centre d'interruption de grossesse. En lisant son dossier, je vois que c'est la troisième fois qu'elle vient interrompre une grossesse en quelques mois. Cette nouvelle grossesse, je remarque qu'elle survient à six mois de la précédente et à la date du terme qui aurait pu advenir. L'interrogatoire ne note aucune particularité, elle vit en couple, elle travaille, elle n'a pas d'enfant, tout va bien. Je débute l'examen clinique et, un peu étonnée de voir un col remanié, pensant avoir fait une erreur de lecture du dossier, je lui demande : « *avez-vous déjà accouché ?* » Elle me répond : « *non* ». Après l'examen, elle se rhabille, s'assoit, on prévoit les rendez-vous et pendant que je note son examen, je ne sais pas pourquoi, je lui repose la question : « *avez-vous déjà accouché ?* ». Et là, il y a un silence, puis elle s'effondre en larmes et raconte. Elle a eu une première grossesse menée à son terme alors qu'elle était très jeune, elle avait quinze ans, et a été, à ce moment, contrainte par son père d'abandonner cette enfant. Cette petite fille était déjà l'enfant de ce même compagnon qu'elle vient de rencontrer de nouveau et qui n'a

jamais rien su de cette histoire — c'est le compagnon avec qui elle est en couple actuellement. Je lui demande : « *cette nouvelle grossesse, en avez-vous parlé à votre compagnon ?* ». Non, elle n'en a pas parlé, elle n'en a parlé à personne. Bon, nous discutons de cela. Elle a pris ses rendez-vous, elle a avorté après sans difficulté particulière. Je l'ai suivie quelque temps, elle n'a plus avorté, elle s'est mariée et, quelques années après, j'ai reçu un faire-part de naissance d'une petite fille.

Il y a un autre cas clinique qui date de 2012, Julia va vous le présenter.

Julia MARUANI

Je vais vous parler de Sophie, c'est une patiente que j'ai vue dans le service de gynécologie sociale de l'hôpital public il y a quelques années et, comme lors de toute consultation de demande d'interruption de grossesse, on reprend l'histoire clinique, les antécédents. Donc je lui pose des questions sur ses antécédents gynéco-obstétricaux. Elle me dit qu'elle n'a pas eu d'enfant, qu'elle a déjà fait plusieurs IVG, elle ne sait pas combien et, de toute façon, elle élude la question, n'a pas envie de me répondre. La consultation se poursuit, mais comme dans le service on en était encore aux dossiers papier je demande à la secrétaire de me sortir ses anciens dossiers. Je les regarde et je me rends compte que j'ai moi-même reçu cette patiente deux fois au cours des cinq, six dernières années — puisque j'avais travaillé dans ce service à plusieurs étapes de mon cursus hospitalier — une fois elle avait été reçue par un autre médecin. Elle venait donc dans notre service pour sa quatrième grossesse non prévue, je l'avais vue deux fois et je savais l'information que je lui avais faite sur la contraception. Quand on regarde de plus près, elle avait évité à chaque fois l'entretien avec la conseillère conjugale ou familiale ou la psychologue de notre service qui était systématiquement proposé aux patientes, mais malheureusement plus obligatoire. Elle ne venait jamais non plus à ses visites de contrôle. Je reprends la consultation avec ces nouvelles données et un peu désarçonnée, je lui demande ce qui lui arrive, ce qu'il se passe, comment elle va. Et là, c'est le flot : « *Mon père est parti quand j'étais enfant, je ne l'ai jamais revu, ma mère était alcoolique, elle ne m'aimait pas de toute façon, elle ne s'est jamais occupée de moi ni de nous. Heureusement, il y avait mon grand frère, mais il a sa vie maintenant, il est parti vivre à Lyon depuis des années, je ne le vois presque plus. Moi je n'arrive rien à construire, je n'arrive pas à trouver un homme qui m'apporte de l'amour, je n'ai personne, je me sens vide* ». Alors, bien sûr, on ne peut que penser et se demander ce qu'elle cherchait à combler par ses grossesses, forcément en partie

subies.

Je remercie vraiment les organisatrices de *l'Assemblée des Femmes* de nous donner l'occasion de partager notre expérience et je pense que vous savez déjà très probablement combien d'IVG sont pratiquées chaque année, un chiffre très stable. **On est sur 220 000 IVG par an chaque année en France et cela fait 20 ans que ce chiffre, en valeur absolue, est stable, il semble vraiment incompressible.** Et si on regarde en nombre d'IVG pour 1 000 femmes de 15 à 49 ans, en âge de procréer, cela fait à peu près cinquante ans que ça n'a pas bougé. On est passé de 14,6 à 15 IVG pour 1000 femmes. Déjà, en 2004, c'est Nathalie BAJOS qui écrivait dans *Population et Sociétés*, « Pourquoi le nombre d'avortements n'a-t-il pas baissé en France depuis 30 ans ? »³.

Dans les stratégies de santé publique, nous entendons sans arrêt qu' « *il faut faire diminuer le nombre d'IVG* », « *il faut prévenir les IVG* ». En 2010, le ministre de la Santé de l'époque, et l'information est reprise par un grand journal féminin, annonce « Trois mesures pour faire baisser le nombre d'IVG »⁴. Ce qui était pas mal pour cette époque, c'est qu'ils avaient tenu compte du fait que l'IGAS avait déclaré que, bizarrement, **trois quarts des femmes qui faisaient des IVG étaient sous contraception.**

Ces mesures ont été proposées en 2010, il ne s'est rien passé d'autre depuis ; sinon plus récemment, l'accès à la contraception gratuite pour les femmes de moins de 26 ans et il y a quelques jours, la contraception gratuite pour toutes les femmes. Mais j'ai été choquée par ses premières lignes de la déclaration du gouvernement : « *Étendre la gratuité de la contraception, c'est prévenir les potentielles répercussions des IVG* », ce qui veut dire aux femmes qu' « il y a des répercussions d'IVG », que c'est dangereux, il faut absolument les éviter.

Ces mesures sont évidemment utiles pour les femmes et nous nous réjouissons de cette avancée sur le plan financier, mais est-ce que cela va vraiment permettre de faire baisser le nombre d'IVG ? Et **pourquoi faut-il faire baisser le nombre d'IVG ? Pour qui est-ce dérangeant d'avoir 220 000 IVG par an ?** Certes la contraception évite les grossesses non prévues, et heureusement, mais la raison pour laquelle les femmes se retrouvent

³ Nathalie BAJOS, Michèle FERRAND, Henri LERIDON, Caroline MOREAU, « Pourquoi le nombre d'avortements n'a-t-il pas baissé en France depuis 30 ans ? », *Population et sociétés*, N° 407, décembre 2004.

⁴ Claire FRAYSSINET, « Des mesures pour réduire le nombre d'IVG et favoriser l'accès aux contraceptifs », *Femme actuelle*, octobre 2010.

face à une grossesse non prévue n'est sûrement pas le « *défaut de contraception* ». La preuve en est qu'il y a une continuelle augmentation de la couverture contraceptive et toujours la même stabilité de recours à l'IVG. Donc, vous l'aurez compris, **arrêtons de parler de ce « défaut de contraception »**.

Bernadette RONDO-MATTAUER écrivait dans son livre *IVG : la dynamique du sens* : « *Il est facile de ne voir dans l'avortement, outre la conséquence d'un défaut de maturité, que celui d'une carence de l'information sur la contraception* ». Vous l'avez entendu plusieurs fois, j'ai utilisé volontairement le mot de « *grossesse non prévue* » et non celui qui est souvent utilisé de « *grossesse non désirée* », comme tout à l'heure dans le communiqué de presse. Cela soulève bien des différences : le vouloir est conscient, le désir est un inconscient. Je re-cite Bernadette RONDO-MATTAUER : « ***Faire croire aux femmes que le désir d'enfant est parfaitement contrôlable, programmable, paraît une imposture ou une méconnaissance des mécanismes psychiques qui fondent la structure féminine*** ».

Pour la majorité des femmes, l'IVG a un sens dans leur histoire. Cela peut être — je cite seulement quelques exemples — **la vérification de la fertilité** dans une société où l'angoisse de l'infertilité a pris une place énorme. Cela peut être **la pulsion de vie** après maladie ou après décès d'un proche. J'ai reçu, il n'y a pas très longtemps pour une demande d'IVG, une patiente qui était complètement perturbée parce qu'elle était sous pilule, bien prise, et enceinte la semaine de la mort de sa mère. Il y a les prises de décision pour soi, comme la séparation d'un conjoint avec qui elle n'était plus heureuse ou pire, la situation fréquente d'un conjoint violent. Dans cette situation, la grossesse et la décision d'avorter vont permettre à la femme de prendre cette décision qu'elle n'arrivait pas à prendre avant. Il y a **la recherche d'identité féminine, le désir de grossesse n'étant pas lié au désir d'enfant**. Il arrive aussi, ce sont des petites choses que nous connaissons très bien en tant que gynécologues pratiquant des interruptions de grossesse, que les femmes se retrouvent enceintes le mois avant qu'elles aient décidé de poser un dispositif intra-utérin, que plus communément on appelle « stérilet », elles tombent enceintes juste avant de devenir stériles.

Nous suivons les femmes tout au long de leur vie, quels que soient les événements traversés, et lors de nos consultations, nous cherchons à **ouvrir cet espace de parole qui va permettre à la femme d'intégrer la grossesse non prévue dans son histoire**. Cette écoute lui permet d'avancer sur cet événement. Ce n'est pas un drame et ce n'est pas

non plus un acte anodin. Il n'y a qu'à voir lorsqu'elles nous parlent de leurs antécédents d'IVG, il y a toujours un changement de ton : « *J'ai eu deux enfants... et j'ai fait une IVG* ». Ce n'est pas le même ton. **Du côté de la consultation de demande d'IVG, ce sont souvent de très belles rencontres humaines. C'est un moment d'écoute, de soutien, sans jugement**, où nous aidons les femmes qui le plus souvent sont dans un moment de fragilité, de doute, de honte, de culpabilité, cela crée des liens de confiance réciproque.

Le débat qui nous dérange, celui du « pour ou contre l'IVG », est un faux débat. L'avortement existe et a toujours existé. La position, l'attitude qui convient, c'est d'être ni pour ni contre, mais de permettre l'émergence, pour la femme, d'un discours dans lequel elle pourra se positionner dans sa propre histoire et dans sa vie. Du côté du médecin, une demande d'IVG est une situation particulière parce qu'il n'y a pas de maladie à tester, il n'y a pas d'acte thérapeutique, il y a juste des actes encadrés par la médecine pour la sécurité des femmes. Cela nous met, nous, médecins, dans une position inhabituelle et pour laquelle il nous paraît indispensable de former nos gynécologues médicales. C'est la position de l'écoute, du conseil ; on va aider à choisir la méthode d'interruption, reprendre une contraception et écouter. Je re-cite Nathalie BAJOS : « *L'IVG reste un acte médical particulier parce qu'il engage des questions éthiques et philosophiques spécifiques : le droit à la vie, le droit de disposer de son corps, la relation à la maternité et au désir d'enfant, les rapports du couple* ».

Notre message est le suivant : **toutes les grossesses ne sont pas faites pour faire des enfants, l'objectif ne devrait pas être de vouloir faire baisser à tout prix le nombre d'IVG, l'objectif devrait être d'améliorer l'accompagnement des femmes demandant une IVG** pour leur permettre d'intégrer cette grossesse non prévue et cette interruption de grossesse dans leur histoire de vie en lui donnant du sens. Je vais conclure, avant de céder la parole à Dominique SPERANDEO, en citant Marie-Magdeleine CHATEL dans son livre *Malaise dans la procréation* : « *Il nous faut reconnaître et comprendre qu'il y a des avortements, que c'est un phénomène irréductible, à part, qui doit avoir sa logique, ses nécessités, puisqu'aucune stratégie de volonté ne peut les éviter* ».

Dominique SPERANDEO

C'est une question de transmission : après « *la jeune présidente* », voici « *la vieille présidente* ». En fait, je suis fatiguée, fatiguée parce que, comme on l'a dit tout à l'heure, rien ne change. Je crois que c'est l'historienne en moi qui a dit ça. Je pose

quelques questions à la réflexion féministe présente dans cette salle, que je me pose, bien sûr, à mon niveau de gynécologue.

L'avortement peut être négatif, mais il peut aussi être positif, il est souvent les deux, mais attention, chères féministes, il n'est pas rien, il fait partie du monde des femmes et si effectivement il y a un rien, c'est le « rien à justifier, rien à prouver ».

Deuxième réflexion. **Le raisonnement qui dit « plus il y a de contraception, moins il y a d'IVG », est-ce un raisonnement cartésien ou est-ce un raisonnement patriarcal ?**

Troisième réflexion. **La déclaration obligatoire des grossesses et le décompte de leur issue ont fait passer la grossesse de la sphère privée à la sphère publique. Si nous pouvons comprendre cela du point de vue de la santé publique, ne devrions-nous pas nous souvenir que le patriarcat aussi y tient son compte ?**

Je voudrais souligner que, **de petits changements en petits changements, la sphère privée partagée des femmes, celle que l'on appelait le gynécée**, celle dont Naky a parlé, **celle où on apprend aussi bien la recette des confitures que l'avortement clandestin raté de sa mère, celle où se constitue, où se construit la transmission des femmes, y compris leur soumission parfois, mais aussi leur résistance, cette sphère-là, il ne faut pas qu'elle se rétrécisse**. Je ne dis pas que le gynécée soit toujours bienveillant — et d'ailleurs, que l'on nous préserve du règne des nouvelles matrones serait plutôt mon souci actuel — je dis qu'attention et réflexion doivent être portées par les féministes à cet espace. Ainsi, sortir les mères des salles d'accouchement de leurs filles pour une présence exclusive du co-géniteur, est-ce une évidence ? Arrêter les entretiens autour de l'IVG alors que, pratiquement, on les oblige autour des naissances, n'est-ce pas étonnant ? **Transformer la consultation médicale en simple formalité administrative, n'est-ce pas laisser les femmes à leur solitude et, en allant plus loin, n'est-ce pas traiter les grossesses comme de la simple chair à disposition ?** Ce n'est pas parce que la parole publique des femmes s'étale sur les réseaux sociaux, ce n'est pas parce que la sphère privée devient publique que le monde des femmes est mieux protégé, et les influenceuses ne me paraissent pas plus sécurisantes que les matrones.

Ce lien, cet endroit, ce lieu de pensée, de parole des femmes, ce lieu d'échange, de colère, de solidarité, d'entraide et de rupture parfois, que deviendra-t-il ? Est-ce que ce lien, ce n'est pas le lien qui, tout à l'heure, était évoqué quand on parlait du lien de « nous toutes » ? Oui, c'est le lien de « nous toutes », nous savons d'où nous venons et

nous savons d'où nous parlons, nous n'avons pas d'histoire, mais tout cela, on le sait. Alors soyons optimistes, pouvons-nous ici envisager que, placée dans ces conditions, **du point de vue strict de la gynécologue, il y a peu de chances que *La Servante écarlate* tombe enceinte et du point de vue féministe, elle va sûrement trouver les moyens interdits d'avorter.** Je vous remercie.

Maud OLIVIER

Merci beaucoup. Il y aura probablement une autre table ronde à monter un jour, sur le fait que quand les femmes accouchent et qu'elles mettent un bébé au monde, on ne mesure pas le délaissement dans lequel elles sont pour se débrouiller, dans certaines villes, dont la mienne. L'**accompagnement des nouvelles accouchées** est un vrai souci, comment les aider sur ce qu'il faut faire avec un bébé qui arrive surtout quand elles sont des femmes seules, abandonnées.

Dominique SPERANDEO

Oui et nous avons aussi sûrement des leçons à recevoir de l'Afrique sur la façon dont les femmes sont entourées. Savoir que la communauté des femmes autour d'un accouchement, ce peut être terrible et que parfois c'est terriblement déprimant, mais il y a des moments aussi où ça aide, où c'est nécessaire, où c'est plein de conseils.

Maud OLIVIER

Absolument. Et donc, savoir que les sage-femmes s'emparent de plus en plus de cette question, c'est quand même une bonne chose malgré tout, parce que l'accompagnement après une naissance, c'est fondamental. Je pense que ça sera un autre sujet : ne pas laisser les femmes se débrouiller avec une nouvelle maternité. Muriel, je crois que vous vouliez ajouter quelques mots.

Muriel SALLE

Je voulais réagir un peu à chaud parce que j'ai trouvé passionnant ce que vous avez exposé, cela fait plein d'échos. Nous avons toutes parlé à Maud, mais nous ne nous sommes pas parlé les unes les autres : vous avez d'abord prononcé le mot d' « optimisme », j'avais commencé par ça ; on s'est posé la question de savoir si l'histoire avait un sens et vous nous avez raconté des histoires qui en ont, vous êtes un collectif, ce qui fait aussi écho à ce que je dis.

Pour réagir sur ce que vous disiez, j'ai trouvé extrêmement intéressant tous ces motifs à l'IVG que vous évoquiez — vérification de la fertilité, pulsion de vie — dont je n'avais jamais entendu parler, on ne met en avant que le motif habituel, qui est l'oubli de contraception et je trouve que ça mérite peut-être de s'y arrêter.

On passe beaucoup de temps, c'est très bien et il faut absolument le faire, à tordre le cou à des idées fausses, et vous l'avez fait. Je trouve aussi intéressant de s'interroger sur le sens des idées fausses, parce que **qu'est-ce que cela dit que l'on dise et que l'on admette collectivement que l'IVG est un problème d'oubli de contraception ? Cela dit beaucoup encore de l'androcentrisme des discours médicaux**, même quand les femmes sont majoritairement des médecins, c'est quand même un grand classique de dire que « *les femmes oublient leur contraception* ». Cela m'amuse toujours beaucoup parce que, peut-être le savez-vous, c'est un des motifs qui a fait que pendant longtemps on a exclu les femmes des essais cliniques — ça a beaucoup changé depuis — mais ça me fait toujours rire parce que même maintenant on vous l'oppose, on dit : « *Oui, mais alors, les femmes dans les essais cliniques, d'abord c'est compliqué parce que c'est quand même un organisme qui fonctionne par cycle, donc c'est assez compliqué, et puis, par ailleurs, c'est délicat parce que, bon, il y a toujours le risque de la grossesse* ». Je réponds toujours de manière ironique, en disant « *les femmes, on leur laisse la responsabilité de la contraception tout le temps, sauf qu'on passe tout le temps à dire "elles ne sont pas responsables"* ».

Je trouve donc qu'on joue vraiment avec le feu, j'invite les messieurs à s'interroger là-dessus. **Quand on diffuse ce discours-là, que « les femmes oublient leur contraception », en creux, qu'est-ce que l'on dit ? On dit qu'elles ne sont pas responsables, pas capables**, et c'est quelque chose sur quoi je pense il faut aussi s'arrêter. Même si tout ce que vous avez raconté dit aussi beaucoup d'autre chose sur ce qui est au cœur de ces prises de décision.

Dominique SPERANDEO

Oui. J'avoue que c'est la chose qui m'a frappée d'un coup au moment où nous étions en train de réfléchir sur cette intervention, qui est en fait un raisonnement complètement patriarcal — de dire : « *mais enfin, pourquoi elle a oublié sa pilule ?* », « *mais enfin, qu'est-ce que tu as fait ? Et pourquoi tu as perdu ton sac ? Bon, tu te l'es fait voler, quand même, on pouvait repasser à la pharmacie... Ah bon, elle était fermée ?* ». C'est

d'ailleurs un raisonnement complètement cartésien.

La petite chose que je voudrais noter — et vous me permettrez de défendre un peu notre corps de métier, notre spécialité — c'est que les gynécologues médicales, ont toujours été vues, et c'est pour cela que ça s'est arrêté, comme celles qui faisaient la prescription contraceptive : « *tu fais quoi ? Bon, tu prescris la pilule, prescrire la pilule, attends... il n'y a pas besoin de...* ». Or, **il se trouve que, très bêtement, très « spécialistement », on ne s'occupait pas que de la pilule. On s'occupe aussi de la santé des femmes, on s'occupe de la prévention, on s'occupe de cancérologie, on s'occupe de diagnostic de cancers et de suivi post-thérapeutique des cancers** et Dieu sait qu'il y a des choses à faire du point de vue des femmes, on s'occupe d'essais cliniques sur les traitements, en particulier lors des traitements contre le virus du VIH. La question des essais cliniques est extrêmement importante.

Julia MARUANI

Je ne pourrais pas répondre parce que l'oubli de pilule, c'est compliqué. Je ne pouvais pas tout dire aujourd'hui, mais j'aurais voulu évoquer les obstacles à la contraception : c'est quand vous avez une patiente qui, quoi que vous lui proposiez, arrive en vous disant « *moi, de toute façon, j'ai essayé la pilule, ça ne me va pas ; le stérilet, non, je l'ai mis, j'ai saigné, je l'ai enlevé ; l'implant, ça m'a donné de l'acné. Donc de toute façon, je ne supporte rien* ». Ce sont des patientes qui ont une ambivalence très claire face au désir d'enfant et qui ne sont pas souvent capables de s'en rendre compte. Dans les oublis, il y a aussi beaucoup de situations comme cela.

Il y a le vrai oubli de la jeune fille qu'on aide dans nos consultations : « *mettez une alarme, mettez votre pilule en visible* », parce que ce n'est pas facile de penser tous les jours à prendre un comprimé quand ce n'est pas pour une maladie, alors même que, lorsqu'on se soigne pour quelque chose, on a tendance à oublier son traitement. Il ne faut surtout pas limiter l'oubli de pilule à de l'immaturation, on est vraiment sur quelque chose de plus complexe dans le lien de la femme à sa contraception.

Muriel SALLE

Il y a quand même quelque chose que je trouve incroyable, c'est que l'on fait porter le poids de la contraception aux femmes. Il y aurait une invitation à changer de point de vue. Il y a des femmes qui font face à tous ces obstacles que vous décrivez et qui sont

légitimes, mais **on ne pose jamais la question de la contraception du partenaire**. Il faut changer de point de vue, parce qu'on arrive à cette situation délirante où l'on fait porter aux femmes toute la responsabilité en passant son temps à dire qu'« *elles ne sont pas capables d'être responsables* », c'est quand même intéressant. Je dis ça, je ne dis rien.

Maud OLIVIER

Merci. Un dernier mot peut-être, Naky, par rapport à la femme qui porte l'Afrique, la femme qui porte tous les combats ?

Naky SY SAVANÉ

La femme africaine est un peu à l'image de la femme ici, je vois qu'ici aussi les femmes sont courageuses. Elles travaillent beaucoup, elles ont des enfants, elles mènent des carrières, il n'y a personne pour les aider. Il faut confier ses enfants à des personnes que souvent on ne connaît pas, ce n'est pas facile pour une maman et, malgré tout ça, elles arrivent à faire une carrière. Nous, en Afrique, en général il y a quelqu'un, il y a la famille pour aider un peu.

Maud OLIVIER

Je voudrais vraiment remercier les intervenantes. Encore une fois, cela a été un vrai plaisir de les entendre. J'espère que vous avez partagé ce plaisir avec moi, c'était vraiment passionnant. Merci à elles. Josiane voudrait parler d'un livre qu'elle a beaucoup aimé.

Josiane CAMARENA

C'est le livre d'une de nos consœurs, Edith Laplane, gynécologue médicale, qui s'appelle *La curieuse cabine d'Édith*. Édith fait des photos, elle fait plein de choses et elle a surtout travaillé sur la vulve qui est un organe féminin dont on parle peu — je vais laisser le livre parce qu'on n'a pas pu en avoir — elle a fait, par exemple, une vulve qu'elle a appelée « *Avant Simone* ».

Maud OLIVIER

Merci beaucoup, merci à vous. Nous laissons la place maintenant à un sujet tout à fait passionnant, la lutte contre le système prostitutionnel.

Table ronde – La loi du marché *Les conséquences du libéralisme sur les corps des femmes*

Modératrice : Yseline FOURTIC-DUTARDE, membre du bureau de l'Assemblée des Femmes, et co-présidente du collectif Ensemble contre le sexisme

- *Céline THIÉBAULT-MARTINEZ, présidente de la Coordination française pour le Lobby européen des femmes et membre du bureau de l'Assemblée des Femmes*
- *Héma SIBI, coordinatrice du plaidoyer de CAP International*
- *Céline PIQUES, présidente de la Commission Violences du Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, militante d'Osez le féminisme !*

Yseline FOURTIC-DUTARDE

Cette table ronde intitulée « La loi du marché » s'inscrit dans le thème des nouvelles offensives contre les corps des femmes et traitera des **conséquences du libéralisme sur les corps des femmes**.

Trois intervenantes s'exprimeront : Céline THIÉBAULT-MARTINEZ, membre du bureau de *l'Assemblée des Femmes*, et présidente de la *CLEF, la Coordination française pour le Lobby européen des femmes*, Héma SIBI, coordinatrice du plaidoyer pour *CAP International, la Coalition Abolition Prostitution* et Céline PIQUES, ancienne porte-parole et présidente d'*Osez le féminisme !*, présidente de la commission Violences du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, et autrice de *Déviriliser le monde*⁵.

« La loi du marché » est celle dont les femmes sont les premières victimes du fait des bas salaires — près de 60 % des smicards sont des smicardes — les temps partiels subis, avec des assignations aux domaines d'activité les moins rémunérateurs, avec des phénomènes d'orientation subis et stéréotypés également.

« La loi du marché » est celle de la marchandisation du corps des femmes. Là aussi, les femmes sont en première ligne des violences masculines : dans la prostitution, la pornographie, dans l'industrie pornographique. **Notre rôle, en tant que féministes, est de défendre l'inaliénabilité du corps humain**. C'est au cœur de notre engagement

⁵ Céline PIQUES, *Déviriliser le monde*, Rue de l'Échiquier, 2022.

féministe, à l'intersection de la protection de la liberté individuelle, c'est également un enjeu de promotion de l'égalité absolue des femmes et des hommes. Nous le faisons parce que nous refusons que les forces de l'argent président à nos destinées individuelles et intimes.

Nous allons ainsi faire le **lien entre le patriarcat et les forces de l'argent** en commençant avec Céline THIÉBAULT-MARTINEZ qui apporte une dimension européenne à nos débats aujourd'hui. En effet, depuis sa création, l'Union européenne s'affirme davantage comme un espace de marché et de promotion du libre-échange que comme un espace de protection des droits fondamentaux. Nous ferons d'abord un aparté sur les métiers et activités traditionnellement occupés par les femmes, qui sont souvent considérés comme ne relevant pas vraiment de la sphère professionnelle. En effet, **aider ses proches ou encore s'occuper de l'aïdance dans l'ensemble de la sphère familiale ne sont pas considérés comme de vrais métiers**, ou ce sont des métiers qui sont très dévalorisés au niveau des rémunérations. Comment peut-on expliquer ce manque de valorisation ?

Céline THIÉBAULT-MARTINEZ

Le sujet de notre atelier porte sur l'impact du libéralisme sur le corps des femmes. A la lecture de ce sujet, il y a quelque chose de frappant voire de dérangent. Dans ce titre, on traite à la fois de la vitrine, mais également l'arrière-boutique, du visible et de l'invisible. Le libéralisme est ce que l'on voit, ce que l'on vit au quotidien et dont on peut parler sous de multiples formes. **Le corps des femmes est en arrière-plan, ce qu'on ne veut pas voir et qui, depuis l'histoire de l'économie moderne, est systématiquement invisibilisé.** En effet, à travers un certain nombre de données et de faits, on constate une volonté ou un phénomène qui conduit à l'invisibilisation du corps des femmes, ce qui interpelle forcément.

Pourquoi la mise en œuvre du libéralisme invisibilise à ce point les femmes ? Lorsqu'on se penche sur les théories économiques qui dominent nos sociétés, on se rend compte qu'elles s'appuient sur des façons de concevoir l'économie qui ne tiennent compte que du travail des hommes.

En effet, **l'essentiel des théories qui font notre quotidien datent du XVIII^e siècle et du XIX^e siècle, des époques où le travail des femmes était plutôt invisible. Ce travail était très souvent du travail domestique, exécuté dans la sphère privée. Des chercheuses se**

sont ainsi demandées qui préparait le dîner d'Adam SMITH, l'un des grands théoriciens de la productivité, pendant qu'il écrivait ses théories et qu'il procédait à sa grande synthèse des concepts économiques disponibles au XVIII^e siècle.

C'est une bonne question parce que lui-même ne se l'est pas posée. Nous savons aujourd'hui que sa maman se chargeait de ses repas, mais ce n'est pas Adam SMITH qui l'a mentionné dans un livre, ce sont des historiennes qui sont allées chercher cette information.

Cet exemple tend à illustrer la façon que nous avons d'apprécier le travail. Nous sommes d'abord et avant tout dans une appréciation qui consiste à dire qu'**un travail est productif, un travail a de la valeur, dès lors qu'il fait référence à des caractéristiques qui sont propres à ce que les hommes peuvent produire dans un cadre de travail, et notamment dans un cadre de travail industriel, un cadre où s'exerce la force ou des caractéristiques attribuées aux hommes.**

Une autre illustration de cette approche est l'analyse des fiches de postes pour des métiers dits « d'hommes » et ceux plutôt attribués à des femmes : on n'utilise pas les mêmes termes. **Lorsqu'on cherche à recruter pour un métier « de femme », toutes les fonctions qui semblent relever de leurs compétences « naturelles » ne sont pas forcément signalées ou sont sous-évaluées parce que l'on considère qu'elles sont induites dans le sexe du profil recherché. En conséquence, cela vient minorer la valeur donnée au travail des femmes et forcément leur rémunération.** Ainsi, cette manière d'approcher le travail des femmes a pour conséquence le fait que beaucoup de choses que font les femmes ne sont pas mises en visibilité et de fait, ne sont pas prises en compte dans la valorisation de leur emploi ou dans leur rémunération.

Le temps passant, les femmes sont entrées sur le marché du travail. Aujourd'hui elles sont quand même relativement présentes même si on observe un recul en raison de la crise. **Les chiffres sont incontestables : les femmes restent celles qui recourent le plus au temps partiel et on ne peut s'empêcher de penser que derrière le temps partiel, il y a la volonté de pouvoir faire autre chose et ce « autre chose », c'est s'occuper de la sphère domestique,** ce que les hommes, eux, ne font pas.

On peut, pour corroborer cela, constater qu'**à l'entrée sur le marché du travail des hommes et des femmes, à niveau d'études équivalent, les femmes s'insèrent mieux que les hommes** : c'est constant dans tous les pays européens. Par contre, par les classes d'âge, on observe qu'**en avançant dans leur carrière et en ayant des enfants, les femmes**

s'occupent de plus en plus de la sphère domestique, elles sont de moins en moins présentes sur le marché et elles ont de moins en moins de facilités à revenir à ou à rester dans l'emploi. Les hommes, au contraire, vont pratiquer une forme de rattrapage et être plus présents dans l'emploi. A partir de 45 ans, la situation est plus ou moins rétablie mais on entre alors dans d'autres problèmes liés à l'emploi des seniors.

Alors, dans tout cela, que peut-on dire du corps des femmes ? Il est assez difficile de trouver des données de santé au travail synthétisées au niveau européen et c'est compliqué de comparer la situation de l'Allemagne avec celle du Danemark ou de la France. Cela étant, nous avons en France des données qui sont tout à fait surprenantes et qui mériteraient d'être davantage mises en évidence. **Nous observons en France une importante hausse des accidents du travail chez les femmes.** Entre 2001 et 2019, autrement dit sur une période de vingt ans, nous pouvons observer de façon globale une baisse des accidents du travail, tous sexes confondus. Précisons que les accidents du travail concernent à peu près 650 000 salarié.es par an en 2019. Lorsqu'on s'attache aux données par sexe, on constate une baisse de l'ordre de 27% pour les hommes. Ces derniers sont concernés à peu près pour deux tiers par les accidents du travail. Pour les femmes, la hausse est de plus de 40%. Les secteurs les plus concernés par ces accidents du travail sont bien entendu, les activités de service, santé, action sociale, nettoyage, travail temporaire, commerce et industrie alimentaire.

C'est là qu'on touche précisément à l'impact du libéralisme sur le corps des femmes, avec cette hausse spectaculaire du nombre d'accidents du travail en France dans des métiers particulièrement féminins. Si l'on se penche sur la gravité de ces accidents du travail, là encore, on s'aperçoit qu'ils sont plus graves pour les femmes que pour les hommes avec des durées d'arrêt de travail qui sont là aussi plus importantes : l'écart constaté est de plus cinq jours d'arrêt pour les femmes par rapport aux hommes. La tendance sur les maladies professionnelles est identique avec une hausse pour tous les sexes, mais une hausse beaucoup plus importante pour les femmes puisqu'il y a une hausse de plus de 148 % en l'espace de vingt ans.

Cette tendance présente depuis vingt ans n'est visible que depuis la crise sanitaire qui a révélé l'importance des métiers du *care*, de l'accompagnement des plus fragiles, des métiers essentiellement portés par les femmes Ce qui a conduit l'Union européenne à proposer une stratégie du *care*.

L'Union européenne est un environnement particulièrement complexe avec beaucoup d'acteurs, des étapes nombreuses, avec des orientations. L'Union européenne produit des directives, des règlements, des stratégies... Tout cela a des portées et des impacts très différents sur les États ; une stratégie comporte des recommandations que les États mettent en œuvre ou pas.

Cette stratégie du *care* doit réduire les effets de ces métiers sur la santé des personnes qui relèvent de ce secteur. L'Union européenne a formulé un certain nombre de recommandations. Je voudrais avant tout citer une des premières recommandations faites pour faciliter la conciliation, l'articulation entre vie privée et vie professionnelle et qui doit améliorer la présence des femmes sur le marché de l'emploi : c'est la **révision à la hausse des objectifs de Barcelone concernant la petite enfance**. Les objectifs de Barcelone appellent les États membres à proposer au moins 30 % d'accueil des enfants de 0 à 3 ans. Pour les enfants de 3 à 6 ans, ces objectifs sont qu'au moins 90 % des enfants doivent être scolarisés. **Dans le cadre de la stratégie du *care*, l'Union européenne demande aux États membres d'augmenter ces prises en charge, ce qui témoigne du lien qui est fait entre la situation des femmes et le fait qu'elles aient à s'occuper des enfants en bas âge**. Ces objectifs ont été revus à la hausse : pour les enfants de 0 à 3 ans, l'objectif est passé de 30 à 50 % d'enfants accueillis et pour les enfants de 3 à 6 ans, de 90 à 96 %. Cet objectif améliorera les choses mais ne sera sans doute pas suffisant.

Si l'on revient sur le problème de visibilité des métiers dits « féminins », l'ouverture faite sur les théories économiques doit interpeller à plusieurs titres. **Le monde économique dans lequel nous vivons est entré dans une phase de survie. Les théories économiques appliquées aujourd'hui montrent clairement leurs limites**. Il me semble que nous les femmes, devons absolument nous intéresser aux théories économiques et à toutes les théories qui nous permettront de construire le monde de demain. Nous ne devons pas rester sur le bord de la route.

Les femmes doivent être pleinement investies dans ces transformations en cours car le risque, encore une fois, c'est que les hommes prennent le pouvoir une fois encore, sur ces évolutions qui sont nécessaires et que nous soyons exclues des transformations.

Un autre point important c'est le **service public pour l'accompagnement des femmes**. Le fait que l'Union européenne, qui est quand même imprégnée de libéralisme, dise dans ses recommandations sur le *care* : « *Il y a une priorité, c'est l'accompagnement*

des enfants de moins de six ans », cela signifie quand même davantage de service public. Ce n'est pas rien et je pense que c'est un levier que nous devons actionner et sur lequel nous devons peser pour qu'en effet, les services publics soient préservés : ils sont le meilleur appui, le **meilleur rempart contre les inégalités entre les femmes et les hommes**.

Yseline FOURTIC-DUTARDE

Merci beaucoup. Nous aurons l'occasion de poursuivre ces échanges lors de notre table ronde intitulée « Patriarcat, rends l'argent ! ». Pour poursuivre sur l'Union européenne, que peut-on dire de ses compétences en matière de protection des droits fondamentaux, et précisément, en matière de lutte contre les violences faites aux femmes ?

Céline THIÉBAULT-MARTINEZ

Le niveau européen est très complexe et il faut être particulièrement organisé pour réussir à peser sur ce que produit l'Europe, pas seulement une fois, mais depuis l'expression d'une idée jusqu'à ce qu'elle soit effectivement adoptée et déployée. *CAP* ou *OLF* ! auront certainement des choses à dire sur ce sujet.

L'Union européenne possède un certain nombre de compétences, notamment en matière de droits des femmes. Une des compétences qu'elle cherche à utiliser en ce moment est celle qui lui permet, du fait du traité de fonctionnement de l'Union européenne, d'imposer des normes aux pays membres et notamment de les imposer dans leur droit pénal. Alors, c'est extrêmement intéressant parce qu'au regard des sujets que l'on a à traiter, **si une institution comme l'Europe disait : « Nous allons lutter contre la prostitution » par exemple, ce serait un point d'appui considérable pour la France.**

En mars 2022, l'Union européenne a annoncé l'ouverture de travaux sur une directive visant à lutter contre les violences faites aux femmes et aux filles. Une des ambitions de cette directive était de décliner au niveau européen la Convention d'Istanbul. Au regard de l'actualité européenne et de ce qu'il se passe chez nos voisins italiens, nos voisins suédois, vous mesurez là très concrètement toute l'importance d'avoir un texte final qui soit très solide et qui vienne véritablement défendre les droits des femmes.

En réalité, les premières versions de ce texte sont plutôt contestées et très décevantes pour les féministes. Je ne m'étendrai pas sur les différents points, mais au niveau européen, il y a un réel sujet quant aux positions des différents pays, et y compris au

niveau du *LEF*. Mon organisation, la *CLEF*, est la *Coordination française pour le Lobby européen des femmes*. Concrètement cela signifie que nous sommes la structure identifiée par l'Union européenne pour porter d'une certaine façon, la parole des femmes françaises au niveau européen et notamment auprès du *Lobby européen des femmes* qui, lui, intervient directement auprès des instances européennes.

Les positions de la France peuvent être différentes de celles d'autres pays présents au *LEF*. Nous avons aujourd'hui des débats sur l'abolition de la prostitution. Au sein du *LEF*, toutes nos collègues européennes ne sont pas abolitionnistes, ce qui nous a conduit es il y a quelque temps à créer un groupe parallèle au *LEF* où nous sommes réunies entre abolitionnistes et dans lequel nous défendons des positions au niveau européen sur l'abolition. La situation européenne sur cet aspect-là est quand même très complexe et heureusement nous ne sommes pas les seules à agir.

Pourquoi le projet de directive est-il décevant ? Parce que ce projet de la Commission européenne a créé un espoir assez fort sur la place de l'Union et le rôle qu'elle peut avoir auprès des États, notamment l'influence en matière de droit pénal à travers la possibilité ouverte de créer ce qu'on appelle un « eurocrime », en disant aux États membres « telle violence va devenir un crime dans tous les États européens ».

Or, ce que l'on observe aujourd'hui, c'est que **le texte, tel qu'il est rédigé, est un peu le plus petit dénominateur commun** de ce qu'on a, de tout ce qu'on fait. Par exemple, des violences comme le mariage forcé sont citées dans la directive, mais ne font pas l'objet de véritables développements et on ne sait pas vraiment comment la directive envisage de les traiter.

Le mariage forcé est cité en ouverture de la directive, mais la directive n'y revient pas comme si, d'une certaine façon, les pays européens étaient exonérés ou non concernés par cela. Nous avons aussi un sujet sur la prostitution. Là, c'est tout aussi étonnant. **Sur la prostitution, il y a, au niveau européen et au niveau mondial, des textes, des positions qui sont très claires sur le fait que la prostitution est condamnable, et que les États doivent intervenir contre la prostitution. Dans le projet actuel de directive, ce n'est pas clair, les formulations qui sont dans les traités ne sont pas mentionnées comme telles et, en plus, le projet parle de « travailleurs du sexe », ce qui, pour la France, est contradictoire avec notre propre législation.**

Cette directive est ainsi un véritable sujet de préoccupation : avec l'espoir qu'elle

représentait à l'origine, est-ce qu'au bout du compte, elle ne pourrait pas constituer une forme de recul ou un point d'appui pour un gouvernement qui serait un peu moins enclin à faire respecter les droits des femmes ?

Yseline FOURTIC-DUTARDE

Merci beaucoup. C'est parfait parce que, Céline, tu m'as préparé ma transition vers notre intervenante suivante, Héma SIBI. Héma, tu vas aujourd'hui nous parler de l'étude que tu as coordonnée pour *CAP International*, « Last Girl First! » et de l'intersection des discriminations à l'œuvre dans la prostitution.

Héma SIBI

Oui, tout à fait. Merci beaucoup, Yseline, et bonjour à toutes. C'est un vrai privilège d'être parmi autant de militantes féministes.

Chez *CAP*, nous avons rédigé cette étude en partant du constat suivant : **la prostitution est un sujet largement étudié, mais souvent sous un angle sanitaire et très peu dans sa globalité. Pour nous, il était important, pour comprendre les besoins essentiels des personnes en situation de prostitution, de pouvoir aussi comprendre la globalité du système de la prostitution : les schémas historiques, politiques, économiques sur lesquels il repose.** Nous avons consulté plus de 30 expertes de terrain à travers le monde qui travaillent auprès des personnes en situation de prostitution, plus de 30 survivantes de la prostitution, et nous avons surtout rassemblé plus de 500 références internationales qui existent sur le sujet et qui démontrent le constat suivant : **la prostitution touche principalement les femmes et les filles des communautés systématiquement discriminées.**

Il s'agit ainsi des femmes migrantes, des femmes autochtones, des femmes des castes opprimées, comme les Dalits en Inde, également des femmes précaires, celles issues de minorités ethniques, religieuses, raciales et on voit bien que le système prostitutionnel et la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle les ciblent de manière disproportionnée. En Europe, par exemple, 84 % des personnes en situation de prostitution sont des personnes migrantes. Si on regarde au Canada, dans les villes de l'Ouest canadien, 50 à 90 % des personnes en situation de prostitution sont des femmes autochtones alors que la communauté autochtone représente moins de 4 % de la population totale du Canada. Aux États-Unis, 40 % des victimes d'exploitation

sexuelle sont des femmes et des filles afro-américaines.

Dès lors qu'on analyse, dans sa globalité, le système de la prostitution, on comprend en fait qu'il est façonné par des schémas de domination discriminants et par des inégalités et qu'il s'alimente de multiples vulnérabilités. Ce rapport évoque largement la façon dont le système prostitutionnel s'alimente de la pauvreté, du sans-abrisme, de l'expérience de violences sexuelles dans l'enfance, mais également des addictions. Il revient sur les raisons qui conduisent les mineures à travers le monde, à être touchées de manière aussi disproportionnée par la prostitution.

Le système de la prostitution est aussi à l'intersection de plusieurs oppressions systémiques, que ce soit le patriarcat, le racisme, le colonialisme, l'impérialisme, mais également le capitalisme. Les femmes en situation de prostitution sont à l'intersection de toutes celles-ci.

Concernant le patriarcat tout d'abord, et ce n'est pas une surprise, **à travers le monde, 96 % des victimes de la traite à des fins d'exploitation sexuelle sont des femmes et des filles et, dans une écrasante majorité, les acheteurs sont des hommes.** Il y a une dimension qui est éminemment genrée dans le système prostitutionnel et ce que l'on constate effectivement sur le terrain, c'est que **la prostitution est inséparable des violences, en amont comme en aval.** Tout d'abord, parce que **la répétition d'un acte physique sans désir, mais qui est le résultat d'une contrainte socio-économique, d'une contrainte physique ou psychologique, est une violence en elle-même.** On observe largement qu'il y a énormément de violences qui entourent cette violence principale. On peut retenir le chiffre de deux tiers : c'est-à-dire que deux tiers des personnes en situation de prostitution ont subi des viols pendant la prostitution, deux tiers ont subi des agressions physiques, dont des menaces avec une arme, dans la prostitution, et **deux tiers des personnes prostituées sont atteintes du syndrome de stress post-traumatique, autrement dit à des taux plus élevés que des vétérans de la guerre du Vietnam.**

On observe également que **les violences commencent avant la prostitution, c'est-à-dire qu'une majeure partie des personnes en situation de prostitution ont été exposées à la violence sexuelle souvent intrafamiliale,** avant l'entrée en prostitution. Dans une récente étude de *l'Observatoire des violences sexistes et sexuelles* du département de la Seine-Saint-Denis, portant sur la prostitution des mineures dans le département, toutes les mineures interrogées — l'âge médian des personnes qui étaient en situation de prostitution était de 15 ans — 89 % d'entre elles, et c'était évidemment une extrême

majorité de filles, affirmaient avoir subi des violences psychologiques, physiques ou sexuelles avant leur entrée en prostitution.

En France, l'âge d'entrée dans la prostitution est de 15 ans. Le système prostitutionnel est un système qui repose sur la déshumanisation des femmes et sur leur objectification pour les transformer en marchandises prostitutionnelles afin qu'elles soient vendues dans nos systèmes ultra-capitalistes qui se nourrissent du libéralisme économique.

Le système prostitutionnel est aussi un système profondément ancré dans le racisme et le colonialisme. Les femmes racisées sont sur-représentées parmi les victimes de la prostitution. Si on remonte de façon historique aux racines du système, on entend souvent que « *la prostitution, c'est le plus vieux métier du monde* », que « *ça a toujours existé* ». Pourtant, lorsqu'on a interrogé toutes les expertes qui vivaient dans des communautés autochtones, autrement dit des expertes autochtones issues de communautés matrilineaires en Amérique du Nord, elles affirmaient que la prostitution n'existait pas dans leurs communautés qui étaient connues pour être des sociétés très égalitaires, avant l'invasion des colons européens sur leurs terres. **Avec la violence sexuelle, les génocides, les massacres, la destruction de la culture, ce sont les colons qui ont importé le système prostitutionnel. Ils ont d'ailleurs utilisé la traite des femmes autochtones à des fins d'exploitation sexuelle, comme un outil pour dominer et humilier les peuples colonisés.**

Le colonialisme est un facteur important car il a aussi façonné des décennies d'imaginaire collectif raciste, selon lequel les personnes blanches sont perçues comme des « *personnes civilisées* » et les personnes racisées sont perçues comme des « *personnes sauvages* ». Cette dichotomie était utilisée pour justifier la colonisation et était exacerbée finalement dans la prostitution. Elle a créé une sorte d'inconscient collectif selon lequel il est presque banal de voir que, pour les femmes racisées, la prostitution est la seule option qui leur soit valable. On observe que **la prostitution repose fondamentalement sur la fétichisation, l'exotification et l'hyper sexualisation des femmes racisées.** Parce que si l'on voit qu'aux États-Unis, les femmes et les filles afro-américaines sont sur-représentées parmi les victimes de la traite à des fins d'exploitation sexuelle, on note aussi, d'après les études menées dans le pays, que **les filles noires, de 5 à 14 ans, sont perçues comme plus indépendantes, ayant besoin de moins d'affection, comme plus sexuellement actives que leurs paires blanches.** C'est le résultat direct du passé esclavagiste du pays.

Les dynamiques racistes de la prostitution sont très présentes dans les relations qu'entretiennent les clients avec les personnes en situation de prostitution. En analysant leurs paroles et leurs commentaires sur tous les forums d'annonces de prostitution, on relève des stéréotypes et des insultes racistes qui reviennent de manière assez récurrente. Pour n'en citer que quelques-unes, lorsque les clients parlent de femmes asiatiques en situation de prostitution, ils utilisaient souvent les termes de « *dociles* », « *soumises* », « *petites* » ; lorsqu'ils parlaient de femmes autochtones, ils utilisaient les termes de « *stupides* », « *aimant la violence* ».

Enfin, la prostitution est un système qui reproduit les schémas de classe. Racisme et colonialisme ont été traités plus haut, mais évidemment les femmes précaires sont celles qui sont sur-représentées dans la prostitution et, ça, peu importe qu'elles soient racisées ou qu'elles soient blanches. En étudiant l'impact des crises économiques dans les pays en Europe, on voit qu'en Grèce et au Portugal, lorsque de grosses crises économiques ont frappé ces pays, les femmes étaient sur-représentées dans les taux de chômage. **En Grèce, il y a eu une augmentation exponentielle (de 150 %) de la prostitution des femmes grecques pendant la crise économique touchant principalement celles de 17 à 20 ans.**

Le titre de la table ronde, « La loi du marché », convient parfaitement car **la prostitution, c'est exactement la loi du marché.** C'est la prééminence du libéralisme économique sur les droits des femmes et sur les droits humains. **Certains pays, en choisissant de légaliser la prostitution, en la considérant comme un « travail du sexe » ont finalement choisi la loi du marché, et ont choisi d'inscrire dans le marbre la soumission de tous les aspects de la vie humaine au libéralisme économique.**

Pour citer un exemple particulièrement frappant des conséquences de la légalisation de la prostitution et de sa considération comme un travail, prenons l'Allemagne qui a légalisé la prostitution il y a vingt ans. Aujourd'hui, dans ce pays, plus de 400 000 personnes sont en situation de prostitution. C'est dix fois plus qu'en France et c'est un des chiffres les plus élevés en Europe. En effet, en légalisant ce marché, la demande en prostitution a explosé en Allemagne : près d'un million d'hommes y achètent du sexe chaque jour. **Dans les bordels légaux du pays, 90 % des personnes en situation de prostitution sont des femmes migrantes sans papiers.** Les détectives allemandes, en charge de la lutte contre la traite affirment qu'« *il est impossible de lutter contre la traite des êtres humains dans un cadre où la prostitution est légale* » : les proxénètes

deviennent des employeurs, les propriétaires de bordels eux deviennent des managers et il est impossible d'enquêter au sein des bordels qui sont légaux. **Il faut imaginer aussi de quelle manière la légalisation de la prostitution impacte les mentalités dans la société** : comme le dit une psychologue allemande qui travaille sur les sujets de la prostitution : « *Un petit garçon qui grandit en Allemagne se dit qu'à ses 18 ans il peut aller au bordel, payer 60 euros et avoir une femme, un hot-dog et une bière* ».

D'autres pays, comme la France et la Suède en pionnière, ont choisi l'abolition de la prostitution. En tenant compte de toutes ces discriminations qui alimentent le système prostitutionnel, on ne peut qu'être pour l'abolition de la prostitution, car c'est le seul système qui met fin aux différentes vulnérabilités. **Le système abolitionniste est le seul qui reconnaît que ce que vivent les femmes dans la prostitution est une violence, qu'il faut renverser la charge pénale. Les personnes en situation de prostitution doivent être décriminalisées et avoir un droit à sortir de la prostitution. Enfin, il faut que les auteurs de la violence qu'elles subissent soient, eux, réprimés.**

La lutte pour l'abolition de la prostitution est un combat qui est non seulement contre le patriarcat, mais c'est aussi un combat qui est fondamentalement antiraciste, anticolonialiste, et qui a été porté par de grands leaders contre la colonisation, comme Thomas SANKARA au Burkina Faso. C'est surtout un combat pour la justice sociale.

Yseline FOURTIC-DUTARDE

Merci beaucoup, Héma SIBI. Vous avez parlé des choix politiques des pays et du rôle de la loi. Je voudrais revenir sur la loi du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées. Quelle est votre analyse, six ans après l'adoption de cette loi ?

Héma SIBI

La loi abolitionniste adoptée en 2016 repose sur cinq piliers principaux. Le premier, c'est la **décriminalisation de toutes les personnes en situation de prostitution** ; le second, le **droit à un parcours de sortie** pour toutes les personnes prostituées qui permettent l'accès à différents droits comme une carte de séjour pour les femmes étrangères, un logement, une aide mensuelle par mois, l'idée étant de **pouvoir subvenir à tous leurs besoins primaires** pour qu'elles puissent s'extraire de la prostitution ; un autre principe est la **pénalisation de l'achat d'actes sexuels et des clients** pour renverser

cette charge pénale sur leurs épaules puisqu'ils sont en fait la raison d'être du système prostitutionnel ; le dernier pilier est le **renforcement de la lutte contre le proxénétisme** ainsi que l'établissement de stratégies de prévention sur les réalités du système prostitutionnel.

Six ans après l'adoption de cette loi, on peut voir qu'il y a des résultats très encourageants et en tout cas très positifs. Le premier, c'est que depuis l'adoption de la loi, aucune personne en situation de prostitution n'a été pénalisée par rapport à 2000 par an avant la loi. Le premier effet de la loi a été de décriminaliser et ça fonctionne. On peut voir également que **plus de 800 personnes en situation de prostitution ont bénéficié d'un parcours de sortie** de la prostitution. C'est évidemment assez peu, mais c'est finalement huit cents personnes pour lesquelles la vie a radicalement changé.

Un autre résultat, c'est que depuis l'adoption de cette loi abolitionniste, on observe une **hausse de 54 % de la lutte contre le proxénétisme et de procédures enclenchées contre les proxénètes**. En termes d'accès à la justice pour les victimes, il y a sept fois plus de réparations pour elles et près de 2,35 millions d'euros ont été confisqués à des proxénètes pour être réinvestis dans la protection et la réhabilitation des victimes.

Concernant les clients, notre loi prévoit une amende de 1500 euros pour l'achat d'actes sexuels, 3750 euros en cas de récidive et jusqu'à 7 ans d'emprisonnement pour toute circonstance aggravante. **Depuis la loi, depuis 6 ans, il y a plus de 6000 clients qui ont été arrêtés. La loi abolitionniste a aussi une dimension pédagogique en ce sens qu'il n'y a pas qu'une amende qui est prévue pour les clients, ils peuvent aussi participer à un stage de sensibilisation** sur les réalités de la prostitution qui sont souvent animés par une survivante de la prostitution. Tous les clients qui ont été arrêtés et qui ont participé à ces stages sont à 100 % des hommes, sans surprise. Ils sont à 60 % des hommes mariés et à 70% des hommes qui ont des enfants. Ces données sont intéressantes parce qu'on a souvent l'idée que l'homme qui achète du sexe est un homme plongé dans une misère sexuelle, célibataire, qui a besoin d'assouvir des besoins sexuels irrépressibles. Ceux qui ont participé à ces stages de sensibilisation doivent répondre à une sorte de questionnaire anonyme à la fin et 80 % d'entre eux affirmaient que ça avait changé leur perception de la prostitution et qu'en tout cas ils ne récidiveraient pas.

Les résultats sont quand même significatifs. Ce qui est réellement positif, c'est qu'il y a aussi une évolution des mentalités dans la société où, lors de l'adoption de la loi, peu

de personnes étaient réellement en faveur de la pénalisation des clients : or, un sondage a été mené en 2019 qui montre que **80 % de la population française soutient la loi abolitionniste et 80 % des femmes en France considèrent que la prostitution est une violence**. Il y a ainsi un début d'effet normatif de cette loi.

Aujourd'hui, il reste de nombreux challenges et obstacles pour les associations de terrain comme *Le Mouvement du Nid*, *l'Amicale du Nid* qui travaillent auprès des personnes en situation de prostitution. **Cette loi est une excellente loi, elle est internationalement saluée comme une des lois les plus ambitieuses sur la prostitution. Malheureusement elle reste trop peu appliquée, elle dispose de peu de moyens financiers et elle nécessite un réel portage politique pour atteindre son plein potentiel.** C'est la raison pour laquelle les associations réclament une multiplication par dix des parcours de sortie et une multiplication par cent des arrestations des clients.

Yseline FOURTIC-DUTARDE

Merci beaucoup pour cet éclairage passionnant sur la mise en œuvre de la loi abolitionniste. Nous allons maintenant entendre Céline PIQUES, qui est l'une des lanceuses d'alerte françaises concernant les violences perpétrées par l'industrie pornographique. Céline, pour démarrer, j'avais envie de te demander si, d'après toi, il est possible de consentir à un acte de violence ?

Céline PIQUES

Merci beaucoup de m'accueillir. En préambule, je dirais que toutes les militantes d'*Osez le féminisme !* sont des lanceuses d'alerte. Elles font un travail formidable avec *Le Mouvement du Nid* et *Les Effronté-es* et il faut revenir rapidement sur la façon dont tout ceci a commencé.

Lors du débat précédent, le rôle des journalistes a été évoqué et effectivement **tout a commencé par un travail d'investigation**, avec la publication du livre⁶ d'un journaliste, Robin d'ANGELO, qui, pendant 18 mois, s'est fait passer pour un cameraman dans l'industrie pornographique. Il a infiltré la plupart des tournages des producteurs français qui travaillaient essentiellement pour les deux grandes maisons de production françaises que sont Jacquie et Michel et Dorcel.

⁶ Robin d'ANGELO, *Judy, Lola, Sofia et moi*, Éditions Goutte d'Or, 2018.

Osez le féminisme !, était déjà assez clair sur la pornographie. Pour nous, la pornographie avait le même type de fonctionnement que la prostitution. Une partie de mon intervention parlait de ce que ça voulait dire d'acheter un acte sexuel, de payer pour un acte sexuel, mais cela a été très, très, très bien dit par Hema SIBI qui a été ultra-claire et ultra-brillante là-dessus. **Tout ce qui a été dit sur la prostitution se passe quasiment de la même façon avec la pornographie. Ce sont les mêmes personnes qui sont ciblées pour leur vulnérabilité, la seule différence, c'est qu'il y a une caméra dans la pièce.**

Dans son livre, Robin d'ANGELO raconte les stratagèmes des producteurs pornos, autrement dit des stratagèmes de proxénètes : **cibler des femmes vulnérables, les rabattre et puis, une fois sur la scène de tournage, les violer en les contraignant à des pratiques sexuelles ultra-violentes et ultra-misogynes.** Arrive ensuite la diffusion, de façon totalement incontrôlée, des vidéos alors qu'on ne leur avait pas du tout dit ça. On avait dit aux femmes que ce serait sur un site privé confidentiel canadien. **Tous ces points étaient expliqués dans le livre publié en 2018 et tous ces points ont été traités dans une effroyable banalité.** Il y a eu un ou deux articles dans la presse qui parlaient du « *porno un peu sale* ». Tout était euphémisé, banalisé, mentionnant « *des petites dérivés par-ci par-là* », mais tout était aussi sujet à rigolade. Je reviendrai plus loin sur la façon dont **la pornographie a réussi à devenir, ces trente dernières années, quelque chose de cool, de fun, quelque chose qu'on lie même à la libération sexuelle, à « la gauloiserie française »**, etc.

Avec *Osez le féminisme !*, nous avons traduit le livre en termes juridiques. Prenons par exemple le cas d'une femme qui hurle parce qu'on lui fait un « *fist-fucking* » — excusez-moi, j'utilise quelques mots de la pornographie, mais je pense que c'est important de nommer les choses : un « *fist-fucking* », c'est lorsque l'on enfonce un poing dans l'anus. Dans le livre, il y a un récit de déchirure anale. **Autrement dit, on enfonce un poing dans l'anus, l'anus se déchire, la femme s'évanouit. Tout cela est écrit dans le livre et il ne se passe rien.** Il ne se passe strictement rien à part un petit article dans *Charlie Hebdo* écrit sur le ton de la plaisanterie. Pour notre part, nous avons fait un **signalement au procureur de Paris.** Nous avons repris le livre et pour chaque description, nous avons remis les mots à l'endroit parce que nous le savons bien, dans le féminisme, tout l'enjeu est de remettre les mots à l'endroit. **Ainsi, une femme qui hurle et qui dit non, si le producteur continue l'acte sexuel et la pénétration sexuelle,**

alors cela s'appelle un viol. Le viol est un acte de pénétration commis sous violence, menace, surprise ou contrainte ». Grâce à l'étude du livre, on voit que ces pratiques sont systématiques. Nous avons envoyé notre travail au procureur de Paris, comme tout citoyen peut le faire.

Quelques mois après, une enquête judiciaire a été ouverte. Nous avons été informées par les médias, grâce à un article dans les journaux, qu'une première instruction judiciaire était ouverte pour viol, proxénétisme aggravé et traite des êtres humains. Sont ouvertes des actions sérieuses à l'encontre de deux producteurs qui sont mis en examen, en particulier Pascal OP, qu'on appelle « *le roi du bukkake* ». **Le « bukkake » est un viol collectif commis par 50 à 80 hommes qui passent sur une même femme jusqu'à ce qu'elle soit littéralement détruite physiquement et psychologiquement. C'est une pratique *mainstream* dans le porno,** c'est-à-dire une pratique dont on trouve des milliers et des milliers, des dizaines de milliers de vidéos d'exemples sur *Pornhub*. **Ce n'est pas confidentiel, ce n'est pas quelque chose d'extrême au sens où c'est aujourd'hui ce que regarde le grand public.** A côté de Pascal OP est également mis en cause Mathieu LORET qui a été le principal producteur de Dorcel et de Jacquie et Michel, en somme les deux grands pontes de l'industrie pornographique en France. Cette instruction judiciaire s'ouvre avec ces deux producteurs mis en examen et avec deux acteurs également.

Puis nous avons eu des femmes — et là, c'est le MeToo de l'industrie pornographique qui commence — qui ont commencé à nous contacter. Une femme, deux femmes, trois femmes, ça n'arrêtait pas. Avec les trois associations que sont *Le Mouvement du Nid*, *Les Effronté-es* et *Osez le féminisme !*, nous avons décidé d'agir pour ces femmes, de les aider et de les écouter : parce que **s'il est difficile pour des femmes victimes de viol de parler, pour les femmes victimes de l'industrie pornographique, c'est impossible.** C'est impossible parce que ce sont des femmes, comme celles en situation de prostitution, qui sont dans des situations de vulnérabilité énormes : vulnérabilité économique, avec des prévalences aussi de violences sexuelles dans l'enfance et là aussi, avec des psycho-traumas extrêmement lourds. A cela s'ajoute une **précarité économique qui ne leur permet pas aujourd'hui de se défendre face à une industrie qui est multimilliardaire.** Il faut être claire : face à des femmes qui n'ont aucun droit, *Pornhub* représente un milliard de chiffre d'affaires par an. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de les écouter puisque c'est ça MeToo, c'est écouter les femmes.

Nous avons alors été submergées par les appels.

Deux ans plus tard, en 2022, deux instructions judiciaires sont en cours et 70 femmes se sont constituées partie civile contre l'intégralité des producteurs de l'industrie pornographique française. D'après *Le Monde*, dont il faut lire l'article du 15 décembre 2021, c'est « *Le plus grand procès de l'histoire des violences sexistes et sexuelles qu'il n'y a jamais eu en France* »⁷. Face à ces 70 plaignantes que nous accompagnons— leur nombre grossit puisque, chaque mois, de nouvelles plaignantes se joignent à l'affaire pour signaler les pratiques de viol systématiques, en particulier dans ce qu'on appelle le « *porno amateur de Jacquie et Michel* » (qui n'a rien d'amateur), **en face, ce sont maintenant 20 producteurs et acteurs qui sont mis en examen pour viol aggravé, proxénétisme aggravé, traite des êtres humains et actes de torture et de barbarie.**

Alors je sais qu'il y a eu beaucoup d'émotions ces derniers jours sur la question du meurtre de Lola, et à juste titre, et on parle justement d'ailleurs d'actes de torture et de barbarie. Il s'agit d'une qualification qui va jusqu'à la perpétuité, et **on estime en particulier que les « *bukakke* » sont des actes de torture et de barbarie** : j'aimerais que notre société tout entière entende ces femmes et entende ce que la justice nous dit aussi aujourd'hui puisque la justice est en avance sur la société avec la façon dont elle perçoit l'industrie pornographique. La justice nous dit que c'est un acte de torture et de barbarie et c'est pour ces motifs qu'ils seront jugés. J'aimerais enfin qu'on arrive à **recréer une empathie envers ces femmes qu'on a déshumanisées.**

Pourquoi ont-elles été déshumanisées ? Pourquoi ont-elles été traitées comme des objets, des objets sexuels, pire que des objets, comme des sous-êtres humains que l'on pouvait autant violenter ? Parce qu'il y a un certain nombre de mythes qui sont extrêmement proches de ceux que l'on connaît sur le viol ou sur la prostitution. Ce sont les mêmes mythes patriarcaux. Quels sont-ils ? Cela a été extrêmement bien dit par Héma, tout à l'heure, c'est comme dans la prostitution. **Pour pouvoir commettre des violences d'une telle ampleur, non seulement les commettre mais en plus les diffuser, et que ces violences soient aujourd'hui le support masturbatoire d'une bonne majorité de la population française, on doit s'interroger : comment en est-on arrivé là ?**

La pornographie d'aujourd'hui n'a strictement rien à voir avec ce qu'elle pouvait être

⁷ Lorraine DE FOUCHER, Nicolas CHAPUIS, Samuel LAURENT, « "C'était des viols déguisés en vidéo" : le réseau, le recruteur et les proies », *Le Monde*, publié le 15 décembre 2021.

auparavant. Je précise qu'on ne parle pas de fiction, on ne parle pas non plus de question de censure de textes pornographiques. Il est question de vidéos avec des femmes qui sont filmées et qui subissent ces actes sexuels. Cette mythologie a été permise parce qu'il y a tout un tas d'idées fausses qui circulent sur la pornographie et l'importance des mots est, là, cruciale.

Le premier mythe de la pornographie qui a explosé est relatif aux vidéos pornographiques, puisque l'on s'attache, là aussi, aux vidéos pornographiques qui ont commencé à se développer dans les années 1970. **L'industrie pornographique a associé la pornographie à la libération sexuelle** — et je vous conseille le livre de Gail DINES, qui s'appelle *Pornland*⁸, qui explique très bien comment l'industrie pornographique a construit ces mythes. Ça a commencé par *Playboy*, *Penthouse*, jusqu'à arriver à *Pornhub* aujourd'hui. Cette industrie a construit un certain nombre de mythes pour rattacher la pornographie à la libération sexuelle. Et c'est vraiment la plus grande arnaque patriarcale en cours : faire croire que la pornographie pouvait être associée à la libération sexuelle.

Mais que nous raconte la pornographie aujourd'hui ? Elle ne nous raconte rien sur la sexualité. C'est tout l'enjeu de MeToo quand on parle de déconstruire la culture du viol, quand on parle de lutter contre le viol et de, comment dire... Dans MeToo, que nous dit-on ? On nous dit : « *Il n'existe pas de désir irrésistible des hommes* », d'accord, « *il n'existe pas de désir irrésistible des hommes et les femmes doivent se réapproprier leurs corps et n'accepter que les rapports sexuels qu'elles désirent* ». Le mot « *désir* » est important, on l'a dit dans une précédente table ronde, je pense que le mot « *consentement* » est problématique et piégeux, piégeux parce qu'un consentement, cela s'extorque.

L'ambition du mouvement MeToo, c'est de se réapproprier nos sexualités pour réhabiliter nos désirs et ne plus être des objets sexuels soumis au désir masculin. Cela, c'est ce que, depuis cinq ans, on martèle encore, et encore, et encore. Et que nous raconte la pornographie ? Elle nous raconte l'extrême inverse. Elle est le principal outil de propagande patriarcale aujourd'hui. Les scénarios pornographiques suivent toujours le même narratif. Ils suivent les mêmes narratifs qui nous disent — excusez-moi, je vais reprendre les mots à nouveau des pornocrates — : « *les femmes sont des salopes, elles aiment ça, elles aiment la violence ; quand elles disent non, c'est oui et quand on*

⁸ Gail DINES, *Pornland : comment le porno a envahi nos vies*, Éditions Libre, 2020.

les frappe, elles aiment ça, elles jouissent de la violence qu'on leur fait subir». C'est vraiment le fil narratif de l'ensemble des films pornographiques aujourd'hui.

Alors, comment cela se traduit ? **Cela se traduit aujourd'hui par des vidéos qui, au regard du droit actuel, sont complètement illicites.** Je vais vous citer quelques exemples parce que je pense que dire les mots des pornocrates, pour ensuite remettre nos mots féministes, est extrêmement important : les pitchs de vidéos aujourd'hui avec les mots des pornocrates c'est par exemple, l'omniprésence du mot « *salope* », « *qui aime bien être souillée* », « *qui aime bien être violentée* ». **Les pratiques aussi sont extrêmement violentes : il y a des pratiques d'étouffement, des pratiques d'étranglement, des violences physiques.** Alors, on n'appelle pas ça comme ça. C'est là qu'il est important de mettre des mots féministes : on va appeler ça « *gagging* » — le « *gagging* » c'est étouffer une personne, c'est-à-dire que la femme ne peut plus respirer — le « *BDSM* » en fait, on voit, au regard du droit actuel, des actes de torture et de barbarie dans le « *BDSM* » qui vont aujourd'hui jusqu'à des électrocutions : on électrocute des femmes et des gens se masturbent sur des femmes qu'on électrocute.

Sur l'apologie de la haine raciale, on évoquait plus haut la haine raciale dans la prostitution. Dans la pornographie, elle est démultipliée. Sur *Pornhub*, accessible à tout le monde — même aux enfants parce que les pornocrates ne respectent pas la loi de protection des enfants — et une majorité de la population aujourd'hui en consomme, il y a une catégorie qui s'appelle « *interracial* ». « **Interraciale** », c'est l'apologie de la haine raciale avec, bien sûr, un homme noir qui est animalisé et qui vient prendre les femmes blanches : c'est vraiment un scénario colonial. Les femmes noires aussi sont concernées. On parlait de la fétichisation des femmes noires. Dans la pornographie, elle est, elle aussi, omniprésente : « *les femmes sont des salopes, mais les femmes noires sont encore plus des salopes* ». Excusez-moi si j'utilise des mots un peu durs.

Et puis il y a une autre catégorie, qui me révolte encore aujourd'hui. Je ne comprends pas, je n'arrive même pas à comprendre qu'elle existe encore, c'est la catégorie « *teen* ». « *Teen* », signifie « *adolescente* ». Il y a donc des **scénarios de pédocriminalité** ! Pire encore que la catégorie « *teen* », c'est la catégorie « *fantasme familial* ». Ça existe, c'est accessible à tout le monde et on a, à l'intérieur, des **scénarios d'inceste** où « *papa baise sa fille* ».

Je vous pose alors la question collectivement : comment se fait-il, que tout ceci soit en

accès libre en ligne ? Comment se fait-il que nous n'arrivions pas à ouvrir les yeux et à mettre des mots justes ? L'apologie d'un crime est poursuivie en France, la façon dont la pédocriminalité est constamment mobilisée est effroyable et surtout, aujourd'hui, on commence à avoir les premières études qui montrent aussi le **lien entre prévalence de pédocriminalité et consommation**, bien sûr, de ces contenus qui en font l'apologie.

Quand j'ai découvert véritablement cela il y a deux ans, je me suis dit « *mais ce n'est pas possible en fait, comment cela est-il possible ?* ». Et bien, **c'est possible grâce à la loi du marché. On a aujourd'hui une industrie qui est extrêmement riche et qui a réussi à faire passer l'idée que l'on pouvait considérer cela comme un travail et que c'était du cinéma. On est là aujourd'hui, nous, féministes, pour abolir cette fiction.**

Ce n'est pas du cinéma tout simplement parce que les actes ne sont pas simulés. Ce sont de vrais actes de pénétration sexuelle, la seule différence avec la prostitution, c'est qu'on a mis une caméra dans le coin de la pièce. Si les actes ne sont pas simulés, ce n'est pas du cinéma. Et la pornographie est en l'état et du point de vue de la loi, illégale. Alors, cela peut vous sembler étonnant, mais c'est ce que la loi nous dit.

Maintenant, il va falloir que l'on se réveille, la justice est en train de le dire. Elle est justement en train de répondre à la question posée plus haut : peut-on consentir à un acte de violence ou un acte sexuel ? Non. En fait, il y a un principe de dignité humaine qui est un principe réaffirmé par la Cour de cassation dont la valeur est supérieure à la loi du marché.

Par conséquent, on ne peut pas consentir à un acte de violence. Ce point était particulièrement prégnant pendant les auditions du Sénat. Le Sénat a publié un rapport assez incroyable dans lequel figure l'audition de la représentante de Dorcel, Liza DEL SIERRA. Laurence ROSSIGNOL, qui est vice-présidente du Sénat en plus d'être présidente de *l'Assemblée des Femmes*, pose la question : « *Y a-t-il une éthique du contenu ?* », et Liza DEL SIERRA répond très clairement : « *Si une femme accepte contre de l'argent d'être ligotée, torturée, frappée, c'est son choix* », « *c'est l'offre et la demande, c'est la loi du marché* ». Et elle répète trois fois : « *c'est l'offre et la demande* ». Ainsi, si elle a accepté l'argent, on peut la torturer dans le but de tourner une vidéo qu'on appelle « *BDSM* ». C'est là où on en est avec l'industrie pornographique.

Nous avons un chantier gigantesque, mais nous sommes en train de bouger les montagnes parce que la justice est en avance sur la société. Elle est en train de mettre les bons mots, de mettre le mot « traite », le mot de « proxénétisme », le mot de « violences sexuelles ». Les sénatrices ont publié un rapport ambitieux⁹ et j'espère que le Haut Conseil à l'Égalité, où je suis également, prolongera le travail du Sénat et lui donnera encore plus d'échos.

Mais aujourd'hui, on est dans une situation où l'industrie pornographique, c'est la loi du marché, c'est la loi de l'argent aussi. Et peut-être que la question que vous vous posez après ce que j'ai dit, est « *comment c'est possible que ça existe ?* ». Et bien nous avons en face une industrie qui a énormément, énormément, énormément d'argent et qui sait organiser cette mythologie.

La première des mythologies, c'est que « *c'est du cinéma* », ce qu'ils répètent en permanence. Ce serait « *une industrie culturelle* », « *du cinéma* », « *de la fiction* ». L'industrie pornographique a des alliés, des alliés extrêmement puissants qui empêchent aujourd'hui de penser correctement. Je défends ce que l'on appelle un féminisme matérialiste, c'est-à-dire que l'on considère concrètement les conditions de l'oppression des femmes. Aujourd'hui, on nous sert des fadaises, on nous sert des mythes. L'industrie pornographique le fait très bien : il ne se passe quasiment pas une semaine sans qu'il y ait une vidéo de *Konbini*, une vidéo de *Brut.*, une vidéo de je ne sais pas quoi, c'est-à-dire des offensives en termes de communication. Ils payent des millions pour faire la pub du « *travail du sexe* » : « *le porno, c'est fun* », « *le porno, c'est cool* », « *le porno, c'est de l'empowerment* ». C'est systématique, c'est organisé et c'est orchestré.

C'est un combat à armes inégales, certes, mais c'est un combat que l'on va gagner parce que l'industrie pornographique est complètement incompatible avec MeToo.

L'industrie pornographique a des alliés, et le premier des alliés, je suis vraiment désolé de le dire, mais ce sont certains milieux universitaires. Il y a par exemple des départements de « *porn studies* » qui étudient la pornographie comme un genre cinématographique. Donc c'est un objet culturel et tant qu'on maintiendra la

⁹ « Porno : l'enfer du décor », rapport d'information de Mmes Annick BILLON, Alexandra BORCHIO FONTIMP, Laurence COHEN et Laurence ROSSIGNOL, fait au nom de la délégation aux droits des femmes, N° 900, tome I, 27 septembre 2022.

pornographie comme un objet culturel, comme si c'était une fiction, comme si on parlait d'un texte — après, on peut discuter du sexisme de la pornographie en termes de littérature, en termes de bande dessinée, etc., il y a des écrits pornographiques, on ne parle pas de ça — les vidéos, ce sont de vraies vidéos et je refuse, et je pense que, **nous, féministes, devons refuser cette catégorisation comme un objet culturel, comme un objet cinématographique**, c'est vraiment l'enjeu. De la même façon que l'on doit déconstruire le mot « *travail du sexe* », nous devons déconstruire le mot « *cinéma porno* » qui est une aberration, qui est un oxymore.

Ce qui est en train de se passer est quand même formidable. C'est réellement un combat important, et c'est un combat que nous allons gagner. Il y a pas mal de gens qui me disent tout le temps : « *Mais on ne va jamais y arriver, il y a tellement de gens qui parlent de "travail du sexe", qui euphémisent, qui banalisent, qui reprennent les modalités de communication de l'industrie pornographique, qui a un argent infini pour organiser cette communication* ». Je vous le dis tout de suite : « *On va gagner* ».

Je pense que cette arnaque du « *travail du sexe* », c'est la même arnaque que quand on nous parlait de « *sexualité des enfants* ». On confond liberté et libéralisme. On confond liberté et finalement une idéologie libertaire qui écrase les personnes qui ne sont pas capables de se défendre. C'est une liberté pour les dominants. De la même façon que MATZNEFF défendait la pédocriminalité en pensant que c'était de la libération sexuelle, ça a fait son temps. Nous sommes en train d'ouvrir les yeux sur un certain nombre de choses et, clairement, on va garder le cap abolitionniste, et sur la prostitution, et sur la pornographie.

Yseline FOURTIC-DUTARDE

Nous n'allons pas avoir le temps d'aborder la deuxième question qui portait sur les intérêts financiers en présence. Je vous renvoie au rapport de la délégation aux droits des femmes du Sénat qui s'appelle « *L'enfer du décor* »¹⁰ et qui décrypte cela de manière très analytique. Vous aurez toutes les infos aussi si vous souhaitez continuer ce voyage dans les affres de l'indignité humaine.

Nous allons prendre quelques questions.

¹⁰ « *Porno : l'enfer du décor* », rapport d'information de Mmes Annick BILLON, Alexandra BORCHIO FONTIMP, Laurence COHEN et Laurence ROSSIGNOL, fait au nom de la délégation aux droits des femmes, N° 900, tome I, 27 septembre 2022.

DÉBAT

Personne du PUBLIC 1

Vous avez parlé d'un enfer, mais il y a un deuxième enfer que vous avez effleuré, c'est l'enfer de la jeunesse qui est éduquée par ça, qui est éduquée par les bordels et par le porno. En fin de compte, ils ont réussi une chose, c'est que tout le progrès du féminisme, tout le progrès des femmes obtenu dans notre société, est en train d'être gâché par l'éducation de nos enfants, cette sexualité-là qu'ils découvrent et qui touche toutes les catégories sociales. Il serait utile de faire toujours un parallèle par rapport à ça parce que c'est encore plus effrayant. Merci.

Pierre-Yves GINET

Bonsoir. Je voudrais juste intervenir : merci Céline parce que je bondissais pendant ta présentation en disant « *les porn studies, les porn studies* ».

Je voudrais rajouter deux points. Lorsqu'on travaille dans la presse aujourd'hui avec des journalistes, des jeunes journalistes, pigistes, etc., nous, à *Femmes ici et ailleurs*, il y en a trois sur quatre avec qui nous ne voulons plus travailler parce que c'est le « *travail du sexe* » de tous les côtés et avec des propos qui sont complètement biaisés sur ces questions. Ces gens sont formés dans des écoles de journalisme payées par nos impôts, l'État, etc.

Et je rajoute une chose : dans les universités françaises, notamment à SciencesPo, etc., le nombre de mémoires qui sont sur le « *travail du sexe* » ou sur « *le porno aujourd'hui* » c'est-à-dire avec des enseignant·es qui suivent ces mémoires, qui bossent pendant des mois là-dessus, soi-disant avec un « *porno féminisme* » et compagnie, ce sont des centaines chaque année. Nous avons cela aujourd'hui en France, nous avons un État qui, de fait, subventionne des gens qui travaillent avec ce point de vue-là.

Isabelle ALONSO

Je voulais juste ajouter une remarque sur comment peut-on supporter ça. Je voudrais dire que **pendant toutes les années 1990, on a assisté à un très long travail de sape et de banalisation de la pornographie**. Si vous vous souvenez de la série *Friends*, dans la série *Friends*, on riait beaucoup du porno, du « *porn* », et un type comme ARDISSON, qui était un animateur de télé de ces années-là, passait son temps à valoriser la pornographie comme une source d'épanouissement, de liberté. On se faisait agresser si on émettait la moindre remarque sur ce genre de violence.

Personne du PUBLIC 4

Merci pour cette intervention et je sais, Céline, que vous avez dû lire des choses atroces pour constituer justement les chefs d'accusation. J'accompagne des femmes victimes de violences sexuelles, je sais parfois que c'est difficile d'entendre et de lire pour cette cause-là. Je vous remercie infiniment pour ce travail parce que vous avez été courageuse, vous et vos équipes, et je crois qu'on vous doit beaucoup.

Afin que ce procès aboutisse et pour que les victimes soient défendues, je renouvelle le fait que la *Fondation des femmes* a besoin d'argent et il faut qu'on le fasse savoir. Ici c'est une chose, mais ailleurs aussi parce que je pense que même **si l'industrie du porno est très riche, nous, nous sommes riches de sororité**. Si les gens savent à quel point c'est important, je pense qu'il y a des hommes et des femmes qui s'engageront financièrement parce que c'est un vrai bouleversement.

J'ai longtemps été intervenante en milieu scolaire auprès de jeunes. La première fois que j'ai entendu parler de *Pornhub*, c'est une jeune de 5^{ème} qui m'en a parlé, mais je n'imaginai pas parce que je n'ai pas eu votre courage, je ne suis pas allée voir de quoi il retournait. Vous avez fait un travail remarquable, merci à vous.

Catherine MARAND-FOUQUET

Catherine MARAND-FOUQUET, je suis historienne. Je voulais dire qu'il y a longtemps que nous faisons de l'histoire des femmes et que nous le faisons bien : l'histoire de la maternité, de la femme et des médecins, l'histoire de la beauté. Nous avons travaillé ici à Marseille pour faire l'histoire des Marseillaises à travers deux dictionnaires et nous sommes en train de faire le troisième. On tient le coup pour l'instant, on a besoin de relève, mais surtout on a besoin que cela soit connu parce que, comme on le disait tout à l'heure, il faut que ce qui est acquis soit connu.

Sur la **nécessité de faire l'histoire des luttes collectives**, je suis entièrement d'accord. Pour des questions de pédagogie et pour des questions de popularisation, comme il faut s'adresser au grand nombre, il faut aussi souligner les icônes et les enfants ont besoin de ça. J'ai enseigné de la 6^{ème} aux classes préparatoires, il y a des choses que l'on peut faire en terminale, en classe préparatoire, si on fait ça en 5^{ème}, on passe à côté. Et bien, avec le grand public, il faut aussi être didactique et pour la lutte des femmes, nous avons besoin d'alliés.

Sur le thème de la prostitution, je signale l'association *Zéromacho* qui a fait un boulot extraordinaire en signalant au procureur les salons de massage qui servaient de masques à la prostitution. Ils ont alerté des procureurs, on peut tous et toutes écrire au procureur après avoir

fait l'étude dans notre coin. Ils diffusent des modèles, on peut les suivre. Quand on a eu les grandes victoires sur la contraception, sur le droit à l'avortement, on a eu des alliés de sexe masculin, on a eu NEUWIRTH qui a été un porte-parole extraordinaire pour la loi sur la contraception. On a eu le docteur SIMON qui a fait don d'ailleurs de tous ses papiers personnels aux archives du féminisme. Tous ceux-là, il ne faut pas les négliger. Certes, nous avons besoin de réfléchir ensemble, mais vraiment, vraiment, si on veut y arriver — et bravo — il faut faire feu de tout bois et de tout le monde.

Yseline FOURTIC-DUTARDE

Je passe la parole pour quelques mots de réponse et de conclusion d'abord à Héma.

Héma SIBI

Merci. Juste pour répondre peut-être sur l'éducation à la vie affective et sexuelle. Effectivement, en tant qu'abolitionniste, nous sommes totalement pour l'éducation parce qu'on ne peut pas se contenter de poser des pansements sur ce qui a déjà été fait. La prévention est un volet qui est ultra-important et que l'on cherche aussi à améliorer et à décupler dans notre loi. Pour l'instant, ce volet-là n'est que très, très peu appliqué alors que c'est l'un des piliers fondamentaux, de **multiplier l'éducation à la vie sexuelle, au désir, à la non-marchandisation du corps dès le plus jeune âge des petits garçons et des petites filles**. Donc oui, enfin c'est l'un de nos sujets prioritaires pour lesquels on pousse en tout cas.

Céline PIQUES

Sur le travail de sape, c'est tout à fait vrai et ça vient de loin. Depuis les années 1970, on observe ce travail de sape. Ce qu'il est important de voir, c'est que cela est orchestré et organisé. Si on doit trouver des alliés, on doit aussi identifier nos adversaires, ceux qui participent à l'alimentation d'un certain nombre de mythes sur l'industrie pornographique ou sur la prostitution. Où sont les intérêts ? J'adorerais par exemple que les journalistes enquêtent sur qui finance aujourd'hui ce travail de sape ? **Quels sont les liens entre les pornocrates et puis un certain nombre d'acteurs dans le débat public qui font en sorte qu'il y ait cette banalisation, cette euphémisation et puis ce mythe sur la libération sexuelle ?**

Ensuite, les mythes, cela s'effondre. C'est pour cela que je faisais le lien avec la pédocriminalité parce que je trouve que c'est extrêmement similaire. Pendant 30 ans quand même, il faut revoir quand même les unes de *Libération* qui parlaient du « *sexe avec les enfants* » — il y avait quand même une une au début des années 80 qui montrait une fellation faite par un enfant sur un adulte en une de *Libé* —, il faut se rappeler de cela. Et si on critiquait, comme c'était le cas par exemple de Denise BOMBARDIER à *Apostrophe*, on était taxé e de

pudibonderie. J'aimerais juste replacer ça dans l'histoire des luttes.

Dans l'histoire des luttes, dès que, nous, féministes, parlons de violences sexuelles, on va nous traiter d'être « pudibondes », « contre la gaularisier française ». C'est exactement le but par exemple de la fameuse lettre de Catherine DENEUVE sur « la liberté d'importunité » qui traitait les féministes de « pudibondes ». Cette accusation de pudibonderie, d'être contre la libération sexuelle, etc., il faut en faire fi, ce n'est pas grave, ça a toujours été le cas. Et au final, aujourd'hui, avec MeToo, nous sommes en train de gagner la bataille et l'accusation de « on ne peut plus draguer aujourd'hui » est de moins en moins entendable, notamment par la jeunesse. Cette jeunesse, qui a été biberonnée, qui a été colonisée par l'industrie pornographique et par ses soutiens, médiatiques, universitaires et autres, c'est à nous aujourd'hui de lui raconter une autre histoire.

Céline THIÉBAULT-MARTINEZ

Je pense que les propos qu'ont tenus Héma et Céline sont assez remarquables quant à la puissance du mouvement féministe. **Depuis de nombreuses années maintenant, le mouvement féministe a démontré sa capacité à rendre intelligible un certain nombre de situations, de contextes qui passaient totalement sous les radars auparavant. Le fait que la France ait adopté une loi abolitionniste n'a pas été une mince affaire et ce n'est pas un petit symbole. Le fait qu'on ait, de façon simultanée et coordonnée, un rapport sur la pornographie présenté par le Sénat et qui serve d'appui à des organisations défendant les femmes victimes de pornographie, cela montre aussi que nous sommes en capacité, en tant que femmes et que mouvement organisé, de mettre en lumière les choses que la société ne veut pas voir.**

Sur le *care*, à propos des femmes qui sont victimes de ces conditions de travail particulières, qui sont dans des situations de domination avec des personnes chez lesquelles elles travaillent notamment, il y a un sujet d'invisibilisation. Les chiffres que je vous ai donnés ne sont pas exploités par les pouvoirs publics pour agir. Les métiers du *care* font partie de ces secteurs, comme les familles monoparentales, dont il faudra se saisir parce que si on ne le fait pas, personne d'autre ne le fera. Nous sommes en capacité de le faire, avec force, et avec puissance. **Nous sommes des femmes puissantes.**

Yseline FOURTIC-DUTARDE

Pour conclure, je ferai deux petites remarques par rapport aux questions qui ont été posées.

La première porte sur la question des luttes collectives, des rôles-modèles et de l'importance de défendre le matrimoine. Je suis co-présidente d'une association qui s'appelle *Ensemble contre le sexisme*, association au sein de laquelle se trouve *HF*. Le quotidien de cette

association est de **défendre le matrimoine, la place des femmes dans l'espace public, et de visibiliser toute l'histoire des femmes effacée par le patriarcat**. Concernant *Zéromacho*, je vous encourage à aller voir ce qu'elles font également parce que c'est un travail militant d'une qualité exceptionnelle, qui nous réconcilie aussi avec notre histoire, et qui nous permet aussi de voir que notre histoire n'est pas une histoire d'hommes, c'est notre histoire à nous toutes et c'est une histoire de femmes puissantes.

Un deuxième point vise à réagir sur les dérives autour de la prostitution et sur la question du vocabulaire des « *travailleurs et travailleuses du sexe* » qui prend de plus en plus de place dans les jeunes générations. Je le subis au quotidien, je n'ai pas encore tout à fait trente ans et **c'est dans ma génération que les féministes sont, malheureusement, assez nombreuses à prendre ce chemin et à considérer que la prostitution n'est pas intrinsèquement une violence faite aux femmes, mais qu'elle peut être perçue et vécue comme un outil d'empowerment, de libération des femmes**. On a déjà largement décrypté et analysé tout cela, mais j'avais envie de vous témoigner de ce message d'alerte parce que ce n'est jamais facile d'être féministe. Je ne suis pas en train de faire un concours des difficultés d'être féministe, mais dans ma génération, être abolitionniste, c'est loin d'être simple tous les jours et ça m'inquiète — évidemment, ça m'effraie et ça m'attriste — mais surtout ça m'inquiète et ça m'alarme.

Nous avons toutes et tous une bataille culturelle fondamentale à mener pour préserver la loi de 2016, et avant tout pour dire que « *Le corps des femmes ne s'achète pas* ». La loi du marché, c'est celle que nous sommes ici pour combattre, c'est cela que nous allons démolir avec le mouvement MeToo, avec l'ensemble du mouvement féministe. Le corps des femmes ne s'achète pas. La prostitution est une violence faite aux femmes, et nous ne devons pas nous laisser bernier par les discours autour de l'empowerment. **Je vous demande d'être solidaires avec ma génération** et de ne pas être découragé·es, je pense qu'il n'y a pas de raison, mais d'en avoir conscience.

Dimanche 23 octobre 2022

Laurence ROSSIGNOL

Nous allons commencer avec un peu de retard comme toujours le matin. Nous sommes habitués à ce que les salles soient un peu moins fournies le dimanche matin que le samedi en fin d'après-midi et c'est bien normal. J'ai toujours soupçonné les jeunes mères de famille, qui viennent aux universités, de profiter du dimanche matin pour avoir une heure de plus de sommeil qu'elles n'ont pas à la maison et je leur offre bien volontiers. Voilà, qu'elles en profitent, qu'elles se libèrent pendant quarante-huit heures de la charge mentale et qu'elles profitent de ce beau moment.

La première table ronde sera animée par Pierre-Yves GINET et sera consacrée à « L'asservissement des femmes, arme des dictateurs : la parole aux résistantes », puis nous exigerons du patriarcat qu'il rende l'argent dans une seconde table ronde animée par Agnès DE PRÉVILLE. Cet après-midi, nous nous pencherons sur la double peine des mères monoparentales.

Témoignages – L'asservissement des femmes, armes des dictateurs : la parole aux résistantes

Modérateur : Pierre-Yves GINET, journaliste, co-rédacteur en chef du magazine Femmes ici et ailleurs

- *Shoukria HAIDAR, présidente de NEGAR-Soutien aux femmes d'Afghanistan*
- *Dilnur REYHAN, présidente de l'Institut ouïghour d'Europe*
- *Chahla CHAFIQ, sociologue et écrivaine, membre du Parlement des écrivaines francophones*
- *Horiya MEKRELOUF, présidente du MRAP et de la Marche mondiale des Femmes-13-PACA*

Pierre-Yves GINET

Bonjour à toutes et tous pour cette table ronde très matinale, mais encore plus internationale que matinale, et je suis ravi, et j'ai même envie de dire c'est mon grand

honneur, Mesdames, d'être à vos côtés ce matin.

Je suis donc co-rédacteur — j'allais dire rédactrice, c'est après vingt-cinq ans de travail sur la question — allons-y, je suis co-rédactrice en cheffe du magazine *Femmes ici et ailleurs*, et non pas rédacteur en chef comme Maud l'a gentiment dit hier, avec évidemment, depuis l'origine, un binôme, un homme et une femme à la rédaction en chef. *Femmes ici et ailleurs* est un magazine d'actualités, c'est un magazine féministe, universaliste, centré sur l'actualité des femmes en France et dans le monde et j'ai beaucoup aimé la phrase de Laurence hier, « *avec une vision intersectionnelle et en étant universaliste* ».

Notre ligne éditoriale est résolument internationale depuis le début. Je vous dis cela parce que **travailler sur l'international aujourd'hui, c'est extrêmement compliqué, ça ne paye pas, ça n'attire pas**, il y en a de moins en moins sur l'international par rapport à il y a de nombreuses années, et je pense à Shoukria à mes côtés qui a vécu la phase I puis la phase II du régime taliban, et peut-être qu'elle en parlera.

Nous avons toujours voulu garder cette ligne partagée entre la France et l'international parce que nous avons beaucoup de doutes, il y a beaucoup de choses que l'on ne sait pas. Mais il y a un truc que l'on sait, c'est que **nous avons énormément de choses à apprendre des femmes d'ailleurs, tout comme elles ont énormément de choses à apprendre de nous**. La dynamique qu'il y a chez nous peut entraîner les femmes d'ailleurs, la dynamique des femmes d'ailleurs entraîne ce qu'il se passe chez nous. Il n'y a plus que Marine LE PEN pour croire que les frontières sont complètement étanches en matière d'idées. **En ce qui concerne le féminisme, les avancées des droits des femmes, ou les reculs concernant les droits des femmes, encore une fois, nous avons plein de doutes, mais là, nous avons une certitude : tout est lié.**

La table ronde de ce jour est consacrée à celles qui luttent face aux dictatures, notamment contre l'asservissement des femmes et, vous le savez, **l'asservissement des femmes est toujours un indicateur extrêmement précieux comme curseur pour les droits humains en général**, pour nous toutes et tous. Ces femmes luttent, agissent, construisent, amènent des solutions concrètes — parce que quand on les côtoie, on voit qu'il y a toujours du concret dans leurs actions. Bien souvent, leurs idées ne sont pas prises en compte et nous en sommes, toutes et tous, perdantes et perdants à la fin. Je

suis donc très heureux d’animer cette table ronde ce matin, *l’Assemblée des Femmes* a bâti une table ronde XXL, ça va être mon grand honneur, Mesdames, de commencer par vous présenter.

Chahla CHAFIQ, tu es — je suis désolé, je vais tutoyer tout le monde parce que l’on se connaît depuis très longtemps, hormis Horiya où notre prise de connaissance est récente — Chahla CHAFIQ, tu es écrivaine, sociologue iranienne. En 1983, tu as dû fuir le régime de KHOMEINI et tu as trouvé l’exil en France. Tu as publié différents ouvrages, très nombreux, sur la **dimension totalitaire et totalitariste de l’islamisme** et je pense, bien sûr, même si cela date, à *Islam politique, sexe et genre*¹¹, avec cette dimension genre, et au *[Le] Nouvel homme islamiste: la prison politique en Iran*¹². Tu as écrit aussi des textes littéraires avec ce livre récent, extrêmement prémonitoire qui s’appelle *Le rendez-vous iranien de Simone de Beauvoir*¹³. Et je me permets de rajouter que tu es une experte de la laïcité, que tu as siégé au Haut Conseil à l’Égalité sous la présidence de Danielle BOUSQUET, c’était notre fierté d’être avec toi pendant ces années au Haut conseil.

Dilnur REYHAN, tu es originaire du Turkestan oriental, occupé par la Chine depuis des décennies. Tu es docteure en sociologie, tu enseignes à l’INALCO, l’Institut national des langues et civilisations orientales, tu diriges la publication *Regards sur les Ouïghour es* depuis 2013. Féministe revendiquée, tu es présidente de *l’Institut ouïghour d’Europe* depuis 2019. Donc chez les Ouïghour es, une population musulmane, attachée à sa religion, vous avez un institut européen qui est féministe et laïque. Nous parlerons, bien sûr, de l’actualité récente concernant ton pays avec ce rapport publié par les Nations Unies sur les crimes perpétrés contre ton peuple, et je le rappelle, je le mets tout de suite sur la balance, il y a un génocide perpétré dans cette région du monde, les Ouïghour es, les Tibétains, tout l’ouest de la Chine, depuis 1950. Ça a été validé par des historien nes, par des juristes, etc.

Horiya MEKRELOUF, tu as été bercée par des parents attachés à l’indépendance de l’Algérie à la fin de la colonisation. Tu es adhérente de longue date au **MRAP**, en charge du **MRAP 13** et tu as été très engagée pendant la « décennie noire » en Algérie. La «

¹¹ Chahla CHAFIQ, *Islam politique, sexe et genre. À la lumière de l’expérience iranienne*, Presses universitaires de France, 2011.

¹² Chahla CHAFIQ, *Le nouvel homme islamiste : la prison politique en Iran*, Éditions du Félin, 2002.

¹³ Chaka CHAFIQ, *Le rendez-vous iranien de Simone de Beauvoir*, Éditions iXe, 2019.

décennie noire », ce sont les années 90, cela n'a rien à voir avec la guerre d'Algérie. Je pense aux plus jeunes parce qu'il n'y a pas longtemps je disais que j'avais un petit peu été impliqué pendant la « décennie noire » et l'on m'a dit : « *Tu as l'air vachement jeune pour avoir participé à la guerre d'Algérie* », donc là je parle de cette « décennie noire » dans les années 90. Tu es présidente de la **Marche mondiale des femmes - 13 - PACA** et, à côté, dans ton métier, tu es formatrice pour les primo-arrivant·es dans un centre de formation implanté au cœur de la cité de la Bricarde. Tu es impliquée, depuis plus de 30 ans, sur l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et des adultes, sur l'accueil des migrant·es réfugié·es.

Et enfin, Shoukria HAIDAR, tu as été professeure d'éducation physique, membre du comité olympique afghan. Tu as fui l'invasion soviétique et tu t'es réfugiée en France en 1980. À la prise de Kaboul, avec Geneviève, je ne peux pas ne pas te citer aussi, ton groupe, a été la première organisation à mettre sur pied des écoles clandestines gratuites pour les filles dans la ville de Kaboul — ce n'était pas il y a 3 mois, c'était il y a 20 ans, même si aujourd'hui le disque est un peu rayé malheureusement.

En 2000, tu as organisé la première conférence des femmes afghanes à Douchanbé au Tadjikistan. Cette conférence a été déterminante pour la mise en visibilité du sort réservé aux femmes afghanes, ce qui a changé, j'ose le mot, la politique internationale en ce qui concerne l'Afghanistan puisqu'au début des talibans on était plutôt dans une collaboration de nos pays sur des questions économiques. C'est tout le travail que tu as fait, en partant et en allant tout au bout avec énormément de femmes, qui a changé cette vision-là. Je vais rajouter que tu as reçu le grand prix international de la laïcité en 2014.

Nous avons deux expertes de la laïcité à cette table, elles ne sont pas françaises, elles sont afghanes et iraniennes. Et Horiya MEKRELOUF, je ne vous cite pas sur la laïcité même si vous êtes experte aussi, mais c'est que ces dames ont reçu des prix sur la laïcité alors que... Vous aussi.

Je voudrais commencer par toi, Shoukria, est-ce que tu peux nous donner des nouvelles de ton pays ? Hier, Maud a parlé de cette formidable manifestation, les femmes afghanes qui vont manifester devant l'ambassade d'Iran. Est-ce que l'oppression continue ? qu'en est-il des actions dramatiques récentes, contre les Hazaras et les Panjshiris ? est-ce que tu peux nous en parler et est-ce que les femmes sont toujours particulièrement ciblées ou est-ce plutôt un chaos tous azimuts ?

Shoukria HAIDAR

Merci cher ami, merci de m'avoir invitée à cette table ronde pour parler de l'Afghanistan. Malheureusement, oui, la situation est très grave, c'est pire que tout ce qu'on pourrait imaginer, et le plus grave c'est que la communauté internationale politique s'arrange du côté des talibans de la même manière qu'elle a donné l'Afghanistan aux talibans. **Les talibans n'ont pas gagné l'Afghanistan, ils n'ont pas fait la guerre, on leur a donné l'Afghanistan.** Cette idée que l'Amérique, l'Occident, a perdu devant les forces militaires des talibans est fausse, c'est simplement tromper les populations. En réalité, tout était manigancé. On a tout préparé. 80 milliards de dollars : l'argent du monde entier est arrivé en Afghanistan, et le coût de l'armement sur place. On a tout fait, mais avec chaque mot de ce que je dis on pourrait écrire un livre.

On a cédé ville par ville, caserne par caserne, on les a laissées aux mains des talibans, tout en sachant qu'ils prennent comme cible les femmes, non pas par bêtise : c'est bien calculé. Ils ont fermé les écoles, les écoles pour les petites filles d'abord, parce que pour la reconnaissance internationale, il faut laisser quand même quelques écoles ouvertes, mais toutes les matières ont changé. Le secondaire, pour les filles, est fermé et l'université, par endroit, chasse pour l'instant les Hazaras. Il y a eu beaucoup de punitions, tellement de menaces pour que les filles arrêtent d'y aller d'elles-mêmes à cause de l'insécurité.

L'objectif final des talibans est le suivant : pas de femmes visibles dans la société. Et pourquoi ? Parce que ce sont les femmes — ils ont bien compris, ils savent très bien cela — qui font avancer la société et ce sont les femmes qui sont le pilier même de l'avenir, et l'ont été durant cette dernière vingtaine d'années. Leur cible est donc d'une part, de détruire l'avenir de l'enfant et de la famille et, d'autre part, en possédant, en ayant le droit sur les femmes, on brime l'homme, l'homme social. C'est ça l'objectif, c'est très précis, ce n'est pas un hasard. Dans certains endroits, on impose cet ordre de manière sauvage, les femmes et les hommes sont frappés, tués, torturés, égorgés, violés. C'est un désordre, c'est une jungle ; dans la jungle, il y a de l'ordre, mais en Afghanistan, il n'y a rien. Et tout se passe sous le regard très calme des politiques internationales.

Pierre-Yves GINET

Tu viens de nous dire ce que la population subit, et on a toutes et tous vu ces images

dégageant une force incroyable de ces femmes afghanes qui, à 10, 20, prennent la rue. Ça dure quelques minutes, mais quel courage fantastique. Est-ce que tu peux essayer de nous dire comment elles luttent aujourd'hui ? **Quelles sont les différentes formes de résistances orchestrées par les femmes afghanes ?**

Shoukria HAIDAR

Les femmes afghanes se sont regroupées dès les premiers jours, et pas seulement à Kaboul. Celles qui travaillent depuis ces 20 dernières années, voire même avant, mais surtout ces 20 dernières années, avec aussi les jeunes générations. **Toutes ces filles qui sont allées à l'école, à l'université, ont vraiment acquis beaucoup de libertés, elles ont goûté à la liberté, elles se sont organisées. Sans vouloir sortir du pays, elles sont restées pour militer, pour résister et elles résistent aujourd'hui encore.** Cette lutte, non seulement à Kaboul, mais aussi dans divers départements de l'Afghanistan, est visible à travers leurs manifestations, comme celle d'hier, ou invisible avec leurs slogans, des interviews sur leurs blogs, leurs tweets, sur Facebook. Elles se manifestent. Cette résistance existe aussi dans les montagnes, dans les différents départements d'Afghanistan. En résumé, 99,9 % des populations d'Afghanistan aujourd'hui sont en lutte, elles militent.

Mais la répression est farouche. Des milliers de gens disparaissent, des milliers de filles et de femmes disparaissent, on frappe les gens, ce qu'ils appellent « casser les œufs ». Ils cassent les œufs des gens pour faire peur aux autres, pour vraiment mettre la société dans une sorte de peur terrible.

Maintenant, avec la bénédiction de l'Amérique, avec le soutien fort du Pakistan et, bien entendu, de la politique anglaise, toutes ces choses-là passent. Hier, c'est l'ambassade du Japon qui s'est ouverte à Kaboul. Il faut savoir que même s'ils font quelque chose, « *oui ils ouvrent les écoles* », un geste pour avoir la reconnaissance internationale, dans un an il n'y aura plus rien.

Donc la lutte existe, non seulement à l'intérieur, mais également à l'extérieur avec des jeunes femmes et des jeunes hommes qui sont sortis du pays, je peux le dire, dans la majorité des pays du monde. C'est le début d'une organisation, vraiment, qui va se lancer.

Pierre-Yves GINET

Quand on voit les classes clandestines aujourd'hui, ultra-débordantes, il y a quelque chose qui est fou. On retrouve le même courage que chez les professeurs que l'on avait vues ensemble à Kaboul, elles sont de retour, c'est admirable ce qu'il se passe en ce moment.

Dilnur REYHAN, tu as quitté la Chine en 2004 pour de multiples raisons, notamment une ségrégation à l'emploi, quand on est Ouïghoure et femme, ce n'est pas facile de trouver un travail. Je l'ai dit, la Chine perpétue un génocide depuis des années et, en 2019, tu as fondé cet *Institut ouïghour d'Europe*, est-ce que tu peux nous expliquer le rôle de cette institution ? Pourquoi sa création, ce qu'il vous permet de réaliser et, en d'autres termes, comment, avec tes proches au sein de cet institut, vous résistez aujourd'hui face à ce géant incroyable ?

Dilnur REYHAN

Bonjour. Merci de m'avoir invitée, Laurence. Effectivement, je suis arrivée en France il y a 18 ans maintenant, fin 2004, pour faire des études, comme les autres Ouïghoures. La communauté ouïghoure en France est particulière par rapport aux autres pays parce que nous étions venues ici il y a 15, 20 ans environ, pour des études, je fais partie de la presque première génération en France.

Fin 2004, la Chine avait donné le droit aux jeunes ouïghoures de faire des études en Occident, j'ai donc profité de cette occasion pour venir en France, comme d'autres Ouïghoures qui ont suivi. Et c'est pour cela que nous sommes en France aujourd'hui à peu près — on estime — un millier de personnes environ avec les enfants, à peu près de mon âge, entre 30 et 40 ans. Maintenant nous avons toutes et tous terminé nos études.

En 2009 j'avais créé une association étudiante parce qu'à l'époque nous étions toutes et tous des citoyennes chinoises, on avait un passeport chinois, nos familles étaient là-bas, donc personne n'osait faire quoi que ce soit politiquement pour les Ouïghoures. J'étais venue pour devenir journaliste et pour **dénoncer le colonialisme chinois en pays ouïghour**, sauf que les choses ne se sont pas passées comme ça. Je ne parlais pas un mot de français et, avec mon français non existant, il était impossible de passer les examens du concours de Sciences Po. En plus, **quand on est étranger, la première terreur que nous avons en France, c'est la préfecture**. Il faut renouveler le titre de séjour

et en tant qu'étudiant étranger ère, si on ne réussit pas son année, on est expulsé e. C'est pour cela que j'ai abandonné très vite la voie du journalisme, pour être plus pragmatique.

En 2009 donc, j'ai créé l'**Association étudiante ouïghoure** pour promouvoir la langue et la culture ouïghoures en France. Cela a duré 10 ans jusqu'en 2019. En 2019, il a fallu fermer cette association étudiante parce que **depuis 2017 il y a un génocide et le pays ouïghour est totalement fermé**. Nous n'avions plus aucune e nouveau elle étudiant e qui arrivait et nous, les ancien nes étudiant es, avons fini nos études : cette association n'avait plus lieu d'être. Mais en même temps, depuis 2017, étant donné le génocide, nous ressentions le devoir de faire quelque chose en francophonie. J'étais encore en doctorat et je me suis dit que si je faisais toutes ces études en France, ce n'était pas seulement pour travailler en tant que chercheuse dans mon coin. C'est pourquoi nous avons décidé de faire cet **Institut ouïghour d'Europe**.

Beaucoup de personnes nous ont demandé : «*Pourquoi l'Europe? Pourquoi pas juste la France ?*». Pendant 10 ans, nous avons donc promu la culture ouïghoure en France et avons organisé, chaque année, dans le milieu universitaire, des **festivals de la culture ouïghoure**. Beaucoup d'Ouïghour es de la diaspora qui vivaient dans d'autres pays européens nous ont alors demandé de créer d'autres filiales de cette association ailleurs. Parce que **dans la diaspora, il n'y a pratiquement pas d'associations, d'ONG, qui se revendiquent haut et fort féministes et laïques**. Tous, même ceux qui ne sont pas religieux, ne veulent pas dire qu'ils sont laïques. Notamment, quand je suis allée en Turquie, des jeunes Ouïghour es m'ont demandé de créer une filiale là-bas parce qu'ils et elles sont tout simplement étouffé es par les associations religieuses, 99 % des associations en Turquie sont religieuses, il n'y a aucun espace pour les jeunes laïques. C'est donc la raison pour laquelle nous avons décidé de créer cet Institut à l'échelle européenne.

Le but, c'est de former, parce que nous sommes une diaspora relativement jeune, et les Ouïghour e ont maintenant un ou deux enfants qui grandissent ici dans la diaspora européenne. **Nous avons une école ouïghoure pour ces enfants et il est extrêmement important pour nous que ces Ouïghour es, qui sont né es en Europe, qui deviennent européen nes, gardent leur identité ouïghour e, leur culture et leur langue, tout en adhérant et portant les valeurs européennes. C'est pour cela qu'il était important de faire clairement un institut féministe et humaniste et surtout, laïque**. Merci.

Pierre-Yves GINET

L'asservissement des femmes, comme les Iraniennes, les Afghanes, les Algériennes, les Ouïghoures en savent vraiment quelque chose. Tu as parlé du mot génocide, est-ce que tu pourrais nous expliquer le quotidien des femmes de ton pays et la chape de plomb qui s'abat sur elles ? Je pense aux stérilisations forcées, je pense aux camps de travail, etc.

Dilnur REYHAN

Effectivement, on parle de génocide ouïghour, aujourd'hui reconnu par huit démocraties, dont la France après l'adoption de la résolution présentée par le Parti socialiste le 20 janvier 2022. Le génocide des Ouïghour·es se caractérise notamment par ce que l'on fait aux femmes. En juin 2020, un rapport a tout déclenché, mettant en lumière la stérilisation massive des femmes ouïghoures : ce rapport indiquait qu'entre 2017 et 2019, 80 % des stérilets utilisés en Chine ont été posés sur les femmes ouïghoures. Or, les femmes ouïghoures ne constituent même pas 2 % de la population féminine de la Chine et cette stérilisation massive concerne, non pas les millions de femmes ouïghoures qui sont enfermées dans les camps de concentration, mais celles qui sont aussi en dehors des camps.

D'après les chiffres officiels de la Chine, la démographie ouïghoure en pays ouïghour est de 12 millions et l'on estime aujourd'hui qu'il y a 3 millions de Ouïghour·es dans les camps. Donc en dehors des camps, il y a 9 millions de Ouïghour·es qui survivent et ces stérilets sont mis sur les femmes qui représentent plus de la moitié de ces 9 millions.

En juin 2020, lorsque ce rapport a fait scandale dans le monde entier, je n'ai entendu, en tout cas en France, aucune voix féministe se lever pour les femmes ouïghoures. Silence total. J'ai attendu plusieurs semaines en espérant qu'il y ait des voix qui se lèvent et qui parlent publiquement. Rien. J'ai publié une tribune dans *Le Monde* non pas pour accuser, mais pour exprimer mon désespoir face aux féministes qui se réclament féministes partout et pour la moindre des choses et qui, là, alors qu'il y a une population qui est presque entièrement stérilisée, s'abîme dans un silence total. Où est la solidarité ? Chez les Ouïghour·es, nous avons un proverbe : « Les femmes sont le soleil des femmes ». Il est où le soleil là ? C'est pour cette raison que j'ai publié cette tribune qui a fait beaucoup parler.

Hier, Laurence a dit : « *Nous, les féministes, on a des amies féministes, on a un réseau féministe* », j'espère que maintenant, ou même dans 5 ans, on aura un **réseau féministe international en France pour les femmes iraniennes, les femmes afghanes, les femmes ouïghoures**. Il est temps, je pense.

Pierre-Yves GINET

Merci de ce coup de pied aux fesses matinal et on va revenir sur le propos que tu viens de tenir.

Chahla, si tu veux bien, parlons de l'Iran. On a vu ce soulèvement que l'on regarde avec admiration, mais distance, cette révolte, à défaut de parler de révolution. Est-ce que tu peux nous dire, avant la mort de Mahsa Amini, ce qu'il se passait avec les patrouilles, ces patrouilles de la ligue de la vertu, Gasht-e Ershad, l'arrivée au pouvoir d'Ebrahim RAÏSSI, avec qui notre Président a dialogué il y a quelques semaines à l'ONU ?

Chahla CHAFIQ

Bonjour et merci à l'université de *l'Assemblée des Femmes* de m'avoir donné ce temps de parole. La question que tu poses nous renvoie à plus de quatre décennies en arrière depuis la révolution de 1979 qui a amené la République islamique au pouvoir. **Les manifestations actuelles nous renvoient, dans ce passé, à une première manifestation des femmes en 1979 contre le voile obligatoire**. Il y avait des milliers de femmes dans les rues de Téhéran et dans les grandes villes iraniennes pour dire : « *Nous ne voulons pas le voile obligatoire, nous ne voulons pas* ». **À l'époque le mot « islamiste » n'existait pas, c'est après les expériences iranienne, afghane et aussi algérienne que, dans les domaines de la recherche, le mot « islamisme » a su quelque part résumer les choses**. Ceci étant, on parlait de « fondamentalisme », d'« intégrisme », **on a mis du temps à comprendre qu'il ne s'agit pas d'une religion, d'une pratique religieuse, mais d'une idéologie et cette idéologie de l'islamisme, qui codifie l'islam comme un programme idéologique et politique, a fait ses effets en Afghanistan, en Algérie et en Iran**.

Le pouvoir islamiste en Iran — les Iraniens maintenant me disent toujours : « *Chahla, quand on parle de l'Iran, ce n'est pas la même chose que la République islamique* », bien sûr, mais dans le langage de la politique internationale, on dit toujours : « *L'Iran* », c'est une expression, peut-être faut-il revenir sur ce genre d'expression aussi... — je

continue, la République islamique a mis en place, dès les premiers temps, des mesures dont une que KHOMEINI a lancée à l'époque qui était « **l'appel au voile** » **dans les lieux de travail**. Ce n'était pas un hasard, ce n'était pas le caprice du moment d'un religieux qui voulait se montrer. Non, c'était — on l'a compris après — toute une stratégie et **le voile était l'étendard de tout un système politique de pouvoir dont le socle est le sexisme**. Pour le stalinisme, c'est la classe sociale, pour le fascisme hitlérien, c'est la race, et pour l'islamisme, c'est le sexe.

Quand je dis « le sexe », je ne parle pas que des femmes. Encore une fois, l'expérience iranienne est là pour nous montrer que la répression des femmes, l'oppression des femmes est au centre de ce pouvoir islamiste, qui, dans une hiérarchie de pouvoir, finit par dominer toute la société, et les hommes aussi. C'est la raison pour laquelle aujourd'hui, dans les rues, il y a aussi des jeunes hommes et des hommes moins jeunes qui donnent leur sang pour la liberté. C'est un mouvement mixte.

Généralement, **la question des femmes est centrale, ce qui veut dire au centre du modèle social et politique dans tous les pays du monde, elle détermine les rapports sociaux de sexe ou ce qu'on appelle du genre. La définition la plus simple du genre est l'organisation politique du sexe**, voilà, en résumé pour ne pas se compliquer avec toutes les histoires actuelles. Si dans le milieu de la recherche, on parle de « genre », c'est l'organisation politique du sexe. Dans l'acceptation de ce sens-là, **ce qui fait que la question du voile devient un étendard, c'est que l'organisation politique du sexe chez les islamistes en fait un pouvoir fascisant qui réprime tout le monde à la fin.**

Alors, dans cette histoire de 1979, quand les femmes étaient dans la rue, il y a eu pas mal de groupes, y compris des groupes de gauche, des libéraux, etc., qui ont dit: « *C'est secondaire* », aux femmes, « *rentrez chez vous, c'est secondaire, la question c'est l'enjeu anti-impérialiste, c'est la révolution, etc.* ». Et, en fait, le mouvement a été cassé — ce n'est plus le cas aujourd'hui, la différence est très importante — et si le voile n'est pas tout de suite devenu obligatoire c'est grâce à cette résistance. KHOMEINI a été un moment silencieux sur ce sujet, mais il est revenu en force parce qu'**on a mis les femmes au second plan, les mouvements sociaux ont pensé que la question des femmes était secondaire, donc le voile est devenu obligatoire partout**, d'abord sur les lieux de travail, et ensuite partout.

Avec cette obligation, ce n'est pas un simple tissu qui couvre la tête, tout un système

de discrimination a été mis en place envers les femmes, mais aussi envers toutes les minorités, toute la société. Gasht-e Ershad — ce qui signifie « la police de la conduite morale », c'est le sens le plus proche de la traduction en langue persane — a été mise en place soi-disant pour contrôler le voile, mais en même temps c'est devenu un outil, un dispositif pour surveiller toute la population puisque ses patrouilles sont partout, dans les carrefours, dans les villes, partout... À ceci, il faut ajouter que les islamistes ont mis en place des comités spéciaux dans tous les lieux de travail, « association islamique des jeunes », « association islamique des artistes », « association islamique de ceci ou de cela... ».

Il ne faut pas oublier, et j'en termine par-là, que l'islamisme est arrivé au pouvoir dans un pays où 30 % des étudiant.es à l'université étaient des femmes. C'était une société où les femmes étaient présentes, elles travaillaient, elles avaient une présence massive très visible. Le retour au voile était une stratégie pour conquérir cette force et l'orienter dans le sens de la politique dominante, c'est-à-dire utiliser les femmes, réorienter les femmes dans la construction de cette société islamique qui n'a accouché que de la corruption et de la terreur. Ces patrouilles ne sont pas que des patrouilles qui vont donner des petits conseils, la question est beaucoup plus profonde que ça. Ça renvoie à tout un **système de contrôle et de surveillance qui est fait au nom de la morale et le voile obligatoire est censé représenter le drapeau de cet ordre moral qui finalement est un ordre fascisant.**

Pierre-Yves GINET

Par rapport à tout ce que tu viens d'expliquer, il y a cette réalité, il y a ce slogan, « *jîn, jîyan, azadi* », « *femme, vie, liberté* » qui me fait penser à l'Afghanistan. Quand on parle du « *symbole du voile* », c'est beaucoup plus que ça, c'est un socle. Quand les femmes iraniennes ont lancé cette révolte suite à ce meurtre — « *énième meurtre, le vase est plein, on sort dans la rue* » — on a l'impression qu'elles ont compris ce que par exemple en France notre population n'a pas encore compris, ce que tu viens d'expliquer avec « *le soleil au cœur* ». Une société qui n'est pas féministe, c'est une société qui en fait n'a pas avancé, qui n'est pas terminée et qui ne peut pas éclore. On a l'impression que la population iranienne, les jeunes iraniennes ont compris ça aujourd'hui.

Quand je pense à tous ces pays, à cette mainmise, à cet asservissement du corps des

femmes, des femmes en général, est-ce que cet exemple iranien ne va pas déborder sur d'autres pays (qui s'inquiètent en voyant ce qui se passe en Iran), et devenir leur talon d'Achille ? C'est-à-dire qu'au départ, c'est une répression et à la sortie, les femmes sont le talon d'Achille du régime, ce sont elles qui vont le faire tomber.

Chahla CHAFIQ

Le slogan « femme, vie, liberté », a effectivement une signification très profonde. Pourquoi « femme » alors qu'il y a des hommes aussi dans la rue ? Et pourquoi ces hommes et ces femmes sont ensemble pour « femme, vie, liberté » ? Parce que **la condition des femmes est le miroir de la condition de la société tout entière**. Dialectiquement, c'est ça, et ça l'est même en France. En Iran c'est très visible, en Afghanistan c'est très visible, en Algérie c'est très visible puisque ce sont des régimes où la misogynie fait partie de l'idéologie dominante et est affichée comme telle, alors qu'ailleurs c'est moins affiché.

La question du sexisme prend des formes beaucoup plus compliquées avec les avancées des droits humains, puisqu'il ne faut pas oublier qu'il y a des pays, ici en France par exemple, où il y a eu des avancées, on ne peut pas les ignorer. Il y a un discours qui dit que c'est partout la même chose : c'est faux, non ce n'est pas partout la même chose même s'il y a des points communs dans la situation des femmes du monde entier. Et parmi ces points communs, la question des femmes recouvre le modèle social tout entier. **Dans ce modèle social que l'islamisme voudrait imposer, on observe que la question de la misogynie, de la discrimination sexiste, la sacralisation des violences, même s'il y a partout des discriminations et des violences sexistes, est ici sacralisée au nom du divin, au nom de la religion, et ce n'est pas du tout la même chose.**

Nous n'aurons pas le temps d'aborder tout ça ici, mais sur mon site et sur Facebook, il y a toute une archive de mes écrits. Vous pouvez trouver des entretiens, des articles, etc., et finalement dans cette période, j'ai pas mal écrit aussi avec des visions différentes puisque c'est une question très complexe.

J'ai horreur de la simplification qui nous amène au fait qu'aujourd'hui en France on entend des choses inimaginables, y compris de la part de chercheur·es qui se disent spécialistes de l'Iran et qui disent par exemple : « *Jina a été tuée parce qu'elle est kurde, donc c'est intersectionnel* ». Ce sont des raccourcis totalement inacceptables. Jina était kurde, mais les autres n'étaient pas kurdes, donc bien sûr que les Kurdes et les autres

minorités en Iran ou les autres peuples sont main dans la main dans la rue, mais la police de la morale ne pouvait pas identifier la personne comme kurde. Jina, c'est une femme comme les autres. On en a vraiment ras le bol de ces positions.

Les concepts doivent servir une cause, une lutte, une réflexion, la réflexion et l'action vont ensemble. J'étais une étudiante très jeune à l'époque de la révolution, je n'ai pas réfléchi et j'ai fait de grandes erreurs, on n'a pas compris l'islamisme à ce moment-là. Aujourd'hui, avec d'autres concepts, on essaye encore une fois de faire obstacle à cette compréhension, c'est insupportable, en plus au nom de la recherche, au nom de l'université. Quand est-ce qu'on va en finir avec cette histoire ?

Pour donner un autre exemple, **le concept de « féminisme islamique » n'a pas été créé en Iran, en Algérie, ou en Afghanistan, il a été créé dans les universités occidentales par des chercheurs du genre.** Mais c'est quoi ? Qu'est-ce que ça a donné ? Pourquoi ne fait-on pas un bilan ? Pourquoi, quand on parle de féminisme français, on ne dit pas « *le féminisme catholique* » ? Pourquoi, quand on arrive en Iran, quand on arrive en Algérie, quand on arrive en Turquie, on parle du « *féminisme islamique* » ? **Ces soi-disant chercheurs, veulent faire de l'islam une identité globale et globalisante, on met tout dedans, le passé, le présent et l'avenir. C'est du totalitarisme.** C'est exactement ce que dit Hannah ARENDT, ce sont des idéologies qui font d'une idée, une logique — idéo-logique — qui totalise l'avenir, le présent, le passé. C'est ce qui se fait au nom de la recherche.

Et il n'y a jamais de débat sérieux. Je disais hier à mes ami·es, on a envie de parler de ces femmes, mais on nous demande seulement : « *Venez parler des luttes* ». Non, non. **Venez parler aussi de ce que ces luttes apportent à la réflexion humaine, ce qu'elles apportent à la France et ce que la France apporte à l'Iran.** Si on regarde l'esprit de solidarité comme une charité, on regarde ces femmes comme « *regardez ces pauvres, elles sont en train de lutter, il faut que leurs voix soient là* ». Non, je ne suis pas d'accord. Les Iraniens n'ont pas attendu, et aujourd'hui ils donnent leur sang pour cela, et ça continue depuis 40 ans. Maintenant on dit, le vase est plein, mais pendant ces 40 ans, non seulement il n'y a pas eu un vrai bilan — en dehors de ce qu'on a pu faire avec le Haut conseil à l'égalité et Danielle BOUSQUET — que je salue ici — et je pense que c'est ça qui est le fond du problème.

L'international est au pied de nos immeubles en France. Je travaille sur l'interculturel, je les vois tous les jours. Ce qu'il se passe en Iran, je le vois tous les jours ici. Non, ce

n'est pas la même chose ici, la France n'est pas l'Iran, on a des avancées, etc., mais **le phénomène dans sa compréhension islamiste, on le trouve en Algérie, en Afghanistan avec différentes configurations bien sûr, mais en France aussi.**

L'islamisme existe. En 1990, quand j'en parlais, on me disait : « *Tu es traumatisée par l'expérience iranienne et par l'expérience algérienne, tu nous ramènes ces deux traumas* ». Oui, bien sûr, c'était des traumas pour moi parce que je l'ai très mal vécu, l'exil, mais je me suis approprié la question pour réfléchir, pour écrire, pour militer. Bien sûr que le point de départ est un traumatisme, mais vous ne pouvez pas fermer les yeux sur les problèmes sociaux avec ce mot-là et c'est ce qui a été fait. L'Algérie est arrivée, et ensuite Daesh et aujourd'hui si l'Iran réussissait — comme la révolution des islamistes en 1979 a exporté beaucoup de choses puisqu'ils ont créé un langage politique très moderne, c'est cela qu'il faut comprendre, « République islamique, révolution islamique », ce n'est pas « l'État » comme Daesh, etc. — donc, si l'Iran islamique tombe, il y aura cette expérience au Moyen-Orient et dans le monde entier.

Ça va être très important et c'est pourquoi l'ignorance des politiques occidentales et leur complicité, j'ai mille exemples, sont très dangereuses, pas seulement pour les Iraniens, mais aussi pour l'humanité tout entière. C'est la même chose pour l'Afghanistan qui a été abandonnée lâchement aux mains des talibans.

Pierre-Yves GINET

On va revenir dessus évidemment.

Horiya, avec toi, on va bien sûr parler des résistantes, et tu en accueilles des résistantes, depuis très longtemps. A partir de tes activités professionnelles et militantes, est-ce que tu peux nous dire qui sont ces femmes qui arrivent aujourd'hui sur le sol français ? Est-ce qu'une Dilnur par exemple pourrait arriver aujourd'hui ? Et celles qui arrivent de pays en conflit, comment vont-elles et comment les accueille-t-on ?

Horiya MEKRELOUF

Alors, merci de me poser la question, je vais te répondre Pierre-Yves, mais avant je voudrais dire quelque chose. Je connais Shoukria et Chahla, depuis plus de 40 ans, je les ai connues pendant la décennie noire algérienne et quand on faisait des manifestations à Alger, il y avait des slogans extrêmement forts qui disaient : « *Ni Téhéran, ni Kaboul, l'Algérie algérienne* » et les femmes, féministes algériennes

s'étaient inspirées du travail qu'avaient fait les féministes de l'Iran et d'Afghanistan pour résister, pour mener la résistance en Algérie contre le FIS et les GIA.

La révolution iranienne, comme elle l'a dit, c'est la première révolution islamiste qui a réussi et qui a été un élan incroyable pour toutes les vellétés islamistes dans les autres pays, et bien sur l'Algérie s'en est inspirée. Les djihadistes algériens se sont formés en Afghanistan, on les appelait « *les Afghanis* », ils arrivaient en Algérie et ce sont eux qui ont massacré les femmes, qui ont massacré toutes les forces de progrès, c'est très important de le dire, ils ont massacré les forces de progrès, pas seulement les femmes. C'était des assassinats ciblés de personnes qui pouvaient réfléchir de façon différente, qui étaient laïques, ce sont ces gens-là qu'on a éliminés systématiquement.

Et je voudrais encore dire la chose suivante : cela fait quand même plus de 40 ans qu'on le dit, ça fait 40 ans qu'on parle de l'islam politique, on a mis le mot sur ce qu'il se passait. **L'islam politique c'est le contrôle des corps des femmes avec la mise en place de la charia. Et aujourd'hui, on connaît les financeurs, on connaît tellement les financeurs que la coupe du monde 2022 se déroule au Qatar. On connaît tellement les financeurs que l'Arabie saoudite est accueillie à l'Élysée alors qu'ils découpent des journalistes en morceaux. Et c'est pareil pour Erdogan, à qui on confie le flux des migrations, mais c'est lui qui massacre les Kurdes.**

Enfin, à un moment donné, je pense qu'il faut aussi se poser ce genre de questions, faire ce genre de constat.

Alors, oui, je travaille dans un centre de formation qui est au cœur des quartiers nord (de Marseille) — je fais un clin d'œil à Nathalie TESSIER, élue déléguée aux droits des femmes de Marseille, qui est venue me voir et qui a rencontré les femmes avec lesquelles je travaille — quand on arrive dans les quartiers nord, on est confrontés aux réseaux de drogues, on est « *au cœur du monstre* ». Il y a donc ce centre de formation qui existe depuis plus de 40 ans et qui accueille, bien sûr, toutes sortes de personnes ; les habitant·es puisque ce centre de formation, a d'abord été voulu pour les habitant·es au cœur des quartiers, qui sont les plus enclins à avoir besoin d'une formation.

Pour que ça soit compréhensible, je travaille sur deux niveaux.

Je travaille avec l'OFII, l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration, où on accueille des personnes qui ont droit au FLE (Français langue étrangère), à l'apprentissage de la langue quand elles arrivent. Mais nous faisons tout un travail

aussi, financé par le Conseil départemental, avec des personnes qui sont en grande majorité des anciennes migrantes qui sont là depuis 5, 10, 15 ans, qui n'ont jamais bénéficié d'alphabétisation, qui sont en situation d'illettrisme, au RSA, etc.

Mais je vais quand même parler des personnes qu'on accueille de façon urgente. On a eu beaucoup de Syriennes, d'Irakiennes, très peu de femmes afghanes, mais en revanche des jeunes garçons, des mineurs non accompagnés.

Si on ne travaille pas avec des garçons et des filles mineurs non accompagnés, si on les laisse dans la rue, ce sont des bombes à retardement pour la société. C'est extrêmement grave de ne pas avoir un programme spécifique pour ces personnes-là. Je me souviens d'un groupe de jeunes Afghans qui avaient accédé aux cours d'alphabétisation grâce à des fonds européens, et je leur posais la question, ils avaient 15, 16 ans, je leur disais : « *Mais où sont vos mères ? Qu'est-ce que vous avez laissé derrière vous ?* ». Et ils m'ont répondu : « *Mais ce sont nos mères qui ont cotisé, qui se sont levées l'âme pour payer les passeurs pour nous exfiltrer pour ne pas que nous tombions dans les milices talibanes* ». Même si les femmes ne viennent pas, même si elles disparaissent au cours de leur périple — parce que les femmes disparaissent quand elles émigrent — eh bien, **il y a des femmes en Afghanistan qui se cotisent pour que leurs garçons ne deviennent jamais des tueurs, ne deviennent jamais des talibans, ne deviennent jamais des gens qui terrorisent la population.** Je voulais le dire.

Pierre-Yves GINET

Quand on tient compte de tout ce que tu viens de dire, de l'éclairage que toutes les trois, vous nous avez apporté, quels sont les manques principaux qu'on a aujourd'hui ? Que faudrait-il changer dans les procédures d'accueil pour ces femmes, et j'ai envie de dire, pour ces gamins, puisque tu viens d'en parler ?

Horiya MEKRELOUF

Ce que fait l'OFII est important, ça a le mérite d'exister, de pouvoir accueillir les femmes. On fait ce qu'on appelle des « journées civiques », quatre journées de sept heures, de mon point de vue ce n'est pas suffisant, mais ça existe. Quand les femmes arrivent en France, évidemment elles ne possèdent pas la langue, évidemment elles sont perdues, évidemment elles sont traumatisées, certaines ont vécu des scènes de guerre, ont vécu sous les bombes. Elles ont subi énormément d'exactions durant leur périple avec leurs enfants, puisqu'elles arrivent aussi avec leurs enfants, parfois avec des maris,

parfois pas. La première chose à acquérir bien sûr, c'est la compréhension de la société dans laquelle elles sont.

Il y a les besoins primaires : les loger, les nourrir, qu'elles puissent avoir une allocation pour vivre dignement. Ensuite, il y a tout le travail de la compréhension de la langue et la compréhension de la société. Les personnes qui arrivent, même réfugiées politiques, ne sont pas forcément au fait de la laïcité, ne sont pas forcément au fait de la façon dont on vit en France. Ce qui fait que parfois, avec des messieurs, j'ai eu quelques conflits, quand on travaille par exemple sur l'égalité femmes-hommes et qu'un homme m'a dit : « *mais non, mais moi de toute façon je veux avoir plusieurs femmes* » et que je lui ai répondu : « *Non, Monsieur* », en ajoutant : « *Mais peut-être, Monsieur, que vous vous êtes trompé de pays* ». Là il a eu peur, il a dit : « *oh là là, si je lui dis que je me suis trompé de pays...* » : et oui il veut plusieurs femmes, il ne veut pas que sa femme sorte, que sa femme étudie. **J'ai quand même des résistances d'hommes qui ne veulent pas que leur femme apprenne le français ou étudie.** Donc voilà, on a aussi ce genre de choses qui arrive, on peut être réfugié e politique, mais ne pas forcément être au fait de l'égalité et de la façon dont on vit ici.

Pierre-Yves GINET

Merci Horiya. Shoukria, on a un petit peu parlé tout à l'heure de la diplomatie internationale par rapport à ce qu'il se passe en Afghanistan. Quand on entend : « *Est-ce que l'argent doit être apporté sur place parce que les populations crèvent de faim, parce qu'il y a de la famine, parce qu'il n'y a plus rien dans les hôpitaux, etc. ?* », est-ce que tu peux nous donner ta position, celle d'une grande partie de la résistance extérieure afghane, par rapport à l'action diplomatique menée par nos pays, et notamment par la France, vis-à-vis de l'Afghanistan ?

Shoukria HAIDAR

Merci de poser cette question, c'est très important. Oui, il y a deux choses différentes. **Premièrement, volontairement, on a remis l'Afghanistan aux mains des talibans, parce que même avant, c'était les talibans qui mettaient le désordre, l'insécurité était due à leur action.** Même s'il y avait une réalité au niveau de la corruption — on laisse ça pour l'instant, ce n'est pas le moment de discuter là-dessus — il y avait une République qui, d'une manière incomplète, fonctionnait, et les gens avaient l'espoir d'aller plus loin, en travaillant, en l'arrangeant.

Toute cette corruption avant les talibans, ce ne sont pas les Afghans seuls qui en étaient responsables. Des milliards tombaient du ciel sans demander de compte, sans savoir où allait cet argent. Donc tout le monde devenait corrompu, la corruption va dans tous les sens. Mais cette République était nécessaire. Cet État qui, grâce à l'argent de citoyens du monde entier, était mis sur pied, cette armée qui, avec votre argent et celui du monde entier, était mise en place par un jeu de mafieux entre l'Angleterre, les États-Unis et le Pakistan, eh bien, on préfère le faire basculer de l'intérieur et mettre les talibans au pouvoir. Ils ne se sont pas battus, nullement, mais on l'a donné.

Maintenant, il y a deux choses à faire. Tous les ministères ont chuté, le travail a chuté et finalement les populations se trouvent dans un désarroi total. Des millions de personnes n'ont pas de quoi manger, pour l'instant, il faut d'abord manger.

Le deuxième problème est le suivant : les tribus, les nomades, des anciens nomades dont une partie se trouve de l'autre côté des frontières, arrivent sur le sol afghan, délogent les populations locales de leurs villages, cinq, dix villages, leur donnent trois jours, quatre jours : « *Sortez de là !* ». Ils arrivent de l'autre côté des frontières, ils prennent leurs maisons, ils les encerclent, ils prennent leur bétail, leurs terres, leurs récoltes, tous les objets de la maison. Tout cela est en train de se passer, ils ont dans l'idée de faire rentrer plus de 2 millions de personnes de leurs tribus. La situation est catastrophique.

Il faut distinguer deux choses. **Il y a le problème politique de l'Afghanistan et le problème humanitaire de l'Afghanistan.** Sur la question humanitaire, à mon avis, plutôt que les États estiment qu'ils sont obligés de faire un petit peu de relations, d'ouvrir le champ, « *il faut ouvrir l'ambassade, négocier, discuter avec les talibans* », et de banaliser « *Oh, ils ne sont pas si méchants que ça* » — oui, avec vous, ça, c'est sûr, ils vous déroulent le tapis rouge, mais les populations, ils les égorgent tous les jours. Ils frappent, ils tapent, ils tuent. Des milliers de gens disparaissent. Et comme cela, on les déloge de leurs propres terres.

Donc sur la question humanitaire, durant tout ce temps, des millions de personnes ont travaillé, on a mis en place les Nations Unies avec tous ses organes, c'est leurs responsabilités. Aujourd'hui, les Afghans et l'Afghanistan sont dans une situation difficile, c'est donc de leur ressort, cela fait partie de leurs fonctions (les Nations Unies) d'apporter ce qui est nécessaire aux populations en danger de mort, que ce soit du point

de vue médical ou de la nourriture ou pour ceux et celles qui n'ont rien, des tentes pour qu'ils et elles puissent se mettre à l'abri. C'est une première nécessité, il faut que nous forçons l'organisation internationale à intervenir.

La deuxième — c'est l'objet de mon appel à chaque fois — est que nous ne pouvons pas être complices des talibans. Il faut qu'on élève la voix et qu'on distingue bien les choses, **il faut qu'on mette la pression sur les talibans, non seulement ne pas les reconnaître, mais aussi arrêter de les fréquenter officieusement ou officiellement.** Il faut que cela s'arrête. Et pour ce qui est de l'argent, depuis qu'on a donné le pouvoir aux talibans, pratiquement 40 millions de dollars sont arrivés des États, de manière officielle.

Pierre-Yves GINET

Il y a quarante millions de dons, quarante millions de dollars chaque année qui rentrent...

Shoukria HAIDAR

Oui, de l'argent pour fonctionner, pour tourner. Récemment, un des plus grands trafiquants de drogues — les mafieux qui travaillent en Afghanistan, dans les pays arabes, en Angleterre et en Amérique — avait été condamné aux États-Unis à la perpétuité. Il y a des spécialistes du droit qui le savent mieux que moi, mais aux États-Unis, si vous êtes condamné à la perpétuité, aucun Président n'a le droit de vous libérer : eh bien, on l'a libéré. Aujourd'hui, cette personne est en Afghanistan et va bientôt devenir ministre des Finances, à la tête des réseaux mafieux de drogues et distribuant l'argent à tous les groupes de Daesh... tous les groupes islamistes. L'Afghanistan devient leur territoire, ils se développent et on leur en donne les moyens. Merci aux 40 milliards de dollars, aux armes que l'Amérique a laissées entre les mains des talibans et maintenant dans les mains de Daesh. On prépare des attaques vers le Tadjikistan, l'Ouzbékistan, le Turkménistan, le Kazakhstan, la Chine, les Ouïghours ou d'autres, et l'Iran. Je sais même que certains sont arrivés jusqu'en France.

Il faut forcer les Nations Unies à prendre une décision et que les organisations humanitaires fassent leur travail, parce que les populations sont au bord de la faillite. D'un autre côté, je fais appel au bon sens des politiques parce que je sais qu'à un très haut niveau, ils nous disent : « *Oui, mais les talibans, maintenant il n'y a pas d'autre*

alternative... que peut-on faire si on n'accepte pas ? Ils ne sont quand même pas si mauvais que ça ». Cette excuse, on n'arrête pas de l'entendre à très haut niveau. Monsieur BERTHAULT, ex-ambassadeur durant la première période des talibans en Afghanistan, a dit récemment sur France Culture : « *Oui, ils ne sont pas si mauvais que ça, on peut travailler tout doucement, tout doucement, tout doucement...* ». C'est horrible d'entendre ça. J'ai demandé un droit de réponse, mais pour l'instant on ne me l'a pas accordé.

Voilà, donc mon explication après 26 ou 27 années d'expérience de l'Afghanistan, des talibans. Il y aurait encore beaucoup de choses à dire, le temps ne me permet pas de développer tous les détails, tous les points sombres. Mais le plus important pour le moment est que l'aide humanitaire arrive en Afghanistan, pas par le pouvoir officiel aux mains des talibans, mais qu'elle aille sur le terrain. Ensuite cherchons vraiment, forçons les politiques à décider d'une politique, de **ne pas reconnaître les talibans**.

Pierre-Yves GINET

Je t'écoute parler et je me souviens de ces conversations surnaturelles, il y a 23, 24 ans maintenant, quand les gens te disaient : « *mais il y a des talibans modérés* », tu répondais « *excusez-moi, mais je ne sais pas ce que c'est qu'un taliban modéré* ». Ce que tu dis maintenant, c'est « *on revient à ça* ».

Horiya MEKRELOUF

On nous a fait le même coup avec les « *islamistes modérés* » !

Pierre-Yves GINET

Oui et on revient à ça aujourd'hui... 20 ans plus tard.

Mesdames, parce que le temps file, je voudrais vous poser une dernière question : est-ce que vous pouvez nous dire pourquoi, selon vous, le combat des Ouïghoures, des Afghanes, des Iraniennes est aussi le nôtre ?

Et puis, je vous emmène sur un autre propos, tu en as un petit peu parlé, Chahla, quand on entend aujourd'hui « *oui, mais l'Iran, ce n'est pas pareil* », « *oui, mais l'Afghanistan, ce n'est pas pareil* », « *oui, mais les Ouïghoures, ce n'est pas pareil* », que peut-on répondre ?

Dilnur REYHAN

Je voudrais vous dire que **nous les Ouïghour es, en avons marre d'entendre dans les médias, les journalistes politiques reprendre la propagande chinoise en disant que « c'est une minorité, c'est une minorité musulmane et c'est l'affaire interne de la Chine »**. Non. Le génocide n'est pas arrivé soudainement, il s'agit d'une politique coloniale qui est arrivée à son summum, qui est arrivée au génocide. Il s'agit de colonialisme et depuis 72 ans nous sommes sous colonisation chinoise. On n'en parle pas parce que la Chine est puissante.

Désormais, on n'en parle plus, d'une part, et d'autre part, **la Chine a de bons amis en France, historiques, et notamment à l'extrême gauche mais aussi à l'extrême droite**, pour qui la Chine, face à l'Amérique et généralement face à l'Occident, est « *la pauvre victime de l'impérialisme occidental* ». Sauf qu'en fait, **on oublie que la Chine est une puissance impériale et coloniale et ça n'a pas changé lorsque l'Occident a décolonisé, la Chine est restée coloniale et impériale**. Tant que cette question n'est pas résolue, tant qu'on ne décolonise pas en Chine, la question tibétaine et la question ouïghoure seront toujours plus tragiques.

Et **il y a aussi la responsabilité des États**. Tout à l'heure, Pierre-Yves, tu as évoqué le **dernier rapport de l'ONU qui conclut à un crime contre l'humanité**. Dans les faits, jusqu'à maintenant, rien ne s'est passé. Le rapport date d'un mois et le 6 octobre 2022, la nouvelle session du conseil de l'ONU qui regroupe 47 pays membres n'a même pas osé critiquer la Chine. Ils ont voté une résolution pour en discuter, pour ouvrir un débat sur les crimes chinois contre les Ouïghour es et cette proposition a été rejetée par 19 pays, la majorité d'entre eux composée de pays musulmans. Nous sommes dans une situation où **la Chine, qui construit des camps de concentration pour les musulmans, qui considère que l'islam est un virus et les musulmans sont des malades mentaux atteints de ce virus, est soutenue par presque l'ensemble des pays musulmans**. Nous sommes dans une situation tellement tragique que, nous, les Ouïghour es, nous contentons du soutien oral des pays occidentaux, des pays dits « démocratiques », des pays comme la France, dits « des droits humains », qui ne font rien et qui se contentent de dire que c'est tragique. Heureusement, nous avons les citoyen es français es, nous avons, depuis trois ans, mobilisé la jeunesse française grâce à laquelle la France a un peu bougé et les politiques se sont intéressés à nous, grâce à la mobilisation de cette jeunesse. Parce que comme tu l'as évoqué, **il y a la stérilisation massive des femmes**,

il y a les 3 millions de femmes et hommes et enfants ouïghour es dans les camps de concentration, et il y a aussi le travail esclavagiste — « le travail forcé », c'est une douceur comme terme.

Un million de Ouïghour es est employé dans les champs de coton, dans les usines, non seulement dans le pays ouïghour, dans le Turkestan oriental, mais aussi dans toute la Chine parce que des millions de Ouïghour es sont déplacé es en Chine, loin de chez eux, dans des usines de travail forcé. Je rappelle que le pays ouïghour est producteur de tomates, en haut de la production mondiale de tomates et de coton, et que tout ce que vous portez, **probablement un cinquième de vos vêtements provient des Ouïghour es, donc du travail esclavagiste des Ouïghour es**. Je vois dans la salle que certain es portent des Nike, certain es portent des Skechers comme chaussures, et je vous rappelle que nous avons porté plainte contre toutes ces marques criminelles en France et qu'une enquête est en cours actuellement, pour qu'enfin vous n'en portiez pas. **Boycottez !** Hier soir, ici même, en buvant un verre avec Pierre-Yves et plusieurs autres ami.es, on a découvert que même l'Assemblée des Femmes fait des cadeaux dont une pochette « *Made in China* ». C'est typiquement un produit fait par les esclaves ouïghour es et c'est intolérable.

Encore une fois, où est la solidarité ? La solidarité doit être dans nos actes, chacun de nos actes, chacun de nos achats. À chacun de vos achats, vous devez penser : « Est-ce que c'est produit par les Ouïghour es ? ». Vous devez y penser. Je vous remercie de m'avoir invitée et de m'avoir aussi donné cette tribune pour pouvoir dire tout cela. Merci beaucoup.

Chahla CHAFIQ

Pourquoi ce combat est aussi le nôtre, ici ? Le propos de notre amie sur les Ouïghour es est très éclairant sur la différence entre l'islam et l'islamisme. **Effectivement, l'islam politique, c'est aujourd'hui l'affaire des pays dits « islamiques ».** En disant cela, on crée une identité en identifiant les pays avec la religion, c'est très courant et très banalisé. Il nous faut faire un travail sur le langage en disant « *qu'est-ce que ça veut dire "les pays islamiques", "l'art islamique" ?* », est-ce que ça vient à l'esprit de dire « les pays catholiques » ? Non.

Encore une fois, on est tout le temps en train de faire cette distinction qui est une distinction identitaire, c'est le problème de notre époque, le problème identitaire.

Pierre-Yves a été obligé de dire : « *Je suis un homme, 50 ans, cisgenre* », bientôt le mot « femme » va être exclu du vocabulaire. Vous, en tant qu'hommes, vous pouvez toujours dire « homme », mais nous ne sommes pas sûres de pouvoir dire « femme » avec ces histoires de vouloir créer des identités, tout le temps. Bientôt on va dire : « *Moi, non-binaire et je ne sais pas qui, comment je me définis, après je ne sais pas si je suis toujours...* ». Regardez les affiches du Planning familial, vous allez comprendre.

Même si je suis désolée, je casse la problématique même de la table ronde pour dire : « *On est ici en France et ces choses-là nous concernent* ». Ça veut dire qu'en fait je suis aussi Iranienne que... j'ai passé plus de temps ici en France, j'écris dans cette langue mais aussi en langue persane. C'est pourquoi j'ai deux perspectives et je veux vous dire, la jeunesse iranienne n'a rien à faire de ce qu'on lui envoie comme image au nom de la culture, au nom de la religion, au nom de tout ça. Et après « **les pays islamiques** » viennent signer le génocide alors que ce sont des pays musulmans, c'est la différence entre l'islam politique et l'islam, tout simplement. Pour l'histoire des talibans, c'est la même chose, ça veut dire qu'en fait l'historicité de l'Afghanistan est ignorée, on dit tout simplement: « *Nous avons besoin d'un interlocuteur* », mais est-ce que cet interlocuteur politique est représentant d'un peuple ? On s'en fout.

La diplomatie internationale, les droits humains, c'est complètement accessoire, c'est la problématique actuelle. Et si on parle d'une diplomatie féministe, on en parle depuis plus d'une décennie, ça veut dire qu'il faut créer un nouveau langage où l'interlocuteur doit être défini, les autres doivent être définis.

Quant aux intérêts, je comprends très bien les raisons d'État et je sais que les États agissent dans ce cadre mais ici, on est dans la déraison. Quand il s'agit de ce qu'il se passe avec les talibans, on est dans la déraison. Quand il s'agit de ce qu'il se passe avec l'Iran, on est dans la déraison, on n'est pas dans les raisons d'État. Il y a eu un tribunal à Stockholm le 14 juillet dernier qui a condamné un bourreau. J'avais fait un livre sur la prison politique en Iran¹⁴ en 2002 parce que toute ma génération a été massacrée ou a perdu sa jeunesse dans cette prison, et **personne dans le monde dit « libre » ne fait attention au fait que la République islamique s'est instaurée dans le sang.**

Ce n'est pas la culture du pays. Si c'était la culture du pays, si c'était sa religion, pourquoi ont-ils été obligés de massacrer des milliers de gens ? Pourquoi y a-t-il eu une

¹⁴ Chahla CHAFIQ, *Le nouvel homme islamiste: la prison politique en Iran*, Éditions du Félin, 2002.

telle résistance ? Pourquoi y a-t-il eu des manifestations de femmes dans la rue ? Tout le monde s'en moque. On dit : « *c'est la culture* » et **la République islamique amène dans les instances internationales des femmes en tchador en disant « *voilà les femmes qui sont représentantes de l'identité de notre peuple, les autres qui parlent autrement sont des Occidentalisés* »**. Alors que ma mère n'a jamais porté le voile. Quand je suis venue ici en France, et je l'ai écrit dans mes nouvelles qui étaient à l'époque en persan, elles ont été peu traduites, les gens me demandaient « *Est-ce que c'est ici que vous avez enlevé le voile ? Vous vous êtes dévoilée ici ?* ». « *Non, écoutez, ma mère ne portait pas le voile* ». Ce qui veut dire qu'en fait **l'historicité de nos pays, toutes les luttes politiques de nos pays, passent inaperçues à cause de cette grille identitaire.**

Ce qu'ont gagné les islamistes, c'est que le voile passe pour le symbole de l'islam. Ils ont gagné cette chose-là. Et sur les panneaux publicitaires, ici même, quand on veut représenter la diversité, on met une femme voilée. **La femme voilée devient le symbole de la diversité.** Mais qui a permis à ces publicitaires, à ces maisons de mode de faire ça ? Le voile dans son aspect érotique et pornographique y est quelque part associé aussi. Je ne voudrais pas ici être mal comprise quand je parle de l'aspect érotique du voile, je ne dis pas que les femmes le portent pour ça, je dis qu'il y a un jeu entre le caché et le visible qui renvoie à l'érotisme des *Mille et une nuits*. C'est totalement exploré par les maisons de la mode.

Ça veut dire qu'en fait toutes ces problématiques, ce qu'apportent nos pays, doivent être réfléchies. Être d'un pays, d'une origine n'est pas une compétence en soi, n'est pas une réflexion sur soi et même être diplômé e ne veut pas dire qu'on a réfléchi sur le sujet. On le voit avec la création des concepts dans les universités. Il faudrait vraiment que l'on retourne aux questionnements sur les évidences. C'est cela qui nous perd avec toutes ces histoires d'identité, les définitions, les conceptualisations, avec une partie de l'Université qui est complètement coupée de la réalité, de la réalité du pays, de la réalité du terrain. Donc **revenons à des questionnements d'évidence.** Revenons aux évidences.

Pierre-Yves GINET

Merci Chahla, Une minute, Shoukria, pour conclure et nous aurons terminé cette table ronde.

Shoukria HAIDAR

Il y a beaucoup de choses à dire, mais comme j'ai promis une minute, j'essaye de résumer. J'avais une amie très chère que j'aimais beaucoup, Chahla aussi la connaissait, Juliette MINCES. Elle travaillait sur les femmes et l'islam. Quand elle parlait des femmes musulmanes elle montrait toujours le voile. Une fois, je lui ai demandé : « *écoute, chère amie, pourquoi tu penses qu'une femme parce qu'elle est musulmane, il faut qu'elle soit voilée ?* ». Elle m'a répondu : « *C'est la vraie femme musulmane* ». Finalement, un jour, j'ai été un peu dure avec elle, j'ai dit : « *écoute, mais pour qui tu te prends pour juger ? Je vois une photo, je vois un film, je suis inspirée, l'enfant à l'autre bout du monde est inspiré, la Terre est toute petite. Maintenant, là, tu forces le fait que "vous êtes musulman, vous devez être comme ça, sinon vous êtes occidentalisés", tu reprends la même promo que les talibans* ». C'est une erreur qui est malheureusement faite par nos amies, très chères amies, même actives à nos côtés, mais qui tiennent ces propos et cela fait un tort énorme.

La deuxième chose, c'est que cette planète est toute petite. Ça fait 43 ans que je suis en France, j'ai vécu deux fois plus en France qu'en Afghanistan. Je ne peux pas tout séparer, tout me concerne, c'est mon corps, ma famille, ma ville, c'est ma Terre, elle nous appartient à tous, donc ça nous concerne tous.

La dernière chose et je termine là-dessus. **Aujourd'hui, la seule arme, la seule chose puissante qui ressort de cette lutte universelle, c'est la lutte des femmes et des féministes. Et c'est ça qui va gagner.**

Pierre-Yves GINET

Magnifiques mots de conclusion. Merci beaucoup, Mesdames.

Horiya MEKRELOUF

Une dernière petite chose, je voudrais terminer sur un questionnement parce que je me pose beaucoup de questions. L'islam politique est très fort : comment se fait-il que Daesh ait pu capter autant de jeunes filles et de jeunes garçons européens, ou français, qui sont nés ici, qui ont été élevés dans l'école de la République ? Comment se fait-il que des jeunes filles aient pu accepter de partir en Syrie, de se retrouver dans des espèces de bordels ambiants ou en deux minutes elles contractaient un mariage avec un djihadiste pour faire des enfants et quand ce djihadiste mourait, elles étaient remariées ? Je me pose vraiment ce genre de questions. Que s'est-il passé dans notre

société pour qu'on en arrive là ?

Pierre-Yves GINET

Merci beaucoup à toutes les quatre et merci de nous éclairer comme vous le faites. J'ai une pensée aussi pour des amies ukrainiennes et russes en ce moment. On a publié il y a deux ans un grand article, sur une vingtaine de pages, tout y était écrit, tout était écrit sur ce qui allait se passer, comme on va le faire avec tes propos, Chahla, dans pas longtemps. J'espère qu'on va commencer à vous écouter un peu plus, Mesdames.

Laurence ROSSIGNOL

Je vais faire une prise de parole légèrement sauvage parce que Pierre-Yves GINET est un modérateur pudique et il ne va pas oser dire ce que je vais vous dire : *Femmes ici et ailleurs* est la seule revue en France du féminisme internationaliste, la seule revue qui parle du sort des femmes partout où elles sont opprimées et partout où elles luttent.

Séquence 2 – À bout de bras, à bout de souffle : la vie ordinaire des femmes

Table ronde – Patriarcat, rends l'argent !

Comprendre le coût économique du patriarcat et le prix à payer par les femmes

Modératrice : Agnès DE PRÉVILLE, journaliste, autrice et conférencière, membre du bureau de l'Assemblée des Femmes

- *Françoise MILEWSKI, économiste et présidente du conseil scientifique du programme PRESAGE-Sciences Po*
- *Lucile QUILLET, journaliste et essayiste*
- *Lucile PEYTAVIN, historienne et essayiste*

Agnès DE PRÉVILLE

Bonjour à toutes et aux quelques-uns. Je suis très honorée d'animer cette nouvelle table ronde. Il n'est pas simple de parler après des témoignages aussi forts, urgents et nécessaires que ceux que nous venons d'entendre. Mais lutter contre toutes les violences et en tout lieu est une nécessité.

Dans cette table ronde, nous allons aborder une nouvelle séquence, « À bout de bras, à bout de souffle : la vie ordinaire des femmes », avec un intitulé un peu musclé : « Patriarcat, rends l'argent ! ». On a un peu parlé d'argent dans les tables rondes précédentes, l'argent de la corruption, et hier l'argent de la prostitution, ou encore l'argent de la drogue. **L'argent, c'est peut-être le nerf de la guerre contre les femmes.** Où va cet argent ? À qui est cet argent ? Ce n'est pas un petit sujet.

Nous allons nous interroger sur le coût économique du patriarcat et le prix que les femmes paient sur le marché du travail, mais aussi dans leur couple, et nous nous poserons aussi la question du coût économique pour la société en général, et particulièrement en France. Cet après-midi, nous continuerons avec une deuxième table ronde consacrée aux mères monoparentales, dans la suite de cette séquence.

J'ai le plaisir de vous présenter nos trois conférencières. Françoise MILEWSKI, vous êtes économiste, présidente du conseil scientifique de PRESAGE, qui est le programme d'enseignement des savoirs sur le genre de Sciences Po. Merci beaucoup d'être avec

nous. Lucile QUILLET, vous êtes journaliste et essayiste, autrice d'un livre récent, *Le prix à payer : ce que le couple hétéro coûte aux femmes*¹⁵. Merci d'être là. Lucile PEYTAVIN, vous êtes historienne et essayiste, autrice du *Coût de la virilité : ce que la France économiserait si les hommes se comportaient comme des femmes*¹⁶. Merci pour votre présence.

Ce week-end, nous dressons donc le bilan de MeToo cinq ans plus tard, ses reculs et ses avancées. Nous avons déjà parlé de nombreuses formes de violences. **Quand on pense violences faites aux femmes, on pense souvent violences sexistes, sexuelles, on ne pense pas nécessairement ni prioritairement aux violences et aux inégalités économiques ou financières. Elles forment pourtant un *continuum* avec toutes les autres formes de domination.** Gisèle HALIMI ne s'y est pas trompée dans un de ses derniers entretiens au *Monde* en 2019. Voilà ce qu'elle disait : « *Et je dis aux femmes trois choses : votre indépendance économique est la clé de votre libération. Ne laissez rien passer dans les gestes, le langage, les situations qui attentent à votre dignité. Ne vous résignez jamais*¹⁷ ». Votre indépendance économique est la clé de votre libération.

La question économique est une question centrale de toute la société, elle touche de multiples domaines, elle concerne la condition sociale des femmes, mais aussi leur santé, les équilibres de vie, leur vieillesse. **Cette question des inégalités et des violences économiques faites aux femmes a émergé, et vos travaux, Mesdames, en témoignent. L'économie féministe est aujourd'hui un champ de la recherche.** De nombreux ouvrages sont récemment parus, des podcasts, mais ce sujet n'est pas encore assez médiatisé, avec sans doute en arrière-plan l'idée qu'en matière d'égalité professionnelle, en France, on a déjà fait beaucoup et que ce n'est pas le plus urgent.

Les inégalités économiques, financières, patrimoniales, professionnelles entre les femmes et les hommes reculent-elles ? Stagnent-elles ? Augmentent-elles ? Ne sont-elles pas encore invisibles et largement sous-estimées ? Même si l'on sait aujourd'hui que parmi les plus exposées à la pauvreté, il y a les mères monoparentales ou les

¹⁵ Lucile QUILLET, *Le prix à payer : ce que le couple hétéro coûte aux femmes*, Les liens qui libèrent, 2021.

¹⁶ Lucile PEYTAVIN, *Le coût de la virilité : ce que la France économiserait si les hommes se comportaient comme des femmes*, Anne Carrière, 2021.

¹⁷ Annick COJEAN, Entretien avec Gisèle HALIMI, « Droit à l'avortement : "J'avais en moi une rage, une force sauvage, je voulais me sauver", explique Gisèle HALIMI », *Le Monde*, publié le 22 septembre 2019.

femmes retraitées, les mécanismes patriarcaux qui le permettent sont encore souvent invisibilisés. **Et nous aimerions, avec cette table ronde et les échanges qui vont suivre, contribuer à la visibilité des inégalités et des violences économiques, et aborder tout le travail qu’il reste à effectuer pour les réduire.**

Car l’argent reste le domaine des hommes. Le rapport OXFAM 2020, intitulé « Celles qui comptent¹⁸ », indique que les hommes détiennent 50 % de richesses de plus que les femmes au niveau mondial qui, elles, assurent, on l’a dit hier, plus des trois quarts des tâches domestiques et de soins. A cause de cela, elles sont 42 % à ne pas pouvoir accéder à un travail rémunéré en raison de leur charge de travail à la maison. **Pendant que les femmes produisent ce travail gratuit, les hommes, eux, ont un travail rémunéré et accumulent des richesses.**

En France, bien peu de personnes savent par exemple que le patrimoine des femmes recule depuis trente ans et que les hommes sont de plus en plus riches. L’inégalité patrimoniale entre les femmes et les hommes est en effet passée de 9 à 16 % d’écart entre 1998 et 2015. Un autre chiffre me semble parlant : dans le couple hétérosexuel avec enfant, l’écart de salaire entre Monsieur et Madame est, *a minima*, de 42 % alors que cet écart est de 9 % parmi les célibataires. Ce qui peut nous sembler paradoxal : **alors que de plus en plus de femmes travaillent aujourd’hui, l’indépendance des femmes est acquise, certes, par l’emploi – c’est une condition nécessaire – mais ce n’est pas toujours suffisant pour atteindre l’autonomie effective.**

À chacune de vous trois, je vais demander de dresser un état des lieux pour savoir où nous en sommes de ces inégalités économiques entre les femmes et les hommes ; de nous dire quelle prise de conscience il reste à effectuer et quelles pistes vous proposez pour réduire toutes ces inégalités.

Françoise MILEWSKI, vous êtes économiste à *l’Observatoire français des conjonctures économiques* au sein de la *Fondation nationale de Sciences Po* et présidente du conseil scientifique de PRESAGE, mais vous avez été aussi associée au Conseil économique, social et environnemental (CESE) et membre du Conseil supérieur de l’égalité professionnelle. Vos recherches portent sur les inégalités entre les

¹⁸ MAX LAWSON, ANAM PARVEZ BUTT, ROWAN HARVEY, DIANA SAROSI, CLARE COFFEY, KIM PIAGET, JULIE THEKKUDAN, « Celles qui comptent. Reconnaître la contribution considérable des femmes à l’économie pour combattre les inégalités », *OXFAM International*, publié le 20 janvier 2020.

femmes et les hommes, en particulier sur le marché du travail. **Vous avez choisi de nous parler de la précarité des femmes sur le marché du travail et des effets des crises récentes, sanitaires, économiques, sur leur emploi.** Vous avez dit une phrase qui m'a marquée lorsque nous avons préparé cet entretien : « *Avant, la pauvreté, cela voulait dire qu'on était au chômage. Aujourd'hui, on a des phénomènes de pauvreté dans l'emploi* ». Comment expliquez-vous ce développement de la précarité alors qu'on pourrait penser que, du fait même de l'insertion des femmes sur le marché du travail durant ces dernières décennies, leur situation se serait grandement améliorée ? Y a-t-il eu recomposition des inégalités ? Et en particulier, toutes ces femmes que l'on a célébrées en étant en première ligne pendant la crise sanitaire, quelle est leur situation aujourd'hui ? Y a-t-il eu reconnaissance en termes de compétence et de salaire au-delà de la nécessaire prise de conscience de leur rôle indispensable à la bonne marche de la société ? Quelles sont les conséquences actuelles et à terme du temps partiel, majoritairement pris par les femmes ? Les politiques publiques en font-elles assez pour réduire les inégalités, réduire et lutter contre la précarité ?

Françoise MILEWSKI

Merci beaucoup de cette présentation et de toutes ces questions auxquelles je vais essayer de répondre en quinze minutes, ce qui sera parfois très rapide.

Le premier point, et je vais d'emblée entrer dans le vif du sujet, est **l'accès à l'emploi. À l'heure actuelle il ne garantit plus l'autonomie et l'indépendance des femmes.** Que s'est-il passé pour qu'on arrive là ? Quelles sont les causes du développement de la précarité ? C'est de l'analyse de ces causes que vont découler finalement un certain nombre de recommandations de politiques publiques, de débats de politiques publiques. Ce que je vais essayer de faire devant cette assemblée, à mon avis à grande majorité, sinon exclusivement, composée de féministes, c'est de soulever des débats auxquels nous sommes confrontés car il y a plusieurs points sur lesquels il n'y a pas forcément de réponses simples.

Je vais essayer de montrer que **le combat pour l'égalité n'est pas un long chemin linéaire** et qu'on progresse, lentement mais sûrement, vers plus d'égalité. **On progresse, mais avec une recomposition des inégalités** ; des domaines sur lesquels on a progressé historiquement, sur lesquels on continue de progresser, et des domaines sur lesquels il y a un *statu quo*, où on bute sur des inégalités que l'on n'arrive pas à dépasser. Et

surtout, c'est là que je vais insister sur les questions de précarité et de pauvreté, **on a l'apparition de nouvelles formes d'inégalités liées à un certain nombre de causes** que je vais essayer de détailler.

Le cadre dans lequel on se situe, c'est l'insertion croissante des femmes sur le marché du travail, c'est-à-dire dans l'emploi salarié depuis les années 60, même si les femmes ont toujours travaillé avec une bonne part de travail gratuit. Le problème est : elles s'insèrent de plus en plus sur ce marché du travail, mais **quels sont les emplois qu'elles occupent ? Quelles sont les caractéristiques de ces emplois ?** Je ne vais pas en faire le tour, mais prendre trois exemples, trois caractéristiques.

La première caractéristique est essentielle, cela a déjà été abordé hier en partie dans certaines tables rondes, **c'est la question du temps partiel. Aujourd'hui, près de 80 % des temps partiels sont des femmes et environ 28 à 30 % des femmes travaillent à temps partiel.** La chose extrêmement importante, c'est que le temps partiel n'est pas, n'est plus, ou n'a jamais été à mon avis, un choix pour concilier les tâches parentales et professionnelles. C'est le cas bien sûr pour un certain nombre de femmes, il y a des phénomènes d'hétérogénéité.

Mais ce qui a le plus progressé au cours des décennies récentes, du fait de la structure même de l'économie française, européenne et de toutes nos économies capitalistes développées, c'est l'extraordinaire développement de l'économie de services au détriment de l'industrie. **Quels sont les secteurs où les femmes travaillent majoritairement ? Ce sont les secteurs des services : les commerces, l'hôtellerie-restauration, le nettoyage et les fameux services à la personne. Or, ce sont ces secteurs qui sont le plus pourvoyeurs de temps partiel** et c'est cela qui explique l'extraordinaire développement du temps partiel dans l'emploi des femmes.

La deuxième raison, je viens de la mentionner, c'est le fait que **certaines femmes choisissent des temps partiels qui, en général, sont des temps partiels longs.**

Et puis, troisième composante, **ce sont les politiques publiques qui, à certains moments, ce n'est plus le cas maintenant, notamment dans les années 90, ont promu le temps partiel auprès des entreprises à coût d'exonérations fiscales, de détaxes de cotisations sociales** — je ne rentre pas dans le détail — à une époque où, pour combattre le chômage, on faisait l'équation simple *« il vaut mieux deux mi-temps qu'un temps plein parce que ça fait un e chômeur se de moins et donc on essaye de favoriser le temps*

partiel ». Rien ne disait dans les politiques publiques : « *ce sera du temps partiel pour les femmes* », mais **c'est de cette époque-là que date l'extraordinaire développement du temps partiel.**

Ce développement s'est interrompu, on est maintenant dans une phase de stabilité de la part du temps partiel dans l'emploi des femmes, mais il n'est pas redescendu après la neutralisation des politiques publiques, précisément parce que **les secteurs les plus pourvoyeurs du temps partiel sont les secteurs où les femmes travaillent majoritairement et donc ceci explique la situation actuelle.** Qu'est-ce que cela veut dire ?

Premièrement, cela veut dire qu'aujourd'hui, si on regarde les caractéristiques des temps partiels, et cela va fonder les phénomènes essentiels de précarité, **ce sont des emplois majoritairement employés par des salariées peu qualifiées.**

Deuxièmement, **elles sont le plus souvent en CDI et pas en CDD**, c'est-à-dire que c'est une forme d'emploi stable et non pas une voie d'accès à un emploi stable, ce n'est pas « *on prend d'abord un temps partiel et on aura ensuite un temps plein* ». **Ce sont des emplois également, du fait des faibles qualifications, qui sont à faible salaire**, il y a une sur-représentation des salariées à temps partiel parmi les smicardes et les bas salaires.

Et enfin, **ce sont des emplois dont les conditions de travail sont souvent dégradées**, compte tenu de ce que j'ai dit des secteurs — la grande distribution, le commerce, les services à la personne, le nettoyage, etc. — où il y a des **horaires décalés et fragmentés avec un décalage considérable entre la durée effective du travail et l'amplitude de la journée de travail.** Certains temps partiels, payés en tant que tels, occupent l'essentiel de la journée si on y intègre les temps de déplacement entre les différents employeurs, ou encore les temps de transport entre ces lieux de travail. Dans ces cas-là, bien sûr, on est à l'inverse du temps partiel censé améliorer l'articulation entre tâches parentales et tâches professionnelles puisqu'au contraire ces temps partiels-là le compliquent compte tenu des horaires atypiques. On pourrait y ajouter et continuer de décrire toutes les conditions de travail dégradées, dans un certain nombre de cas, comme pour les commerces et la grande distribution en particulier, **l'imprévisibilité des horaires et la variation du volume horaire d'une semaine à l'autre qui fait qu'il y a une véritable dégradation des conditions de travail et également une dégradation des conditions de santé.**

Deuxième grande caractéristique des emplois des femmes, j'en ai déjà un peu parlé, c'est la question de la qualification. **On a une sur-représentation des femmes dans les emplois non qualifiés**. C'est lié à la non-mixité des secteurs où elles travaillent, mais aussi à un autre phénomène — les deux sont liés — au fait qu'elles exercent des métiers spécifiques, **les fameux « métiers de femmes »**. 41 % des femmes sont employées contre 11 % des hommes et, parmi ces employées, plus de la moitié sont qualifiées et presque la moitié sont non qualifiées.

Cela pose plusieurs questions : des questions liées à leur formation initiale, aux classifications et à la non-reconnaissance des qualifications et des compétences parce qu'**on est dans un système où les femmes sont censées avoir des compétences innées**. Elles savent s'occuper des autres, elles savent faire dans la sphère marchande ce qu'elles font dans la sphère familiale : **s'occuper des enfants, s'occuper des personnes âgées, s'occuper des repas, s'occuper du soin, s'occuper du care** de façon générale. On est donc formellement, du point de vue des classifications, dans des emplois non ou peu qualifiés, mais sur le fond se pose la question des politiques publiques : **quelles qualifications, quelles compétences veut-on reconnaître ? Quel lien fait-on entre le niveau de salaire et l'utilité sociale d'un métier** au-delà de la stricte grille de classification ? Il faut y ajouter également un autre élément : **dans l'industrie, pour des raisons historiques de luttes syndicales, de constitution d'organisations représentatives, il y a des grilles de classification très codifiées** avec des échelons ; **ce n'est pas le cas dans les services dont le développement est beaucoup plus récent**.

Troisième caractéristique, et je m'arrêterai là sur la description de cet emploi, **c'est la question de l'instabilité de l'insertion**. **L'emploi des femmes est plus instable que celui des hommes**, il y a plus de CDD parmi l'emploi des femmes que parmi l'emploi des hommes, **des parcours interrompus entre le chômage, les retraits du marché du travail, les congés parentaux**, etc. Un certain nombre de femmes sont en marge, hors du marché du travail avec une instabilité des trajectoires qui rend les frontières parfois floues entre l'activité et l'inactivité.

C'est tout cela qui crée la précarité. J'insiste : la précarité, ce n'est pas simplement ce qu'on appelle traditionnellement la précarité, c'est-à-dire l'instabilité dans l'emploi, mais **c'est également ce phénomène de stabilité dans le sous-emploi** et, de ce point de vue, **la précarité a un sexe : les femmes sont sur-représentées dans la précarité, ce sont ces femmes à temps partiel, à emploi peu qualifié, à bas salaire et donc à faible retraite**

future. C'est le résultat aussi bien de ce qu'il se passe sur le marché du travail — l'évolution de la flexibilité, l'évolution des secteurs — mais également de ce qu'il se passe dans la sphère privée, c'est-à-dire l'inertie de la répartition du partage des tâches dans la famille et l'évolution des structures familiales. Et le point de passage important dans nos sociétés actuelles, c'est la question de la pauvreté.

La pauvreté en emploi est un phénomène qui s'étend. Ce sont souvent des ruptures de parcours professionnels ou personnels qui le fondent et de ce point de vue-là, **lors d'une séparation conjugale ou d'un divorce, que le temps partiel ait été choisi ou qu'il ait été contraint, les conséquences sont les mêmes du point de vue du niveau de revenus futur.** On est donc dans une situation de montée de la pauvreté dans l'emploi avec un rôle majeur lié au développement des emplois des services à la personne. Autrefois, la pauvreté en emploi, c'était pour l'essentiel le chômage, aujourd'hui une femme qui est à temps partiel, rémunérée au SMIC et qui a des charges de famille, qui a des enfants à élever, ne s'en sort pas ; elle est dans une situation de pauvreté. Je n'insiste pas plus sur la question des familles monoparentales puisqu'il y a une table ronde qui lui est spécifiquement dédiée.

L'emploi ne garantit donc plus l'autonomie et l'indépendance et **je voudrais insister sur ce que j'appelle la recomposition des inégalités.** Il y a des points sur lesquels il y a eu des améliorations, les femmes sont davantage sur le marché du travail, c'est la condition nécessaire mais elle est loin d'être suffisante. Il y a des points sur lesquels il y a un *statu quo*, on bute sur des blocages : **l'inégalité salariale, en moyenne, ne se réduit plus ; en matière de formation et de ségrégation des métiers, les progrès sont très limités.** Mais **on a précisément cette apparition de nouvelles formes d'inégalités qui est cette montée de la précarité et de la pauvreté.**

Je ne veux pas non plus tenir un discours simpliste et misérabiliste. **On a d'un côté un certain nombre de femmes qui accèdent à des emplois très qualifiés et à l'université, qui ont des emplois stables et une insertion sur des emplois de cadres :** sans entrer trop dans le détail, **en 2021 presque 19 % des femmes sont cadres, elles étaient 4 % en 1982.** On a une montée des qualifications, ces femmes sont discriminées en matière d'accès aux responsabilités et de salaires, mais elles ont des parcours qui sont stables. **Mais d'un autre côté, on a un développement de la précarité et ce qu'il faut bien appeler une différenciation parmi les femmes.** Ce n'est pas surprenant dans une société dans

laquelle on a une montée générale des inégalités sociales. Et bien sûr, on voit qu'il a suffi d'une crise sanitaire et maintenant d'une crise économique pour que certains acquis soient mis en cause.

Je ne vais pas revenir sur la crise sanitaire, mais je voudrais dire un mot sur la question de la crise économique. C'est évidemment très difficile de faire une prévision économique parce que **nous sommes dans une multiplicité de chocs**, que ce soient les chocs géopolitiques, énergétiques, d'approvisionnement, chocs d'inflation, chocs financiers peut-être voire sûrement. C'est particulièrement difficile à l'heure actuelle de faire des prévisions d'activité, d'emploi, de chômage. **Ce que l'on peut dire à coup sûr, mais on ne sait pas avec quelle ampleur, c'est que l'emploi ne va pas progresser.** Il s'est peu réduit en France, contrairement aux autres pays, grâce aux mesures de chômage partiel, mais l'emploi ne va pas continuer de se stabiliser, il y a **des risques de remontée du chômage.**

Après avoir dressé cet état des lieux, je voudrais aborder le point suivant : **comment améliorer l'autonomie économique des femmes en favorisant leur accès à un emploi stable et non précaire et *quid* des débats sur les politiques publiques ?** Je vais commencer par une généralité avec laquelle vous serez sans doute d'accord, sauf qu'elle a beaucoup d'implications en termes de politiques publiques, à savoir que **les inégalités entre les femmes et les hommes** ne sont pas des inégalités comme les autres et elles **ont ceci de spécifique qu'elles imbriquent en permanence tout ce qui concerne la sphère professionnelle et tout ce qui concerne la sphère privée.** C'est parce qu'il y a un inégal partage des tâches parentales que les femmes sont moins investies, qu'on leur donne moins de responsabilités — je ne dis pas qu'elles s'investissent moins, je dis qu'on leur donne moins de responsabilités — et c'est parce qu'elles ont moins de responsabilités qu'elles envisagent la sphère personnelle de façon différente. Que doivent faire **les politiques publiques ?** Elles **doivent agir sur tout ce qui crée une division sexuée des rôles sociaux dans tous ses volets**, ceux du marché du travail, mais également tous les autres.

La deuxième grande question qui se pose et qui nous conduit parfois sur des chemins difficiles est celle-ci : **est-ce qu'il faut s'attaquer aux causes fondamentales des inégalités ou à leurs résultats, c'est-à-dire leurs manifestations les plus criantes ?** Je vais évidemment répondre : les deux. Mais ce n'est pas toujours très facile d'articuler les deux. D'abord, formation et qualification : **il y a un rôle central de l'éducation, et**

l'éducation dès la petite enfance, pour qu'il n'y ait plus cette fameuse séparation entre « les métiers d'hommes » et « les métiers de femmes » ; les métiers de soins et les métiers techniques. Je caricature de façon considérable, mais au-delà de la simplification, **il faut agir en amont sur l'éducation et sur les stéréotypes. Agir sur l'accès à la formation et à la formation tout au long de la vie** peut passer par des mesures très concrètes.

Pour la question des bas salaires, c'est pareil : **il faut revaloriser massivement ces fameux emplois que les femmes sont censées savoir faire de façon innée** et pour lesquels elles n'auraient pas besoin de reconnaissance, ni de qualifications — on a beaucoup parlé pendant la crise sanitaire des fameux « *métiers essentiels* », puis on les a complètement oubliés. **Il faut renégocier et reconnaître ce qu'est l'utilité sociale d'un métier** et pas simplement quelle est sa position dans la grille de classification.

C'est la même chose pour le temps partiel. On est en permanence confronté·e à ce double objectif : il faut combattre les causes du temps partiel, c'est-à-dire arrêter le développement du temps partiel contraint par les entreprises, mais pour celles qui sont à temps partiel dans des entreprises, même si elles ne l'ont pas choisi, **il faut essayer d'améliorer leurs conditions concrètes d'emploi en réduisant l'amplitude horaire, en réduisant ou en intégrant le temps de transport dans le temps de travail**, etc. Ce qui veut dire faire aussi attention parce que la capacité de récupération est considérable et je le dis d'autant plus que je l'ai moi-même portée. Dire « *priorité à l'accès au temps plein pour les femmes qui sont à temps partiel* », oui, c'est très juste sur le papier, mais quand vous prenez les emplois dans le commerce, les femmes salariées disent : « *Mais je ne pourrai pas faire en trente-cinq heures ce que je fais à l'heure actuelle en vingt-cinq heures parce que les cadences qui nous sont imposées dans cet emploi à temps partiel, je ne les tiendrai pas à temps plein* ». Donc on est toujours confronté·e au fait d'agir sur les causes globales. Concrètement, comment améliore-t-on le quotidien des femmes ?

Je voudrais terminer par deux questions majeures sur les politiques publiques : la cohérence et la continuité. La question de la cohérence des politiques publiques : on sait mal faire et on ne fait pas. J'ai parlé précédemment d'**agir sur l'ensemble, les politiques familiales, fiscales, les marchés publics, les politiques de formation, donc toutes les politiques** — je ne vais pas les lister, ce serait trop long, on y reviendra dans

la discussion. Mais on voit bien qu'**on peut, d'un côté, avoir des politiques publiques d'égalité, ce que font les ministres des droits des femmes, et puis de l'autre, des politiques sur le marché du travail qui vont dans l'autre sens.**

Je prends un exemple très concret, on pourrait en prendre cinquante, dans l'actualité : la réforme de l'assurance chômage, je ne parle pas de celle qui est en discussion, mais de la précédente. On a réformé les conditions d'indemnisation, on prend en compte maintenant dans le salaire journalier de référence non seulement des périodes d'emploi, mais des périodes de non-emploi. Or qui vont être les principales concernées ? Les femmes qui ont des interruptions de parcours. On est typiquement dans un problème de cohérence de politiques publiques et on pourrait le développer à propos des politiques de limitation du nombre de CDD, de la réforme des retraites, etc.

Le dernier point est la question de la continuité des politiques publiques. Là aussi, on ne sait pas bien faire, **on empile des mesures sans en tirer de bilans**, par exemple celle qui consiste à consolider les CDD, et à force d'empiler des mesures, **on aboutit à une telle complexité qu'on a des phénomènes de non-recours**. Aujourd'hui on parle un peu plus des phénomènes de non-recours aux aides sociales, mais pas assez. On parle beaucoup des gens qui trichent, mais très peu des gens qui n'ont pas recours à des dispositifs existants.

Mon dernier mot est celui-ci : pourquoi faut-il rendre visibles les violences économiques ? Évidemment pour atteindre l'égalité, pas simplement une égalité de droit, mais une égalité effective, en faisant bien attention au fait qu'**on est dans un système où il y a beaucoup de capacités de récupération** — récupération, contournement, dévoiement, le libéralisme sait très bien faire cela.

Le chemin vers l'égalité n'est pas linéaire. L'objectif à avoir est le suivant : **pourquoi veut-on l'égalité ? Ce n'est pas pour une raison d'efficacité économique, c'est pour une raison de justice sociale.** C'est en fonction de cet objectif que doit se poser le problème des politiques publiques, la justice sociale *vs* l'efficacité économique. Je voudrais conclure ainsi, pas simplement parce que c'est une formule, mais parce que dans bon nombre de débats, comme sur les quotas d'accès aux responsabilités dans les entreprises, le fait d'avoir cet objectif à l'esprit permet une autre grille de lecture des politiques publiques. Il y a beaucoup de choses dont je n'ai pas parlé et notamment des femmes sénières.

Agnès DE PRÉVILLE

Merci beaucoup, Françoise MILEWSKI. L'exercice est très contraint dans un temps aussi limité et sur un sujet aussi grave, mais **merci de nous avoir ouvert les yeux sur cette précarité grandissante de certaines femmes sur le marché du travail suite aux différentes crises et à la recomposition des inégalités.**

Vous avez cité plusieurs facteurs et je crois qu'on a entendu qu'il était nécessaire d'avoir des politiques de lutte contre la précarité en cohérence et en continuité, de lutte contre le temps partiel en donnant différentes pistes, de revalorisation des bas salaires, de reconnaissance des compétences des métiers dits « féminins », vous avez aussi parlé d'agir sur les stéréotypes, d'accès à la formation tout au long de la vie. Merci d'avoir permis de rendre visibles ces violences patriarcales, je pense que nous voici alertées sur une génération de femmes séniors, même si vous n'avez pas eu le temps d'en parler, qui sera pauvre en raison d'un parcours professionnel discontinu. Que va-t-on faire de ces femmes ? C'est une de mes questions.

Non, décidément, l'argent ne va pas aux femmes, enfin pas d'abord aux femmes, loin s'en faut, et c'est ce que nous allons continuer de réaliser avec vous, Lucile QUILLET. Je le disais, vous êtes journaliste et autrice d'un livre récent, *Le prix à payer*¹⁹, et **vous vous êtes intéressée de près à la situation économique des femmes dans le couple hétérosexuel et qui sont, si je vous ai bien lu, perdantes à tous les coups**, ou presque — ce n'est pas du tout : « *à tous les coups, on gagne* ».

Si je résume votre livre comme je l'ai lu, **se mettre en couple et avoir des enfants représente aujourd'hui, en France, en 2022, un risque économique majeur pour les femmes, mais ça leur est rarement dit**. Vous avez interviewé de nombreuses femmes, celles de votre génération, les trentenaires qui n'acceptent plus justement que la mise en couple les freine dans leur désir, dans leur carrière, et elles savent, comme l'a rappelé Françoise MILEWSKI, que le partage du temps entre la sphère domestique et la sphère professionnelle est toujours imbriqué et que cela a des conséquences sur toute leur vie.

Vous dites, Lucile, que les femmes travaillent déjà trop, que ce n'est pas à elles de se responsabiliser encore plus et de changer les règles, que c'est injuste de leur demander

¹⁹ Lucile QUILLET, *Le prix à payer : ce que le couple hétéro coûte aux femmes*, Les liens qui libèrent, 2021.

de rattraper les hommes sur le marché du travail, alors même que **le travail domestique et parental gratuit des femmes permet aux hommes de s'enrichir**. Suite aux travaux de Céline BESSIÈRE et Sybille GOLLAC, autrices du *Genre du capital : comment la famille reproduit les inégalités*²⁰, vous montrez comment les femmes, même si toutes ne tombent pas dans la précarité, perdent à chaque étape de leur vie conjugale : mise en couple, séparation, divorce, remise en couple, veuvage, retraite, etc. Et vous m'avez dit notamment : « *vous avez beau être un couple égalitaire, vous êtes rattrapée par des logiques d'État hallucinantes* ».

Quel inventaire peut-on faire des arnaques faites aux femmes en couple hétérosexuel, logiques d'État comprises ? Vous nous direz tout ce qui ne va pas dans les différentes temporalités de la vie des femmes, j'espère qu'il y a quand même des avancées et des prises de conscience. Vous nous direz aussi, comme a essayé de le résumer Françoise MILEWSKI, ce que vous préconisez pour renverser les normes patriarcales puisque vous affirmez, non sans humour, que « *les femmes entretiennent les hommes par leur travail gratuit* »...

Lucile QUILLET

... et la société...

Agnès DE PRÉVILLE

... et la société, afin que cette mise en couple ne soit plus à terme synonyme d'appauvrissement, voire de précarité, pour elles. Je vous laisse la parole. Merci.

Lucile QUILLET

Merci beaucoup. Je suis ravie d'être ici et je remercie aussi Françoise MILEWSKI pour la démonstration qu'elle a faite auparavant. J'aimerais vous expliquer un peu comment j'en suis arrivée là et je vais essayer de résumer toutes les arnaques qu'on peut subir au cours d'une vie en couple.

Je suis journaliste, je voulais parler du travail des femmes dont je trouvais qu'on ne parlait pas assez dans la presse. Au début j'y suis arrivée par un prisme *empowerment* qui incite les femmes à être des *Wonder Woman*, qui arrivent à tout avoir parce qu'elles

²⁰ Céline BESSIÈRE, Sybille GOLLAC, *Le genre du capital : comment la famille reproduit les inégalités*, La Découverte, 2020.

font tout toutes seules. Évidemment, quand on s'intéresse au travail, on tombe rapidement sur le constat qu'a fait Françoise MILEWSKI et **on tombe aussi sur un constat indiscutable, que la vie privée est comme un tsunami qui bouleverse les carrières et que les femmes ne peuvent pas faire tout toutes seules, et il ne dépend pas que d'elles de gagner plus d'argent en travaillant plus parce qu'elles ne le peuvent pas.** J'ai fait ce constat.

Il y avait aussi plusieurs stéréotypes liés aux femmes et à l'argent qui me choquaient et m'agaçaient profondément. Tout d'abord, que « *les femmes ne sont pas douées en argent* », que « *l'argent, c'est des chiffres, c'est des maths, c'est un truc de mecs* » et que tout ça ne fait pas bon ménage. On disait aussi que « *les femmes étaient encore beaucoup entretenues* » et qu'elles étaient « *chanceuses parce qu'elles travaillaient moins et qu'elles n'avaient pas à se faire chier au travail* ». Je suis désolée de parler comme ça, mais ce sont des expressions que l'on entend tout le temps : « *Toi, tu es à temps partiel, tu n'as pas à te faire chier au travail* ». C'est vrai que c'est ravissant de s'occuper d'un petit enfant qui hurle et qui pleure toute la journée par exemple. Dans mon livre, j'ai une femme au foyer qui témoigne. Elle a choisi d'être femme au foyer parce que ça donnait du sens à sa vie donc c'est un choix assumé, mais elle dit quand même : « *Ça serait tellement plus simple pour moi de retourner au salariat, j'aurais à la fois de la reconnaissance sociale, j'aurais de l'argent, j'aurais des droits, j'aurais une reconnaissance de ma famille, j'aurais une meilleure reconnaissance de mon conjoint et ce n'est pas la solution de facilité, bien au contraire* ».

Un autre stéréotype lié aux femmes et à l'argent qui m'indignait beaucoup, c'est qu'« *une femme qui parle d'argent est intéressée, vénale, calculatrice, égoïste et n'est pas vraiment une femme* » parce que l'argent, c'est une prérogative masculine, ça fait partie d'un enjeu de pouvoir. J'ai trente-trois ans, je tiens à le préciser. Quand vous êtes une femme, **dans ma génération, vous grandissez avec cette idée que ce qui est important c'est d'être aimée, d'avoir l'amour des autres, d'être en couple, d'avoir des enfants.** À l'inverse, vous prenez par exemple une femme de soixante ans qui a fait carrière, qui a de l'argent, qui n'a pas d'enfant et qui a réussi à sa façon, comme elle l'entendait, on va dire qu'« *elle est un peu passée à côté* ». Mais si vous prenez un homme de soixante ans qui n'a pas d'enfant, qui a plein d'argent et qui a réussi, vous allez dire que « *c'est un homme de pouvoir* » ou « *un Don Juan qui a su profiter* », « *c'est un hédoniste* ». Donc on est encore dans ces stéréotypes-là.

Qu'est-ce que c'est qu'être une femme hétéronormée ? C'est vrai que dans mon livre je traite exclusivement de cette norme hétérosexuelle. J'ai compris qu'**être une femme, en fait, c'est s'oublier et je pense que c'est le premier prix à payer au-delà de tous les prix économiques, le fait de s'amputer d'une partie de soi au profit des autres, pour le collectif et d'être dans le don**, on l'a déjà dit auparavant.

J'avais envie de me pencher sur cela avec deux prismes. **Il y a à la fois l'argent que les femmes ont, comment elles le dépensent, et ça me semblait aussi capital de parler du coût d'opportunité, c'est-à-dire de tout l'argent que les femmes ne toucheront jamais parce qu'elles se font passer après le couple, la famille, les autres.** Parler d'argent, c'était aussi une façon pour moi de parler une langue universelle car je constate que **quand les femmes parlent, on ne les écoute pas, qu'il y a un manque d'empathie criant et qu'on a l'impression qu'on doit demander une faveur quand on parle de notre vie et de notre situation.** Là, on parle d'argent, de statistiques, et je remercie toutes les chercheuses, les statisticiennes, les sociologues qui ont fait ces études. J'imagine la difficulté qu'elles ont pu rencontrer ces dernières années, enfin depuis toujours, à mettre ces chiffres au jour. Je me suis appuyée sur ces chiffres pour écrire mon livre.

Je vais entrer dans la grande addition. Mettez votre ceinture, il va falloir que j'aille vite. **Le couple coûte aux femmes avant même d'être en couple puisque c'est donc cet idéal de vie : « vous avez une vie réussie si vous vous mettez en couple ».**

Il y a d'abord le coût de la charge esthétique. Je vous incite à aller dans vos salles de bain et à compter tous les produits pour les cheveux, le corps, les moindres parcelles de votre corps qui font toujours l'objet d'une campagne marketing et d'un nouveau besoin. Combien cela coûte-t-il ? Je vous incite, pour celles qui sont en couple avec un homme, à comparer avec le panier de votre conjoint. Je l'ai fait, j'avais à peu près mille euros — après tout, ce sont mes choix — mon conjoint avait cinq euros, il avait un bain de bouche à son usage exclusif. L'écart est évidemment criant, il y a des couples où c'est bien moins, mais il y a un écart. Quand je parle de la charge esthétique, des femmes se mettent sur la défensive et me disent : *« Quand même, tu abuses un peu, une crème Nivea ça coûte deux euros »*. Non. Comptons, c'est beaucoup plus. Je tiens à préciser que **87 % des client·es de chirurgie esthétique sont des femmes, qu'on porte sur nous des injonctions esthétiques énormes et que notre corps doit être notre CV, la preuve de notre motivation à être dans le don des autres, à nous adapter aux autres, à leur plaire et à chercher cet amour.** J'aimerais aussi dire aux quelques hommes qui sont

présents ici que la façon dont ils aiment les femmes et le corps des femmes est politique. Même si je sais que c'est très difficile de changer des stéréotypes, — on a parlé hier du porno notamment — faire ce travail, c'est quand même important.

Ensuite, il y a la charge sexuelle et notamment la charge contraceptive. Les hommes n'ont pas eu les enfants dont ils ne voulaient pas parce que les femmes ont fait ce travail et, en France, on est dans une forme de complaisance en disant que « *la contraception est gratuite et que c'est merveilleux* ». C'est faux. **La contraception n'est pas gratuite, c'est souvent un impensé, même au sein des couples, on fait rarement cinquante/cinquante pour les coûts de la contraception.** La Haute autorité de santé a fait une étude — ce n'est pas moi qui invente — qui a calculé le reste à charge une fois passé le remboursement de la Sécurité sociale, sur votre consultation gynécologique. La majorité des gynécologues font des dépassements d'honoraires, je pense que ça ne va choquer personne. Et cette étude a aussi calculé le reste à charge sur chaque moyen de contraception différent. Les pilules non couvertes sur 35 ans : 5 000 €. Le patch : 6 440 €. L'anneau : 7 000 €. On peut se dire « *bon, à l'échelle d'une vie, pour ne pas avoir les enfants dont on ne veut pas, c'est pas mal* », mais comme disait Françoise MILEWSKI, parfois, même l'accès à la formation professionnelle est compliqué. 7 000 €, 5 000, 4 000, c'est une formation de reconversion, c'est de l'argent que vous pouvez investir et qui vous rapportera sur le long terme, c'est un éventuel apport pour obtenir un prêt. Bref, ça peut être plein de choses.

On dit que « *la contraception, c'est un droit des femmes, c'est fantastique donc ne venez pas pleurer sur les modalités, et puis il ne faut surtout pas penser à partager avec les hommes parce que c'est quand même quelque chose qui doit rester dans les mains des femmes* ». Les hommes bénéficient de la contraception. **Je ne prône pas l'ingérence des hommes en termes de contraception, moi-même je ne ferai jamais confiance à un homme pour gérer la contraception sachant que c'est moi qui vais payer le prix, mais ils en bénéficient, ils pourraient au moins payer 50 %.** Et encore, ce serait le minimum parce qu'ils n'ont pas à penser tous les jours à prendre un médicament, ils n'ont pas à aller chez le gynécologue, ils n'ont pas à subir des examens médicaux qui sont parfois violents, on le sait aujourd'hui. Voilà ce que je voulais dire sur la charge sexuelle.

Ensuite, vous vous mettez en couple : « félicitations ». Il y a la gestion du budget. Ce qui est très prégnant dans ma génération, c'est que pour prouver qu'on est une bonne féministe et qu'on est vraiment cohérente avec ses convictions, on doit faire 50/50.

Magnifique. **Pourquoi faire 50/50 dans une société qui ne le fait pas, nulle part, avec nous ?** Pourquoi ce serait à nous, aux dépens de notre argent et de notre indépendance, de le faire et d'inciter les autres à le faire ? **Il y a quand même 42 % d'écart de revenu moyen en France au sein d'un couple. On parle beaucoup des 25 % d'écart de salaire : 42 % au sein d'un couple en moyenne en France, ce sont des statistiques de l'INSEE. Pourquoi est-ce que l'on ferait cinquante/cinquante quand on a des écarts d'âge, quand on a des écarts de revenu ?** Pourquoi est-ce que ce serait aux femmes de payer le prix aussi des métiers majoritairement « féminins » qui sont sous-estimés alors qu'on valorise des métiers où il y a majoritairement des hommes ? Quand vous ne faites pas du 50/50, vous faites au *pro rata*, ça semble plus juste et, dans les faits, ça l'est. Le problème du *pro rata* c'est qu'on va dire que « *vous profitez quand même du niveau de vie de votre conjoint, vous vivez dans un grand appartement, vous payez peut-être 32 % du loyer, mais vous vivez là parce que lui il a quand même les moyens* ». Donc on rentre aussi dans des logiques de redevabilité et de dette qui font que vous allez peut-être encore moins lui demander de payer au moins 50 % de la contraception.

Ensuite, il y a la répartition des dépenses : qui paye combien et qui paye quoi. Je m'appuie sur le travail de sociologues, ce n'est pas moi qui invente. **Les femmes, dans la lignée des 72 % des tâches domestiques qu'elles prennent sur leurs épaules, vont évidemment s'occuper du périssable, de l'éphémère et du non valorisé, ce que j'appelle « Madame P.Q. » : les courses, les fournitures, tout ce qui disparaît en un mois, en quelques semaines, tout ce qu'il faut refaire, tout ce qui ne va pas durer. À l'inverse, les hommes s'occupent des postes de dépenses beaucoup plus valorisés et dont les montants sont inscrits et restent, notamment au moment de mettre tout sur la table lors d'un divorce : « Monsieur voiture », « Monsieur immobilier », « Monsieur j'ai payé les impôts ».** Voilà, en fait des postes de dépenses beaucoup moins chronophages aussi, dans lesquels les hommes vont s'impliquer. **Ce qui fait que, quand vous vous séparez, « Monsieur a payé les impôts, les voitures, quand même, vous avez payé des paquets de pâtes, mais on s'en fout »,** en plus vous êtes face à des professionnels du droit qui ont eux-mêmes leurs propres stéréotypes sexistes.

Les tâches domestiques, je reviens dessus parce qu'on me dit souvent : « *Oui, mais quand même, les femmes font plus parce qu'elles sont plus maniaques* ». Je m'appuie sur cette étude de Delphine ROY sur les tâches domestiques. Ce qu'on remarque, c'est qu'une femme célibataire fait 16 heures de tâches domestiques hebdomadaires, un

homme célibataire en fait 11. La maniaquerie est peut-être là, d'accord ; **quand ils se mettent en couple, elle en fait 23 et lui, 9 ; et quand il y a un enfant, cerise sur le gâteau, elle en fait 28 et lui en fait 10.** Ce qui veut dire qu'un homme célibataire fait plus de tâches domestiques que le père d'un enfant. Et je peux vous dire que c'est encore là, je l'observe dans mon entourage, parmi les femmes de ma génération. On a peut-être conscience de l'impact des inégalités de ces tâches domestiques, de cette charge mentale. On en parle beaucoup plus aujourd'hui, mais c'est très difficile à changer.

Plus il y a d'enfants, moins les femmes travaillent, parce qu'évidemment élever des enfants c'est du travail : quand il y a un enfant, 28 % des femmes sont à temps partiel, quand il y a trois enfants, elles sont 42 %. En général, 40 % des femmes actives modifient leur activité à l'arrivée d'un enfant. **Ce qui a des répercussions évidemment sur leur salaire.** Ce qui m'étonne, c'est le fait que quand on parle du congé paternité, de l'allongement de ce congé, il y a toujours des gens, et notamment des politiques, pour se lever et dire : *« Quand même, il ne faut pas forcer les pères. »* Mais, ne faites pas d'enfants si vous ne voulez pas vous en occuper !

Les femmes font office de variable d'ajustement : on manque de places en crèche, c'est compliqué de faire garder son enfant, donc qu'est-ce qu'il se passe ? Vous allez être dans la logique du plus gros salaire qui l'emporte. C'est un calcul pragmatique parce que quand vous vous arrêtez, si vous n'avez pas de place en crèche, **vous allez être rémunéré e par le congé parental, c'est 400 € par mois.** Évidemment, vous privilégiez le plus gros salaire du couple : dans 75 % des couples, c'est Monsieur. Ce qui est intéressant aussi, c'est de penser que le travail des femmes est souvent comptabilisé en équivalence budget nounou : *« Ça sert à quoi de continuer à travailler puisqu'en fait, ton salaire, c'est l'équivalent de ce que l'on paie pour la nounou ? »* *« Oui, mais en fait, la nounou, on peut diviser en deux : ta part, ma part »*. Ce qu'on ne voit pas, parce qu'on va aussi dire *« les hommes gagnent plus, mais ils dépensent plus pour le foyer, ils payent les impôts, au pro rata, ils donnent quand même beaucoup plus et puis on fait panier commun, on a un compte commun, donc au final, mon argent est ton argent »*. **On n'oublie jamais d'où vient l'argent : ce qu'on oublie, c'est cette capitalisation à long terme.** Si vous vous arrêtez en disant *« en fait, mon salaire c'est l'équivalent du budget de la nounou »*, vous oubliez que vous perdez des cotisations, des droits au chômage, des droits à la retraite. C'est intéressant à souligner mais **on a 42 % d'écart de revenu moyen au sein des couples et on a 40 % d'écart de salaire entre hommes et**

femmes, une fois la retraite arrivée. Les hommes bénéficient de cette capitalisation à long terme : avoir des enfants, effectuer des tâches domestiques, ils ont quelqu'un qui les fait pour eux et ils peuvent se consacrer à leur carrière, évoluer, engranger les promotions, s'adapter. Leur carrière passe en premier au fil des mutations, des promotions, des voyages d'affaires qui durent.

J'aime bien prendre comme exemple la femme du footballeur. Elle est la salariée invisible et je trouve que, même si on est dans des salaires de millions d'euros, la femme du footballeur le suit partout, le *coache*, lui offre un confort de vie, une stabilité, elle s'occupe de la famille et ne travaille pas et on va dire que « *c'est une bimbo entretenue qui ne sert à rien* ». Sauf que quand la femme du footballeur divorce, elle n'a pas forcément le droit à grand-chose, du moins elle n'aura pas un droit au chômage, même s'il y a des négociations de divorce.

Je trouve important de rappeler que **les hommes n'auraient pas les carrières qu'ils ont sans le travail gratuit des femmes et qu'ils n'auraient pas l'argent et le patrimoine qu'ils ont sans le travail gratuit des femmes**. C'est pour cela qu'en fait on peut retourner ce cliché : « *les femmes ne sont pas entretenues, les hommes le sont par elles* » et la **société aussi est entretenue par le travail gratuit. Elles gèrent les enfants et elles gèrent aussi le travail d'aïdante**, sachant qu'on a une population de plus en plus vieillissante.

J'aimerais aussi rappeler — et beaucoup d'entre vous le savent — qu'on peut conjugaliser l'impôt sur le revenu. **Le fait de mutualiser les revenus pour payer moins d'impôts bénéficie en majorité aux hommes et représente 27 milliards d'euros**. Quand on se demande où est l'argent, il est peut-être là. Pourquoi est-ce qu'on ferait un cadeau fiscal qui bénéficie majoritairement aux hommes quand les familles monoparentales notamment, et des associations de femmes, comme celles dont on a parlé hier, manquent cruellement d'argent ?

Après le couple, vous divorcez, vous perdez 20 % de votre niveau de vie quand vous êtes une femme, 2 %, quand vous êtes un homme. J'aime bien utiliser l'image de la locomotive : vous êtes une famille, vous êtes dans la locomotive qui est menée par la carrière de Monsieur, tout le monde est dans le même wagon, maman balance du charbon derrière, super, on trace ensemble. On se sépare, Monsieur va continuer, la locomotive est lancée ; à quai, il y a la femme et potentiellement les enfants qu'elle tient — un, deux, trois — par la main.

Et vous allez demander à la personne qui a le moins de ressources, le moins de revenus de faire le plus, de s'occuper des enfants. La garde exclusive à la mère reste quand même la majorité, ça change mais très doucement. C'est ce que j'appelle le « *syndrome Mary Poppins* ». Il faut sortir d'un petit sac des merveilles. **Sur les pensions alimentaires, il n'y a pas besoin de gagner peu d'argent pour avoir une petite pension alimentaire, c'est en moyenne 10 à 13 % du revenu de celui qui la verse, je vais dire le père pour que ce soit plus simple. 30 % des pensions alimentaires ne sont pas payées ou pas régulièrement.** On est toujours dans le luxe du choix pour les hommes : « *J'ai le choix de prendre un congé paternité conséquent ou pas* » — précisons que le congé paternité c'est 28 jours, et pour une femme, c'est 16 semaines. À partir du moment où on est dans cet écart, on institutionnalise l'inégalité. Je ne comprends pas qu'en 2022 deux parents ne se valent pas. Alors, on peut me dire : « *Oui, mais une femme doit récupérer plus* ». Mais le problème c'est qu'elle ne récupère pas pendant ce qu'on appelle un congé maternité. Elle a besoin d'aide, enfin « d'aide », le père doit juste faire son travail.

Les femmes à la tête de familles monoparentales font le travail le plus difficile, qui est de gérer l'argent quand il n'y en a pas. À l'inverse, **plus vous avez d'argent au sein d'un couple, plus les femmes sont écartées de la gestion.** À ce sujet, je vous conseille fortement de lire *Le genre du capital*²¹ qui est un livre merveilleux, éclairant, qui vous donne envie de hurler dans un coussin, mais qui explique cela très bien. On oublie le coût d'opportunité pour les mères de famille monoparentale : **quand vous avez des enfants à charge, vous avez déjà de bonnes chances d'être dans une situation précaire, vous avez encore moins l'opportunité d'avoir un emploi à temps plein, mais aussi de vous remettre en couple et de retrouver des économies d'échelle** qui existent quand même. En plus, quand on ne vous paie pas la pension alimentaire, c'est à vous de faire la démarche administrative pour aller réclamer l'argent, c'est-à-dire qu'un père peut ne pas verser sa pension alimentaire et rester sur son canapé plus ou moins tranquillement.

*Le genre du capital*²², ce livre merveilleux, a mis au jour **un système qui s'appelle « la comptabilité inversée ».** Au moment d'une séparation pour calculer les pensions alimentaires et les prestations compensatoires, — ce qu'un ancien époux va donner à son ancienne épouse pour compenser les écarts de niveau de vie, — **on ne va pas**

²¹ Céline BESSIÈRE, Sybille GOLAC, *Le genre du capital : comment la famille reproduit les inégalités*, La Découverte, 2020.

²² *Ibid.*

regarder à quel point l'épouse a participé à la création de richesse, à sa carrière, et du coup lui rendre un peu les fruits de son travail invisible : on va considérer cela comme une faveur et **on va calculer cette somme en fonction de ce que l'homme peut donner, sans trop abîmer son capital**. Avant, on pouvait verser la prestation compensatoire tout au long de la vie, depuis les années 2000, cela a changé, c'est au maximum sur huit ans pour ne pas que ce soit humiliant pour les femmes de recevoir de l'argent de leur ex. **Du coup, elles touchent moins**. Il y a une non-reconnaissance de cela. Ce qui m'énerve beaucoup, c'est que dans tous ces calculs, on va dire aux femmes : « *Il fallait réfléchir* ». C'est facile de dire aux femmes « *il fallait réfléchir* » quand vous avez tout un système et très peu d'aides et d'options derrière vous.

Parfois, on se sépare parce que la mort fait son œuvre, donc **vous êtes veuve**. **Vous avez droit à une pension de réversion évidemment, mais pas toujours, parce que pour toucher la pension de réversion, il faut être en dessous d'un certain seuil de revenus, qui est autour de 21 000 €**. Donc si vous touchez vous-mêmes plus de 21 000 € par an, vous n'avez pas la pension de réversion de base. Ensuite, vous avez la pension de réversion complémentaire, pour laquelle il n'y a ni seuil, ni plafond : c'est magnifique, sauf qu'on ne vous la donne que si vous ne vous remettez pas en couple. C'est quand même assez incroyable. Je ne sais pas si c'est une question d'être fidèle jusqu'après la mort, ou si c'est une question de considérer que, quand vous êtes avec un homme, vous êtes chaperonnée par cet homme.

Qu'est-ce qu'on pourrait faire ? On me demande souvent : « *Mais alors, comment faire pour être plus égalitaire dans le couple ?* ». À la limite, mariez-vous, parce que vous n'êtes éligible à la pension de réversion, à l'héritage, que si vous êtes mariée. Cela m'inquiète beaucoup pour les femmes de ma génération qui se marient moins ou qui se marient en séparation de biens ou qui se paissent et qui n'auront droit à rien, alors qu'elles ne font pas moins de surplus de tâches domestiques et parentales.

En soi, je trouve absurde de dire aux gens : « *Mariez-vous !* ». C'est à l'État de changer, ce n'est pas aux femmes de s'adapter, ni de se plier en quatre comme elles le font déjà tout le temps. Qu'est-ce qu'on pourrait faire au niveau sociétal ? Qu'est-ce que l'État pourrait faire ? Qu'est-ce que les politiques pourraient faire ?

L'État fait beaucoup d'économies sur le dos des femmes. On pourrait allonger le congé paternité ; on pourrait déconditionner la pension de réversion et l'allocation veuvage, au fait d'être en couple ; on pourrait déconjugaliser l'impôt sur le revenu ; on pourrait

aussi ne plus prendre en compte les revenus du conjoint au moment de calculer des prestations sociales, comme l'ASS, les APL, le RSA. On a beaucoup parlé de l'allocation adulte handicapé en disant « *on va la réformer et c'est quand même scandaleux de prendre en compte les revenus du conjoint* ». Il y a d'autres allocations qui prennent en compte le revenu du conjoint et notamment, fait très choquant, l'aide juridictionnelle à laquelle vous pouvez potentiellement avoir droit quand vous êtes victimes de crimes sexuels, de viols. **On pourrait avoir plus de crèches, un congé parental mieux rémunéré, mieux rembourser la contraception, faire des politiques de conciliation vie professionnelle/vie privée qui concernent aussi les hommes en entreprise.** Je vous conseille d'aller voir le *Parental Challenge*²³ qui est une liste de douze mesures que les entreprises peuvent signer pour se mettre sur cette voie de changement.

Je fais partie d'un collectif qui s'appelle *Femmes et travail* ; on a établi **dix propositions pour l'égalité professionnelle, dont mettre des cours d'autonomie domestique à l'école.** Ça ne me semble pas fou d'apprendre aux petites filles et aux petits garçons à être propres, laver leur linge, se faire à manger.

Je pense aussi qu'il faudrait discuter de la valorisation du travail domestique. Je sais que quand je parle de salaire domestique, on me hurle dessus en me disant que « *c'est renvoyer les femmes au foyer* ». **Il y a déjà deux millions de femmes au foyer en France, elles sont là et on ne les considère pas.** Je trouve intéressant de penser l'utilité sociale, de repenser ce qu'est le travail. **J'ai changé ma définition du travail, ce n'est plus le contrat de travail, des cotisations, des droits au chômage, etc., c'est une activité qui va produire de la valeur ou des opportunités pour quelqu'un d'autre que soi.** À partir du moment où on considère que c'est du travail, on peut changer beaucoup de choses et injecter beaucoup plus d'égalité sur bien d'autres thématiques. **En quoi une mère au foyer qui produit une utilité sociale très importante pour la société n'aurait pas plus le droit au chômage que le directeur marketing de Fleury Michon ?**

Réfléchissons. Si les femmes faisaient grève sur les tâches domestiques, sur le fait de s'occuper des enfants, des sénior·es, sur tout ce que j'ai dit avant, le fait de s'occuper de la contraception..., on aurait une crise, mais les hommes seraient, excusez-moi de le dire, dans la merde, et la société aussi.

J'aimerais vous poser une dernière question : pourquoi, en tant que femmes, payons-

²³ Source: <https://parentalchallenge.com/>

nous des impôts ? Nous sommes 50 % de la population, nous payons des impôts, il n'y a pas d'argent pour les associations, il n'y a pas d'argent visiblement pour allonger le congé paternité, il n'y a pas de prestations sociales correctes pour reconnaître le travail des femmes et les dons qu'elles font au prix de leur indépendance, en général on nous dit que « *l'égalité, ce sont de belles idées qui coûtent trop cher* ». Aussi je suis ravie que Lucile PEYTAVIN soit là pour parler du coût de la virilité et pour dire qu'on dépense déjà énormément d'argent pour réparer les dégâts causés par la virilité. Merci beaucoup.

Agnès DE PRÉVILLE

Merci beaucoup, vous aurez compris que Lucile QUILLET est enthousiaste et passionnée. Tout le reste est dans son livre, ainsi que les solutions qu'elle propose. Il faut aller le lire et laisser un peu le temps à Lucile PEYTAVIN, mais merci infiniment.

Nous continuons de parler de la condition des femmes avec vous, Lucile PEYTAVIN, qui pourrait être meilleure si on regardait un peu du côté de la responsabilité des hommes. Au travers de son inventaire, Lucile QUILLET a montré comment les femmes étaient de grandes perdantes, elle a parlé du prix à payer comme du manque à gagner pour elles. Vous avez fait une thèse d'histoire sociale et économique, vous êtes militante féministe depuis longtemps, vous avez constaté que les femmes faisaient beaucoup pour obtenir de plus en plus de droits et accéder à l'égalité et vous vous êtes demandé ce que les hommes faisaient, eux, alors qu'ils sont majoritairement responsables des délits, des comportements d'incivilités. **Vous tombez un jour sur les statistiques de la population carcérale, vous découvrez qu'elle est à plus de 96 % masculine, vous avez un déclic et vous commencez à regarder du côté des hommes et de leurs comportements asociaux, et à chiffrer cette masculinité toxique.** Ce qui est, je pense, une première. Combien coûtent les services de police, de santé, de justice, d'administration pénitentiaire à cause des comportements asociaux des hommes ?

Et vous en arrivez à établir ce qui est, en fait, un surcoût et à le chiffrer, d'où le sous-titre de votre livre, *Ce que la France économiserait si les hommes se comportaient comme des femmes*²⁴. Et comme ces chiffres ne sont pas vraiment contestables, c'est du factuel, vous arrivez à accrocher des publics variés, y compris des hommes et c'est

²⁴ Lucile PEYTAVIN, *Le coût de la virilité : ce que la France économiserait si les hommes se comportaient comme des femmes*, Anne Carrière, 2021.

ça qui est intéressant aussi dans votre travail. Je précise que vous avez de nombreux projets : adaptation, tournage, etc., ce qui veut dire que, sans doute, vous abordez les choses sous un angle neuf. **Pouvez-vous nous dire à combien vous chiffrez ce coût de la virilité ?** Quelle est la tendance actuelle ? En hausse ? En baisse ? Et surtout **quelles solutions proposez-vous pour faire baisser ce coût et faire rendre au patriarcat cet argent alors même que les bienfaits pour la société en seraient immenses ?**

Lucile PEYTAVIN

Merci. Effectivement, **je me suis intéressée aux hommes, il faut bien se dévouer, et il faut bien commencer par la découverte d'une statistique**, qui est qu'**aujourd'hui, en France, la population carcérale masculine représente 96,3 % du total.**

À partir de là, je me suis posé la question suivante : « ***qu'est-ce que ça veut dire de la violence dans notre société et surtout qu'est-ce que ça veut dire de l'implication des hommes dans la violence ?*** ». Et j'ai creusé, je suis allée chercher des statistiques et j'ai découvert, sans surprise, que **l'immense majorité des faits de violence, de délinquance, de criminalité, de comportements à risque sont le fait des hommes.** Et une fois que j'ai eu ça en tête, j'ai mis mes lunettes de la virilité, et je n'ai plus tout à fait regardé la société de la même façon.

Un jour, je me promenais dans la rue et des services de police sont passés devant moi. Je me suis dit « ***compte-tenu de ce que je viens de découvrir, très probablement ces services de police vont intervenir pour faire face à un délit commis par un homme*** ». Donc, il y a ces services de police, mais s'il y a des victimes, **il y aura des services de santé** et puis si ces victimes ont des séquelles graves, il y aura **des services de secours** ; pour l'auteur, il y aura peut-être **des services d'enquête, de police, de justice, peut-être de la prison, puis des services de réinsertion**, etc. Mais **tout cela doit coûter un argent fou à l'État, à la société chaque année et pourtant c'est quelque chose qui n'avait jamais été calculé.** Je me suis donc lancée dans ce que j'ai appelé « *le coût de la virilité* ».

Quand je dis que les hommes sont responsables de la violence, de la délinquance, de la criminalité, de quoi est-ce que je parle ? Je me suis appuyée sur les chiffres officiels, c'est-à-dire des chiffres des ministères de la Justice, de l'Intérieur, qui indiquent que, aujourd'hui, **83 % des mis en cause par la justice sont des hommes, 90 % des personnes condamnées par la justice sont des hommes, la population carcérale est à 96,3 % masculine**, et quand on regarde par type d'infraction, on s'aperçoit que **les hommes**

sont sur-représentés dans tous les types d'infractions et notamment les plus graves : 99 % des auteurs de viol, 86 % des auteurs d'homicide, 97 % des agressions sexuelles, 95 % des auteurs de vol avec violence, 84 % des auteurs d'accidents mortels sur la route, etc. La liste est très longue, vous pouvez donc la retrouver dans mon essai.

Ces statistiques sont assez difficiles à trouver, je parle des statistiques ventilées par **sexe**, qui indiquent les taux de responsabilité des hommes et des femmes car, à ce niveau, vue la difficulté à trouver des statistiques, il y a ce que j'appelle un « *point d'aveuglement* ». Le ministère de la Justice explique les comportements délictuels par l'âge des auteurs, par tout un tas de choses, alors que ces chiffres nous indiquent que **si tous les hommes ne sont pas délinquants et criminels, l'immense majorité des délinquants et des criminels sont des hommes, et cela, quelle que soit la tranche d'âge dans laquelle ils se trouvent, le milieu social dans lequel ils ont grandi, le niveau d'éducation qu'ils ont reçu**. Il y a un gouffre statistique entre les hommes et les femmes sur cette question. **Le premier critère qui définit le profil des délinquants et des criminels est le sexe et, dans l'immense majorité des cas, le sexe masculin.**

J'ai quand même trouvé des statistiques et je me suis lancée dans ce que j'ai appelé le calcul du coût de la virilité. **Qu'est-ce que le coût de la virilité ?** C'est le fait de **calculer les dépenses liées à cette sur-représentation des hommes dans la délinquance, dans la criminalité** puisqu'on le voit aujourd'hui, les prisons sont remplies d'hommes et les ministères de la Justice, de l'Intérieur fonctionnent en grande majorité pour les hommes. J'ai donc calculé des coûts, **des coûts directs pour l'État en termes de frais de justice, de forces de l'ordre, de services de santé et puis des coûts indirects** puisqu'il y a la société, les victimes, les souffrances physiques, psychologiques, les destructions de biens, les pertes de productivité. J'ai calculé un différentiel, c'est-à-dire la différence qu'il y a entre les sommes qui sont dépensées pour faire face aux comportements asociaux des hommes et celles qui sont dépensées pour faire face aux comportements asociaux des femmes : **le coût de la virilité, c'est un surcoût qui correspond à ce que la France économiserait si les hommes se comportaient comme les femmes**. C'est donc le titre de mon essai.

Je vais arrêter le suspense et vous dire combien ça coûte. Pour les services de sécurité, police, forces de l'ordre, etc., j'ai estimé le coût de la virilité à **7 milliards d'euros par an sur les 9 du budget total ; pour les services de justice, on est à 9 milliards d'euros par an sur les 13 dépensés au total ; pour les coups et violences volontaires, je l'ai**

estimé à 17,8 milliards d'euros par an sur les 19 au total ; pour les crimes et délits sexuels, on est à 18 milliards d'euros par an ; pour l'insécurité routière, à 13,3 milliards d'euros par an, etc. Quand j'ai additionné tous ces coûts, je suis arrivée à une estimation, **un total de 95,2 milliards d'euros par an. Près de 100 milliards d'euros par an. Cela correspond à peu près au déficit annuel du budget général de la France.** Donc si on économisait ce coût de la virilité, le budget de l'État serait à l'équilibre !

Il y a une subtilité : **ce coût est largement sous-estimé, pour deux raisons.** La principale, je l'ai évoquée, c'est **la difficulté à avoir accès aux statistiques donc si j'avais eu toutes les statistiques ventilées par sexe, j'aurais pu encore ajouter des colonnes à mon tableau** ; la deuxième raison, c'est qu'il y a **un grand nombre d'infractions qui ne font pas l'objet d'une poursuite pénale et que l'on ne peut pas prendre en compte dans le calcul**, je pense par exemple aux viols qui sont très peu jugés par la loi et condamnés.

Alors que fait-on avec ces cent milliards d'euros par an ? **Est-ce qu'on est condamné à dépenser chaque année ce coût financier et humain colossal, ou est-ce qu'il y a une raison qui expliquerait que les hommes sont sur-représentés dans ces comportements de violence et de délinquance ? En ce moment je passe mon temps à convaincre les hommes qu'ils sont responsables de leurs actes.** C'est-à-dire que je suis obligée, pendant de longues minutes, d'expliquer que **non, ce n'est pas la faute de la testostérone, non, ce n'est pas non plus le cerveau** et, oui, il y a des travaux d'anthropologues qui ont montré que les hommes ne se comportaient pas toujours de cette façon dans diverses sociétés. Mais je ne vais pas développer ici parce que je pense que vous connaissez toutes et tous cela. Je dois leur rappeler que oui, devant la justice, les hommes sont jugés comme responsables de leurs actes, **on ne dit pas « parce que Monsieur a des niveaux de testostérone élevés, on va le disculper de fait ».** Non, c'est absolument incohérent.

À propos de la testostérone, — parce qu'on est là pour avoir des outils, c'est un argument qui revient sans cesse —, **on a longtemps pensé que cette hormone était liée à la virilité parce qu'effectivement elle a un rôle important dans le développement des poils, de la musculature.** Il faut savoir que les femmes aussi en produisent, à des taux 7 à 10 fois inférieurs. Ce n'est donc pas une hormone uniquement masculine, et les dernières études sur le sujet — il faut se référer aux études les plus récentes — indiquent que **des niveaux de testostérone élevés chez un même individu peuvent aussi bien être liés à des comportements agressifs qu'à des comportements altruistes et c'est**

bien plus en adoptant des comportements agressifs que ce taux d'hormones augmente. Cela a été corroboré par des études sur les primates : il faut savoir que chez les chimpanzés, ce sont les mâles qui dominent, ils ont des niveaux de testostérone élevés, alors que chez les bonobos, ce sont les femelles qui dominent et ils ont des niveaux de testostérone bas. On voit bien que **c'est le rôle social dans lequel sont les mâles qui influe sur ce niveau d'hormones et non l'inverse.** Qu'est-ce qu'il ne faut pas faire !

L'explication, c'est qu'**aujourd'hui encore, on éduque les garçons à la virilité et c'est pour cela que j'ai appelé mon livre *Le coût de la virilité*.** On le sait, vous le savez, on n'éduque pas tout à fait les garçons comme les filles et la différence centrale tient à cette notion de virilité. On éduque encore les hommes aujourd'hui dans cet idéal normatif, comme le dit Olivia GAZALÉ dans son livre *Le mythe de la virilité : un piège pour les deux sexes*²⁵.

On éduque les garçons à être les plus forts moralement, physiquement, ce qui va se traduire par des rapports de domination, de haine, d'exclusion, de non-respect des règles au détriment de l'ensemble de la société. Des études de sociologie, de sciences de l'éducation l'ont bien montré. **À travers les valeurs, les jeux qu'on propose, la culture, les héros qu'ils admirent, les armes avec lesquelles ils jouent, on transmet encore aux garçons une acculturation à la violence.**

Il y a un point que j'aime rappeler **dans toute cette acculturation des hommes à la domination, c'est trop souvent, encore aujourd'hui, le mépris du féminin.** Très tôt, on dit aux petits garçons : « *Surtout pas de rose, surtout pas de couettes, surtout pas de tenues trop efféminées* ». Quand on les compare aux filles, on leur dit : « *Tu cours comme une fille, tu pleures comme une fille* » et donc on les humilie. **De cette façon, les petits garçons comprennent très vite qu'il y a une hiérarchie entre le masculin et le féminin, que le féminin est méprisable et nous créons *in fine* des comportements sexistes et homophobes.**

J'en viens à la solution tout simplement. Je dois dire que, là aussi, les statistiques m'ont bien aidée. Aujourd'hui on s'aperçoit que la moitié de la population, à savoir les femmes qui représentent entre 51 et 52 % de la population — vous le savez, mais je le rappelle quand même à chaque fois, les femmes ne sont pas une minorité, nous ne sommes pas une minorité — sont peu ou pas éduquées à travers cette notion de virilité.

²⁵ Olivia GAZALÉ, *Le mythe de la virilité : un piège pour les deux sexes*, Robert Laffont, 2017.

Il faut savoir que les femmes ont des comportements beaucoup plus pacifiques et altruistes, beaucoup plus en adéquation avec la société de droit dans laquelle nous vivons. Elles ne représentent que 17 % des mises en cause par la justice.

On s'aperçoit que l'éducation qu'on donne aux filles, aux femmes, **est une éducation qui favorise la compréhension des émotions, la gestion des émotions, une meilleure communication avec les autres. On s'auto-régule davantage, on va respecter la loi, respecter les règles, tout ce qui nous permet de vivre ensemble.** J'ai donc envie de dire : *« Mais la solution, nous l'avons sous les yeux, nous le faisons déjà pour la moitié de la population. Donc pourquoi ne pas éduquer les garçons comme on éduque les filles et on aurait ce même résultat pour les garçons ? ».*

Quand je dis *« éduquer les garçons comme les filles »*, ça fait toujours un peu grincer des dents parce qu'évidemment le féminin est dévalorisé, mais **« éduquer les garçons comme les filles »**, c'est donner une éducation qui développe davantage l'empathie, l'altruisme, le respect des règles. On pourrait donner des poupons aux garçons pour qu'ils apprennent aussi à s'occuper d'autrui et qu'il y ait un vrai partage de la parentalité, il faut revaloriser la parentalité. On pourrait davantage développer leurs sentiments, **il y a beaucoup d'études qui montrent qu'on coupe les garçons de leurs sentiments, mais on valorise beaucoup chez eux la colère, avec quel résultat ?** On pourrait développer tous ces sentiments pour qu'ils soient davantage empathiques, altruistes et puis **les contraindre, leur apprendre le respect des règles, les limites, tout ce que nous faisons déjà avec les filles, avec les femmes, et qui a des effets tellement plus positifs à l'échelle de la population.**

Si on faisait cela, on vivrait dans une société qui ne serait déjà plus du tout la même, qui aurait beaucoup plus d'argent disponible, je parle de 100 milliards d'euros par an. On estime par exemple l'éradication de la grande pauvreté à 7 milliards d'euros par an, le déficit des hôpitaux, c'est 30 milliards d'euros par an, le budget de la recherche c'est 50 millions d'euros par an. Mais au-delà de l'argent, les niveaux de délinquance et de criminalité baisseraient de façon drastique et **on n'aurait plus peur de marcher seul e dans la rue, de laisser les enfants jouer dehors, de se faire cambrioler.** L'insécurité ne serait plus un problème. Sur ce point, **ne laissons pas le sujet de l'insécurité à des mouvements politiques qui le récupèrent, qui l'instrumentalisent parce qu'on voit bien que la solution est humaniste,** une éducation humaniste, qui nous permet de sortir de ce sujet par le haut. Il est important de préciser cela.

Il y a d'autres sujets comme l'écoféminisme. Des études montrent que **virilité et écologie ne font pas bon ménage** et quand on rétorque : « *Oui, mais les femmes, le maquillage, les fringues, tout ça* », et bien en fait les études aujourd'hui montrent que **les modes de vie des hommes sont en moyenne plus polluants que ceux des femmes**.

Un dernier point : Poutine, **quel est le coût de la virilité de Poutine ?** Je pense qu'on **pourrait étudier les politiques internationales à l'aune de cette question** puisqu'on voit que les rapports entre les pays reposent encore trop souvent sur des rapports d'asservissement et de domination et que la guerre coûte 14 000 milliards de dollars tout autour du monde chaque année...

Agnès DE PRÉVILLE

Merci beaucoup. Lucile PEYTAVIN nous donne beaucoup d'autres idées de sujets, de débats pour les universités à venir, ce serait trop long de tout traiter aujourd'hui. Je crois que nous n'avons malheureusement que dix minutes pour les questions, je vais donc vous demander des questions très courtes avec des réponses courtes des intervenantes. Mais vous avez compris que c'est quand même un petit peu aux hommes d'imiter les féministes, les femmes et en particulier les femmes féministes. Je vous laisse la parole pour quelques questions.

DÉBAT

Céline PIQUES

Merci beaucoup, c'était très clair et très intéressant. Je voulais juste mentionner un vote qui a eu lieu, le 6 octobre, sur la question des pensions alimentaires²⁶.

Depuis longtemps, il y a une dénonciation de la part des féministes du fait que la pension alimentaire est fiscalisée, c'est-à-dire que les femmes qui la reçoivent doivent l'intégrer à leur revenu fiscal de référence et les hommes, qui la payent, la défiscalisent. Or, depuis longtemps, il y a un certain nombre de rapports qui disent que ce ne sont pas des revenus, mais que ce sont des dépenses, des dépenses remboursées par le parent qui n'a pas la garde, à la mère qui a la garde. Depuis très longtemps, on demande le retrait de cette disposition qui est absurde

²⁶ Une proposition de loi permettant au parent recevant une pension alimentaire de la déduire de son revenu fiscal de référence a été adoptée à l'Assemblée nationale le jeudi 6 octobre 2022 à la quasi-unanimité des votants.

puisque ce ne sont pas des revenus, mais des contributions du parent qui doit assurer l'alimentation de ses enfants. Le 6 octobre, on a supprimé l'obligation qui était faite aux mères d'inclure la pension alimentaire dans leurs revenus, mais on n'a pas supprimé la défiscalisation qui était donnée aux pères.

Donc si on fait un petit calcul sur un coin de table, on estime qu'il y a à peu près 3 milliards de pensions alimentaires qui sont versées chaque année, multipliées par le taux marginal d'imposition des pères, 10 % ? peut-être plus ? c'est quand même la bagatelle d'un cadeau de 300 millions d'euros fait aux pères, qui n'est absolument pas justifié. Il est totalement absurde d'avoir fait la moitié du chemin alors qu'il faudrait enfin considérer cela comme un remboursement des dépenses. Cela s'est passé le 6 octobre, très récemment.

Agnès DE PRÉVILLE

Merci Céline. Françoise va te répondre.

Françoise MILEWSKI

Je voudrais dire un mot là-dessus parce qu'effectivement nous avons été confronté·es à une situation qui a été un peu ubuesque pour certaines femmes. Une mesure qui était évidemment juste, qui est l'obligation du versement de la pension alimentaire et le fait que ce soit les CAF qui versent les fameuses pensions alimentaires que les pères ne versaient pas, a fait basculer un certain nombre de femmes vers la perte d'un certain nombre de prestations. C'est-à-dire que la pension alimentaire, versée par les CAF qui se substituaient aux pères non contributifs, a fait qu'à cause de l'augmentation de revenu fiscalisé, des femmes ont perdu un certain nombre de prestations. On arrive à cette situation folle, qui est aussi un problème de politiques publiques : on prend une mesure dont on n'évalue pas l'impact dans toutes ses conséquences qui finit par créer des situations dramatiques.

Agnès DE PRÉVILLE

Est ce qu'il y a une autre question ? Claire ?

Claire DONZEL

Bonjour. Je m'excuse auprès de Françoise parce que je n'ai pas lu ses écrits, mais j'ai lu les deux Lucile avec autant de plaisir que je les écoute aujourd'hui. J'aurais une question pour Lucile QUILLET car la conclusion de son livre m'a un peu gênée. J'y ai vu, non pas l'apologie, mais la solution du salaire maternel, et je dois dire que pour les vieilles soixante-huitardes, les vieilles féministes de notre génération, cette question de l'évaluation du travail gratuit des femmes, nous l'avions faite et puis abandonnée parce qu'il y avait un risque de

récupération de l'extrême droite.

Nous avons abandonné cette question-là et je comprends tout à fait la tolérance que Lucile a sur le droit aux femmes, pour les femmes, de travailler à l'extérieur ou de ne pas travailler, et de se consacrer au travail à la maison, j'adhère à cette tolérance, mais *quid* du contrat de travail ? Quand est-ce que cela s'arrête ? Est-ce qu'il y a huit heures par jour ? Est-ce qu'il y a des congés payés ? Il est paru, cet été, une étude sur la répartition de l'organisation des vacances dans le couple, est-ce que c'est prévu que ce sera elle qui s'occupera de la location, que ce sera elle qui va faire les bagages des enfants ? C'est cette interrogation que j'ai, suite à votre livre, mais c'est vraiment une taquinerie parce que l'ensemble est un bonheur.

Dominique SPERANDEO

J'ai une question sur le travail des femmes, sur l'attitude de certains services de l'État qui font des CDD à répétition en les changeant à chaque fois d'une virgule ou d'une voyelle, qui fait qu'on peut se retrouver, après quelques années de travail, avec sept CDD différents dans la même structure. Je me demande de quelle façon obliger l'État, au moins dans ses administrations, à arrêter cette façon de traiter le travail des gens qui sont employés ?

Agnès DE PRÉVILLE

Merci. On va déjà répondre à ces deux questions puisqu'on a très peu de temps. Lucile.

Lucile QUILLET

Sur le salaire, je n'appelle pas cela un « salaire maternel », mais « salaire domestique », c'est vrai que cette appellation fait un peu rétro, on pourrait imaginer quelque chose d'autre. Pour moi, il est important de ne pas laisser ce sujet-là à l'extrême droite. Je ne suis pas d'extrême droite, mais ce n'est pas parce que c'est discuté chez eux qu'on ne doit plus du tout le discuter. Il y a deux millions de femmes qui sont au foyer, donc ces femmes existent et le travail qu'elles font est important.

Comment est-ce qu'on l'évalue ? Comment est-ce qu'on rémunère ce travail-là ? C'est un débat ouvert, je n'ai pas forcément d'idées fermées. Est-ce qu'il y a un contrat ? Est-ce que c'est un revenu de reconnaissance ? Le minimum serait d'avoir au moins des droits, des cotisations. Il existe ce qu'on appelle l'AVPF, l'assurance vieillesse pour les parents au foyer qui comptabilise des trimestres pour les parents au foyer. Ces trimestres seront comptabilisés dans la retraite, sauf que l'AVPF prend en compte l'ensemble des ressources du foyer donc le revenu de votre conjoint. Si votre conjoint gagne bien sa vie, vous n'allez pas avoir de trimestres comptabilisés. Dans cette même logique, on pourrait se dire que les personnes qui sont au foyer ont des droits au chômage, ont des droits à la retraite sur une base minimum,

qu'on pourrait même réévaluer. Parler de cela ouvre la porte au débat sur l'utilité sociale des métiers, des activités, on pourrait y injecter beaucoup plus d'égalité.

Sur l'exemplarité de l'État, la deuxième question qui ne m'est pas adressée, je me permettrais de dire quand même que l'État devrait être exemplaire et que les pensions de réversion des conjoints et conjointes de fonctionnaires, donc de la fonction publique, sont conditionnées totalement au fait de ne pas se remettre en couple. Je pense notamment aux femmes de militaires qui sont des femmes qui, très souvent, s'arrêtent complètement de travailler pour prendre en charge les enfants, la famille, pour s'adapter, pour être soutien moral aussi, ces femmes-là n'ont plus droit à rien si elles refont leur vie après le décès de leur conjoint.

Laurence ROSSIGNOL

Je ne peux pas m'empêcher d'évoquer l'affaire de l'allocation de soutien familial qui est l'allocation qui est versée aux mères seules, c'est-à-dire celles qui ne touchent pas de pension, ou bien celles qui n'ont jamais eu de père identifié pour leurs enfants, et qui est suspendue quand la femme entretient une nouvelle relation amoureuse, que le nouveau partenaire vient dormir chez elle tout simplement. Dans la liste de celles qui sont particulièrement scandaleuses, intrusives, il y a celle-là.

Agnès DE PRÉVILLE

Je passe la parole à Françoise concernant la multiplication des CDD.

Françoise MILEWZKI

Ce ne sera pas une réponse très précise. Le problème, c'est que l'État devrait être exemplaire et qu'il ne l'est pas, c'est-à-dire que l'État s'applique la possibilité d'enchaîner les CDD avec toutes les nouvelles modalités qu'on peut inventer, les CDD d'usage. On change la fonction, on aménage l'objet et du coup on peut enchaîner les CDD à un moment où on est en train de mettre en place le fait que dans le secteur privé, les entreprises les plus consommatrices de CDD courts vont maintenant être pénalisées. Cela intervient maintenant, à partir de l'automne, je ne sais pas comment ce sera appliqué parce que bon nombre de fédérations professionnelles sont vent debout pour essayer de le décaler. C'est toujours le problème de l'exemplarité de l'État, c'est vrai pour l'écart des salaires femmes-hommes, c'est vrai pour un certain nombre de choses, c'est l'objet de tout le débat parlementaire pour obtenir que l'État change sa politique dans ce domaine ou dans d'autres.

Juste un mot quand même sur la question des pensions de retraite. Évidemment, le sujet est extraordinairement compliqué parce que les régimes sont différents, c'est-à-dire que selon que c'est le régime de la fonction publique ou que c'est le régime du secteur privé, il y a ou il

n'y a pas de conditions de ressources au bénéfice d'une pension de réversion, c'est-à-dire que pour les fonctionnaires, il n'y a pas de conditions de ressources. Quand un homme fonctionnaire meurt, sa pension de réversion n'est pas soumise à une condition de ressources de la veuve. Pour les questions de perte de pension de réversion en cas éventuel de remariage, c'est pareil, cela dépend des régimes, le secteur privé, le secteur public. On est dans une situation très compliquée, je ne dis pas que c'est bien dans un sens ou dans un autre, il faut mettre tout ça sur la table, sachant que, en ce qui concerne la pension de retraite des femmes, les pensions de réversion tiennent une place importante.

Je voudrais dire un mot là-dessus, je n'en ai pas parlé — rassurez-vous, je ne parlerai pas des femmes séniors — mais pour les femmes retraitées, nous allons vers la réapparition d'un assez grand nombre de femmes retraitées pauvres, celles qui ont eu des parcours discontinus, des temps partiels et des bas salaires et qui sont séparées de leur ancien compagnon ou conjoint. Ce sera compatible avec le fait que, statistiquement, on va constater que l'écart moyen des pensions de retraite entre les femmes et les hommes continuera de se réduire. Il s'est déjà réduit et va continuer de se réduire pour la bonne et simple raison que les pensions de retraite reflètent le marché du travail de trente ans ou quarante ans avant. Comme l'insertion des femmes sur le marché du travail a été croissante, les pensions de retraite actuelles et à venir vont le refléter. On a une augmentation de la durée de cotisation des femmes, donc même si la pension de retraite des femmes reste largement inférieure à celle des hommes, l'écart va se réduire.

Nous allons donc voir apparaître un certain nombre de femmes, celles qui ont eu des parcours discontinus et des bas salaires, qui seront en situation de pauvreté. Ça pose de nombreux problèmes, celui de la cotisation à plein temps de la part des entreprises pour les femmes qui sont à temps partiel — elles peuvent le faire, mais comme elles n'y sont pas obligées, elles n'ont aucune raison de le faire — ; cela pose la question aussi, en cas de séparation, du partage des pensions. Ce sont des problèmes importants de politiques publiques, mais je n'ai évidemment pas le temps d'entrer dans le détail.

Agnès DE PRÉVILLE

Merci beaucoup. Je pense que l'on va devoir s'arrêter là. On pourrait parler longtemps encore, on va chaleureusement remercier nos intervenantes.

Table ronde – Mères monoparentales, la double peine *Vie privée, vie professionnelle et parentalité des mamans solos*

Modératrice : Dre Agnès SETTON, médecin du travail, membre du bureau de l'Assemblée des Femmes

- *Anaïs GAL et Cécilia POTIER, co-présidentes du Mouvement des mères isolées*
- *Élisabeth RICHARD, présidente du réseau WIN by ENGIE et vice-présidente du collectif Ensemble contre le sexisme*
- *François CRÉMIEUX, directeur de l'Assistance publique des Hôpitaux de Marseille*
- *Laure SKOUTELSKY, formatrice et consultante en monoparentalité, expertise monoparentalités*

Agnès SETTON

Nous allons commencer la dernière partie de cette université féministe. Comme d'autres l'ont dit avant moi et en tant que membre de *l'Assemblée des femmes*, j'ai trouvé les débats et les présentations passionnantes, je suis toujours aussi heureuse de me retrouver avec vous, militantes, autrices, membres d'associations, qui œuvrez pour le féminisme.

Cette dernière table ronde s'inscrit dans la suite de « À bout de bras, à bout de souffle : la vie ordinaire des femmes ».

Nous nous sommes concertées à *l'Assemblée des femmes* et nous sommes dit que d'un point de vue féministe, il devenait indispensable, voire incontournable, d'évoquer la situation des mères isolées. Ce, d'autant — mais mes intervenantes vous l'exposeront plus précisément — qu'un quart des familles avec enfants sont des familles monoparentales ; que la part des familles monoparentales est en progression, et c'est d'ailleurs la seule catégorie de famille qui est en progression actuellement ; dans plus de 80 % des cas, c'est la mère qui élève seule ses enfants. Il s'agit donc d'un vaste et passionnant sujet, je vais laisser mes intervenantes vous en parler.

Pour commencer, j'ai avec moi les fondatrices du Mouvement des mères isolées, Anaïs GAL et Cécilia POTIER. Vous êtes cinq en tout qui avez fondé l'association, on a de

la chance, vous êtes trois aujourd'hui avec Agnès qui est dans la salle. C'est à vous.

Cécilia POTIER et Anaïs GAL

« Quand je couvrais des guerres, c'était plus simple, c'était moins difficile ». Elle me regarde. Éberluée.

« Hein, tu déconnes, Nat ! ».

« Non je courais entre des balles, j'avais peur, mais pour moi, pas pour mon enfant ».

« Mais tu ne peux pas dire ça, Nathalie, on ne compare rien à la guerre, c'est toi qui le dis toujours ».

« Eh bien, je le dis maintenant, j'ai découvert ça. Là, je suis seule, toute seule face à mon fils, entièrement seule, seule dans un monde qui avance et où j'ai l'impression d'être assaillie d'obligations. Freinée, devancée, laissée, je suis en trop et ce trop est trop dur ».

« Arrête, tu as une super carrière, on t'envie toutes, tu es une femme forte. Tu es une warrior, putain, Nat ! ».

« Tu ne comprends pas, je te le dis, cette vie de maman solo, mère célibataire, est une vie en apnée, sans oxygène. C'est bien plus aride, elle t'assèche, c'est plus dur que quand j'étais sous les bombes ».

Anaïs GAL

« Célibataire, isolée, solo, tu es une énigme que personne ne veut résoudre. Tu es un coupe-gorge, tu es une grande dépressive qui flippe constamment pour son enfant, tu es un danger pour les couples, tu es une menace pour la société, car tu es une femme en colère qui crie fort. Tu n'as pas voulu crier aussi fort, mais ta vie asphyxiée et ton existence en apnée t'ont réduite à devenir une gueularde. Tu es une martyre et ça te dégoûte. Tu es celle qui boit trop, tu es en trop, tu es celle qui pleure, tu es celle qui est en retard, toujours en retard, tu es celle qui court comme un poulet sans tête, tu es celle qui s'énerve sans arrêt, tu es le binôme de ton enfant, ta petite glu que tu adores et qui te plombe en même temps. Tu as honte à l'instant même d'avoir écrit ce genre de choses, de l'avoir pensé, mais c'est plus fort que toi, tu es une bombe à retardement sans retardateur. », de Maman solo : les oubliées de la République, de Nathalie

BOURRUS²⁷.

Il s'agissait de commencer par notre quotidien et de vous émouvoir peut-être parce que **nous, mères isolées, sommes considérées comme une « catégorie émouvante » des politiques sociales**, voire des politiques tout court quand notre cher Président nous traitait, peut-être avec bienveillance, ou plutôt condescendance, de « femmes courage » fin 2018 alors que nous étions nombreuses sur les ronds-points de France.

Effectivement, nous sommes courageuses, et effectivement, **la séparation d'une mère est une des premières causes de pauvreté**. Mais est-ce normal d'être ému e par une catégorie qui représente 1 650 000 femmes en France, qui est encore trop facilement associée, comme d'autres minorités, à un cliché misérabiliste digne du JT de 20h ou de documentaires M6 ? Eh bien, non, **on attend plus de considération, plus de considération que la case T de notre fiche d'imposition, plus de considération qu'être transformées en catégorie socio-fiscale**.

Être mère isolée, c'est avant tout une réalité, celle de notre quotidien qui n'est pas pris en compte aujourd'hui. **Être mère isolée, c'est payer souvent cher, trop cher, le prix d'une pseudo liberté**, pour reprendre le titre d'un ouvrage dont on vous a parlé ce matin, *Le prix à payer*. On peut discuter du vocable. On n'en est plus, bien heureusement, aux « filles mères », on aurait pu choisir « les foyers monoparentaux », mais ça invisibilise complètement les femmes qui sont majoritaires dans la situation de parent isolé. On aurait pu choisir « maman célibataire » ou « maman solo », mais là encore, ça rattache les femmes et les mères à leur statut marital. Or il peut y avoir beaucoup de femmes mères isolées et pourtant en couple. On a choisi le vocable de « mères isolées » parce que malheureusement ce sont ces termes qui définissent le mieux aujourd'hui notre réalité.

Qui sont ces mères isolées ? **Une famille sur quatre est monoparentale aujourd'hui en France, ce n'est pas rien. 84% sont gérées par des femmes, ce qui représente plus de 2 millions d'enfants** en France qui vivent seul es avec leur mère. Depuis le milieu des années 1970, ces chiffres sont en constante évolution. **Malgré et en dépit du nombre élevé de mères isolées, elles sont toujours stigmatisées et invisibilisées**. Pourquoi stigmatisées ? Parce que **le couple parental hétérosexuel reste la norme dans notre société**. Pourquoi invisibilisées ? Parce que c'est le continuum des inégalités que

²⁷ Nathalie BOURRUS, *Maman solo : les oubliées de la République*, Pygmalion, 2020.

subissent les femmes et on ne veut pas rendre visible notre réalité puisque ça voudrait dire non, non à la domination, non à la norme. Notre combat est celui du féminisme puisque nous ne faisons que mettre en lumière les inégalités que subissent déjà les femmes et les mères dans leur ensemble.

Il y a les femmes, les mères qui ne peuvent pas partager, et il y a les mères isolées pour lesquelles ce n'est pas partageable. Il s'agit du même combat !

On va commencer par un premier focus sur la situation précaire des mères isolées. **Être femme, mère et mère isolée, c'est la triple peine, d'abord en termes de précarité.** Ce n'est pas à vous qu'il est besoin de rappeler l'écart de salaire qui subsiste encore, qui est plus que substantiel, entre les femmes et les hommes. Selon les indicateurs, il y a à peu près 23% d'écart en termes de salaire à travail égal, et l'écart se creuse quand les femmes, même en couple deviennent mères. Pourquoi ? Parce qu'elles sont 55% aujourd'hui à cesser de travailler partiellement, durablement ou totalement lorsqu'elles ont des enfants en bas âge et cela empire à partir du deuxième enfant. Un parallèle utile à faire, cela représente 55% des mères contre 12% des pères.

Dans ce contexte, **la séparation pour les mères est une bascule terrible dans la pauvreté.** Quelques chiffres sont ici utiles : **les mères isolées perdent 22% de leur niveau de vie au moment de la séparation, les pères, eux, quand ils deviennent pères isolés, ne perdent que 3% de leur niveau de vie** ; le reste à vivre pour une mère seule est de 950 euros par mois ; pour un père isolé, il est de 1450 euros par mois ; le résultat est que 42% des enfants qui vivent avec leurs mamans isolées vivent en dessous du seuil de pauvreté. Ce sont des chiffres terrifiants, et on en parle peu.

Donc **nous, mères isolées, sommes pauvres, majoritairement.** Nous travaillons pourtant quand on arrive à travailler, mais nous sommes sous payées, occupant souvent les emplois du *care*. Et à cela s'ajoute le travail domestique qui est invisible et gratuit. **Le foyer est le premier lieu de l'exploitation économique des femmes et la séparation ne fait qu'empirer le phénomène.** Là encore on est dans le continuum des inégalités femmes-hommes. Cette séparation des sphères privées et publiques arrange bien notre modèle économique, hérité de la Révolution industrielle, où on a peu à peu gommé l'autoproduction des familles et notamment des femmes au sein du foyer, et on a commencé à ne valoriser que le travail extérieur des hommes.

Cela a marqué le début de la double injonction : soit être mère sans être travailleuse,

soit être travailleuse sans être mère. Or, **si la mesure de la richesse était fondée davantage sur le *care* et sur l'utilité sociale, cela changerait un peu la perspective de résilience des mères isolées.** De même, **si on donnait les moyens aux mères isolées d'effectuer ce travail gratuit, que ce soit en termes d'aménagement d'horaires ou de valorisation de ces heures passées au foyer auprès de leurs enfants, cela changerait sans doute l'autonomie des mères isolées.**

La réponse à cette précarité et cette pauvreté des mères isolées passe aujourd'hui par des politiques sociales inefficaces et injustes parce que cantonnées à un modèle hérité de notre tradition française familialiste qui entretient la dépendance des femmes à leur foyer, à leur mari. Par exemple, l'ASF, l'Allocation de Soutien Familial qui est versée quand le père débiteur d'une pension alimentaire ne la verse pas et qu'elle est donc compensée par une aide sociale, prend fin quand la mère isolée se remet en couple, ce qui est de notre point de vue tout à fait injuste.

La précarité des mères isolées vient aussi du fait qu'elles sont peu aidées par le père. La moitié d'entre elles ne peuvent pas compter sur le soutien financier du père. Quand elles peuvent prétendre à une contribution à l'éducation et à l'entretien des enfants prévue par la loi, ce qu'on appelle pension alimentaire, un tiers de ces contributions n'est pas versé. Il y a donc 50% des mères isolées qui n'ont aucun soutien financier du père et pour celles qui pourraient avoir un soutien parce qu'elles ont eu le courage de passer devant un juge (les chiffres ne comptabilisent pas toutes celles qui ne sont pas passées par la justice), un tiers des pensions n'est pas versé. Les chiffres sont effrayants et je pose une question : **est-ce à l'État de se substituer à la défaillance des pères ?** Eh bien, non, il faudrait des **politiques socio-fiscales d'émancipation. Les aides doivent être individualisées, versées quel que soit le statut marital des mères isolées, la fiscalité devrait être déconjugalisée, que les femmes soient en couple ou mères isolées.**

Céline PIQUES, dans son ouvrage *Déviriliser le monde : demain sera féministe ou ne sera pas*, en parle très bien tout au long d'un chapitre, avec une belle démonstration mathématique : si cette fiscalité était déconjugalisée, on pourrait faire des économies d'environ 30 milliards par an, et elle propose par exemple d'en reverser une partie comme **revenu inconditionnel de parentalité**. Ce serait une belle piste et ça soutiendrait les mères isolées. La pension alimentaire doit être absolument défiscalisée et prélevée à la source comme au Canada, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Pour la minorité de mères isolées qui peuvent prétendre à une pension alimentaire, celles qui la perçoivent

doivent la déclarer. Cette pension rentre en compte dans le revenu fiscal de référence et est donc imposable pour les mères qui la perçoivent, quand elle est déductible pour les pères qui la versent. Ce que nous trouvons totalement injuste.

J'aimerais faire un deuxième focus sur les violences subies par les mères isolées. Être femme, mère, mère isolée, c'est la triple peine aussi en matière de violences. Il y a d'abord les **violences culturelles et patriarcales : pourquoi aujourd'hui, au moment d'une séparation, y a-t-il un consensus implicite qui fait que généralement la garde est attribuée à la maman et pas au papa ?** Nous sommes face à un héritage patriarcal très marqué avec un consensus entre les deux parents, un consensus auquel la mère consent, poussée par la société dans son ensemble, et un consensus soutenu par la justice. Parce que l'on considère que les mères sont d'emblée une ressource mobilisable, qu'elles sont la base solide du foyer, et qu'elles doivent être une variable d'ajustement, quand les pères, eux, sont félicités quand ils passent quelques heures par semaine avec leurs enfants ou quand ils les emmènent seuls en vacances.

Cela conduit à ce qu'en France, il n'y ait que 11% des enfants en garde alternée, c'est-à-dire une garde à peu près équitable. Là encore, est-ce normal ? On est dans le continuum des inégalités puisque dans le cadre du couple parental, les femmes, les mères assument déjà l'essentiel de l'organisation familiale, avant la séparation. Face à ce constat, on souhaiterait que les politiques nous soutiennent pour **responsabiliser les pères et masculiniser le care.**

Les violences, ce sont aussi les violences conjugales et intrafamiliales auxquelles sont souvent confrontées les mères isolées. S'il y a séparation, c'est souvent qu'elles ont subi des violences. 40% des violences intrafamiliales apparaissent pendant la grossesse, et c'est souvent l'origine d'une séparation qui se passe mal. **Quand elles ont le courage de partir, dans ces situations-là, elles sont confrontées à un système judiciaire complexe entre la police et la justice, et une justice civile qui est décorrélée de la justice pénale.** Cela veut dire une prise en charge en commissariat souvent difficile voire défaillante, des temps d'enquête judiciaire souvent longs et des situations parfois ubuesques. **Pour celles qui ont osé porter plainte, rien n'est mis en place dans l'attente d'une décision pénale pour protéger les enfants ou la mère. Le père violent va continuer à avoir le droit de visite de ses enfants, le jugement civil intervenant généralement plus tôt que le pénal.** Et dans le cas où il est reconnu coupable de violences au pénal, le père conserve l'autorité parentale, ce qui nous paraît complètement ubuesque. **Souvent, la**

violence perdue bien au-delà de la séparation et d'un éventuel jugement.

Nous demandons donc à faciliter le parcours judiciaire des mères lors de séparations. Face au cheminement difficile face à la police, à la justice, on demande une **aide juridictionnelle automatique pour toutes les mères isolées**. On demande à ce que la « présomption de sincérité » soit prise en compte en cas de violences dénoncées. On pourrait s'inspirer de ce qui est fait ailleurs, comme en Espagne, pour assurer la protection des mères et de leurs enfants dès le dépôt de plainte, avec de vraies mesures civiles de protection. On souhaiterait également que les violences psychologiques soient prises en compte au même titre que les violences physiques et que les soins médico-psychologiques soient facilités et pris en charge pour les mères isolées et leurs enfants. Enfin, on aimerait que l'autorité parentale soit retirée en cas de violences avérées avec une **obligation de soin des pères**.

Pour finir, on peut parler des violences institutionnelles. Ce sont des violences qui s'ajoutent aux violences, héritées là encore de notre modèle patriarcal. Même s'il y a eu des progrès ces dernières années, les personnels sont encore trop peu formés, que ça soit les policiers, les magistrats, les médecins, etc. C'est encore souvent le parcours de la combattante pour la mère isolée quand elle se sépare et/ou dénonce des violences. Malheureusement, **encore aujourd'hui, par peur, par manque de temps et d'énergie, et pour acheter une certaine paix sociale, trop souvent les mères renoncent à déposer une plainte** et/ou à passer devant un juge. Il y a un vrai angle mort, les chiffres que l'on vous donne sont les chiffres officiels, mais il y a toutes celles qui ne sont pas passées par ce chemin-là, qui ne sont pas comptabilisées.

Cécilia POTIER

Sur le travail, je voudrais ajouter quelques chiffres sur l'accès à l'emploi. **C'est là encore la triple peine, être femme, mère et mère isolée, sur le marché du travail**. L'accès à l'emploi est déjà compliqué pour une mère, mais alors pour une mère isolée, c'est encore plus compliqué.

Les mères isolées, en réalité, sont peu formées, elles sont souvent en contrat à durée déterminée ou en temps partiel, subi pour 40 % d'entre elles. Elles sont plus souvent touchées par les arrêts maladie, voire les maladies professionnelles, que les pères. Elles sont beaucoup plus touchées par le chômage, **17 % des mères isolées sont au chômage, et 10 % s'éloignent dramatiquement de l'emploi** ou ne sont même pas en recherche

active d'emploi en plus des 17% qui sont déjà au chômage.

Le résultat est qu'**il n'y a que 70 % des mères isolées en emploi, qui est souvent partiel et précaire**. On demande des **évolutions en termes de politiques publiques vis-à-vis des modes de garde, avec une place en crèche attribuée en priorité** — quand ce n'est pas le cas, avec des gardes à domicile qui devraient revenir au même coût final qu'une place en crèche — en priorité pour les femmes isolées. On revendique dans nos entreprises une égalité salariale, et que les négociations collectives prennent en compte la situation des mères isolées, en termes d'aménagement horaire, de télétravail — priorité donnée au télétravail — ou encore de jours d'enfant malade qui devraient être supérieurs pour une mère isolée. Et au niveau de la santé publique, ces mères isolées connaissent des situations de *burnout*, ce devrait être un enjeu de santé publique avec ce qu'on appelle le **droit au répit** avec de vrais relais pour que les mères isolées puissent réellement souffler.

Agnès SETTON

Merci pour ces précisions. Nous allons continuer avec vous Cécilia. Vous faites partie vous aussi du *Mouvement des mères isolées* et vous allez compléter cette présentation sur un plan plus pratique.

Cécilia POTIER

Oui, je vais présenter le travail qu'a réalisé l'association et parler brièvement de Marseille. Nous avons décidé de nous engager dans le militantisme pour sortir du système D parce que le quotidien d'une mère isolée, c'est jongler avec ces différentes difficultés qui viennent d'être abordées. Notre réponse a voulu être politique, militante. Nous avons décidé de créer *le Mouvement des mères isolées*, dont nous avons déposé les statuts le 18 mars 2022, nous sommes une toute jeune association.

Au niveau national, on milite pour nos droits. On a rédigé 37 mesures présentées à toutes les candidates aux législatives au printemps dernier et certaines d'entre elles se sont engagées à les porter à l'Assemblée nationale. Cela a été une grosse avancée, on travaillait le soir entre vingt-deux heures et minuit sur les réseaux sociaux et en échangeant entre nous. Par ailleurs on a reçu énormément de témoignages de mères isolées et on a pu constater les dégâts humains que causent le patriarcat et le capitalisme.

Je vais passer directement à un niveau local. En ce qui concerne les départements méditerranéens, il y a plus de 25 % de mères isolées contre 15 % sur d'autres départements, sur d'autres régions. À Marseille, qui pourrait être considérée comme un laboratoire, il y a la problématique des quartiers populaires avec leur lot de violences ou de... je parle de choses vécues personnellement, qui vont rendre la situation plus complexe. 47 000 mères isolées à Marseille, c'est l'équivalent du 6^{ème} arrondissement. On nous contacte régulièrement sur des problèmes de modes de garde, c'est ce qui revient le plus souvent, mais aussi sur une mauvaise écoute au commissariat, ça peut être des choses assez différentes. Mais en tout cas, **on manque cruellement de modes de garde**, ce qui est un peu le nerf de la guerre pour pouvoir aller travailler.

C'est un angle mort du féminisme pour le moment, et on espère que ça ne va pas le rester. On est dans le sillage de MeToo, et au croisement de nombreuses problématiques féministes et sociales. Je voulais citer très rapidement Virginie DESPENTES, en 2006, dans *King Kong Théorie*, qui parlait des modes de garde et de l'espace domestique : « ***La révolution féministe des années 70 n'a donné lieu à aucune réorganisation concernant la garde des enfants, la gestion de l'espace domestique non plus: travaux bénévoles, donc féminins, on est resté dans le même état d'artisanat*** »²⁸. Donc c'est normal, la mère à la maison, le ménage est gratuit, etc., on n'a pas tellement évolué sur ces questions, y compris pour les femmes en couple d'ailleurs.

Ce que l'on voudrait maintenant, c'est prendre la parole, merci de nous la donner. On voudrait également déboulonner les madones, c'est-à-dire **sortir de la tête des gens qu'une mère, c'est sacré, ça se sacrifie, c'est normal, tout va bien. Nous sommes féministes, radicales et en colère**, on ne veut plus être ces petites choses malheureuses qu'on voit aux JT du soir, qui émeuvent un instant entre la poire et le fromage avant de passer à autre chose.

Donc nous vous appelons, vous, féministes, à la mobilisation générale sur ce sujet, car nous manquons cruellement de temps, et d'argent. Nous invitons l'ensemble des partis politiques, des syndicats, des associations en général à prévoir des modes de garde pour les mères isolées, et encore une fois, pas seulement, nous nous mobilisons également pour les femmes en couple. Pour que les mères isolées puissent prendre la parole et avoir droit aux discours en place publique. J'ai terminé.

²⁸ Virginie DESPENTES, *King Kong Théorie*, Grasset, 2006.

Agnès SETTON

Merci beaucoup, Anaïs et Cécilia, c'était vraiment très intéressant. Nous allons à présent faire la transition avec Élisabeth RICHARD.

Élisabeth RICHARD est une féministe engagée dans un grand groupe du CAC 40, on va donc s'intéresser au versant privé de l'entreprise. Elle travaille depuis plus de 15 ans sur les sujets d'égalité professionnelle et, plus largement, de lutte contre les inégalités. Elle est également membre du Haut conseil à l'égalité et siège à la commission violences faites aux femmes aux côtés de Céline PIQUES qui est avec nous. On t'écoute, Élisabeth.

Élisabeth RICHARD

Bonjour à toutes — comme j'ai eu quelques cours sur la féminisation, on m'a dit: « *Tu peux dire "toutes" aujourd'hui même s'il y a quelques hommes* » — on va dire « toutes » aujourd'hui. Ça fait plus de quinze ans que... je suis née dans un grand groupe français et j'y suis restée, j'y ai fait toute ma carrière, et je suis devenue féministe. Je suis devenue féministe parce qu'évidemment, que l'on parle d'ENGIE ou d'autres groupes, on voit bien qu'il y a des problématiques et si on prend le sujet de la place des femmes, il se situe à tous les niveaux.

J'ai un message à passer : je veux te remercier infiniment, Laurence, de m'avoir invitée, conviée et permis de m'exprimer. Je voudrais vous dire à toutes qu'il n'y a pas que l'État, il n'y a pas que les organisations syndicales, il n'y a pas que les associations, il n'y a pas que la société civile, il n'y a pas que les entreprises, on doit toutes et tous travailler sur le sujet de la place des femmes. **Je lance un appel, les entreprises sont plutôt en bonne forme en France, on a de magnifiques groupes qui font des choses, certains s'engagent, d'autres pas, il faut les embarquer, après tout ce qu'on a entendu depuis deux jours, il faut nous embarquer dans vos combats. Il faut nous emmener sur cette route pour faire avancer notre société pour nos générations futures et pour nos enfants.** Parce qu'on peut vous aider, je le fais beaucoup. Je vais recevoir des appels et des appels, mais il y a beaucoup de choses à faire et on peut vraiment accompagner les associations, les collectivités et les organisations syndicales sur un certain nombre de sujets. Il ne faut donc pas hésiter à frapper à la porte, il ne faut pas avoir honte, il faut demander.

Il y a une dizaine d'années, j'ai mis en place chez ENGIE une crèche et des places en

crèche, en immeuble de grande hauteur à La Défense : 660 mètres carrés. Vous imaginez le prix du mètre carré à La Défense, donc on m'a évidemment tout opposé. J'ai résisté, mais résisté parce que j'avais le lien au plus haut, c'était une volonté politique. J'avais impliqué toute la direction générale. On a réussi à mettre en place cette crèche et, pour moi, cette crèche devait être juste dans le sens où c'était pour les jeunes pères et les jeunes mères, c'était pour les cadres et non-cadres et la partie rémunération ne devait pas rentrer en compte.

J'ai présidé dans les premiers temps cette commission d'attribution des places en crèche et j'ai réalisé que j'avais des angles morts. Je ne voyais pas l'état de précarité de certaines femmes qui étaient en situation monoparentale dans mon entreprise et je travaillais à côté d'elles. Je n'avais pas vu, je ne les avais pas regardées avec la bonne paire de lunettes, je ne m'étais pas aperçue que je travaillais avec des jeunes femmes qui avaient été battues, qui s'étaient échappées du foyer avec les gosses sous le bras, qui vivaient avec un salaire sans doute correct, mais correct quand on est seule, pas quand on a quatre gosses dont un bébé et qu'on doit repartir de zéro avec rien, une valise et quatre culottes. J'ai ouvert les yeux sur ces femmes dont une qui travaillait à côté de moi, que je n'avais pas vue. Je le regrette. Depuis on a arrangé les choses, mais son sac à main était tellement élimé qu'elle avait mis un sac plastique à l'intérieur pour ne pas perdre ses affaires, on en était là et moi je n'avais rien vu.

On est là, tous et toutes dans le couloir de nage à penser qu'on fait le bien ou à penser qu'on voit tout, mais on ne voit pas tout. Ce que j'essaye d'amener dans l'entreprise, c'est un regard différent, la situation des femmes en situation monoparentale est une vraie précarité et il faut faire très attention.

Chez ENGIE on a essayé d'avoir un regard très précis sur ce sujet. On avait des **enveloppes de rattrapage salarial** jusqu'à ce que l'index arrive, l'index Egapro. Ce n'est sans doute pas partout mais les entreprises du CAC 40 avaient le doigt sur la couture du pantalon. On a quand même rattrapé, pas tout, mais un certain nombre de différences. **On a toujours des écarts importants, mais ça se réduit et il y a maintenant cette prise de conscience de certains dirigeants qui n'avaient pas pris la mesure des différences salariales.** On ne voit pas tout, il faut nous amener à le voir, il faut nous l'expliquer, il faut venir voir les entreprises, il faut leur expliquer ce que c'est, c'est extrêmement important.

Je voulais vous parler aussi d'une autre chose, ce sont les violences faites aux femmes. Pendant des années, je n'ai jamais pu amener ce sujet-là dans mon groupe parce qu'on m'expliquait que vie professionnelle ne se confond pas avec vie personnelle, les violences conjugales, ça se passait à la maison et nous on était en entreprise. Et puis, le Covid est arrivé et les violences conjugales étaient en entreprise — puisque nous travaillions à la maison — et là j'ai pu reparler du sujet.

ENGIE, c'est comme une petite ville, 170 000 collaborateurs, 100 000 en France, et donc de fait, j'étais sûre d'avoir parmi nous des femmes battues et des hommes qui battent. Nous avons donc décidé d'un certain nombre de mesures pour accompagner nos femmes dans le groupe, mais aussi et surtout, on s'est battus pour que le 3919 et tous les numéros utiles soient sur toutes les factures ENGIE. Ça n'a l'air de rien mais c'est énorme pour dire : « *Voilà, il faut qu'on affiche et il faut qu'on fasse savoir à tout le monde qu'on se bat contre ça et qu'on se battra* ». On se bat contre ça vis-à-vis de nos fournisseurs, on embarque tout un écosystème, et on le fait savoir au plus grand nombre. Ce que je voudrais, c'est que tous les groupes, les Orange, les Total, tout le monde, mettent le 3919 et tous les numéros utiles sur toutes les factures et sur toutes leurs communications. C'est extrêmement important. Ça ne coûte rien, c'est juste du codage sur le mode de facturation, **c'est une volonté politique**.

Il y a beaucoup de choses intelligentes, intéressantes, sur lesquelles on peut aller, on n'a pas encore assez mobilisé les entreprises sur ces sujets-là. Voilà, c'est tout ce que je voulais vous dire. Merci.

Agnès SETTON

Merci beaucoup, Élisabeth. Après avoir évoqué le monde de l'entreprise privée, je vais passer la parole à François CRÉMIEUX qui va nous parler de la fonction publique et, plus particulièrement, de l'hôpital. Il est bien placé pour nous en parler puisqu'il est le directeur de l'AP-HM (Assistance Publique – Hôpitaux de Marseille) après avoir été directeur adjoint à l'AP-HP (Assistance publique – Hôpitaux de Paris).

François CRÉMIEUX

Bonjour à toutes et merci beaucoup de l'accueil. François CRÉMIEUX, je suis directeur général de l'Assistance publique – Hôpitaux de Marseille et je dirige l'ensemble des hôpitaux publics universitaires à Marseille. J'étais avant directeur

général adjoint de l'Assistance publique – Hôpitaux de Paris, AP-HP, l'équivalent en région parisienne. Merci beaucoup pour l'invitation.

Je vous propose, pour susciter le débat ou des rencontres ensuite, de vous dire deux mots. D'une part, d'où je parle, c'est probablement important, et d'autre part, ce qui m'a amené, au détour de discussions avec certaines d'entre vous, à être ici aujourd'hui. D'où je parle : je suis le directeur général d'un établissement public de santé dans lequel il y a à peu près 18 000 personnes, **18 000 fiches de paye à la fin du mois, dont 80 % de femmes** — on le sait toutes et tous, les hôpitaux sont très, très majoritairement féminins, que ce soit parmi les personnels médicaux ou les personnels paramédicaux — avec des enjeux autour de : qu'est-ce que c'est l'hôpital ? Est-ce que ceux et celles qui y travaillent sont heureux ses ? Les difficultés qu'on a à recruter, les enjeux autour de la pédiatrie en ce moment, on pourra échanger si vous le souhaitez, mais ce n'était pas l'objet principal de l'échange aujourd'hui.

L'objet principal, ce qui m'a amené à discuter avec certaines d'entre vous, c'est finalement, et je vais faire un tout petit peu de provoc, mon incompréhension par rapport aux discours qu'il y a en ce moment sur l'hôpital. C'est-à-dire qu'il y a en ce moment un discours sur l'hôpital qui est que l'hôpital irait très mal, que l'hôpital public serait au bord du gouffre. Je sais d'où je parle, je suis directeur général et donc dans une position particulière, mais ce n'est pas du tout la perception que j'ai au quotidien et je pense qu'il y a un discours et une dramaturgie autour de la situation de l'hôpital public qui nous empêchent d'analyser sereinement la réalité de ce qu'il s'y passe.

Ma deuxième remarque, c'est que non seulement l'hôpital public serait au bord du gouffre, mais il serait au bord du gouffre pour des raisons qui seraient liées à des questions de rémunération, à des questions d'organisation du travail, à des questions de tarification, de financement, de perte de sens. Alors oui, tout cela est en partie vrai et je ne veux pas le nier, j'y travaille du matin au soir et je pense qu'il y a des sujets de cet ordre-là, mais je me dis depuis quelques années qu'ils ne peuvent expliquer qu'une partie du malaise actuel de nos hôpitaux. Pourquoi ? Parce qu'il y a des hôpitaux dans lesquels on est au plein effectif, comme on dit, c'est-à-dire que tous les postes sont pourvus, il y a à la fois beaucoup d'infirmières, beaucoup de médecins ou beaucoup d'infirmiers et beaucoup de médecins femmes, ce n'est pas le sujet, et pourtant les gens ne sont pas beaucoup plus heureux qu'ailleurs. Donc manifestement, ça ne clôt pas le débat, mais le fait d'être en difficulté de recrutement ne signe pas le fait qu'un service

soit en mal-être ou en difficulté.

D'autre part, sur les questions de financement, il se trouve que j'arrive à l'Assistance publique – Hôpitaux de Marseille où, et je n'imaginai même pas que ce soit le cas, l'hôpital est à peu près à l'équilibre. Mes prédécesseurs ont fait à peu près le job, l'hôpital fonctionne correctement et, aujourd'hui, la situation financière de l'AP-HM est globalement à l'équilibre. Est-ce qu'on y est plus heureux qu'à l'Assistance publique des hôpitaux de Paris où il y a un très fort déficit ? La réponse n'est pas forcément oui. En tout cas, je pense que si on y est heureux ou malheureux, heureuse ou malheureuse, ce sont pour des raisons qui sont indépendantes de la situation financière de l'hôpital. Ma conviction, est que même quand un hôpital est en déficit, ça n'a finalement pas tant de répercussions que ça sur le quotidien de beaucoup de gens. Ça en a. Je caricature un peu, je provoque, mais globalement en tout cas ça ne suffit pas à régler le sujet.

Je m'arrête là avec les contre-exemples, mais quand je discute avec les gens qui quittent l'hôpital public, et il y en a, j'essaye de rencontrer un certain nombre d'entre eux ou un certain nombre d'entre elles — beaucoup de femmes puisqu'il y a beaucoup de femmes à l'hôpital, celles qui partent sont aussi beaucoup des femmes — et je leur demande : « *Pourquoi vous partez ?* »

Quand on discute avec des médecins, il y a notamment ceux et celles qui partent pour gagner plus ailleurs. La caractéristique commune de ces gens-là est que ce sont globalement des hommes et ils ne partent pas pour gagner plus parce qu'ils ne gagneraient pas assez à l'hôpital public, ils partent pour gagner beaucoup plus. Parce que dans certaines disciplines, il y a la possibilité de partir en clinique, en cardiologie, en orthopédie, dans beaucoup de disciplines chirurgicales, mais assez peu en psychiatrie ou en disciplines plus médicales. Il y a une première catégorie de gens, ils ne sont pas très nombreux, mais ils font beaucoup le buzz, qui quittent nos hôpitaux publics pour aller gagner beaucoup plus d'argent ailleurs. À ceux-là, ou compte tenu de ces situations en tout cas, ma réponse n'est pas qu'on a forcément un problème de rémunération à l'hôpital public, mais qu'on a un problème de rémunération dans le privé. Dans certaines disciplines, le problème est la non-régulation des volumes d'argent qu'on peut gagner dans le privé et non pas le fait qu'à l'hôpital public on serait globalement mal payé. Même si ça peut être le cas, je vais y revenir.

D'autre part, quand je discute plutôt avec des infirmiers, ou des infirmières sur « *pourquoi est-ce que vous quittez l'hôpital public ?* », les réponses sont très rarement des questions de rémunération. Et d'ailleurs, CQFD, on ne gagne pas beaucoup plus dans le privé que dans le public quand on est infirmier ou infirmière, au contraire même, on gagne assez souvent plutôt un peu moins. Alors, quand on va dans le privé, qu'on se met en libéral et qu'on travaille énormément, on peut compenser, par énormément de travail, une rémunération et gagner plus. Mais globalement, si vous quittez l'Assistance publique – Hôpitaux de Marseille pour aller travailler dans une clinique à Marseille et si vous êtes infirmier ou infirmière, vous ne gagnerez pas plus après, voire un peu moins à certains moments de votre carrière, parce que quand on regarde de manière précise les grilles de rémunération, on gagne plutôt un peu plus en tout début de carrière, mais on gagne moins après et on a une moins bonne retraite. Donc en fait, au global, mon impression, c'est que cela s'équilibre à peu près et, en tout cas, ce n'est pas suffisamment déterminant pour que ce soit des critères significatifs pour changer de métier.

Par contre, à peu près 100 %, ou en tout cas une très grande proportion, des femmes qui quittent l'hôpital public le quittent pour des raisons qui sont liées à l'organisation du travail et au fait que, par définition, la très grande majorité des femmes qui travaillent à l'hôpital sont en horaires décalés, commencent soit tôt le matin et donc se lèvent entre 5h30 et 6h, selon la distance au travail, pour venir prendre leurs fonctions entre 7h et 7h30 pour remplacer celles de nuit qui sont arrivées à 21h la veille et qui vont faire soit 10 heures, soit 12 heures, et puis celles qui sont plutôt de l'après-midi et pas du matin. Donc celles du matin vont partir en début d'après-midi, celles de l'après-midi vont partir vers 21h. Avec quasiment toutes les personnes qui quittent l'hôpital, le débat tourne autour de cette question-là. J'ai un peu exagéré donc **il ne faudrait pas me faire nier tout le reste : oui, il y a aussi des questions de *burnout*, de charge de travail, d'équipes de nuit insuffisamment constituées, etc., donc insister sur ce point-là aujourd'hui devant vous, ce n'est pas nier l'ensemble des autres sujets, mais c'est insister sur le fait qu'on a un **vrai sujet de rapport au temps, de rapport au travail et d'articulation entre vie professionnelle et vie familiale.****

Constatant cela, je me suis dit, comme par ailleurs j'ai un sujet de gestion des ressources humaines, pardon du vilain mot, mais en ce moment on a besoin d'attirer des jeunes, qui vont être des jeunes femmes parce qu'il se trouve que les instituts de

formation en soins infirmiers sont à ultra-majorité constitués de jeunes femmes qui viennent d'avoir leur bac et qui font leurs études — quand je dis « à ultra-majorité », c'est plus de 80%. Si le directeur de l'hôpital que je suis veut régler son problème de recrutement et recruter des jeunes et les garder, c'est à l'égard de jeunes femmes qu'il va falloir s'adresser. Ce n'est pas simplement en changeant les grilles de salaires ou en changeant le mode d'organisation à l'hôpital. De deux choses l'une, soit on arrive à faire en sorte que tous les patients sortent le soir à 18h et qu'aucun n'ait besoin de prise en charge le matin avant 8h30, ce qui est assez compliqué à organiser, soit il va falloir qu'on traite de la question majeure qui est celle de l'articulation entre travail et vie personnelle.

Et donc, l'échange téléphonique avec quelques-unes d'entre vous m'a amené à faire le raisonnement suivant : les hôpitaux sont très majoritairement féminins, OK, comme l'Éducation nationale, on n'est pas beaucoup plus spécifique que l'Éducation nationale. **Mais les hôpitaux sont non seulement très majoritairement féminisés, mais avec un niveau de salaire, notamment pour les paramédicaux, infirmières ou aides-soignantes, qui est plutôt un peu en deçà du salaire moyen, et en particulier du salaire médian.** Les infirmières sont plutôt un peu au-dessus et en fin de carrière, assez nettement, beaucoup sont en dessous, donc on a un niveau de salaire qui est moyen, oui, mais comme d'autres. On peut se comparer à la police, à la justice ou à d'autres, on a un niveau de salaire moyen dans nos hôpitaux qui n'est pas très différent. Troisièmement, on est en horaires décalés, un peu comme la police, mais pas du tout comme l'Éducation nationale. A l'Éducation nationale, globalement, les horaires correspondent à peu près à des vies de famille, les week-ends sont préservés, les soirées sont préservées et les vacances scolaires sont à peu près préservées. Ce qui n'est pas le cas dans la police ou dans la justice, et ce qui n'est pas le cas à l'hôpital.

Le problème des femmes qui travaillent à l'hôpital n'est pas chacune de ces difficultés-là, c'est la somme de toutes. C'est d'être à la fois des femmes, majoritairement responsables, de manière outrancière, des organisations familiales, et notamment, parmi elles, un certain nombre de femmes seules, des horaires décalés, avec des niveaux de salaire qui sont modestes, avec des organisations de travail qui nécessitent de travailler les week-ends, les congés, les jours fériés de manière alternée avec le reste de l'équipe.

Ce que je pense être un problème majeur de l'hôpital aujourd'hui, c'est notre

aveuglement total devant le fait qu'avec 80 % de professionnelles femmes, nous sommes non seulement dans l'ignorance de la réalité de ce que vivent les femmes qui cumulent l'ensemble des contraintes que je viens de décrire, mais sur la manière d'y répondre. Ce ne peut être simplement une prise de conscience du directeur général d'un hôpital parce qu'une bonne partie de la réponse à ces difficultés-là ne relève pas seulement de ma responsabilité, mais aussi de l'organisation de la vie scolaire, de la petite enfance dans les villes, de l'organisation des transports, de la sécurisation des transports le matin, de comment est-ce qu'on habite la ville quand on habite dans les quartiers nord et qu'on travaille à La Timone, etc.

Cela nécessite une coordination entre différents acteurs qui sont influents dans la sphère publique, la mairie, le département, la région pour une partie, évidemment la société civile, les associations, évidemment l'hôpital en tant qu'acteur public. L'hôpital en tant qu'employeur a un rôle à jouer, mais qui ne peut être qu'un rôle partiel par rapport à d'autres. En arrivant à Marseille, je me rends compte à quel point il y a très peu de coordination entre nous sur ces sujets-là. Je peux effectivement militer, travailler pendant un an à ouvrir une centaine de berceaux de plus pour augmenter l'offre de crèche de l'AP-HM qui est déjà assez importante, mais en faisant cela, je ne règle qu'une partie de ce problème, parce qu'il y a sans doute un certain nombre de femmes pour lesquelles le sujet n'est pas la place de crèche à l'AP-HM, mais la place de crèche près de là où elles habitent. Parce qu'elles ne veulent pas faire le transport à de très jeunes enfants une heure le matin, une heure le soir à des horaires très décalés.

Si on travaille sur l'appui aux familles monoparentales d'abord en tant qu'employeur, on atteint un peu les limites de ce qu'on est en droit de savoir de manière systématique. Si je pouvais susciter l'intérêt de celles d'entre vous qui travaillent dans des structures de recherche, je serais ravi d'ouvrir l'AP-HM à vos travaux respectifs. Je me suis dit « *on paye presque 20 000 personnes par mois, on a un logiciel de gestion de paye, on doit pouvoir sortir plein de choses, on fait de l'intelligence artificielle sur des trucs compliqués, on doit pouvoir faire de l'intelligence artificielle sur des choses plus simples et sur nos logiciels de paye* ».

Avec nos logiciels de paye, on apprend beaucoup de choses. On apprend évidemment la proportion hommes-femmes globale, la proportion hommes-femmes par tranche d'âge, on connaît l'absentéisme et même l'absentéisme hommes-femmes par tranche d'âge. On s'aperçoit qu'en dessous de 45 ans, les personnes absentes sont massivement

des femmes, au-dessus de 45 ans, ça s'équilibre, hommes-femmes. On a à peu près 15 à 16% d'absentéisme — c'est beaucoup — au-dessus de 45 ans, et c'est équilibré. Mais si on prend la tranche d'âge autour de la grossesse qui va, disons, de 25 à 40 ans, vous avez un absentéisme, hors maternité, qui est décuplé pour les femmes. Pourquoi ? Pas tellement parce qu'elles sont plus malades que les hommes, en tout cas ça mériterait d'être vérifié, mais parce que les congés maternité se poursuivent tous, ou de manière très majoritaire, par des congés soit parentalité, soit par des congés maladie. Parce qu'entre l'accouchement et l'obtention d'une place en crèche, il faut 12 ou 14 mois.

Et donc, l'un de nos enjeux côté employeur, ce sont des lits fermés aujourd'hui faute d'infirmières, des infirmières qui souhaiteraient revenir travailler après un congé maternité, mais qui n'arrivent pas à résoudre les problèmes de la petite enfance. Je m'arrête là, mais l'appel et mon credo en ce moment auprès des élu·es c'est, premièrement de **faire sortir de nos chiffres des données statistiques qui objectivent tout cela**, qu'on arrête de dire que ce n'est pas un sujet ou qu'on ne le voit pas. Je pense que si on mène des enquêtes, on va pouvoir affiner les choses de manière précise.

Et deuxièmement, de prendre acte que les difficultés de l'hôpital (il y a un peu de tactique de ma part), c'est la difficulté pour une majorité de femmes, de vivre et de travailler quand elles sont seules avec des enfants, avec les contraintes de l'hôpital : des horaires décalés, tôt le matin, tard le soir, le week-end et les jours fériés. Si cette prise de conscience n'est pas partagée avec la ville, le département, la région, les PMI, etc., on ne résoudra pas cette articulation compliquée entre vie personnelle et vie professionnelle.

Et je termine par une demi-boutade, contrairement à l'intervenante de tout à l'heure, je ne suis pas un féministe engagé et enragé, mais j'ai été plutôt bien éduqué sur cette question par quelques-unes d'entre vous. En revanche, je suis un directeur général d'hôpital qui a deux contraintes: un, faire en sorte que l'hôpital public refonctionne bien et je pense que vos débats d'aujourd'hui sont un des éléments majeurs du sujet, au-delà des autres questions qu'on peut entendre dans la presse du matin au soir. Et puis, deuxièmement, la contrainte du vivre ensemble à l'hôpital, dès lors que la majorité est féminine. Ne pas en prendre compte serait irresponsable sur le plan du métier que j'occupe. Donc merci beaucoup de l'invitation.

Agnès SETTON

Merci beaucoup, François CRÉMIEUX. Je suis très heureuse d'entendre que l'on prenne en compte cette problématique. C'est vrai que les personnels féminins de l'hôpital, notamment aides-soignantes, infirmières, sont confrontées à toutes sortes de difficultés en tant que parents-solo, mais comme vous l'avez dit, les difficultés s'additionnent. Si elles quittent l'hôpital, c'est principalement lié aux sous-effectifs, à la surcharge de travail, à la perte de sens et aux organisations délétères — alors, je parle pour Paris, peut-être que finalement la vie est plus douce à Marseille — mais effectivement si on cumule tout, la coupe est pleine. Et donc, c'est très, très bien de s'en occuper, ça n'empêche pas de considérer aussi les autres problématiques.

Nous allons clore notre table avec l'intervention de Laure SKOUTELSKY qui va se présenter elle-même et nous dire comment elle est devenue experte sur le sujet des mères isolées, des familles monoparentales.

Laure SKOUTELSKY

Bonjour. Merci, je suis vraiment ravie et très honorée de participer à cette table ronde et à cette assemblée. J'ai intitulé l'intervention que je vais faire aujourd'hui « **Pourquoi la défense des familles monoparentales est-elle un combat majeur du féminisme ?** ». Je vais essayer de me livrer avec vous au raisonnement qui m'a conduit à vous proposer cette réflexion.

Il faut d'abord que je vous explique comment je suis devenue experte sur une thématique, qui est non seulement le non-sujet des politiques publiques, mais également des disciplines historiques, sociales, et ethnologiques. C'est un non-sujet, je vais vous raconter comment je l'ai découvert... Un jour, en 2015, je reçois un coup de fil du délégué de la fédération nationale des centres sociaux qui me dit : « *Avec la ministre, Laurence ROSSIGNOL, on est un réseau d'associations et on travaille, sur l'incitation de la ministre, sur une étude de faisabilité d'un réseau de familles monoparentales et j'ai pensé à toi, es-tu disponible ?* ». Il se trouve que j'étais très disponible — façon élégante de dire « être au chômage ». Je lui donc répondu : « *Écoute, pas de problème. Mais tu préviens la ministre que c'est moi qui vais m'occuper de l'affaire parce que comme je la connais depuis trente ans, ça serait quand même dommage qu'elle l'apprenne par la bande* ».

On a commencé comme ça. Je tiens à préciser qu'à l'époque la monoparentalité n'était pas un sujet pour moi non plus. En couple et mère de famille, j'avais des copines qui

étaient solo et qui n'en parlaient jamais. J'étais persuadée que cette étude n'aboutirait à rien. Précisons qu'à cette époque il y avait déjà 20% de familles monoparentales. Comme c'était un sujet que je ne connaissais absolument pas, j'ai passé quinze jours à faire des recherches internet sur la monoparentalité, et... rien. Rien et rien, trois chiffres qui se battent en duel, trois rapports de la CAF, quelques documents de l'INSEE, à tel point que je me suis dit: « *Ça fait trop longtemps que tu n'as pas entrepris de recherche documentaire, tu ne sais plus comment faire.* ». Jusqu'à ce que je tombe enfin sur un rapport du Conseil de l'Europe de 1997 sur les **risques psychosociaux des familles monoparentales** dans lequel je lis : « *On ne sait rien de la réalité de ce que vivent les familles monoparentales une fois que la séparation a eu lieu. Comment vivent-elles ? Comment s'organisent-elles ?* ».

Ça me faisait penser à la préface de *Le creuset français*²⁹ de Gérard NOIRIEL dans laquelle il souligne que, depuis la création de la chaire de sociologie d'Émile DURKHEIM, on ne comptait que neuf thèses sur l'immigration dans le premier pays européen qui s'est construit précisément sur cette même immigration.

Je peux vous dire que, tous les mois, je revenais au comité de pilotage avec mes retours d'entretien et on tombait à chaque fois de notre chaise sur ce que l'on découvrait sur les familles monoparentales. Ce qui a amené au montage d'un réseau, qui n'existe plus maintenant, qui s'est appelé « Parents solos et compagnie ». Et justement « **solos** » **parce qu'on ne voulait pas stigmatiser, on disait « solos » pour laisser les gens se reconnaître comme tels.** Parce que dans les études préliminaires, avant même de faire les groupes focus avec des familles monoparentales, des associations nous mettaient en garde: « *Mais attendez, les femmes de prisonniers qui sont sur de longues peines, les femmes de pêcheurs, les femmes de chauffeurs routiers, elles sont en réalité dans cette situation d'élever seules et de gérer au quotidien la famille* ». On s'est donc dit : « *nous on n'est pas la CAF, on ne veut pas savoir qui dort chez qui, l'important c'est qu'on reconnaisse la situation de monoparentalité* ».

Et j'insiste sur la question de la situation de monoparentalité : **on ne naît pas mère monoparentale, c'est une situation de vie.** Je tiens à préciser, et on va y revenir, que **ce n'est pas « un accident de la vie », la monoparentalité, c'est la vie.** Et je pense que l'on commence à toucher du doigt la relation avec le féminisme.

Nous sommes arrivés à monter ce réseau avec deux directions pour « Parents solos

²⁹ Gérard NOIRIEL, *Le creuset français: histoire de l'immigration (XIX^e – XX^e siècle)*, Seuil, 2006.

et compagnie ».

La première est un **plaidoyer pour la reconnaissance des familles monoparentales**, une des revendications étant ce qui a abouti il y a un mois avec l'annonce de la prolongation du CMG (Complément de Mode de Garde) au-delà de 6 ans jusqu'à l'âge de 12 ans pour les parents solos. Ce complément de mode de garde est celui qui permet aux infirmières et aux aides-soignantes de pouvoir financer la garde de leur enfant quand elles sont en horaires décalés jusqu'à minuit.

Et la **deuxième ligne d'action de « Parents solos et compagnie »**, c'était **l'accompagnement et le soutien aux collectifs de parents solos sur les territoires**, partant des enseignements de l'étude, c'est-à-dire que les seuls qui savaient vraiment ce dont ils avaient besoin, c'était les parents solos. Et la seule façon de s'en sortir était de se mettre en collectif. Donc de ce point de vue-là, je peux me réjouir, ça commence à venir, il y a de plus en plus de collectifs — la collective de Montreuil, d'autres ici à Marseille — de plus en plus de parents, et de mères, qui s'emparent de cette question.

Donc on monte ce réseau et, **cinq ans plus tard, la monoparentalité continue à être un non-sujet**. Ce que j'ai vu en 2015 continue et reste **l'angle mort des politiques publiques**. Je ne vais pas redire ce qui a été dit sur le témoignage de la mère en pleurs aux JT de 20h, et ensuite on passe à la chasse. Ce sont des situations particulières, tristes, qui touchent, mais *grosso modo*, « *on ne peut rien faire* ».

Ça a continué à me travailler et quand on m'a demandé de faire l'intervention ici, je me suis dit « *je ne vais pas dire plus mal ce que les gens, qui sont concernés, vont très bien exprimer* », et j'ai vraiment compris ce matin. Parce qu'à la lumière des discussions que nous avons eues hier, et je vais essayer de vous faire la démonstration, on va la faire ensemble, du **pourquoi on ne parle pas de la monoparentalité, pourquoi ce n'est pas un sujet alors qu'encore une fois ça concerne 25 % des 8 millions de familles françaises et 4 millions d'enfants. Ce n'est pas une population anecdotique** en termes de chiffres et chaque fois que j'interviens, je fais le test, je demande dans la salle, et bien entendu, il y a une personne sur quatre qui lève la main et qui est concernée à titre personnel par ce sujet.

La première hypothèse que je fais, c'est que si ce n'est pas un sujet, c'est parce qu'avec les clés de l'analyse féministe, qu'est-ce qu'il se joue ? Il se joue la **question de la sphère de l'intime versus la sphère de l'espace public**. Pourquoi ? Parce que quand on

regarde les motifs de séparation, fondamentalement, soit parce que « Madame » — je vais parler CAF — « Madame » a vu fuir le père à la première échographie ou « Madame » a décidé de se séparer de « Monsieur » après une tentative pour vivre ensemble. Et à chaque fois quelle est la question ? C'est le **non-investissement du père dans la sphère intime**. C'est la question de la prise en charge de la sphère intime par le père qui est interpellée.

Quand l'homme part au moment de l'échographie, ça veut dire qu'il ne se sent pas concerné par la sphère intime. Quand les femmes partent parce qu'elles n'en peuvent plus d'avoir 4 enfants à gérer, qu'elles préfèrent en « garder » 3 — je l'ai souvent entendu — c'est parce que se joue cette problématique d'investissement du père dans la sphère intime. **Si l'on prend le contre-exemple, les femmes, ont, malgré tout, réussi à rentrer dans l'espace public et à jouer dans la vie publique. L'enjeu aujourd'hui c'est que les hommes fassent la même chose dans la sphère intime. Mais ça n'intéresse pas les politiques publiques, ça n'intéresse pas les sciences sociales.**

La deuxième hypothèse sur le « non-sujet », c'est que les femmes ne parlent pas. Elles ne parlent que quand elles sont en collectif. Pourquoi ne parlent-elles pas ? Parce que quand on est en situation de monoparentalité — les quelques pères dans l'étude, sont dans la même situation, c'est très égalitaire — on est vulnérable et **quand on est vulnérable, « on ne s'affiche pas »**, comme elles disent.

Dans l'emploi par exemple, on ne va pas attirer l'attention sur le fait qu'on est une famille monoparentale, au contraire, et quelle que soit la situation, cadre sup ou ouvrière, on fait profil bas, on ne se fait pas repérer. Individuellement, il est impossible qu'une mère en situation monoparentale parle de sa situation. Et d'ailleurs, vous pouvez en faire vous-même l'expérience, **les femmes en situation de monoparentalité ne parlent jamais de la réalité de ce qu'elles vivent**, et quand je dis « jamais », c'est ni à leurs copines, ni à leurs ami·es, ni à leur famille, elles n'en parlent jamais. Elles parlent d'une galère, mais jamais elles ne parlent de la réalité de ce qu'elles vivent.

Et la deuxième raison pour laquelle les femmes ne parlent pas, c'est à cause de la **culpabilité**. Hier soir en rentrant, je jette un œil sur Facebook — je suis abonnée à plein de blogs de parents solos — et je tombe là-dessus. Je vous lis : « *Ça fait plus de sept ans que je marche seule avec mes fils et il m'arrive encore parfois d'avoir le cœur lourd, de me demander quelle autre mère j'aurais pu être dans un foyer complet. Le poids de*

la charge seule de mes enfants n'est pas chose aisée, mon cerveau ne s'arrête jamais tant je dois être sur tous les fronts. Je m'angoisse souvent sous le poids des décisions : ai-je pris les bonnes ? Vont-ils m'en vouloir plus tard ? Et parfois, les vannes s'ouvrent et je pleure de culpabilité de ne pas avoir pu leur offrir une famille complète ». Et ça, je l'ai entendu des centaines de fois. **La culpabilité de se retrouver seule à la tête de la famille, soit parce qu'« il est parti à cause de moi », soit parce que « moi je suis partie à cause de lui, mais c'est moi qui porte la responsabilité d'avoir créé une famille incomplète** ». In-com-plète...

On arrive sur la question essentielle qui est celle **du regard que l'on porte sur la famille monoparentale par rapport à l'idéal de la famille du modèle patriarcal**. « *Papa, maman* », comme dirait ma fille, « *les deux enfants et la nappe à carreaux* ». **C'est le modèle généré. Et c'est certainement ce qui explique la stigmatisation des familles monoparentales**. C'est terrible parce que **dans l'étude, la première chose que mettaient en avant, comme difficulté à vivre, les familles interrogées, c'était la charge mentale et la deuxième, les relations avec les institutions**. Je n'ai jamais entendu autant de rancœur, de colère contre les assistantes sociales que celles venant des parents solos. Et la deuxième catégorie qui emporte toute la rancune, notamment des mères, ce sont les personnels de l'Éducation nationale car chaque fois qu'il y a une difficulté avec l'enfant dans l'Éducation nationale, c'est parce que « *vous êtes une famille solo* » et que « *vous êtes une mère seule* ».

« La stigmatisation des familles monoparentales » est le titre d'un article³⁰ de Jean-François LE GOFF, psychiatre, écrit en 2011. Je ne vais pas vous raconter ce qu'il explique, je vais vous lire comment il termine : « *Pour conclure cet article, je propose, à ceux que l'augmentation du nombre de familles monoparentales inquiète, de relire l'entretien que Toni MORRISON, futur prix Nobel de littérature, décerné en 1999, et mère de famille monoparentale, donnait au Times le 22 mai 1989. "Le Times : - Cela nous amène à un problème malheureusement de plus en plus répandu, celui du nombre croissant de familles monoparentales. Voyez-vous comment on pourrait sortir de cette situation ?" - Réponse de Toni MORRISON : "Rien de tout cela ne m'apparaît comme une pathologie, je ne vois pas un problème, une famille brisée, dans le fait qu'une femme s'occupe d'une maison. Si on voit les choses ainsi, c'est parce qu'on a l'idée*

³⁰ Jean-François LE GOFF, «La stigmatisation des familles monoparentales. Thérapie familiale dans des quartiers dits "difficiles"», dans *Dialogue*, N° 94, 2011/4.

que le chef de famille doit être un homme. Deux parents n'élèveront pas mieux un enfant qu'un seul, il faut toute une communauté. L'idée que le chef de famille est celui qui rapporte le plus d'argent est une idée patriarcale comme celle qu'une femme — et j'ai élevé deux enfants, seule — fait un chef de famille inférieur à un homme. Ce n'est pas vrai et la petite famille nucléaire est un paradigme qui ne fonctionne tout simplement pas. Il ne marche pas pour les Blancs comme pour les Noirs. Quant à savoir pourquoi on s'y accroche, je n'en ai pas la moindre idée. Elle isole les gens en minuscule unité, or ce dont les gens ont besoin, c'est d'une unité plus vaste."».

Quand vous relisez, écoutez le vocabulaire des femmes elles-mêmes, « *j'ai raté ma vie* », « *j'ai déjà raté mon couple, je ne vais pas rater ma famille* », cette notion d'échec quand il y a une rupture du couple, ça sous-entend quoi ? Qu'effectivement les articles de loi que lit le ou la maire pour le mariage, c'est « *on se marie pour le meilleur et pour le pire* ». La moitié du discours du maire, ce sont les obligations parentales. Et à aucun moment dans la cérémonie, est évoquée l'hypothèse incroyable que l'on pourrait à un moment se séparer...

Et donc, la question que j'ai envie de nous poser est : est-ce que la non-prise en compte, la non-reconnaissance du modèle de la famille monoparentale dans les politiques publiques, mais aussi dans la recherche, n'est-ce pas tout simplement parce que **les familles monoparentales, que ce soit les pères solos ou les mères solos, démontrent qu'on peut vivre et qu'on peut éduquer des enfants avec un modèle non genré puisque c'est une seule personne qui assume les fonctions que l'on distribue traditionnellement entre le père et le mère ?**

Reconnaître la famille monoparentale veut donc dire que l'on remet en cause la normalité du modèle patriarcal.

Je conclurai en revenant sur le titre de l'intervention : soutenir les familles monoparentales est un vrai combat féministe parce qu'elles sont la démonstration, avec 2 millions de preuves, qu'il existe un modèle alternatif à celui de la famille patriarcale genrée.

Agnès SETTON

Merci infiniment, Laure, pour cette belle conclusion. C'est vraiment, je pense, pour beaucoup d'entre nous, une prise de conscience que ce sujet s'inscrit pleinement dans nos combats. Nous voici arrivées au terme de notre table ronde.

CLÔTURE DE LA 29^e UNIVERSITÉ FÉMINISTE DE L'ASSEMBLÉE DES FEMMES

Laurence ROSSIGNOL, présidente de l'Assemblée des Femmes, vice-présidente du Sénat et ancienne ministre des Droits des femmes

Il me revient donc de conclure cette 29^e université féministe. Je vais d'abord citer toute l'équipe qui a préparé cette université, l'a conçue et organisée : Agnès DE PRÉVILLE, Agnès SETTON, Bernadette GEISLER, Céline THIÉBAULT-MARTINEZ, Geneviève COURAUD, Jacqueline DEVIER, Maud OLIVIER, Yseline FOURTIC-DUTARDE, Marie-Claude ROMERO, Jocelyne BOUGEARD, Claire DONZEL, Sarah JUBAULT, Laurence BELDOWSKI et Florence BRAUD. Vous pouvez les applaudir parce qu'une librairie, quand on arrive dans un colloque, cela paraît presque normal, imaginez ce que c'est que d'organiser une librairie dans un colloque ; un *food truck*, bien sûr il y en a toujours un à portée de main, c'était tout à fait normal qu'il y en ait un à midi ; tout cela, c'est l'indispensable logistique.

J'ai remercié hier nos financeurs, je le refais, ils se reconnaîtront.

Je voudrais également remercier le réseau *Ensemble contre le sexisme* et *la Coordination du Lobby européen des femmes* dont nous faisons partie et avec lesquels nous travaillons constamment, en réseau.

Je tiens à remercier particulièrement toutes nos intervenantes, intervenants, et modérateur·rices, grâce auxquels nous sommes ce soir, moins ignorantes que nous ne l'étions hier matin quand nous sommes arrivées. J'emploie à dessein le mot « ignorance » pour deux raisons.

La première raison, c'est que **l'invisibilité et la manipulation du réel sont une stratégie historique du patriarcat. Le patriarcat, comme le racisme d'ailleurs ou l'antisémitisme, se nourrit d'abord et avant tout de l'ignorance. Le patriarcat est fondé sur le mensonge originel de l'infériorité des femmes**, cette infériorité qui organise la hiérarchie des sexes, et dans lequel prennent racine une profusion d'autres représentations erronées ou de contre-vérités qui ont toutes pour fonction de soumettre les femmes aux lois de la nature ou aux lois divines, qui d'ailleurs souvent se confondent.

La deuxième raison pour laquelle j'ai employé le mot « ignorance », c'est que le féminisme n'est pas que la somme de nos indignations et de nos émotions. Je sais bien que

nous sommes des femmes, donc des êtres sensibles, spontanés, intuitifs, que nous avons une sensibilité à fleur de peau et que nous réagissons aux malheurs du monde en manquant souvent de rationalité et de connaissance. Le féminisme, ce n'est pas ça. Je le dis à dessein parce que, parfois, dans les débats qui ont lieu actuellement, j'ai cette sensation que le féminisme revient à un féminisme essentialiste. « *Nous sommes féministes parce que nous sommes en colère* », oui, certes, mais pas simplement parce que nous sommes en colère. **Nous sommes en colère parce que nous avons réfléchi aux raisons de notre colère et le féminisme est — c'est important — une pensée rationnelle, nourrie d'observations statistiques, scientifiques, historiques, sociologiques. C'est une pensée qui produit des clés d'analyse et de compréhension du monde** et qui a besoin de chiffres. Sans comptage, sans statistiques sexuées, genrées, il n'y a pas de féminisme parce qu'il n'y a pas de compréhension de la condition des femmes et des inégalités.

Comme toute pensée, le féminisme génère bien entendu des controverses et des polémiques. Abordons-les sereinement. Ça a d'ailleurs toujours été le cas. Vous pouvez remonter depuis le début de l'histoire du féminisme, il y avait des polémiques entre les universalistes et les féministes socialistes, certaines considéraient que le droit de vote était une revendication de bourgeoises qui ne concernait que les bourgeoises. Ensuite il y eut les débats des années 70 et du *Mouvement de Libération des Femmes*. **Il y a toujours eu des controverses dans le mouvement féministe, encore faut-il que ces controverses aient des lieux pour se déployer, s'inscrire dans l'histoire, dans l'histoire de la pensée féministe**, et qu'elles se fassent sur la base de quelques prérequis communs.

Pour faire simple, le monde ne se partage pas entre des influenceuses néo-féministes et intersectionnelles et des vieilles féministes, blanches et transphobes. C'est un peu plus compliqué que ça. Mais j'attire votre attention sur une chose : quand j'insiste en disant « *il faut qu'il y ait des lieux de controverses* », **il faut que les pensées s'affrontent, s'échangent avec des arguments, de la raison**, je ne parle jamais de néo-féminisme parce que de toute façon, « *les féministes d'hier sont toujours les bonnes féministes* ». Isabelle a ajouté « *surtout quand elles sont mortes* ». Les féministes du jour sont toujours des féministes trop radicales, excessives, et il faut attendre vingt ans pour que ce qu'elles ont défendu soit rentré dans le commun de nos sociétés pour que l'on s'en prenne aux futures nouvelles féministes.

Pour autant, et c'est important à la fin d'un colloque comme celui-ci, d'une université comme celle-ci, qui a été conçue par une association, ce que j'observe aujourd'hui,

c'est beaucoup d'émettrices féministes, les jeunes féministes, ne sont pas des responsables associatives, elles n'ont de compte à rendre à personne, à part leurs *followers*, les gens avec lesquels elles sont en réseau, ceux et celles qui viennent aux manifestations qu'elles organisent, mais jamais elles n'ont de cadre, de structure où leur propre message, leur prise de position doivent être confrontés avec ce que leurs mandantes, ce que les adhérentes de leur association leur ont demandé de défendre.

Et ceci nous renvoie à d'autres formes politiques aujourd'hui. **Si je devais qualifier le féminisme actuel, je dirais qu'il est gazeux, gazeux comme le sont les organisations politiques aujourd'hui. C'est-à-dire que c'est un féminisme spontané, autoproduit et individualisé.** Chaque féministe aujourd'hui est porteuse de son propre féminisme. Nous sommes dans une situation différente à *l'Assemblée des femmes*, nous avons un bureau, nous avons un conseil d'administration, nous avons une assemblée générale annuelle et lorsqu'il faut faire un communiqué de presse, que ce soit moi qui en prenne l'initiative ou une autre, le texte circule dans le bureau, il est validé et nous avons des débats sur les positions qui sont celles de nos associations. J'insiste là-dessus parce que je suis ouverte à des discussions, des échanges sur les grandes questions du féminisme aujourd'hui, je les recherche même. Nous en avons abordé quelques-unes hier, la question de la pornographie, celle de l'exploitation sexuelle, de la marchandisation du corps. D'autres sujets n'ont pas fait l'objet de focus particulier mais ils ont surgi dans les débats, comme la manière dont le transactivisme bouleverse les fondamentaux du féminisme. Honnêtement, je pense qu'il est trop tôt pour les aborder : avant de les aborder de manière collective, car ils sont très clivants, j'attends d'identifier sous quelle forme durable ils vont s'inscrire dans le débat public.

Nous avons pour cette 29^e université choisi des thèmes qui témoignent de l'universelle condition des femmes et de l'hégémonie planétaire du patriarcat : qu'il s'agisse de l'exploitation sexuelle ou de la laïcité — qui n'est pas simplement la loi de 1905, mais le soutien, partout, à toutes les femmes qui se battent contre toutes les théocraties et l'influence du religieux dans les lois civiles, que ce soit à la Cour suprême aux États-Unis, en Iran, en Afghanistan ou au Brésil, lorsque les militantes féministes affrontent l'islamisme, les catholiques traditionalistes ou les évangéliques.

Le but de cette université féministe est de montrer d'abord la richesse des contributions à la pensée féministe. Je suis toujours éblouie, dans nos universités, par la somme d'intelligence et de savoir, un savoir académique ou expérientiel. Les deux sont réunis ici, grâce aux interventions des autrices, des universitaires, des chercheuses, des militantes,

des résistantes, des femmes engagées, des observatrices du monde. Toutes produisent un corpus de connaissances et de pensée d'une immense valeur et **je suis toujours autant frappée, pour naviguer entre les deux sphères, politique et féministe, de l'indifférence avec laquelle est traitée toute cette intelligence, tout ce savoir, toutes ces contributions à la compréhension du monde.**

Ce que nous produisons est un projet politique à part entière, le féminisme n'est pas le supplément d'âme auquel viennent, à un moment donné de leur parcours ou de leur projet se référer quelques candidat·es à quoi ce soit, c'est un projet politique à part entière. Mais ce projet politique, nous devons contribuer à le définir et à l'identifier. **C'est une éthique des rapports entre les sexes et une éthique de l'autre. C'est un projet de politique étrangère et de diplomatie. C'est une grille de compréhension des mécanismes d'exploitation des femmes, de leur corps et de leur sexualité. La condition des femmes est aussi et autant une condition sociale,** les mères isolées et la monoparentalité ne sont pas un sujet de morale familiale, elles sont autant un sujet social, qu'un sujet intime, un sujet du corps. C'est toute la richesse du féminisme.

Enfin, le féminisme que nous portons, c'est à cela que nous devons travailler, c'est le **féminisme populaire : un féminisme qui se fonde d'abord sur le commun et l'universel de la condition des femmes. C'est un féminisme pour toutes, c'est la seule issue politique pour les femmes précaires et pauvres.** Pour vous dire les choses autrement, j'ai été frappée et accablée quand, après les élections présidentielles et législatives, j'ai regardé les enquêtes d'opinion et les enquêtes sur les analyses de vote, et que j'ai vu que les femmes monoparentales votent d'abord Marine Le PEN, que celle qui a envoyé à l'Assemblée nationale des femmes caissières, des femmes seules, des femmes précaires, c'est Marine LE PEN. Ces femmes-là sont députées du Rassemblement national alors qu'elles sont membres d'un parti qui est le plus antiféministe de tout l'échiquier politique, qui est historiquement et toujours antiféministe. C'est, pour nous, une interrogation lourde et surtout un terrible défi.

Le féminisme, disais-je à l'instant, que nous devons promouvoir, c'est à la fois un féminisme qui parle du commun, de l'universel, de la singularité des histoires des femmes et de leur capacité à créer, au quotidien, du féminisme. J'ai beaucoup aimé la gynécologue médicale hier qui a dit : « *Vive le gynécée* ». Oui, **dans le gynécée, il y a de la transmission et dans l'individualisme, il n'y a plus de transmission.** Si plus per-

sonne n'est l'héritière de plusieurs générations de luttes des femmes qui se sont transmises aussi par les femmes, et pas simplement par les livres ou par les podcasts ou par les tweets, s'il n'y a plus ça, il n'y a plus de commun des femmes. Et donc, effectivement, **ce féminisme expérientiel, ce féminisme commun, c'est aussi celui que les femmes se transmettent.**

Le féminisme populaire, c'est le féminisme des femmes victimes d'une quadruple ségrégation. La première, c'est la **ségrégation spatiale** : les femmes populaires, les femmes précaires vivent dans les quartiers urbains ou ruraux les plus pauvres de notre pays. La seconde, c'est la **ségrégation sociale** : ce sont les femmes qui occupent les métiers les plus mal payés. La troisième, c'est la **ségrégation patriarcale** : elles sont exposées chez elles, sur leurs lieux de travail, dans leurs transports, sur leurs trajets, aux violences machistes comme et plus que les autres. Enfin, la dernière est celle de la **ségrégation institutionnelle** : les politiques publiques, ignorantes de la condition matérielle des femmes, le fonctionnement patriarcal de la justice ou encore le fonctionnement des services sociaux.

Pendant ces deux jours, nous avons accru et enrichi notre compréhension de la condition des femmes, mais nous avons aussi appris à nous écouter. Nous avons appris à entendre des points de vue qui ne sont pas toujours les nôtres. J'observe la salle, je vois les vagues de désaccord ou d'adhésion qui passent comme ça, tout doucement, alors comme nous sommes entre gens bien élevés, respectueux, j'entends : « *Comment ça, il n'y a pas de débat après cette table ronde là ? Avec tout ce que j'avais à dire quand même, ce n'est pas normal* ». Eh bien, il faut apprendre à nous écouter. **Le débat démocratique est en grande fatigue du fait de l'entre-soi qui, aujourd'hui, domine les modes de discussion.** Nous ne parlons plus les un·es et les autres qu'avec des gens avec lesquels nous sommes 100 % d'accord. Ils et elles sont dans nos groupes Facebook, ils et elles nous suivent sur Instagram, ils et elles sont nos *followers* sur Twitter, et c'est avec elles et eux qu'on parle. Le but de ces universités, c'est d'apprendre à entendre des gens avec lesquels les points de vue ne sont pas exactement les mêmes et nous avons besoin de points de vue différents dès lors qu'ils se situent dans un cadre qui est un cadre commun de base pour avancer et pour que notre pensée puisse devenir une pensée majoritaire capable d'emporter un projet politique global.

Je vous remercie et vous donne rendez-vous l'année prochaine.

Les biographies de nos intervenantes et modératrices

Isabelle ALONSO



© Philippe Matsas

Militante féministe, romancière et chroniqueuse

Isabelle Alonso est une militante féministe, romancière et chroniqueuse de radio et de télévision. Fille de républicains espagnols, elle est devenue française à l'âge de 8 ans.

Son histoire lui a inspiré entre autres *L'Exil est mon pays* (2006), *Fille de rouge* (2009), *Maman* (2010).

Elle a également écrit une série d'essais sur la condition féminine dont *Tous les hommes sont égaux... même les femmes !* (1999),

Pourquoi je suis Chienne de Garde (2001), *... même pas mâle !* (2007), *Sexe : pourquoi on ment* (2011) et *Et encore je m'retiens* (1995), adapté avec succès pour le théâtre.

Lénaïg BREDOUX



© Sébastien Calvet / Mediapart

Journaliste, responsable éditoriale aux questions de genre

Spécialiste des questions de genre, Lénaïg Bredoux est diplômée de l'École supérieure de journalisme de Lille puis de Sciences Po Paris.

Elle rejoint d'abord la rédaction de *L'Humanité* puis obtient le concours de l'AFP. Elle est alors envoyée spéciale en Allemagne, où elle se spécialise dans l'automobile, la chimie, la pharmacie et la Banque centrale européenne.

En 2010, elle rejoint l'équipe de *Mediapart* : elle est d'abord chargée de suivre le Parti socialiste.

Elle se spécialise ensuite aux questions touchant au sexisme et aux violences sexuelles.

En octobre 2020, pour la première fois en France, un journal décide de créer un poste de « *gender editor* », qui lui est confié. Elle a notamment pour mission de garantir une juste représentation des femmes dans le traitement éditorial.

Josiane CAMARENA



Gynécologue, conseillère scientifique du Collège de Gynécologie médicale de Marseille-Provence

Docteure en médecine depuis 1975, Josiane Camarena a exercé en tant que praticienne attachée des Hôpitaux de Marseille de 1981 à 2015.

De 1987 à 2020, elle est gynécologue médicale libérale.

Elle est conseillère scientifique du Collège de Gynécologie médicale de Marseille-Provence depuis 1989. Elle est également titulaire d'une licence en

ethnologie, obtenue en 1987.

Tout au long de sa vie professionnelle, elle s'est employée à prendre soin des femmes dans leur parcours spécifique de vie (écouter, entendre, accompagner, soutenir, informer, prévenir, diagnostiquer, traiter).

Cela nécessite une formation exigeante et rigoureuse pour obtenir une compétence technique, une expérience qui s'acquiert avec le temps, le compagnonnage et la sororité, un humanisme partagé à partir de réflexions éthiques.

Chahla CHAFIQ



Sociologue et écrivaine iranienne, membre du Parlement des Écrivains Francophones

Chahla Chafiq est née et a grandi en Iran. Après avoir participé activement à la révolution iranienne, elle a été contrainte à l'exil en raison de son opposition au pouvoir islamiste. Elle vit en France depuis 1982 où elle a poursuivi ses études parallèlement à ses activités d'écriture. Elle travaille dans le domaine des relations interculturelles, et soutient activement les mouvements pour les droits humains et la liberté des femmes.

En 2017, pour l'ensemble de ses travaux, Chahla Chafiq a reçu les insignes de chevalière de la légion d'honneur. Depuis 2018, elle est membre du Parlement des Écrivains Francophones. Chahla Chafiq écrit en français et en persan : essais, nouvelles, romans. Ses derniers ouvrages parus en français sont *Demande au miroir* (L'Âge d'homme, 2015) et *Le rendez-vous iranien de Simone de Beauvoir* (Éditions iXe, 2019).

François CRÉMIEUX



Directeur de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Marseille

Directeur général de l'AP-HM (Assistance Publique – Hôpitaux de Marseille), François Crémieux est diplômé en économie des universités de Paris Dauphine et Lancaster et en santé publique de la faculté de médecine Paris Diderot.

De 2018 à juin 2021, il exerce la fonction de Directeur général adjoint de l'AP-HP (Assistance Publique – Hôpitaux de Paris). Auparavant, de 2014 à 2018, il assure la direction générale des Hôpitaux universitaires du nord de Paris (AP-HP). De 2012 à 2014, il est conseiller auprès de Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales et de la Santé. Il est membre du comité de rédaction de la revue *Esprit*.

Madeline DA SILVA



Cofondatrice de l'Observatoire des violences sexuelles et sexistes en politiques

Madeline Da Silva est militante féministe, formatrice et coach. Elle est maire-adjointe aux Lilas en Seine-Saint-Denis depuis 2014. Au sein de l'exécutif municipal, elle est en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

En 2021, elle est avec d'autres militantes à l'initiative du mouvement #MeTooPolitique. L'année suivante, elle co-fonde l'Observatoire des violences sexistes et sexuelles en politique.

Yseline FOURTIC-DUTARDE



Membre du bureau de l'Assemblée des Femmes et co-présidente du collectif Ensemble contre le sexisme

Arrivée à l'engagement par le syndicalisme lycéen, Yseline Fourtic-Dutarde a vite fait du féminisme sa boussole dans sa vie personnelle et professionnelle.

Elle a travaillé au sein du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, en particulier sur les questions de parité, de lutte contre les violences faites aux femmes et d'éducation à l'égalité filles-garçons.

Secrétaire générale de la CGT des collaboratrices et collaborateurs parlementaires de 2017 à 2021,

elle s'est en particulier investie dans la lutte contre le harcèlement et dans l'accompagnement quotidien de ses collègues en situation de souffrance au travail.

Membre du bureau de l'Assemblée des Femmes, elle est également engagée au sein de la Force juridique de la Fondation des Femmes, et est depuis 2020 conseillère municipale déléguée aux droits des femmes et à la lutte contre les discriminations de sa ville. Elle co-préside le collectif Ensemble contre le sexisme depuis l'été 2022.

Anaïs GAL



Co-présidente du Mouvement des Mères Isolées

Féministe par conviction et nécessité, Anaïs Gal a été tôt confrontée aux difficultés d'être une femme, mère et travailleuse, spécialement quand celle-ci est seule à s'occuper de ses enfants.

Engagée dans différents mouvements féministes, elle crée début 2022 avec quatre autres mamans solo le Mouvement des Mères Isolées pour rendre cette réalité visible et défendre les droits des femmes cheffes de famille, là

où les inégalités perdurent et où l'exposition à la précarité est particulièrement forte.

Pierre-Yves GINET



Journaliste, co-rédacteur en chef du magazine *Femmes ici et ailleurs*

En 1996, Pierre-Yves Ginet abandonne une carrière d'analyste financier pour devenir photjournaliste. Grand reporter, il découvre les résistances de femmes par un travail approfondi sur le combat des nonnes tibétaines, puis élargit son champ d'action au monde entier. Depuis 1998, il a réalisé une trentaine de reportages sur ce thème, dans des pays très divers, la plupart répertoriés dans l'ouvrage *Femmes en résistance*, paru en 2009. Témoignant de ces luttes, son travail a été exposé à de nombreuses reprises, en France et à l'étranger, attirant des centaines de milliers de personnes. Dans ce cadre, il

a accompagné plus de six cents groupes pour leur présenter ces femmes oubliées, avec toujours pour objectif de pousser à la réflexion sur les stéréotypes sexistes et l'égalité femmes-hommes.

Pierre-Yves Ginet est l'un des fondateurs de l'association Femmes ici et ailleurs.

Pierre-Yves Ginet a été nommé au Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes par le Premier ministre en 2016, fonction qu'il a occupée jusqu'en 2019. Lauréat 2014 du Cénacle européen Léopold Sédar Senghor des Arts et des Lettres (Prix photographique Charles Ciccione), il est également membre du comité d'orientation du Laboratoire de l'Égalité. Il a été nommé chevalier de l'Ordre national du Mérite en 2018.

Shoukria HAIDAR



Présidente de l'association NEGAR – Soutien aux femmes d'Afghanistan

Shoukria Haidar est née à Kaboul en 1957. Après avoir fini ses études à l'Institut d'Éducation Physique de Kaboul, elle est devenue fonctionnaire du Comité Olympique afghan. Après le coup d'État d'avril 1978, et les perturbations qui ont suivi avec l'invasion de l'Armée Rouge, elle a dû quitter son pays en 1980 pour le Pakistan. Elle a finalement obtenu l'asile politique en France en 1981.

Elle a alors complété ses études jusqu'à sa maîtrise en EPS à Nice, puis fait un DEA de Sociolinguistique en langue persane à l'INALCO. Elle exerce à partir de

1988 le métier d'enseignante en éducation physique en région parisienne.

Retournée à Kaboul en août 1995 pour une brève période, et désireuse de participer à la reconstruction du pays, elle a été particulièrement choquée par la prise de Kaboul en septembre 1996 par les milices des Talibans qui agissaient au nom des intérêts pakistanais. Consciente de la nature de cette nouvelle force de frappe à l'encontre de la culture et de la société afghanes, et de l'intérêt du peuple d'Afghanistan, et particulièrement des femmes, elle a décidé qu'il n'y avait pas de temps à perdre. Avec quelques amies afghanes et françaises, elle a fondé l'association NEGAR, pour dénoncer et informer de la vraie nature de ces milices, et faire entendre la souffrance des afghanes.

Anne-Cécile MAILFERT



Présidente de la Fondation des Femmes

Militante féministe, chroniqueuse et autrice, elle a été porte-parole puis présidente d'Osez le féminisme ! et préside aujourd'hui la Fondation des Femmes, qu'elle a cofondée en 2015.

Elle a commencé sa vie militante au sein du Mouvement du Nid en y prenant des responsabilités auprès de personnes prostituées, victimes de violences physiques, sexuelles, psychologiques et économiques.

Diplômée de Sciences Po Lille, après avoir travaillé à la RSE d'une grande entreprise, elle devient Déléguée générale de BlueEnergy, une organisation non gouvernementale de promotion des énergies

renouvelables, et ce jusqu'en 2011.

Elle est ensuite Directrice du développement du Mouvement des Entrepreneurs Sociaux et consultante auprès de l'association Aurore, qui intervient auprès des personnes vulnérables, en grande précarité, et des sans-abri.

Elle a publié *Ils ne décideront plus pour nous, débats sur l'IVG 1971-1975*, ainsi que *Tu seras une femme ! Guide féministe à l'usage de ma nièce et de ses ami.e.s* aux éditions les Petits Matins. Depuis septembre 2021, elle anime tous les vendredis une chronique dans la matinale de France Inter, « En Toute Subjectivité ».

Julia MARUANI



Gynécologue, présidente du Collège de Gynécologie médicale de Marseille-Provence

Gynécologue médicale libérale et hospitalière, Julia Maruani a réalisé sa thèse de médecine sur « Le sens de l'IVG ».

Elle préside le Collège de Gynécologie médicale Marseille-Provence.

Elle est également Secrétaire générale de la Fédération nationale des Collèges de Gynécologie médicale ainsi que de la Société française de Colposcopie et Pathologie cervico-vaginale.

Engagée dans la prise en charge des femmes demandant une IVG, elle assure des formations pour les professionnel.le.s de santé et les professionnel.le.s relais sur les questions de contraception, IVG, et santé sexuelle.

Elle est spécialisée dans la pathologie cervico-vaginale liée aux papillomavirus.

Horiya MEKRELOUF



Présidente du MRAP et de la Marche Mondiale des Femmes 13-PACA

Horiya Mekrelof, dont le prénom signifie « liberté », a grandi dans une famille engagée contre le colonialisme et son cortège de violences. Militante féministe depuis toujours, Horiya Mekrelof est très engagée dans la défense des droits des femmes, les droits des personnes migrantes et la lutte contre le racisme. Elle ne cesse d'appeler à la vigilance face à l'extrême droite.

L'assassinat de Malik Ousseki en 1986 à Paris la marque profondément et renforce encore son indignation face aux exactions de la colonisation française, aux brimades et à l'humiliation, aux obstacles dressés face aux populations issues de l'immigration pour les empêcher d'accéder à leurs droits. Elle rejoint alors le MRAP, le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples.

Pendant la décennie noire, confrontée aux ravages d'un islamisme politique et meurtrier, elle s'engage aux côtés de militantes françaises et algériennes pour amplifier politiquement et matériellement les initiatives de solidarité à l'intention des femmes victimes de la guerre en Algérie mais également de l'assignation patriarcale au foyer.

En plus de ses responsabilités au sein de l'antenne locale du MRAP, Horiya Mekrelof s'engage au sein de la Marche Mondiale des femmes et se mobilise face aux injonctions – qu'elles soient fondées sur la nature ou sur la religion – assignant les femmes au rang des dominées. Présidente de la Marche mondiale des femmes 13, elle a dénoncé les manipulations intégristes et refuse l'enfermement dans l'obscurantisme. Elle s'indigne face au recul de l'État sur le terrain, qui laisse progresser l'intégrisme.

Professionnellement, elle travaille au sein de SIGMA FORMATION Marseille, un centre de formation implanté au cœur de la cité de la Bricarde depuis plus de 40 ans qui met en œuvre des formations qualifiantes, d'accompagnement, d'insertion sociale et professionnelle et d'apprentissage de la langue. Elle est très impliquée pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et des adultes et dans l'accueil des migrant.e.s, réfugié.e.s ou non.

Féministe, internationaliste, défenseuse de la justice et de l'égalité sociale, militante contre les exploitations et les oppressions : à l'intersection de ses combats se situe la liberté des femmes.

Françoise MILEWSKI



Économiste à l'OFCE et présidente du Conseil scientifique de PRESAGE – Sciences Po

Françoise Milewski est économiste à l'OFCE (Observatoire Français des Conjonctures Économiques), au sein de la Fondation Nationale de Sciences Politiques.

Présidente du Conseil scientifique de PRESAGE, Programme de Recherche et d'Enseignement des SAvoirs sur le Genre de Sciences Po, elle y a notamment créé et animé le groupe de recherche pluridisciplinaire « Genre, emploi et politiques publiques » de 2005 à 2019, des travaux qui permettent de battre en brèche l'illusion de l'égalité. Elle a également été de 2000 à 2005 Rapporteuse générale du Comité de pilotage pour l'égal accès des femmes et des hommes aux emplois supérieurs des fonctions publiques. Elle a été associée au sein du Conseil économique, social et environnemental. Elle a également fait partie du Conseil supérieur de l'égalité professionnelle ainsi que de l'Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes.

Ses recherches actuelles portent sur les inégalités entre les femmes et les hommes, en particulier sur le marché du travail, la précarité, le temps partiel, la fonction publique ou encore l'emploi des

femmes seniors et leur grande vulnérabilité.

Maud OLIVIER

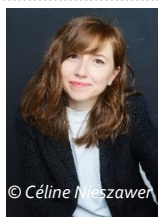


Ancienne députée, membre du bureau de l'Assemblée des Femmes, vice-présidente de l'association Élu.e.s contre les violences faites aux femmes

Députée socialiste de l'Essonne entre 2012 et 2017, Maud Olivier était vice-présidente de la délégation aux droits des femmes et responsable de cette question au sein du groupe socialiste, républicain et citoyen. Elle a été rapporteure de la proposition de loi de lutte contre le système prostitutionnel et de l'accompagnement des personnes prostituées, secrétaire de la commission des affaires culturelles et de l'éducation, membre de l'Office Parlementaire d'Évaluation des choix scientifiques et techniques et membre du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes.

Auparavant maire des Ulis (2008-2012), elle a fait adopter un plan d'action relatif à l'égalité entre les femmes et les hommes pour la commune, suivant en cela une approche intégrée de l'égalité. Les Ulis ont ainsi fait partie des communes pionnières du *gender mainstreaming*. En tant que conseillère départementale de l'Essonne, vice-présidente chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes (2008-2014), elle a élaboré de nombreuses politiques publiques de promotion des droits des femmes aujourd'hui recommandées au niveau national : éga-conditionnalité, dispositif d'accompagnement des jeunes femmes désocialisées, mise en réseau des villes du département pour développer la démarche égalitaire, etc. Elle est vice-présidente de l'association Élu.e.s contre les violences faites aux femmes (ECVF) et militante socialiste.

Lucile PEYTAVIN



Historienne et essayiste

Lucile Peytavin est une historienne spécialiste du travail des femmes dans l'artisanat et le commerce. Elle est membre du Laboratoire de l'égalité et co-fondatrice de l'association Genre et statistiques.

Elle est conférencière et essayiste : *Le coût de la virilité, ce que la France économiserait si les hommes se comportaient comme les femmes* est son premier essai, publié aux éditions Anne Carrière.

Depuis sa parution, elle voyage dans toute la France pour présenter les résultats de ses travaux et éveiller les consciences quant à l'impact financier majeur des comportements asociaux, majoritairement masculins.

Céline PIQUES



Présidente de la Commission Violences du HCE, militante d'Osez le Féminisme ! et autrice de *Déviriliser le Monde*

Céline Piques est économiste et militante féministe. Elle a été présidente et porte-parole d'Osez le Féminisme !, association de plaidoyer et d'éducation à l'égalité présente dans 25 villes qui intervient contre les violences masculines (viols, violences conjugales, violences prostitutionnelles), contre les stéréotypes sexistes, pour une éducation sexuelle et affective féministe.

Elle est membre du Bureau du Centre Hubertine Auclert et co-présidente de la commission Violences de genre du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes. Elle se considère comme une féministe de la génération #MeToo. En janvier 2022, elle publie

Déviriliser le monde (éditions Rue de l'échiquier), un essai percutant analysant la domination masculine à l'aune de l'ensemble de ses impacts, inspiré de ses lectures et soulignant la nécessité d'une refondation sociale débarrassée du patriarcat. Elle fait partie des lanceuses d'alerte autour de la pornographie, des viols et du proxénétisme commis dans les tournages et couverts par l'industrie pornocriminelle. Elle participe à l'accompagnement des victimes.

Agnès de PRÉVILLE (modératrice)



Journaliste, autrice et conférencière, membre du bureau de l'Assemblée des Femmes

Après une carrière dans l'édition et la presse culturelle, où elle s'est spécialisée en histoire de l'iconographie, elle devient rédactrice en chef du mensuel *Responsables*, le journal du mouvement chrétien des cadres, et dirige la communication de leur congrès, qui réunit 2000 personnes, sur les nouvelles solidarités à inventer dans un monde globalisé. Elle publie sous le pseudonyme de Maud Amandier *Le Déni, enquête sur l'Église et l'égalité des sexes*, « Ils sont au pouvoir, elles sont au service ». Cet essai, qui porte sur les représentations symboliques des sexes et du pouvoir et leur impact sociétal, l'a conduit à donner de nombreuses conférences et à confirmer son engagement féministe. Suite à cette publication, elle est auditionnée au Sénat devant la délégation aux droits des femmes dans le cadre du rapport Jouanno : « La laïcité garantit-elle l'égalité femmes-hommes ? ». Son travail porte sur les représentations qui façonnent les croyances et les pratiques et influencent les sociétés et les institutions : emprise sur les femmes, actions médiatiques, lobbying politique. Elle écrit des articles sur la rhétorique, les discriminations et les violences sexistes et sexuelles.

Elle participe au sein du collectif Ensemble contre le sexisme à la préparation de la 4^{ème} journée nationale contre le sexisme, « Parlons d'argent, les violences économiques subies par les femmes, un phénomène mal connu » et coordonne la publication des actes. Membre du bureau de l'Assemblée des Femmes, elle développe la communication.

Lucile QUILLET



Journaliste et essayiste

Lucile Quillet est journaliste, conférencière et l'autrice du livre *Le Prix à payer, ce que le couple hétéro coûte aux femmes* (éditions Les Liens qui libèrent). Diplômée de Sciences Po Paris, elle écrit depuis de nombreuses années sur la condition féminine (ELLE, Madame Figaro, L'Express, Le 1, Slate, Censored Magazine).

Le travail des femmes est un de ses domaines de prédilection : elle est notamment experte du Lab du média *Welcome to the jungle*, où elle tient la chronique « Badass », inspirée de son livre de coaching *Libre de prendre le pouvoir sur ma carrière* (éditions Diatino, 2020).

Dilnur REYHAN



Docteure en sociologie, présidente de l'Institut Ouïghour d'Europe

Docteure en sociologie, enseignante à l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco) et présidente de l'Institut Ouïghour d'Europe, Dilnur Reyhan dirige également la revue bilingue *Regard sur les Ouïghour-e-s* sur les études de la culture ouïghoure.

Son domaine de recherche concerne principalement l'identité et le

nationalisme dans la diaspora ouïghoure, mais aussi les études de genre chez les Ouïghours. Depuis 2019, elle milite pour la mobilisation de la jeunesse française contre le génocide ouïghour.

Élisabeth RICHARD



Présidente du réseau WIN by ENGIE, co-présidente du *Global Summit of Women France* et vice-présidente du collectif Ensemble contre le sexisme

Élisabeth Richard est diplômée d'une maîtrise de Communication obtenue à l'Institut International de Communication de l'Université Pierre et Marie Curie à Paris. En 1991, elle rejoint Le Monde Informatique en tant que journaliste. Elle devient ensuite responsable de communication opérationnelle du groupe SITA (désormais Suez) puis responsable communication de Suez Industrial Solutions.

En 2003, elle intègre le groupe Engie. Elle pilote en interne la réflexion sur la place des femmes au sein du groupe Engie et devient en 2016 directrice de la Coordination de la Communication et de l'Animation des réseaux en charge de la place des femmes.

Élisabeth Richard est aujourd'hui Directrice des relations avec la société civile et membre du Conseil d'Administration de la Fondation Engie. Très engagée pour promouvoir la place des femmes au sein de la sphère professionnelle, elle siège au sein des conseils d'administration du fonds de dotation *Women Initiative Foundation*, de Capital Filles, ONG européenne, et du Siècle des Femmes. Elle est également membre du Conseil d'administration du Cercle InterElles, un think tank dédié à la promotion de la place des femmes au sein des filières techniques et scientifiques et a contribué à l'ouvrage *Culture Mentoring* (Eyrolles, 2014), qui ambitionne d'accompagner les femmes dans leur réussite professionnelle. Elle fait partie de la délégation française officielle du *Global Summit of Women* depuis 2013, un sommet international qui fédère tous les ans plus de 1 000 leaders de la société civile ainsi que des haut.e.s fonctionnaires autour de la place des femmes dans le monde. Elle est vice-présidente du collectif Ensemble contre le sexisme, et s'occupe en particulier des réseaux professionnels de femmes en entreprise. Personnalité qualifiée au sein du Haut Conseil à l'Égalité, elle fait partie de la commission chargée de la lutte contre les violences faites aux femmes.

Laurence ROSSIGNOL



Vice-présidente du Sénat, Présidente de l'Assemblée des Femmes

Engagée de longue date en politique dans la défense de l'égalité des droits de tous et toutes, Laurence Rossignol a été membre fondatrice de SOS Racisme. Elle a d'abord exercé des fonctions électives au niveau local.

En 2014, elle est nommée Secrétaire d'État chargée de la Famille, de l'Enfance, des Personnes âgées et de

l'Autonomie. Elle élabore et pilote l'adoption des lois relatives à la protection de l'enfance et à l'adaptation de la société au vieillissement ; et organise plusieurs politiques d'amélioration de l'accueil de la petite enfance et d'accompagnement des personnes âgées.

Ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes à partir de 2016, elle est au banc du gouvernement lors de l'adoption des lois d'abolition du système prostitutionnel et de lutte contre le délit d'entrave à l'IVG. Elle initie le premier plan interministériel de lutte contre les violences faites aux enfants et a fait de la protection de l'enfance une ligne directrice de son engagement politique, tant sur le plan des politiques sociales qu'en matière civile.

Réélue sénatrice de l'Oise en 2017, elle est vice-présidente de la Délégation aux droits des femmes de 2018 à 2020, et vice-présidente du Sénat depuis septembre 2020.

Sur les bancs du Sénat, elle travaille à intégrer la dimension de l'égalité entre les femmes et les hommes, la lutte contre les violences intrafamiliales et la protection de l'enfance aux différents textes examinés.

Elle se mobilise également pour défendre les luttes écologiques face à l'urgence climatique – elle a par exemple plaidé pour une éco-conditionnalité des aides aux entreprises pendant la crise sanitaire, pour renforcer la protection de la biodiversité et du bien-être animal.

Elle est présidente de l'Assemblée des Femmes depuis 2019.

En septembre 2022, elle est co-rapporteuse de *Porno : l'enfer du décor*, au nom de la délégation aux droits des femmes du Sénat.

Muriel SALLE



Historienne, spécialiste en histoire des femmes et du genre

Historienne, Muriel Salle enseigne à l'Université Claude Bernard de Lyon, assurant la formation des professeur.e.s de l'enseignement primaire et secondaire. Elle intervient régulièrement en Faculté de médecine et enseigne également à Sciences-Po Lyon ainsi que dans le Master Genre de l'Université Lumière Lyon 2.

Spécialiste en histoire des femmes et du genre, ses recherches portent sur les discours médicaux, le corps et la santé des femmes.

Elle est notamment l'autrice de *Femmes et santé : encore une affaire d'hommes ?* paru chez Belin en 2017 et a participé à la rédaction récente du rapport du Haut Conseil à l'Égalité : *Prendre en compte le sexe et le genre pour mieux soigner : un enjeu de santé publique*, publié en décembre 2020. Elle dirige la rubrique « Santé » du magazine *Femmes ici et ailleurs* et a récemment préfacé l'ouvrage d'Alyson McGregor, *Le sexe de la santé. Notre médecine centrée sur les hommes met en danger la vie des femmes*, paru aux éditions Erès en octobre 2021.

Agnès SETTON



Médecin du travail, membre du bureau de l'Assemblée des Femmes

Agnès Setton a exercé en tant que médecin généraliste pendant 10 ans, ainsi qu'en PMI et à l'Éducation nationale. Elle s'est ensuite spécialisée en Santé au travail en milieu de carrière ; elle est diplômée en psychopathologie du travail.

Féministe depuis toujours, Agnès Setton commence son engagement en militant contre l'excision au sein de l'association Bimouso. A partir de 2010 elle s'engage au sein d'Osez le féminisme ! dont elle a fait partie du bureau pendant deux ans. Elle est notamment à l'origine du slogan « Mademoiselle, la case en trop ! » lors de la campagne qui a permis de rénover les pratiques administratives en supprimant la civilité sexiste « Mademoiselle », mais elle a aussi apporté son énergie aux campagnes pour l'égalité salariale et contre les jouets sexistes. Elle est sensibilisée et indignée par toutes les discriminations et les violences que subissent les femmes : racisme, lesbophobie, sexisme au travail, violences sexuelles et sexistes.

Elle s'est particulièrement investie contre la prostitution et pour le soutien au vote de la loi d'abolition et de la pénalisation des clients via le collectif Abolition 2012. Elle est d'ailleurs co-autrice du manifeste *10 raisons d'être abolitionniste* (éditions iXe).

Elle a été candidate aux municipales dans le Val-de-Marne sur la liste du Parti socialiste et a rejoint le bureau de l'Assemblée des Femmes à la fin de l'année 2019.

Héma SIBI



Coordinatrice du plaidoyer de CAP International, autrice de *Last Girl First ! La prostitution à l'intersection des oppressions sexistes, racistes et de classe*

Coordinatrice du plaidoyer de CAP International, Héma Sibi a travaillé auprès de victimes de la traite à des fins d'exploitation sexuelle et a rédigé de nombreux articles sur les droits des femmes pour des organisations féministes.

En tant que juriste spécialisée en droit international et européen des droits humains, elle a travaillé sur des questions liées aux droits des personnes réfugiées, déplacées et demandeuses d'asile au sein du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Au sein de CAP International, Héma Sibi est en charge du plaidoyer en faveur de l'adoption et la mise en œuvre de politiques nationales et internationales ambitieuses et protectrices pour les personnes en situation de prostitution.

Elle est l'autrice de *Last Girl First ! La prostitution à l'intersection des oppressions sexistes, racistes et de classe* publié aux Éditions Libre (2022).

Dominique SPERANDÉO



Gynécologue, vice-présidente du Collège de Gynécologie médicale de Marseille-Provence

Dominique Spérandéo est militante féministe à Marseille de 1972 à 1980. Elle obtient son Doctorat en médecine en 1984 et réalise sa thèse en produisant une analyse statistique du bulletin de déclaration des IVG dans le département des Bouches-du-Rhône. Elle obtient la même année son certificat d'études spéciales de gynécologie médicale. Elle pratique au sein des Hôpitaux de Marseille de 1980 à 2015 : planification, sénologie, gynécologie et infectiologie ; mais également en tant que professionnelle

libérale en gynécologie médicale de 1989 à décembre 2015.

Dominique Spérandéo participe à des groupes de lecture et à des groupes de travail de la Haute Autorité de Santé. Elle a présidé le Collège de gynécologie médicale de Marseille-Provence de 2010 à 2016, et y exerce depuis 2016 la fonction de vice-présidente. Elle considère son métier de gynécologue médicale comme une manière d'essayer de vivre et de penser femme, féminisme et médecine ensemble au quotidien.

Naki SY SAVANÉ



Présidente de l'Union des Femmes du Monde – GAMS Sud, comédienne et militante contre les mutilations sexuelles

Depuis sa prime jeunesse, Naky Sy Savané croise son métier de comédienne avec ses engagements militants. Actrice emblématique du cinéma africain, Naky Sy Savané a tourné avec les plus grands réalisateurs africains. Sa carrière débute très jeune avec *Bal Poussière* d'Henri Duparc. Après plusieurs longs-métrages

et téléfilms, elle obtient de nombreux prix d'interprétation à travers le monde.

Elle fonde aux côtés de Kélétiogui Coulibaly le FESTILAG - Festival international du film des lacs et lagunes à Abidjan. Les premières éditions ont lieu à Marseille. C'est également à Marseille qu'est créé le théâtre Afriki Djigui Théatri, qui promeut la culture africaine à travers le théâtre, la danse, les

contes, la musique ou encore les arts plastiques.

Après des années de crise politico-militaire en Côte d'Ivoire, Naky Sy Savané revient à Abidjan et y lance une étude afin de parvenir à un état des lieux du cinéma. Elle contribue à la réconciliation nationale en modelant le concept de « Récon-Ciné » afin de favoriser le vivre-ensemble de populations en rupture. Pour cette initiative, Naky Sy Savané a reçu les félicitations de la Commission Vérité et Réconciliation du Pays.

En 2019, elle crée et préside l'ACAI – Association des Comédiennes Africaines de l'Image, qui défend les droits des comédiennes dans leur travail et lutte contre toutes les formes de harcèlement.

Parallèlement à sa carrière de comédienne, Naky Sy Savané milite activement contre l'excision et favorise l'accès à l'éducation et à l'émancipation des femmes avec la création de son association, l'Union des femmes du monde – GAMS Sud. Elle mène régulièrement des actions en Afrique et en Europe pour les plus défavorisés.e.s.

Sensibilisation, prévention et accompagnement des victimes et de leurs familles : depuis 15 ans, l'Union des Femmes du Monde – GAMS Sud intervient auprès des victimes de mariages précoces et de mutilations sexuelles féminines. C'est la principale association des Bouches-du-Rhône intervenant sur les violences faites aux femmes liées aux traditions.

L'association a su tisser autour d'elle un réseau partenarial et territorial conséquent, institutionnel, associatif et communautaire, devenant un levier incontournable de la lutte contre les mutilations sexuelles. Elle forme les professionnel.le.s de santé et intervient dans les services de gynécologie et les maternités.

Céline THIÉBAULT-MARTINEZ



Présidente de la Coordination française pour le Lobby Européen des Femmes (CLEF), membre du bureau de l'Assemblée des Femmes

Céline Thiébaault-Martinez a commencé son engagement professionnel en Mutualité, dans le domaine de la protection sociale et de la santé des étudiant.e.s, en étant d'abord responsable de la protection sociale puis directrice de la santé et de la prévention au sein de la LMDE. Elle a poursuivi cet engagement au sein de la MNT, en s'attachant particulièrement à développer l'accompagnement social des agent.e.s en matière de santé au

travail.

En 2014, elle rejoint le cabinet du ministère des Familles, de l'Enfance et des personnes âgées : elle apporte alors son expertise à la défense de la loi d'Adaptation de la société au vieillissement et à la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées. En 2016, Céline Thiébaault-Martinez devient Conseillère en charge de l'égalité professionnelle au sein du ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes avant de se voir confier la direction adjointe du cabinet. Elle pilote alors le pôle Droits des femmes, assure le suivi du plan interministériel relatif à l'égalité professionnelle, du processus législatif et des textes d'application de la loi visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées.

En 2017, elle revient dans le secteur mutualiste en tant que directrice de la communication du président d'INTÉRIALE, puis du secrétariat général de la présidence.

Depuis février 2022, elle est Secrétaire générale de l'IPSE, l'Institut de la Protection Sociale Européenne.

Céline Thiébaault-Martinez est présidente de la CLEF, la Coordination française pour le Lobby européen des femmes. A ce titre, elle s'investit dans la défense des droits des femmes au niveau européen et dans les coalitions féministes mobilisées autour du droit à l'avortement, de la lutte contre la pornocriminalité, et tant d'autres combats qui déterminent la progression de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Remerciements

L'Assemblée des Femmes adresse toute sa reconnaissance à toutes les membres du bureau qui ont contribué à faire de cette Université une belle réussite.

- Notre présidente **Laurence Rossignol** qui nous trouve toujours des thèmes et des titres inspirants, nous anime et nous pousse au meilleur de nous-mêmes,
- **Marie-Claude Romero** qui s'est occupée de la logistique à Marseille et des inscriptions avec **Bernadette Geisler**,
- **Agnès de Préville** et **Yseline Fourtic-Dutarde** qui ont géré la communication avec **Sara Jubault**,
- **Jacqueline Devier** qui a organisé notre librairie féministe sur place,
- toutes celles qui ont assuré la préparation tout au long de l'année avec leurs idées, leurs suggestions, leur enthousiasme, et sur place, la bonne marche et l'accueil de nos intervenantes et participantes : **Claire Donzel**, **Laurence Beldowski**, **Florence Fortin-Braud**, **Jocelyne Bougeard**, **Maud Olivier**, **Agnès Setton**, **Céline Thiébault-Martinez**,
- et **Geneviève Couraud**, qui a fait l'interface avec les associations locales que nous remercions de leur participation :
 - Marche mondiales des Femmes- 13- PACA et sa présidente Horiya Mekrelouf,
 - SCHEBBA et sa présidente Zoubida Méguenni,
 - le CEL,
 - Femmes Solidaires-Marseille et sa présidente Annick Karsenty,
 - Osez-le-féminisme ! 13 et Osez-le-féminisme ! 84,
 - Femmes-Famille-Fontvert,
 - L'Amicale du Nid 13,
 - GAMS-Union des femmes et sa présidente Naky Sy Savané,
 - Élués contre les Violences faites aux Femmes et sa présidente Michèle Vitrac-Pouzoulet pour l'exposition féministe mise en place.

Merci à **Benoit Payan**, maire de Marseille, et à **Nathalie Tessier**, conseillère municipale déléguée aux droits des femmes, pour leur accueil ensoleillé dans ce lieu magnifique.

Merci à **Isabelle Lonvis-Rome**, ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, pour son appui féministe engagé.

Merci à **Élisabeth Richard** pour son soutien financier indéfectible.

Nous adressons aussi nos remerciements à toutes nos intervenantes pour leur participation, leur disponibilité, leur générosité et la relecture de leurs interventions.

Pour que ce petit livre arrive entre vos mains, le texte des Actes de l'Université d'automne 2022 a été relu, corrigé, établi et mis en forme par Jacqueline Devier, Yseline Fourtic-Dutarde, Céline Thiébault-Martinez, responsables de la publication. Florence Fortin-Braud, Jacqueline Devier, Yseline Fourtic-Dutarde, Agnès de Préville, Maud Olivier, Agnès Setton, Céline Thiébault-Martinez ont pris en charge les relectures et les corrections.

Yseline Fourtic-Dutarde et Sara Jubault ont assuré la maquette et la mise en page pour l'édition.

Les Actes des universités de l'Assemblée des Femmes sont consultables en ligne : <https://www.assembleedesfemmes.org>

Les Actes de cette 29^{ème} Université ont été imprimés en 500 exemplaires en mars 2023.

ISBN : 978-2-9587577-0-0